



LUNDI 18 JANVIER 1993

No 35256 - 113e année
J.A. 2300 La Chaux-de-Fonds
Fax: 039/210 360
Fr. s. 1,50 / FF 6,00

Administration: 039/210 310
Rédaction: 039/210 210
Abonnements: 039/210 311
Annonces Publicitas: 039/210 410

L'Impartial

Mendicité en Suisse

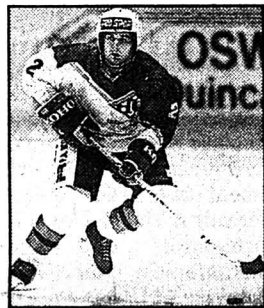
La manche des toxicos

Des mendiants ont fait leur apparition sous les arcades de la ville de Berne depuis quelques mois. La plupart portent des pancartes spécifiant qu'ils sont séropositifs ou malades du sida. A Zurich, les mendiants se font rares, systématiquement chassés par la police. La mendicité semble plus liée à la toxicomanie qu'au chômage en Suisse.

Page 6

Hockey sur glace

Net et sans bavure



En s'imposant sans coup férir 7-2 dans les Alpes vaudoises, les Chaux-de-Fonniers, à l'image de Thierry Baume (Impar-Galley) ont parfaitement rempli leur contrat.

Page 7

Centres ASI

Comme les autres

Actuellement, la Fondation neuchâteloise des Centres ASI chapeaute trois centres de ce type, à la Chaux-de-Fonds, Neuchâtel et environs et au Val-de-Travers. Coup d'œil sur ces entreprises qui font face, elles aussi, à la récession économique.

Page 17

VAC
les magasins où vous êtes sûrs d'être bien servis

VAC René Junod SA
Av. Léopold-Robert 115
Rue des Crêtets 130
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/21 11 21

Les Etats-Unis lancent une nouvelle opération contre l'Irak

Missiles sur Bagdad

Les Etats-Unis ont lancé hier soir une opération militaire contre l'Irak en tirant une trentaine de missiles Tomahawk dans la banlieue de Bagdad. L'attaque était dirigée contre une installation liée au programme nucléaire irakien, a déclaré le porte-parole de la Maison Blanche, Marlin Fitzwater. Cette opération a été soutenue par toute la coalition alliée. A Bagdad, Saddam Hussein a qualifié l'attaque américaine «d'échec cuisant».

Selon la chaîne de télévision CBS, les missiles ont été tirés à 18 h 30 suisses et ont commencé à atteindre leurs cibles une heure et demie plus tard. Un quart d'heure après l'attaque, le calme était revenu dans la capitale irakienne où l'on pouvait voir des voitures circuler dans les rues.

L'hôtel Al Rachid à Bagdad a été touché par un engin non identifié et une personne aurait été tuée et trois grièvement blessées, selon des témoins. CNN a diffusé les images montrant un cratère de plus de six mètres de large dans la réception de l'hôtel qui abrite la plupart des journalistes étrangers à Bagdad.

CENTRE INDUSTRIEL

Le porte-parole de la Maison-Blanche, Marlin Fitzwater, a précisé que l'installation visée faisait partie «du programme de

CNN Baghdad
LIVE 10:07 pm



Bagdad

La DCA irakienne a tenté de riposter en visant les missiles américains. (Keystone-AP)

de destruction massive» irakien. Selon l'Agence internationale pour l'énergie atomique, il s'agit d'un centre industriel qui fournissait des composants électriques pour les centres d'enrichissement d'uranium.

Le porte-parole a précisé que l'aviation américaine n'avait pas été engagée dans cette opération et que seuls des missiles de croisière avaient été tirés. Le site de Zaafariniyah dans la banlieue sud-est de la capitale irakienne, à environ 18 km du centre de Bagdad, a été choisi selon lui pour montrer la détermination des alliés à voir Bagdad se plier aux résolutions de l'ONU sur le démantèlement de son pro-

gramme d'armements chimique et nucléaire.

M. Fitzwater a souligné que l'attaque américaine avait pour but «d'obtenir le respect par Bagdad des résolutions de l'ONU». Cette attaque vise aussi «à s'assurer que l'Irak n'acquerra plus jamais des armes de destruction massive», a-t-il dit. M. Fitzwater a indiqué que les Etats-Unis n'avaient pas encore «d'évaluation des dégâts» infligés à cette installation, située à Zaafariniyah.

Le président élu Bill Clinton a déclaré qu'il était d'accord avec l'attaque contre les installations nucléaires irakiennes. «Les provocations continues de Saddam Hussein ont reçu une ré-

ponse énergique et appropriée», a-t-il dit. «Je soutiens pleinement l'action du président Bush».

L'attaque lancée contre Bagdad «a été décidée par la coalition» alliée mais menée avec des moyens uniquement américains, a indiqué le Ministère britannique de la défense. Cette opération, a affirmé un porte-parole du premier ministre John Major, «a notre entier soutien». Le Ministère français de la défense a pour sa part tenu à souligner qu'il s'agissait d'une «opération américaine» dans laquelle «aucun moyen français n'avait été engagé». (ats, alp, reuter)

● Lire aussi en page 2

OPINION

Gare au désordre

Bagdad n'a pas eu le temps de panser ses plaies.

Deux ans après le début de la guerre du Golfe, les Américains ont remis la compresse.

L'unanimité qui règne actuellement aux Nations Unies a permis aux Etats-Unis d'envoyer deux avertissements au dictateur irakien en moins d'une semaine.

Les opérations de mercredi dernier et d'hier soir n'ont toutefois encore rien de comparable avec la «Tempête du désert» de janvier 1991.

Washington paraît toutefois vouloir accentuer la pression sur Saddam Hussein.

Dans quel but? On se perd en conjectures.

Certes, le dictateur irakien n'attend qu'un relâchement des Etats-Unis pour «remettre à l'ordre» chiites du sud et Kurdes du nord. Bien sûr, il ne respecte pas les résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU.

Mais, il n'est pas le seul à agir de telle manière!

Israël n'applique pas les décisions du Conseil de sécurité sans jamais être inquiété. Le dernier exemple est récent puisque quelque quatre cents Palestiniens expulsés des territoires occupés en décembre crouissent toujours dans le no man's land qui sépare l'Etat hébreu du Liban. Jusqu'à vendredi passé, ils n'avaient même pas droit à la moindre aide humanitaire.

A Sarajevo, les Serbes bosniaques se moquent éperdument des Nations Unies et continuent de pratiquer la politique de la terreur.

Au Sahara occidental, les Marocains ont réussi à bloquer le processus de référendum et personne ne daigne ciller pour permettre son déroulement, etc.

Face à l'Irak, les Etats-Unis restent pourtant intraitables. Mis à part quelques incidents avec des membres des Nations Unies, Bagdad s'était plié aux inspections imposées par le Conseil de sécurité. Depuis quelques semaines, la température est soudainement remontée et les Etats-Unis n'ont pas hésité à user de la force.

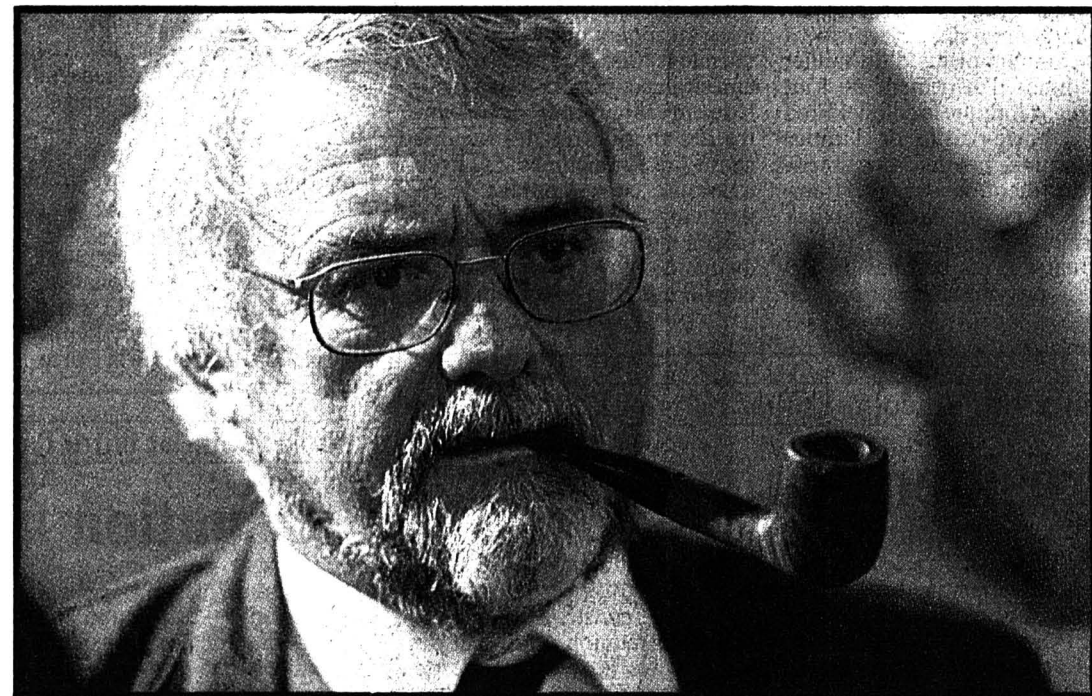
Cette situation ne laisse pas augurer des lendemains rassurants. La semaine dernière déjà, des conservateurs russes sommaient le ministre des Affaires étrangères, Andreï Kozyrev, de s'expliquer sur la mansuétude du gouvernement face aux Américains.

Il est à craindre maintenant que la détente s'en ressentisse. Du coup, se dresse l'épouvantail d'un désordre international.

Daniel DROZ

Succession de René Felber: le Neuchâtelois sera candidat

Francis Matthey sur les rangs



Le conseiller national et conseiller d'Etat neuchâtelois Francis Matthey (notre photo Impar-Galley) a accepté d'être candidat au Conseil fédéral ce week-end. Le bureau du Parti socialiste neuchâtelois demandera au comité cantonal qui précédera le congrès du 22 janvier - convoqué en vue des élections cantonales neuchâteloises du 18 avril - de prendre position et, le cas échéant, d'adresser formellement la candidature de Francis Matthey au comité directeur du PSS avant la fin de janvier.

Francis Matthey et Christiane Brunner pourraient être les seuls candidats à la succession du conseiller fédéral René Felber. La Genevoise a souligné son intérêt pour un poste au gouvernement dans diverses interviews.

● Lire en page 17

Réfléchissez bien... le plus de TOYOTA! TOYOTA!

Une voiture sans problèmes, 3 ans de garantie... plus des reprises au meilleur prix.

Ne réfléchissez pas plus longtemps venez nous voir!

Centre de vente
TOYOTA

Av. Léopold-Robert 117

La Chaux-de-Fonds 039/23.64.44

132-12003

Avant l'attaque américaine, des incidents avaient éclaté avec l'Irak

Une journée de tension

Après de nouvelles «provocations», et avant leur attaque sur Bagdad, les Alliés ont abattu hier un Mig irakien au-dessus de la zone d'exclusion du nord de l'Irak. Bagdad maintenait pendant ce temps un double langage, alliant une nouvelle offre conditionnelle pour les vols de l'ONU et la menace par Saddam Hussein d'une défaite de la coalition dans ce «dernier chapitre décisif».

«Nous ne tolérerons pas que les résolutions de l'ONU soient défiées», a déclaré le porte-parole de la Maison Blanche Marlin Fitzwater. Il venait d'annoncer qu'un F-16 américain avait abattu un Mig-29 qui violait la zone d'exclusion et que les alliés avaient attaqué une batterie irakienne de missiles sol-air. L'agence officielle irakienne INA a déclaré que le Mig appartenait à un escadron qui avait décollé au sud de la zone d'exclusion. INA a également affirmé qu'un missile s'était abattu sur la ville d'Al-Tafar, à 60 km à l'ouest de Mossoul, dans le nord.



Un Irakien de Bassorah devant sa maison détruite

Le raid américain de mercredi dernier a aussi touché des civils.

(Keystone)

Les alliés, qui n'ont subi aucune perte, sont «entièrement prêts» à se défendre et à «prendre des mesures lorsque c'est nécessaire».

Trois incidents ont conduit à ces accrochages, selon M. Fitzwater, tandis qu'à Bagdad

l'agence officielle INA annonçait que la défense anti-aérienne irakienne avait «repoussé des cibles ennemies» à trois reprises près de Mossoul (nord). Des batteries de DCA irakiennes ont tiré sur des avions alliés, des appareils irakiens ont violé la zone d'exclusion et l'Irak a tiré des missiles sol-air contre des appareils alliés, selon M. Fitzwater.

ACCROCHAGE ARMÉ

Au Koweït, un Irakien a été tué et un autre fait prisonnier lors d'un accrochage entre des Irakiens et une patrouille de gardes-frontière koweïtiens, selon le ministère koweïtien de l'Intérieur. Un troisième Irakien a pu s'enfuir. Les postes de police qui devaient être démantelés en raison de l'entrée en vigueur vendredi de la nouvelle frontière étaient toujours en place, c'est-à-dire en territoire koweïtien.

Depuis le 27 décembre, lorsque l'aviation américaine avait abattu un appareil irakien au-dessus de la zone d'exclusion aérienne dans le sud de l'Irak, jusqu'au raid allié de mercredi, la tension n'a cessé de monter dans la région. Bagdad avait notamment interdit les vols au-dessus de son territoire de la Commission spéciale de l'ONU chargée de l'élimination des armements irakiens de destruction massive, et effectué des incursions au Koweït.

UN NOUVEAU CHAPITRE

«C'est le nouveau chapitre de la Mère de toutes les batailles», a affirmé hier le Président Saddam Hussein dans un discours télévisé musclé prononcé à l'occasion du deuxième anniversaire du début de la guerre du Golfe. Des milliers d'Irakiens étaient descendus dans les rues à l'occa-

sion de cette «Journée de l'agression».

«Si l'ennemi continue son agression militaire, ou même si elle s'arrête, il s'agira du dernier chapitre décisif qui marquera la fin de tous les chapitres». Et, a-t-il prédit, «la fidèle armée irakienne ne sera pas défaite», tandis qu'une «nouvelle fois, les agresseurs échoueront dans leur tentative maléfique».

Mais dans le même temps, Bagdad a fait une nouvelle proposition assortie de conditions concernant les vols de l'ONU. Sa dernière offre – assurer la sécurité des vols de l'ONU à condition qu'ils viennent de l'ouest et de la Jordanie, évitant ainsi les zones d'exclusion aérienne – avait été rejetée samedi par la Commission spéciale de l'ONU.

Le ministère irakien des Affaires étrangères, cité par INA, a affirmé qu'il autoriserait les avions à venir de Bahrein à condition que l'ONU empêche les vols alliés au-dessus de la zone d'exclusion dans le sud du pays. De tels vols devraient être organisés en coordination étroite entre les autorités irakiennes et l'ONU. (ap)

BRÈVES

Cambodge

L'ONU en otage

Des Khmers Rouges ont pris en otage au moins quatre membres britanniques de la force de maintien de paix des Nations Unies dans la province de Kompung Chnnang, située dans le nord-est du Cambodge, a-t-on appris hier de sources proches de l'ONU. En vertu de l'accord de paix signé en 1991 par toutes les factions cambodgiennes rivales, les 22.000 membres de l'ONU sont chargés de préparer les futures élections, qui doivent se dérouler au plus tard en mars prochain.

Espace

Promenade américaine

Les astronautes Greg Burch et Mario Runco ont réintégré hier après-midi leur cabine pressurisée à bord de la navette Endeavour après une sortie dans l'espace. Cette mission correspond à une nouvelle orientation de la politique de la NASA.

Gouvernement haïtien

Prêt à négocier

L'armée haïtienne, qui détient le pouvoir, a annoncé hier qu'elle était prête à participer à des négociations sous l'égide des Nations Unies pour un retour à la démocratie. Les militaires ont également accepté la nomination d'un premier ministre par intérim.

Séisme au Japon

Deux morts

Deux personnes ont été tuées et au moins 400 autres blessées dans le séisme qui a frappé le Japon vendredi soir, a indiqué samedi la police. L'île de Hokkaido a été la région la plus touchée par la secousse. Ce séisme était l'un des plus importants enregistrés au Japon ces onze dernières années. La police a indiqué qu'au moins 401 personnes avaient été blessées à Kushiro, une cité industrielle de 200.000 habitants.

Jordanie

Le PC légalisé

Le gouvernement de Amman a décidé hier de légaliser le parti communiste jordanien après que celui-ci se fut «engagé à respecter la Constitution et les lois» du pays, a annoncé le ministre de l'Intérieur Djaoudat Sbouh.

L'ONU intraitable

La commission spéciale des Nations Unies chargée du désarmement de l'Irak a rejeté hier les dernières conditions posées par Bagdad pour autoriser des vols d'inspection de l'ONU dans le territoire irakien. Cette décision pourrait ouvrir la voie à d'autres actions militaires de la coalition alliée sous l'égide des Nations Unies. «La commission spéciale n'est toujours pas en mesure de faire voler ses appareils», a déclaré Tim Trevan, porte-parole de cette commission. L'agence irakienne INA avait auparavant annoncé que l'Irak était prêt à autoriser des vols d'inspection de l'ONU à la condition que l'organisation empêche les appareils alliés de voler dans la zone d'exclusion aérienne instaurée dans le sud du pays. (ap)

Somalie: premier convoi humanitaire par la route vers Hoddur

Un arsenal démantelé

Un convoi transportant 300 tonnes de nourriture, escorté par des militaires français, a quitté Mogadiscio hier à destination d'Hoddur, a indiqué un porte-parole du Programme alimentaire mondial (PAM). C'est la première fois qu'un tel convoi peut emprunter la route. Samedi, les marines américains avaient découvert un arsenal de 1000 tonnes, à 20 km de la capitale somalienne.

«C'est la première fois qu'un convoi routier emprunte la route qui est maintenant sûre», a déclaré Brenda Barton, porte-parole du PAM. Le convoi devrait arriver lundi à Hoddur. Les 25 camions transportent notamment 200 tonnes de riz offert par l'action humanitaire fran-

çaise et 20 tonnes d'huile végétale offerte par le PAM.

Samedi, les marines ont découvert un arsenal de 1000 tonnes de toutes sortes d'armes dans la ville d'Afgoi. Il s'agit de la plus grande saisie d'armes depuis le début de l'opération «Restore hope» (Rendre l'espoir), le 9 décembre dernier. Dans une trentaine de bunkers, gardés par des Somaliens, la police militaire a découvert «150 à 200 camions pleins d'un millier de tonnes d'armement de tout genre», a indiqué le colonel Fred Peck, porte-parole de l'armée américaine. Les marines américains avaient déjà saisi le 7 janvier, un important stock d'armes.

Quatre cents bombes de 500 livres, des missiles air-air, 50

missiles sol-air, des obus d'artillerie, 200 mines antichars, 100 fusils M1, des roquettes, des mitrailleuses et des fusées ont ainsi été saisis, indique le premier inventaire effectué par les militaires. Selon une source somalienne, il s'agit «de la plus importante cache d'armes dont dispose le général Mohamed Farah Aidid».

Par ailleurs, trois civils somaliens au moins ont été accidentellement tués par des soldats américains au cours d'une fusillade survenue vendredi soir entre des marines et des bandits ayant fait six victimes. M. Peck a imputé ce «regrettable accident» aux bandits qui, a-t-il dit, se sont mêlés sans pitié aux civils avant d'ouvrir le feu sur le convoi militaire américain. (ats)

Bill Clinton sur les pas de Jefferson, Lincoln, Luther King et Lee

Le nouveau président en route

Pour lancer les cinq jours de cérémonies, galas et concerts qui vont marquer son investiture officielle, Bill Clinton a visité hier matin la maison de l'ancien président Thomas Jefferson, avant de placer cette première journée sous le signe de plusieurs autres grands hommes de l'Histoire américaine.

M. Clinton, accompagné de son vice-président Al Gore et de leurs épouses respectives, a donc

d'abord visité l'ancienne résidence de Jefferson, Monticello, dans les faubourgs de Charlottesville (Virginie). Ensuite de quoi, M. Clinton s'est rendu au Mémorial Lincoln pour rendre hommage à Abraham Lincoln mais aussi à Martin Luther King, qui prononça en cet endroit son fameux discours «J'ai fait un rêve».

Après un concert mêlant toutes sortes de genres (rock,

rap, opéra et country), M. Clinton devait traverser le Pont du Mémorial, construit pour symboliser la réunion du Sud et du Nord après la guerre civile de 1861-65. Puis, sous Arlington House (ancienne maison du général en chef sudiste Robert Lee), il devait faire retentir une réplique de la Cloche de la Liberté qui sonna le 8 juillet 1776 pour annoncer l'indépendance. (ap)

Palestiniens expulsés d'Israël

Marche symbolique

Les quelque 400 Palestiniens expulsés qui campent entre la «zone de sécurité» occupée par l'Etat hébreu dans le sud du Liban et le reste du pays ont organisé hier une marche en direction d'Israël et un sit-in de protestation à l'occasion de leur premier mois d'exil.

«Cette marche marque le premier anniversaire de notre expulsion», a expliqué le Dr Abdoul Aziz Rantissi, un médecin de Gaza devenu le porte-parole des bannis. «Elle symbolise notre rejet des ordres d'expulsion et notre détermination à rentrer chez nous.»

Israël était revenu sur ses positions vendredi en acceptant que le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) ravitaillât le camp. Mais hier, Timur Goksel, porte-parole de la Force

interimaires des Nations Unies au Liban (FINUL), a déclaré que l'ONU n'avait pas reçu l'autorisation de New York de fournir un hélicoptère au CICR. Israël a également autorisé le CICR à ramener neuf Palestiniens expulsés «par erreur» dans les territoires occupés, où une grève générale était observée hier. A Jérusalem, la Cour suprême a commencé à examiner un nouveau recours concernant les expulsions. Le jugement n'est pas attendu avant plusieurs jours.

D'autre part, pour la troisième fois en quatre jours, un enfant palestinien a été tué hier par des tirs de militaires israéliens dans la bande de Gaza occupée. Samedi, une petite fille de 11 ans avait été tuée dans le camp de réfugiés de Jabalia, alors qu'elle revenait de l'école. (ap)

Angola: combat entre l'armée et l'UNITA

Evacuation pour l'ONU

Les Nations Unies ont accéléré le processus d'évacuation de leur personnel de l'Angola samedi, tandis que le gouvernement et l'UNITA continuaient de s'affronter pour prendre le contrôle de trois agglomérations stratégiques. La moitié des 59 postes provinciaux de l'ONU, occupés par deux ou trois personnes, ont été évacués depuis que les combats ont repris voici

quelques semaines. D'autre part, les chances d'organiser des négociations de paix entre les deux parties sont quasi inexistantes depuis que le gouvernement angolais a rejeté les conditions de l'UNITA. L'ONU a précisé que les troupes gouvernementales pilonnaient Huambo, bastion de Jonas Savimbi, chef de l'UNITA, situé dans le centre du pays. (ats)

Nouveau

Lundi 18 janvier, à 11h.

OUVERTURE

D É F I N I T I V E

du

M Restaurant

GALERIE 3 - côté Rue Daniel-Jeanrichard

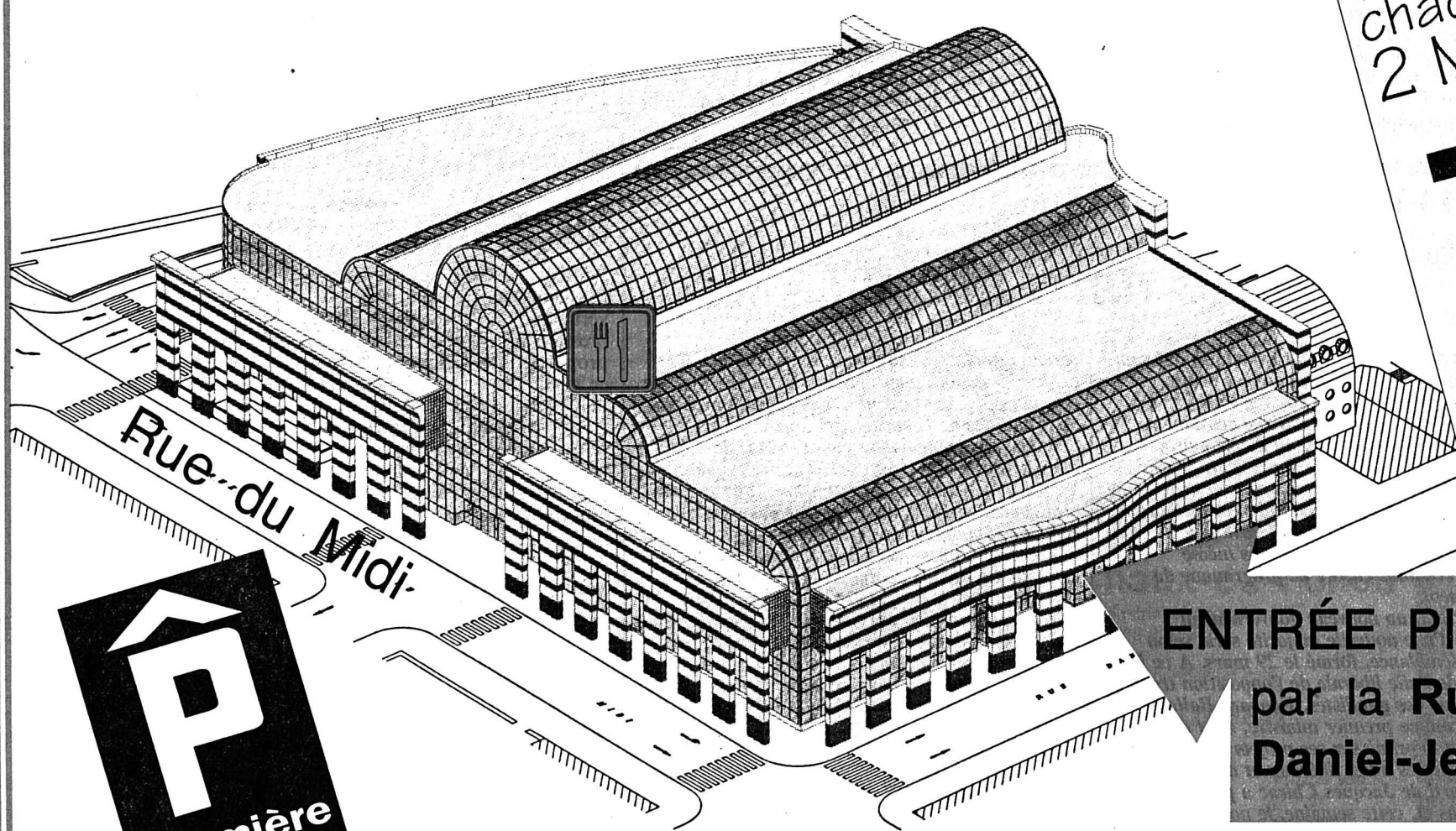
- Grande verrière avec vue sur le mall et sur les toits de la ville
- 320 places dont 1/3 réservées aux non-fumeurs
- 2 menus du jour
- Spécialités à la carte
- Cuisine personnalisée par le contact client-cuisinier
- Accès au M Restaurant depuis les parkings P1, P3 et P4 par les ascenseurs, et ensuite par les escaliers roulants jusqu'à la galerie 3

Horaire hebdomadaire

Lundi (nouveau) **11.00 - 18.30**

Mardi-vendredi **08.00 - 18.30**

Samedi **08.00 - 17.00**



chaque jour
2 Menus

7²⁰
et

8⁵⁰

ENTRÉE PIÉTONS:
par la Rue
Daniel-Jeanrichard

P
première
heure
gratuite

Restaurant MIGROS

La Chaux-de-Fonds

Belgrade accuse les Musulmans de «saper» les négociations de Genève

Les combats ne cessent pas

Le gouvernement de la République fédérale de Yougoslavie (RFY) a accusé hier les forces du président bosniaque Alija Izetbegovic de «saper» les négociations de Genève. Ce gouvernement avait tenu samedi une réunion d'urgence, à la suite de tirs des forces musulmanes contre la RFY. A la frontière serbo-bosniaque, les combats se sont poursuivis.

Dans un communiqué diffusé par l'agence Tanjug, le gouvernement yougoslave a déclaré que les tirs contre les unités yougoslaves gardant le barrage hydroélectrique de Perucac (ouest de la Serbie) et la ville de Bajina Basta constituent «le point culminant des provocations armées lancées du 6 au 16 janvier» contre le territoire yougoslave. Le gouvernement de la Fédération s'était réuni samedi soir en conseil extraordinaire.

Il a estimé que «ce n'est pas un hasard» si ces attaques sont survenues «après l'adoption des principes constitutionnels pour la Bosnie-Herzégovine et avant la réunion du Parlement serbe» devant les ratifier. Cette réunion est prévue pour demain. Le parlement doit se prononcer sur l'accord donné à Genève cette

semaine par le leader des Serbes de Bosnie, Radovan Karadzic. Ce dernier avait approuvé le volet constitutionnel du plan de paix pour la Bosnie.

RIPOSTE

L'armée yougoslave a riposté samedi à des tirs d'obus venant des positions musulmanes dans l'est de la Bosnie. 16 civils ont été tués et 63 blessés lors de cette riposte lancée contre le village serbe de Skelani, qui fait face à Bajina Basta de l'autre côté de la Drina.

De violents combats se poursuivaient hier matin sur ce front entre forces serbes et musulmanes. La capitale bosniaque Sarajevo a en revanche connu une nuit calme. La tension restait vive en outre entre forces musulmanes et croates dans le centre de la Bosnie, où les Croates ont imposé un couvre-feu dans plusieurs zones sous leur contrôle.

Par ailleurs, le rapporteur de l'ONU chargé d'enquêter sur les droits de l'homme en Yougoslavie, Tadeusz Mazowiecki a déclaré que La Macédoine est devenue un baril de poudre où les Albanais de souche se plaignent de leur statut en tant que minorité.

Bouclant une tournée d'une semaine dans la région, l'ancien premier ministre polonais a consacré quatre jours à rencontrer des représentants du gouvernement et des minorités albanaise, serbe, turque et tzigane de Macédoine.



Le Serbe bosniaque Karadzic

Le chef tentera aujourd'hui de convaincre son Parlement de ratifier les accords de paix de Genève. (AP/Keystone)

«Je pense que les contradictions entre ces gens sont évidentes. Il existe une profonde angoisse quant à une éventuelle propagation de la guerre à la Macédoine. Ils craignent en particulier qu'un conflit éclate au Kosovo et gagne la Macédoine», a-t-il déclaré samedi soir à des journalistes.

Province de la Serbie, le Kosovo, voisin de la Macédoine, compte 90% d'Albanais de souche qui réclament leur autonomie si ce n'est l'indépendance.

ZEPA RAVITAILLÉE

Enfin, le convoi d'aide humanitaire de la FORPRONU parti

jeudi de Belgrade pour ravitailler la ville assiégée de Zepa, dans l'est de la Bosnie, est parvenu à Sarajevo auprès de la FORPRONU (Force de protection des Nations Unies en Bosnie). Au milieu de l'après-midi, les huit poids-lourds chargés de 76 tonnes de vivres et de médicaments, affrétés par le Haut-commissariat pour les réfugiés (HCR) des Nations Unies ont pénétré dans la ville. Quelque 25.000 Musulmans chassés par la purification ethnique menée par les séparatistes serbes y ont trouvé refuge, selon les autorités bosniaques. La ville comptait avant cet exil 10.000 habitants. (ats)

L'armée s'engage

L'armée yougoslave a de nouveau participé aux combats en Bosnie, combats dont elle s'était officiellement retirée il y a sept mois, a-t-on appris dimanche de sources militaires. L'agence officielle yougoslave Tanjug, contrôlée par les Serbes, a rapporté que l'armée yougoslave avait «répliqué avec vigueur» à des tirs de l'artillerie musulmane bosniaque ce week-end. L'agence n'a pas donné de détails. (ap)

18 janvier 1650 - Depuis 1635, les hausses d'impôt suscitent un mécontentement croissant. A la mort de Louis XIII, Anne d'Autriche et Mazarin doivent faire face aux oppositions. Condé, qui était parvenu à rétablir le pouvoir royal contre la première fronde, nourrit des ambitions démesurées. Le 18 janvier 1650, alors qu'il se rendait au Conseil, il se fit arrêter sur l'ordre de la régente.

BRÈVES

Racisme Manif franco-allemande

Plusieurs milliers de Français et d'Allemands ont manifesté hier à Strasbourg «contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie», à l'appel des principaux partis des deux côtés du Rhin, d'organisations syndicales et de plusieurs dizaines d'associations. Les manifestants, 3000 à 5000 selon les sources, se sont rejoints à la frontière des deux pays.

Association mondiale des médecins

Un chef très trouble

Le nouveau président de l'Association mondiale des médecins a reconnu samedi qu'il a appartenu aux SS pendant la Deuxième Guerre mondiale mais a affirmé que les jeunes Allemands ne se rendaient pas compte à l'époque des visées d'Hitler. Le Dr Sewering, 76 ans, est d'ores et déjà contesté par l'Association allemande des médecins.

Vatican

Vœux de Nouvel-An

Jean Paul II a évoqué samedi les «privations cruelles» du peuple irakien et souhaité l'établissement de rapports diplomatiques entre le Vatican, Israël, la Jordanie, la Chine et le Vietnam. Le Pape s'adressait aux 145 ambassadeurs accrédités auprès de la Saint-Siège.

ABB Italie

Responsable libéré

L'administrateur délégué du groupe Asea Brown Boveri (ABB) Italie, Umberto Di Capua, a été libéré samedi au bout de 24 heures, a-t-on appris de source judiciaire. Il avait été arrêté la veille dans le cadre de l'enquête «mani pulite» contre la corruption à Milan.

Allemagne

Les Verts renforcés

Le parti écologiste des Verts, évincé du Bundestag voici deux ans, est convenu hier de fusionner avec un parti de militants des droits civiques de l'ex-RDA dans l'espoir de rentrer au Parlement en 1994. La nouvelle formation de gauche issue de la fusion des Verts et de l'Alliance 90 a reçu un bon accueil des sociaux-démocrates (SPD), principale force d'opposition au Parlement.

Florence

Le monstre arrêté?

Piero Pacciani, arrêté samedi, a été inculpé pour le meurtre de quatorze personnes tuées ces vingt dernières années dans la région de Florence. Cet agriculteur, âgé de 72 ans est accusé d'être le «monstre de Florence».

Les indices patiemment rassemblés par l'inspecteur chef de la «brigade du monstre», spécialement instituée à Florence il y a six ans, désignent Pacciani comme l'auteur probable de ces meurtres en série, commis d'une manière particulièrement ab-

jecte. Cette fois, la police espère confondre le coupable grâce à la découverte dans la ferme du prévenu d'une arme apparemment utilisée pour l'ensemble des sept doubles assassinats.

Pacciani avait déjà été emprisonné de 1951 à 1964 pour avoir tué sauvagement un rival surpris en train de faire l'amour avec son amie. Cinq autres hommes avaient déjà été arrêtés pour le meurtre d'amoureux surpris aux environs de Florence, mais ils ont tous été relâchés parce que les crimes se poursuivaient pendant leur détention. (ats)

France: cohabitation

Chirac n'ira pas!

Jacques Chirac, qui n'est «pas candidat» au poste de premier ministre, a déclaré dimanche soir au Grand Jury RTL-Le Monde qu'il n'a «aucune intention d'accepter ces fonctions» si François Mitterrand le lui proposait en cas de victoire de l'opposition aux législatives. Le président du RPR a souligné que le gouvernement sorti des législatives de mars devra être «animé d'un profond esprit de réforme». «Il n'y aura pas d'immobilisme». (ap)

Grande-Bretagne: Traité de Maastricht

Manif pour un référendum

Plusieurs milliers de manifestants encouragés par l'ancien premier ministre Margaret Thatcher ont défilé hier à Londres. Ils réclament l'organisation en Grande-Bretagne d'un référendum sur l'union européenne et le traité de Maastricht.

«Je crois que les gens ne veulent pas du traité et qu'ils préféreraient garder tels quels nos enga-

gements actuels envers l'Europe», a déclaré la «Dame de fer» dans un message lu aux quelque 3000 participants.

Le premier ministre John Major a refusé la tenue d'un référendum en faisant valoir que c'était au Parlement de se prononcer. Des sondages d'opinion ont fait apparaître que 70% des Britanniques souhaiteraient être consultés sur Maastricht. (ats)

PARTI PRIS

Le ver dans le fruit

Les partis de l'opposition parlementaire ont sauvé les apparences en bouclant, dans les délais, un accord sur les investitures aux législatives de mars. Il n'y aura que moins d'une centaine de «duels organisés», à droite, ou de primaires sauvages, sur 577 pour la France métropolitaine.

Mais cet accord claironné à sons de trompe ne saurait dissimuler le malaise qui s'est instauré dans une opposition où l'on ne parle plus de fusion, pas davantage d'union, pas même d'alliance et moins encore de programme de gouvernement.

Et pourtant, un nouveau gouvernement procédant d'une nouvelle majorité sera, selon toute vraisemblance, formé le 29 mars. A ce jour, le silence de l'aile libérale de l'opposition tranche avec l'ardeur des gaullistes, Edouard Balladur, pressenti comme premier ministre, s'est déjà longuement exprimé sur ses projets et il a reçu l'adhésion de ses alliés libéraux et démocrates. Mais le parti de Jacques Chirac a présenté 20 propositions et, cette semaine, le no 2 du parti a commenté, devant les responsables économiques, un programme de gouvernement qui se démarque de la «plateforme» Balladur, quitte à provoquer aussitôt des réserves dans les rangs centristes.

Pour répondre à l'attente des Français, le parti gaulliste a entendu marquer son programme d'une forte connotation sociale. C'est le sens d'une volonté de relance, clairement affichée, qui tient dans la réduction des charges sociales pour inciter à l'embauche, dans l'allègement de l'impôt sur le

revenu des classes moyennes, dans une injection de crédits publics pour relancer le bâtiment et les travaux publics. On peut le comprendre avec plus de 2 millions de Français mal logés...

Mais, comment financer un surcroît de dépenses, évalué à 30 milliards de francs alors que les privatisations sont hypothéquées, que la croissance, en 1993, ne dépassera pas 1%, que les économies budgétaires «arrivent à l'os»?

Toutes ces questions peuvent déséquilibrer un peu plus les «fondamentaux» de l'économie française: déficit budgétaire gonflé par Pierre Bérégovoy, inflation qui pourrait reprendre son cours ascensionnel et surtout parité du FF, en équilibre instable depuis septembre. Or, sur les équilibres fondamentaux, Edouard Balladur était beaucoup plus prudent. Il s'était, par exemple, gardé de toute promesse de réduction des impôts sur le revenu et les premiers déboires de Bill Clinton sur le sujet lui donnent raison. Les idées de l'ancien ministre des Finances apparaissent ainsi, aux plus Européens de l'opposition, beaucoup plus compatibles avec Maastricht. Car, c'est bien là la véritable dimension du programme de réactivation de l'économie française présenté par les néogaullistes: il fait la part belle aux adversaires de Maastricht, 48% des Français.

C'est vrai, en optant pour une forme de relance solitaire, de baisse négociée des taux d'intérêt allemands et de stabilité monétaire affichée sans enthousiasme...

Pierre LAJOUX

Italie

Proportionnelle menacée

La Cour constitutionnelle italienne a donné samedi son feu vert à un référendum sur la suppression du mode de scrutin proportionnel. Celui-ci est jugé en partie responsable de l'instabilité gouvernementale du pays. Le référendum, sur l'introduction du système majoritaire pour les élections législatives et régionales, devra être organisé au printemps. (ats)

Londres

Ah, l'amour!

Plein de sollicitude pour les amoureux, le cinéma londonien «Prince Charles» se propose d'aménager des fauteuils spécialement à leur intention. La dernière rangée leur sera réservée avec des préservatifs compris dans le prix du billet, annonce samedi le quotidien «Guardian». «Cinquante pour cent des personnes qui vont au cinéma sont en rendez-vous galant», déclare le directeur de la salle au journal. «J'ai donc décidé de leur faciliter les choses». (ats)

Banque de France piratée

Profitant de ses connaissances en informatique, un jeune homme de 22 ans était parvenu à neutraliser l'un des fichiers de la Banque de France pour émettre en toute tranquillité des chèques volés, a-t-on appris hier de source proche de la police.



Véritable faussaire de génie, Laurent Darvey, un Grenoblois, s'était procuré un document in-

formatique lui permettant d'accéder au fichier de la Banque de France contenant les identifications des chèques volés. Par un procédé qui n'a pas été révélé, le jeune homme pouvait ainsi annuler les procédures d'opposition faites sur les chèques et formulaires qu'il avait dérobés. Il volait également ses collègues de travail, falsifiant des cartes d'identité et circulait avec un véhicule faussement immatriculé. Laurent Darvey n'avait pourtant pas de gros besoins, car il n'aurait émis que 40.000 FF (environ 10.000 francs suisses) de chèques volés. (ats)

Dégrossissage, tubes, fils et profilés en métaux précieux et inox
PRECINOX
Nous sommes une entreprise spécialisée en métallurgie fine, alliages spéciaux et aciers, et cherchons
ouvriers de production
Nous désirons engager des collaborateurs assidus, consciencieux et ponctuels.
Nous assurons la mise au courant et la formation de notre personnel et favorisons la promotion interne.
Les personnes intéressées, en possession d'un permis valable, sont priées de se présenter.
PRECINOX SA
Bd des Eplatures 42
CH-2304 La Chaux-de-Fonds
Suisse
Tél. 039/252 111
Fax 039/26 89 25
PX HOLDING
132-12237

Nouvelle société établie à La Chaux-de-Fonds cherche

1 horloger avec ou sans CFC

passionné d'horlogerie, capable d'exécuter et de faire exécuter tous travaux de montage, de contrôle sur pièces mécaniques soignées, exigeant une qualité irréprochable.

1 ouvrier ou ouvrière de fabrication

aimant son métier, pour préparation de fournitures, pose de mécanismes, cadrans et aiguilles, soigneux et désireux d'acquiescer des connaissances approfondies du métier.

Nous offrons: place stable; formation assurée; 13e salaire.

Date d'entrée: tout de suite ou à convenir.

Faire offre avec prétention de salaire, curriculum vitae, etc., à:

REUGE HORLOGERIE SA
Case postale 2042, 2302 La Chaux-de-Fonds.

132-12428

GAINS ACCESSOIRES
pour représentant visitant les garagistes (région Bienne et Jura).
Pour tous renseignements: tél. 021 691 39 36 (le soir), fax 021 691 65 75.
22-522769/4x4

Le Centre Professionnel «LES PERCE-NEIGE» des Hauts-Geneveys, cherche

UN CUISINIER (CFC)

pour un remplacement de 3 à 6 mois.

Entrée en fonction: 1er février 1993 ou date à convenir.

Horaires réguliers en semaine.

Prendre contact par téléphone, le matin, au 038/53 41 41, en demandant Mme Schläppy

PARTNER Job

107, av. Léopold-Robert
2300 La Chaux-de-Fonds

Offrez-vous le plaisir de bien choisir! Pour plusieurs entreprises, nous souhaitons rencontrer des collaborateurs d'expérience:

mécaniciens faiseurs d'étampes

- étampes de frappe
- étampes de boîtes haut de gamme
- réglage de presses, entretien d'outillage
- place stable



Intéressé, curieux? N'hésitez pas à prendre contact avec M. Dougoud pour une entrevue d'information. 470-176
Tél. 039 23 22 88

Répondez s.v.p. aux offres sous chiffres...

Nous prions les personnes et les entreprises qui publient des annonces sous chiffres de répondre promptement aux auteurs des offres qu'elles reçoivent. C'est un devoir de courtoisie et c'est l'intérêt de chacun que ce service fonctionne normalement. On répondra donc même si l'offre ne peut être prise en considération et on retournera le plus tôt possible les copies de certificats, photographies et autres documents joints à ces offres. Les intéressés leur en seront très reconnaissants, car ces pièces leur sont absolument nécessaires pour répondre à d'autres demandes.

IMMOBILIER

À LOUER

à Boudevilliers, rue du Collège 1 dans immeuble ancien, entièrement rénové, au centre du village.

2½ pièces de 55 et 60 m²
Dès Fr. 980.- + charges.

3½ pièces de 83 m²
Dès Fr. 1400.- + charges.

3½ pièces de 80 et 85 m² en duplex
Dès Fr. 1400.- + charges.

4½ pièces de 112 m² en duplex
Dès Fr. 1750.- + charges.
disponible immédiatement ou à convenir. 28-486

Régie Immobilière

F. Bernasconi & Cie
2003 Neuchâtel
Clos-de-Serrières 31
Tél. 038 31 90 31

MINI-ANNONCES

● immobilier

A louer **PETIT BUREAU**. Centre ville La Chaux-de-Fonds. ☎ 039/23 34 51
132-508124

A louer Abraham-Robert, La Chaux-de-Fonds, **GARAGE**. ☎ 039/23 64 03, heures bureau. 132-501468

A louer Parc 51, La Chaux-de-Fonds, **GARAGE**. ☎ 039/23 27 65
132-507466

A louer **MAGASINS**. Surface aménageable selon souhaits du preneur. ☎ 039/23 78 33
470-119

A remettre **APPARTEMENT DE 3 CHAMBRES**, tout confort, rue Charles-Naine. ☎ 039/23 78 33
470-119

A louer **BEL APPARTEMENT** de 4½ pièces, cuisine agencée, cheminée de salon, chauffage individuel. ☎ 039/23 78 33
470-119

A louer, La Chaux-de-Fonds, **STUDIO MEUBLÉ**. Dès le 1er février. ☎ 039/23 07 84
132-508137

A louer, 1er avril, à La Chaux-de-Fonds, **BEL APPARTEMENT, 3 PIÈCES**, duplex, cheminée, cuisine agencée. ☎ 039/26 96 25, soir. 132-508128

A louer tout de suite au Locle: **3½ PIÈCES**. Fr. 800.-, charges comprises. ☎ 039/31 60 95 ou prof. 039/21 11 21, interne 308. 157-902086

A louer à La Chaux-de-Fonds, pour le 1er avril 1993, **APPARTEMENT 3 PIÈCES**, duplex, cheminée, cuisine agencée. ☎ 039/23 49 79, heures de bureau. 132-508131

A louer **LOCAUX COMMERCIAUX**, tout confort, places de parc extérieures à disposition. A proximité de la grande Migros. ☎ 039/23 78 33
470-119

Billodes 61, Le Locle. A louer **APPARTEMENT 3 PIÈCES**. Fr. 636.-, charges comprises. Libre dès mars ou avril. ☎ 039/31 16 52
157-902089

A vendre au Locle, Petits-Monts, **VILLA**, 1987, 6 pièces, avec 2 salles d'eau et cheminée. 1150 m² de terrain. ☎ 039/31 24 80
157-902094

A louer tout de suite au Locle: **GARAGE**, Joux-Pélichet. Dimensions: 6 x 3,15 x 2,85 m. Eau, électricité, déblaiement neige. Fr. 150.- par mois. ☎ 039/31 69 23, repas. 157-902087

Cherche, printemps 1993, **APPARTEMENT 3 PIÈCES** dans ancienne maison ou ferme aux abords de La Chaux-de-Fonds. ☎ 039/26 61 57, répondeur. 132-508111

La Chaux-de-Fonds. Particulier vend **IMMEUBLE**. Surface exploitable: 1250 m², 5000 m², 5 min à pied centre ville. ☎ 022/789 25 73
132-508104

A louer, Charrière 89, **STUDIO MEUBLÉ**, loyer Fr. 651.- charges comprises. ☎ 039/275 262
132-508046

A louer quartier sud La Chaux-de-Fonds, **APPARTEMENT DE 2 PIÈCES**. ☎ 039/23 26 58 (heures de bureau)
132-12083

A louer, centre ville La Chaux-de-Fonds, **APPARTEMENT DE 2 PIÈCES**. ☎ 039/23 26 58, heures de bureau. 132-12083

Loue au Locle, Jeanneret 19, tout de suite, **2 PIÈCES** + un hall meubleable, balcon, cave. Fr. 483.-, charges comprises. ☎ 039/31 15 13
157-902082

● demandes d'emploi

Je cherche du **TRAVAIL AVEC MON BUS**. ☎ 039/23 27 27
132-506608

Jeune homme, 30 ans, responsable d'un petit groupe, cherche changement de situation dans **HORLOGERIE OU AUTRES**. Etudie toutes propositions. ☎ 039/21 04 20
132-506425

Dame cherche heures de **MÉNAGE ET REPASSAGE**. ☎ 039/28 03 09, à partir de 17 heures. 132-508136

Jeune femme, 21 ans, cherche quelques **HEURES DE MÉNAGE** par jour à La Chaux-de-Fonds. ☎ 039/28 44 85
132-508345

Urgent! Jeune homme de 21 ans cherche **TRAVAIL** en fabrique ou autres à La Chaux-de-Fonds, si possible. Libre tout de suite. Réponse assurée. Ecrire sous chiffres M 132-733792 à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds 2.

● à vendre

SALON RUSTIQUE: canapé 3 places, fixe; 2 fauteuils, cuir patiné, bordeaux. D'excellente qualité, en parfait état. Prix à discuter. ☎ 039/23 47 52, le soir. 132-501057

● divers

Dactylographie et mises en pages de textes divers. **PC + IMPRIMANTE COULEURS** à disposition. ☎ 039/26 75 71
132-507155

● marché de l'occasion

Cherche **MOTO 125**. Ouvert à toutes propositions. ☎ 039/26 54 70, repas. 132-508134

A vendre **OPEL KADETT GSI 2.0I**, 1990, 46000 km, jantes alu, toit ouvrant. Prix à discuter. ☎ 039/280 236, repas. 132-508141

Tarif Fr. 1.- le mot (min. 10 mots)
Rubrique réservée uniquement aux particuliers, annonces commerciales exclues



Touring Club Suisse

cherche

mécaniciens sur autos ou électriciens sur autos

pour compléter l'équipe de patrouilleurs du canton de Neuchâtel.

Age idéal: 22 à 28 ans, de préférence, connaissance d'une deuxième langue nationale.

Si vous appréciez le contact avec le public, acceptez le travail irrégulier; nous attendons avec plaisir votre offre accompagnée de certificats, CFC et de la copie du permis de conduire.

Nous offrons: conditions d'engagement avantageuses, prestations sociales d'une grande entreprise, cours de perfectionnement.

Adressez votre offre à: **Touring Secours**
M. Gérard Baume
Littoral 75, 2025 Chez-le-Bart

28-11865

Nous sommes une entreprise moderne occupant une centaine de personnes, spécialisée dans la fabrication d'aiguilles de montres de haute qualité.

Pour succéder à un cadre qui prendra sa retraite en 1994, après une collaboration de plus de 40 années, nous cherchons un

CHEF TECHNIQUE

dont les tâches principales seront la fabrication et le développement des machines et outils nécessaires à nos ateliers de production.

Poste ouvert à un mécanicien CFC ou ETS ayant l'habitude des responsabilités et connaissant la fine mécanique.

Age idéal: 30 à 40 ans. Bilingue.

Place d'avenir avec possibilité d'accès à un échelon supérieur. Position absolument stable avec rétribution croissante.

Discrétion absolue garantie à tous les candidats qui sont priés d'envoyer leur offre de service avec curriculum vitae chez:

AIGUILLA SA

Fabrique d'aiguilles de montres

2502 Bienne ■ Route de Boujean 65 ■ Tél. 032 41 24 16

410-622

197-12684

Votre adresse pour des locaux multi-usages



Alfred Müller SA
Av. des Champs-Montants 14b
2074 Marin, Tél. 038 33 12 22

1000

Veuillez me verser Fr.
Je rembourserai par mois env. Fr.
Nom
Prénom Date de naissance
Rue No
NP/Domicile
Signature

A adresser dès aujourd'hui à Banque Procrédit, 25, Avenue L.-Robert, 2301 La Chaux-de-Fonds (08.00 - 12.15 / 13.45 - 18.00 heures) ou téléphoner:

039 - 23 16 12
Xprocrédit

Taux d'intérêts jusqu'à 16,5% maximum par année inclus assurance solde de dette, frais administratifs et commissions

Mendicité dans les villes suisses alémaniques

La manche des toxicos

Des mendians ont fait leur apparition sous les arcades de la ville de Berne depuis quelques mois. La plupart portent des pancartes spécifiant qu'ils sont séropositifs ou malades du sida. A Zurich, les mendians se font rares, systématiquement chassés par la police. La mendicité semble plus liée à la toxicomanie qu'au chômage en Suisse. Elle est d'ailleurs quasi inexistante en Suisse romande, pourtant plus touchée par la crise.

cune plainte, ni de particuliers ni de commerçants, n'a été déposée ces derniers mois. L'association bernoise des commerçants du centre-ville abonde dans son sens et affirme n'avoir reçu aucune réclamation de ses membres.

Quant à savoir si les mendians qui affirment être séropositifs le sont vraiment, la police ne vérifie pas leurs déclarations. «Certains mentent sans doute, mais on ne peut pas parler d'escroquerie», estime M. Hess. La plupart des mendians bernois sont toxicomanes. Selon leurs propres dires, ils utilisent l'argent récolté pour s'acheter de la drogue. Les conditions de l'escroquerie ne sont donc pas remplies. En effet, les toxicomanes n'agissent pas dans le dessein de s'enrichir ou de porter préjudice aux intérêts pécuniaires d'autrui.

CHASSE À ZURICH

Assis à même le sol, ils attendent que l'on dépose quelques pièces dans une boîte posée devant eux. «Je suis sans travail, sans domicile et j'ai le sida», lit-on sur un carton. Ce tableau ne surprendrait personne à Paris, Milan ou New York. A Berne, le phénomène est nouveau et la pitié est encore de mise. Un toxicomane déclarait la semaine dernière au quotidien bernois «Der Bund» récolter de deux à trois cents francs par jour en mendiant.

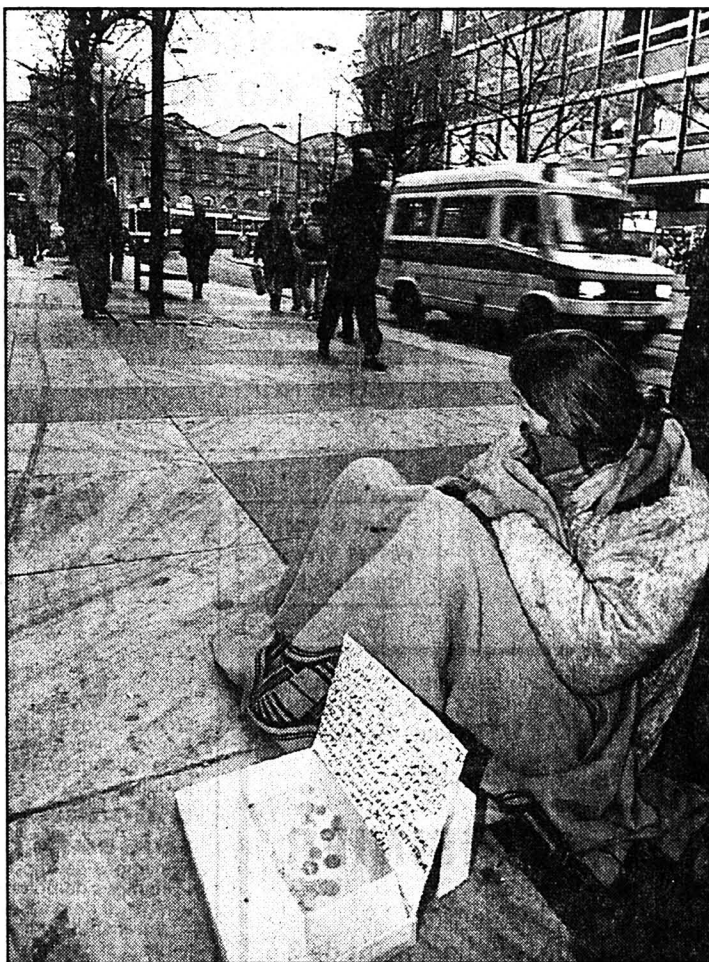
Légalement, Berne est un cas unique en Suisse. Depuis début 1991, la mendicité n'est plus mentionnée dans la loi cantonale. «Elle n'est donc plus interdite et la police n'a pas de motifs d'intervenir», explique Lorenz Hess, chef de l'information de la police bernoise.

UNE DIZAINE

M. Hess relativise le problème: on n'a jamais compté plus d'une dizaine de mendians sur les trottoirs bernois. D'ailleurs au-

A Zurich, la «manche» a eu payé mais elle ne paie plus. «Les mendians que l'on interpelle ont rarement plus de cinq à six francs sur eux», remarque Josef Thoma du commissariat de l'industrie et de l'artisanat. La mendicité est interdite à Zurich et la police chasse systématiquement les mendians depuis décembre 1991. Cette mesure, tout comme la fermeture des galeries marchandes de la gare durant la nuit, s'inscrit dans le programme d'interventions mené par la police parallèlement à la fermeture du Platzspitz.

Du côté des associations de commerçants, on est satisfait du travail de la police. «La situation s'est considérablement améliorée», reconnaît Andreas Zürcher, président de la «City Vereinigung». Les commerçants n'entreprennent rien eux-mêmes contre les mendians. «Lorsque l'un d'eux se poste devant un magasin, nous avisons la police», indique M. Zürcher.



Un mendiant devant la gare de Zurich
Plus de 200 francs par jour dans la sébille. (Keystone)

A Bâle, le code cantonal des contraventions interdit la mendicité. «On voit un peu plus de toxicomanes faire la manche cet hiver, mais le problème reste marginal», estime le chef de la sécurité de la police cantonale Christian Meidinger.

PAS EN SUISSE ROMANDE

A Zurich comme à Berne et à Bâle, la grande majorité des mendians sont donc des toxicomanes qui financent ainsi leur consommation de drogue. Mais la plupart préfèrent quémander

d'une personne à l'autre plutôt que de s'asseoir et de risquer de se faire saisir l'argent récolté.

Interdite à Genève comme dans le canton de Vaud, la mendicité est quasi inexistante en Suisse romande. «La récession économique n'a provoqué aucune apparition de la mendicité jusqu'ici», relève Daniel Cosandier, chef de la police judiciaire de Lausanne. La mendicité des gens de la route est d'un autre ordre. Celle-ci touche l'ensemble du pays, mais reste épisodique. (ats)

Chômage

Lutter avant tout

Le groupe parlementaire du Parti socialiste suisse (PSS), réuni à Macolin (BE), a une nouvelle fois insisté sur la nécessité de prendre rapidement des mesures pour lutter contre le chômage.

Une politique d'investissement active est nécessaire en raison de la situation économique dramatique, a indiqué samedi le groupe socialiste qui a approuvé un rapport présentant ses thèses économiques. Il exige notamment un programme d'investissements de 600 millions de francs dans la construction et le secteur des économies d'énergie, une amélioration de la protection sociale et de la formation professionnelle ainsi qu'une diminution du temps de travail.

FELBER APPLAUDI

Le conseiller fédéral démissionnaire René Felber, qui a évalué la situation européenne devant le groupe, a été vivement applaudi. Les parlementaires socialistes souhaitent poursuivre sur la voie de l'intégration européenne et sont favorables à la reprise du paquet Eurolex dans le droit suisse. (ap)

Swissair

Singapore Airlines s'associe

La compagnie aérienne Singapore Airlines a annoncé samedi qu'elle s'associerait à partir de février au programme «Qualiflyer» de Swissair et des Austrian Airlines. Elle y ajoutera de nouvelles destinations en Asie, en Australie et en Nouvelle-Zélande, ainsi que la traversée du Pacifique.

«Qualiflyer» est une carte de fidélité lancée l'an dernier par Swissair. Elle permet notamment aux clients réguliers de bénéficier de billets gratuits pour une personne de leur choix en fonction du nombre de kilomètres parcourus. (ats)

Lyss

Cimetière profané

Des inconnus ont endommagé onze tombes d'un cimetière de Lyss dans la nuit de samedi à hier. Dix croix de bois ont été arrachées et replantées à l'envers, brisées ou renversées. Une pierre tombale a aussi été renversée. Ces profanations ont été commises à cinq endroits différents du cimetière. La police ne dispose d'aucun indice sur les auteurs des profanations. Ils n'ont laissé aucune inscription sur place, et les tombes endommagées semblent avoir été choisies au hasard. (ats)

Bulle (FR)

Distillerie clandestine

L'incendie qui s'est déclaré vendredi dans une ferme à Bulle (FR) a permis à la police frivole de découvrir une distillerie clandestine. Le feu a pris dans la remise du bâtiment en raison de la surcharge de l'installation électrique destinée à alimenter l'appareillage de distillation. Ce matériel a été séquestré. (ats)

BRÈVES

Division de campagne 3 Pour une armée crédible

La préparation de la guerre demeure la principale tâche de l'armée, a déclaré samedi à Berne le divisionnaire Alfred Roulier à l'occasion du rapport annuel de la division de campagne 3. Devant quelque 1500 officiers, il a mis en garde contre les espoirs démesurés d'une paix rapide dans le monde et contre les «fausses attentes» de la réforme Armée 95.

Zurich

Médecin sur la sellette

Le médecin-chef de la clinique orthopédique de Balgrist, à Zurich, se défend d'avoir commis des malversations. A la fin de l'an dernier, la direction cantonale de la santé publique lui avait reproché de s'être personnellement enrichi en utilisant illégalement des dons destinés à un fonds scientifique. Dans la «Neue Zürcher Zeitung» de samedi, le Dr Adam Schreiber affirme n'avoir commis aucun acte délictueux. Il se dit toutefois prêt à rembourser certaines sommes au cas où il aurait agi dans une «zone grise».

Berne

Le client ouvre le feu

Un inconnu a tiré un coup de feu dans la nuit de samedi à hier dans le dancing Mocambo à Berne après une empoignade avec le personnel. Il s'est enfui, bien qu'il se soit lui-même blessé aux mains ou aux avant-bras en tirant, a indiqué le juge d'instruction. Personne d'autre n'a été blessé.

Somalien tué à Genève Le suspect avoue

Le ressortissant français soupçonné d'avoir poignardé mortellement un demandeur d'asile somalien mercredi soir à Genève est passé aux aveux vendredi. Le suspect, âgé de 27 ans, a été prévenu de meurtre, a indiqué la police genevoise. Il avait été appréhendé jeudi matin par les douaniers helvétiques alors qu'il s'apprêtait à passer la frontière franco-suisse.

Week-end anormalement doux pour la saison

Les lattes aux orties!

Le troisième week-end de janvier a été marqué par un temps très doux pour la saison, du moins au-dessus de la nappe de brouillard. Les adeptes du ski ont dû gagner les cimes pour s'adonner à leur sport favori, puisque seules les pistes situées au-dessus de 2300 mètres étaient bonnes. Si le trafic routier a été calme, le verglas et le brouillard ont surpris plus d'un automobiliste. Deux skieurs et un randonneur ont été victimes d'accidents mortels.

La météo semble se jouer des saisons en ce début d'année. Les températures sont extrêmement douces, surtout en altitude et dans les régions épargnées par le brouillard. Ainsi, le thermomètre affichait 12 degrés dimanche dans l'Oberland zurichois et sur les sommets de l'Entlebuch (LU), 7 degrés au Chasseral, a précisé l'Institut suisse de météorologie (ISM).

Dans l'après-midi, le mercure a même frisé les 15 degrés à

Coire. Et il fallait monter jusqu'à 2700 mètres pour atteindre la limite du zéro degré. Au sommet de la Jungfrau, à 3580 mètres, il faisait encore -2 degrés. Les régions situées sous la couche de brouillard, qui stagnait dimanche à 500 mètres, ont davantage gelé. Ainsi, Locarno affichait un faible 2 degrés hier, soit 8 degrés de moins qu'à Zurich. La température la plus froide du Plateau a été enregistrée sur les bords du lac de

Constance, avec 1 degré à Güttingen (TG).

Ces températures clémentes ne sont pas sans conséquences pour l'enneigement. Les stations de basse altitude, dans les Préalpes et le Jura notamment, attendent toujours l'or blanc. Il fallait grimper jusqu'à 2300 mètres ce week-end pour enfourcher ses skis ou son surf. La situation n'est pas près de s'améliorer durant les jours à venir, selon l'ISM.

TROIS MORTS

Trois personnes ont perdu la vie ce week-end en montagne. Un jeune Espagnol s'est tué samedi au-dessus de Champex (VS), après avoir fait une chute et glissé sur la neige durcie dans un long couloir. Une femme de 47 ans est également décédée samedi des suites d'un accident de ski au-dessus de Melchsee-Frutt (OW). Elle a été victime d'une violente chute sur un terrain très accidenté situé hors des pistes balisées.

Un randonneur a également trouvé la mort hier après-midi alors qu'il se promenait avec son enfant au-dessus de Mollis (GL). S'aventurant sur un rocher, les deux marcheurs ont fait une chute de près de 50 mètres. Le père est décédé sur les lieux et l'enfant, grièvement blessé, a été conduit par hélicoptère à l'hôpital.

La Garde aérienne suisse de sauvetage (Rega) est intervenue à plusieurs reprises ce week-end, essentiellement pour secourir des skieurs. (ats)



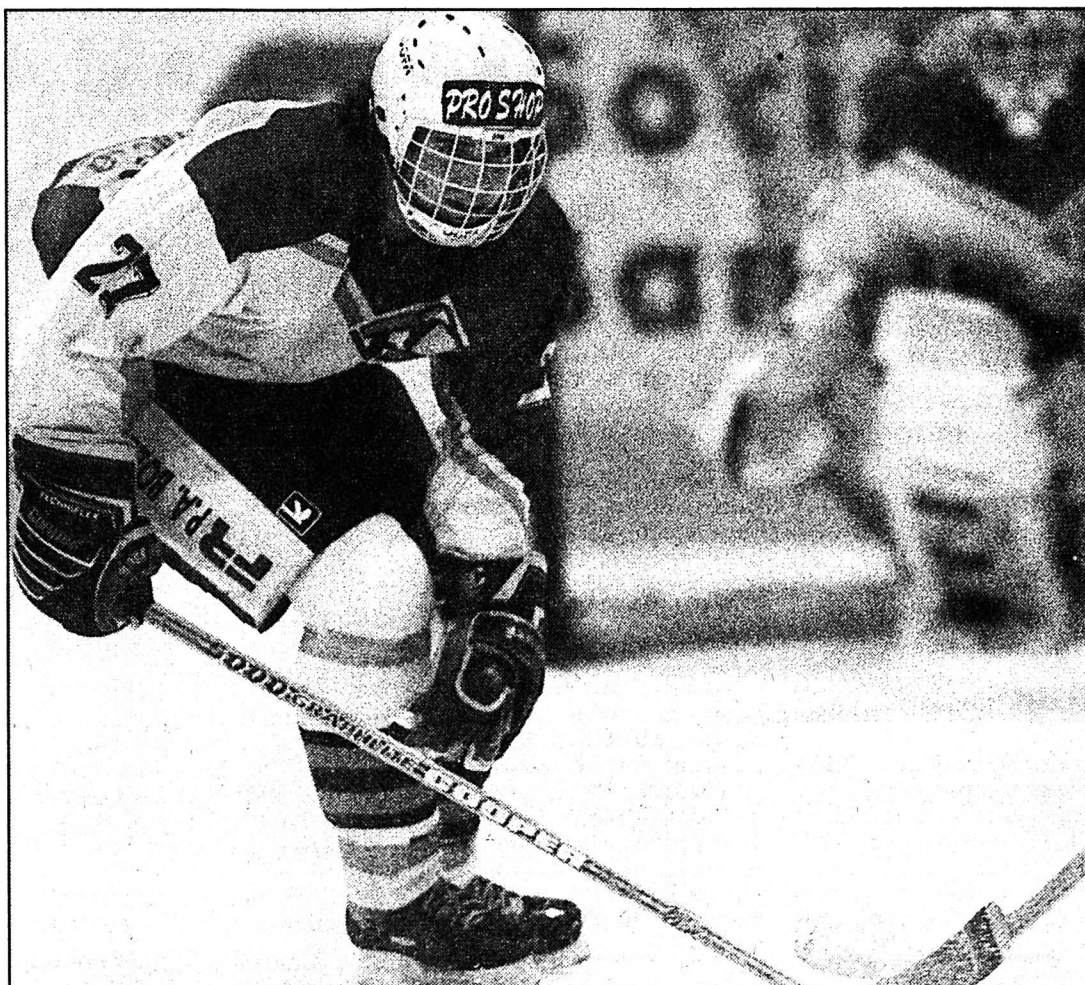
Au-dessus du brouillard, un temps très doux
La température ne devrait pas varier ces prochains jours. (Keystone)

Hockey sur glace - Première ligue, groupe 3: le HCC a maîtrisé son sujet à Villars

Net et sans bavure

VILLARS - LA CHAUX-DE-FONDS 2-7 (0-0 0-4 2-3)

Qui croire? A l'issue du match, nous étions convaincu que le HCC avait livré une bonne prestation dans les Alpes vaudoises. Notre avis était unanimement partagé par les dirigeants chaux-de-fonniers, certains spectateurs avisés ou encore l'entraîneur de Villars. Mais, et c'est bien là le «hic», Riccardo Fuhrer faisait bande à part. Toujours aussi pointilleux dans son analyse d'après match, le boss des Mélézes préférait s'attarder sur les lacunes de son équipe plutôt que de savourer comme il se doit le net succès acquis sans bavures par ses protégés. Vous avez dit décalage?



Jean-Daniel Vuille

En grande forme, le capitaine chaux-de-fonnier a montré la voie à suivre à ses camarades. (Impar-Galley)

Villars

Gérard STEGMÜLLER

«Certains ont évolué avec nonchalance... Sur le plan de la volonté, il n'y a pas de quoi être satisfait... Les gars n'ont pas appliqué la bonne tactique... Je n'ai pas été entendu... Nous avons été très faibles dans le un contre un... Cette équipe marche au moral... On ne peut pas dire que nous sommes sortis du trou.»

Voilà le décor. A travers quelques phrases sibyllines, Riccardo Fuhrer tenait à mettre en garde tout son monde. Ce n'est pas parce qu'on parvient à se défaire d'une formation, certes sympathique mais limitée comme l'est le HC Villars, qu'il faut déboucher. Tout à fait d'accord. Mais le jugement du Bernois est tout de même sévère envers des types qui ne sont pas des pros et qui ont bien manœuvré en terre vaudoise. «Peut-être suis-je trop perfectionniste» s'interrogeait le meneur d'hommes du HCC.

SPLENDIDES RÉUSSITES

Il est indéniable que cette interrogation mérite réflexion. Car à l'exception des... vingt premières secondes, où Schnegg s'est illustré à deux reprises, le HCC n'a pas été inquiet à Villars. Principal mérite des Villards: ceux-ci n'ont jamais fermé le jeu. «Ce n'était pas notre but. D'ailleurs, ça n'aurait servi à rien» déclarait Yves Croci-Tort,

nullement déçu de la tournure des événements, «étant entendu que nous n'avons pas les individualités pour contrer une formation de la trempe de La Chaux-de-Fonds».

Accroché l'espace d'un tiers, malgré trois grosses occasions et un poteau de Zbinden (18e), les Chaux-de-Fonniers ont abrégé les débats lors de la période intermédiaire. Jean-Daniel Vuille (23e) profitait d'une bourde de Volet pour montrer la voie à suivre à ses camarades. Ces derniers ont reçu le message cinq sur cinq. Peu après la demie-heure, Fuhrer adressait un cavalier à Zbinden qui n'en faisait qu'une bouchée. Superbe. Autre remarquable réussite: la quatrième, signée Chappuis après un fabuleux relais Baume-Fuhrer (40e).

Encore un bijou: le No 7, paraphé une nouvelle fois Zbinden, aidé en la circonstance par Gabriel Rohrbach et Fuhrer (53e).

PRESSION

«A 7-0, nous avons joué la peur au ventre, comme si nous ne mérions qu'avec un seul but d'écart. Mais les gars tenaient à ce que Schnegg réalise son premier blanchissage de la saison» relevait fort justement Jean-Claude Wyssmüller. Las pour le

portier chaux-de-fonnier, il dut s'incliner suite à une subtile déviation de Jean-François Rochat (56e) et à un envoi de Perreten (59e). Caramba! Encore raté.

«Bien sûr, il y a quand même eu de bonnes choses. Je pense à certains goals. Reste qu'à mes yeux, ce n'est pas suffisant pour pavoyer» lançait l'entraîneur-joueur du HCC. Qui était néanmoins d'avis que plusieurs de ses éléments commencent à trouver leurs marques. On pense - entre autres - à Gabriel Rohrbach, Zbinden, Jean-Daniel Vuille... et à Fuhrer!

On ne nous l'enlèvera pas de la tête: le chef, à travers ses déclarations, sait exactement où il navigue. Il ne tient pas, comme ce fut le cas lors du premier tour, à se satisfaire de la victoire en nuançant quelques fois ses propos quant à la manière. Non. Jusque dans la dernière ligne droite, le Bernois veut maintenir une pression sur ses joueurs. Il va les «pousser à bout», histoire de les tester. Les plus fébriles resteront sur le carreau. «Ma formation type sera connue une semaine avant les play-off» prévient-il.

Soit dans un petit mois. Patience. G.S.

Patinoire de Villars: 610 spectateurs. Arbitres: MM. Otter, Romero et Houriet. Buts: 23e J.-D. Vuille 0-1. 32e Zbinden (Fuhrer) 0-2. 34e Zbinden (Murisier, à 5 contre 4) 0-3. 40e Chappuis (Fuhrer, Baume) 0-4. 42e Chappuis 0-5. 43e Ferrari 0-6. 53e Zbinden (G. Rohrbach, Fuhrer) 0-7. 56e J.-F. Rochat (Paris) 1-7. 59e Perreten (J.-F. Rochat) 2-7.

Pénalités: 4 x 2' contre Villars, 4 x 2' plus 10' (Oppliger) contre La Chaux-de-Fonds. Villars: Avella; Viret, Volet; Spechier, Veluz; Paris; Ruchet, J.-F. Rochat, Perreten; Sallin, Maylan, Ramirez; Cosendai, Clerc, O. Rochat; Payot.

La Chaux-de-Fonds: Schnegg; Murisier, Baume; Ott, D. Rohrbach; Raess, F. Vuille; Zbinden, Fuhrer, G. Rohrbach; Chappuis, Pahud, Rod; J.-D. Vuille, Oppliger, Laczkó; Ferrari.

Notes: La Chaux-de-Fonds est privé des services de Leimgruber (blessé). Présence de Larry Rush, l'entraîneur de GE Servette, dans les tribunes.

LE POINT

Groupe 1

Table with 2 columns: Team Name, Score. Rows: Grasshoppers - Wetzikon . . . 9-1, Dübendorf - Wil . . . 2-4, Urdorf - Winterthur . . . 2-1, St-Moritz - Uzwil . . . 1-5, Seewen - Illnau-Eff. . . 3-5

CLASSEMENT

Table with 2 columns: Rank, Team Name and Score. Rows: 1. Grasshopp. 17 13 4 0 94- 32 30, 2. Uzwil 17 11 5 1 78- 37 27, 3. Winterthur 17 12 1 4 91- 39 25, 4. Wil 16 9 3 4 65- 38 21, 5. Urdorf 17 9 2 6 66- 57 20, 6. Künsnacht 16 7 4 5 59- 55 18, 7. St-Moritz 17 7 2 8 64- 66 16, 8. Wetzikon 17 5 3 9 60- 67 13, 9. Dübendorf 17 5 3 9 48- 67 13, 10. Lucerne 17 5 1 11 54- 85 11, 11. Illnau-Eff. 17 3 2 12 46- 96 8, 12. Seewen 17 0 0 17 26-112 0

Groupe 2

Table with 2 columns: Team Name, Score. Rows: Moutier - Neuchâtel . . . 2-6, Worb - Soleure . . . 5-4, Langenthal - Wiki-Müns. . . 8-5, Thunerstern - Unterseen . . . 5-8, Adelboden - Grindelwald . . . 4-6

CLASSEMENT

Table with 2 columns: Rank, Team Name and Score. Rows: 1. Wiki-Müns. 15 9 2 4 89- 64 20, 2. Berthoud 15 8 2 5 60- 54 18, 3. Langenthal 16 8 2 6 74- 64 18, 4. Soleure 15 7 3 5 64- 51 17, 5. Unterseen 15 6 5 4 70- 64 17, 6. Neuchâtel 15 6 3 6 56- 49 15, 7. Grindelwald 16 7 1 8 77- 85 15, 8. Worb 16 6 2 8 74- 91 14, 9. Moutier 16 5 3 8 73- 91 13, 10. Thunerstern 16 3 6 7 65- 76 12, 11. Adelboden 15 4 3 8 59- 72 11

PROCHAINE JOURNÉE

Mardi 19 janvier, 20 h: Adelboden - Langenthal, Neuchâtel YS - Thunerstern, Wiki - Worb. 20 h 15: Unterseen - Berthoud. Mercredi 20 janvier, 20 h: Soleure - Moutier.

Groupe 3

Table with 2 columns: Team Name, Score. Rows: Fleurier - Yverdon . . . 13-5, Nendaz - GE Servette . . . 4-11, Villars - La Chx-de-Fds . . . 2-7, Star Chx-Fds - Viège . . . 3-8, Champéry - Sierre . . . 1-8, Saas Grund - Star Lausanne . 7-5

CLASSEMENT

Table with 2 columns: Rank, Team Name and Score. Rows: 1. Chx-de-Fds 16 14 2 0 87- 31 30, 2. GE Servette 16 14 0 2 113- 30 28, 3. Sierre 16 12 1 3 101- 32 25, 4. Viège 16 11 1 4 81- 41 23, 5. Fleurier 16 9 1 6 89- 75 19, 6. Saas Grund 16 8 2 6 57- 61 18, 7. Villars 16 6 2 8 66- 72 14, 8. Star Chx-Fds 16 6 0 10 66- 84 12, 9. Yverdon 16 5 0 11 56- 92 10, 10. Star Laus. 16 3 2 11 39- 76 8, 11. Champéry 16 2 1 13 40- 96 5, 12. Nendaz 16 0 0 16 38-133 0

PROCHAINE JOURNÉE

Mardi 19 janvier, 20 h: La Chaux-de-Fonds - Nendaz, GE Servette - Champéry, Sierre - Star Chaux-de-Fonds, Viège - Fleurier, Yverdon - Star Lausanne. 20 h 15: Saas-Grund - Villars.

Il y a un an - Franz Heinzer persiste et signe. Après sa victoire hier sur la Streif, le Schwytzois a remis ça aujourd'hui. Ainsi avec trois victoires sur la célèbre piste de Kitzbühl, il rejoint Pirmin Zurbriggen et Karl Schranz dans les tablettes des records. (Imp)

Ski alpin

Une nouvelle démonstration

Impressionnante Vreni Schneider! Hier à Cortina d'Ampezzo, la Glaronaise (photo Keystone) a une nouvelle fois surclassé ses rivales. Malgré une seconde manche remarquable, Annelise Coberger, deuxième, accuse un passif de plus d'une seconde...



Page 13

Tennis

Une surprise nommée Lüthi

Surprise aux Masters SBS de Marin: le Jurassien Alexandre Strambini a été battu en finale par Severin Lüthi. Du côté féminin, si la Bernoise Karin Hirschi l'a emporté, c'est l'extraordinaire performance de Gaëlle Widmer qu'on retiendra.

Page 15

Basketball

C'est (presque) bon!

Les gars du BBCC ont bien plus qu'un pied dans le tour de promotion-relégation LNA-LNB. En battant Birsfelden samedi, l'équipe de Pierre-Alain Benoît a en effet accompli l'essentiel. Mais elle a dû lutter...

Page 16

Groupe 2: alors que la situation s'aggrave pour Moutier

Neuchâtel YS toujours dans le coup

MOUTIER - NEUCHÂTEL YS 2-6 (0-3 2-1 0-2)

En s'imposant sans coup férir en Prévôté, les Neuchâtelois ont préservé intact leurs chances de décrocher in extremis ce fameux quatrième rang synonyme de participation aux play-off.

Supérieurs dès le coup d'envoi, les hommes d'Eugène Lapointe ont parfaitement dominé leur sujet et leur succès n'a pour ainsi

dire jamais fait le moindre doute.

Déjà nantis d'un avantage de trois longueurs au terme des vingt premières minutes de jeu, les visiteurs se sont par la suite contentés de gérer leur acquis. Il convient toutefois d'ajouter que leur tâche a été grandement facilitée par la faiblesse de l'opposition car, si l'on excepte une timide réaction durant la seconde moitié du tiers médian, les Pré-

vôtois ont singulièrement manqué de tranchant.

Voilà qui ne manque pas d'être inquiétant pour une équipe qui semble se liquéfier au fil des rencontres, à tel point que l'on ne voit pas très bien comment elle pourrait conserver sa place en ligue au terme de la présente saison...

Patinoire prévôtoise: 530 spectateurs.

Arbitres: MM. Henninger, Landry et Baumann.

Buts: 4e Héche (Kurylowsky, Wist) 0-1. 19e Stehlin (Studer, Rüfenacht) 0-2. 20e Barth (Flury) 0-3. 23e Studer (Stehlin) 0-4. 34e Terrier (Jolidon) 1-4. 40e Seuret 2-4. 46e Wist (Kurylowsky) 2-5. 57e Studer (Stehlin) 2-6.

Pénalités: 6 x 2' contre Moutier, 8 x 2' contre Neuchâtel YS. Moutier: Steiner; Jeanrenaud, Seuret; Terrier, Schnider;

Hostettmann, Ortis; Jolidon, Berdat, Blanchard; Gillet, Buser, Tschan; Horger, Charmillot, Borer.

Neuchâtel YS: Neuhaus; Zigerli, Lutz; Héche, Moser; Kurylowsky, Dessarzin, Wist; Studer, Rüfenacht, Morard; Flury, Barth, Stehlin.

Notes: Neuchâtel YS est privé des services de Leuenerberger (blessé). (ys)

Hockey sur glace - Première ligue, groupe 3: Star Chaux-de-Fonds n'a cédé que sur la fin face à Viège

Tout sauf ridicule

● STAR CHX-DE-FDS - VIÈGE 3-8 (0-1 2-3 1-4)

Tant pis pour les absents, tant mieux pour les trop rares spectateurs présents! Eh oui, samedi soir, on ne s'est pas ennuuyé aux Mélézes. En effet, la confrontation entre Stelliens et Viègeois fut fort plaisante à suivre et très longtemps équilibrée. Malheureusement, Star Chaux-de-Fonds a fini par céder sur la fin. Mais la troupe de Tony Neininger est tombée les armes à la main et a été tout sauf ridicule face à une formation valaisanne très solide.

n'en reste pas moins que Seydoux et ses potes ont fait mieux que résister pendant cinquante minutes et on ne peut que les féliciter d'avoir maintenu le suspense si longtemps. Il fallait le faire face aux gens de Mc Namara qui ont imprimé un rythme élevé à cette partie dès le coup de sifflet initial.

CINQ BUTS DE B. ZIMMERMANN

On assista ainsi à un premier tiers-temps très enlevé au cours duquel les Stelliens se ménageaient quelques occasions. Hélas, Vuilleumier, Bergamo et Endres manquèrent la cible de très peu ou se heurtèrent à un gardien viègeois, Bodemüller, toujours aussi intraitable. En face, Willemmin n'était pas moins brillant, mais il demeura impuissant lorsque Bruno Zimmermann, le bourreau des Chaux-de-Fonniers, inscrivit le premier de ses cinq buts alors que Mozzini et Dupertuis se morfondaient sur le banc d'infamie.

Par Julian CERVIÑO

«Il faut admettre que c'était très difficile de s'imposer face à une telle équipe, estimait le mentor stelliens. Nous manquons encore trop de métier, d'expérience, pour tenir pendant 60 minutes face à ce genre d'adversaire.» Il



B. Zimmermann - Hofmann - Anthamatten Star Chaux-de-Fonds finira par céder.

(Impar-Galley)

Coupe Nissan: l'Allemagne sans ses vedettes - L'entraîneur de l'équipe d'Allemagne, Ludek Bukac, n'a pas retenu ses meilleurs hommes pour la Coupe Nissan en Suisse (4-7 février). Pour ce tournoi où les Allemands seront opposés à la Finlande, au Canada et à la Suisse, il a préféré laisser au repos les vedettes de Düsseldorf et les Munichois Gerd Truntschka et Dieter Hegen (si)

Elites A quand la victoire?

● AJOIE - LA CHAUX-DE-FONDS 9-3 (2-1 5-0 2-2) Encore un échec pour le HCC qui a perdu deux nouveaux points hier soir à Porrentruy face à Ajoie.

On se demande maintenant quand se terminera cette longue série sans victoire que les Chaux-de-Fonniers ont entamée depuis le début de l'année. D'autant plus que, lors de leurs deux prochains matchs, les juniors des Mélézes affronteront le leader Olten. Patinoire de Porrentruy: 65 spectateurs. Arbitres: MM. Otter, Peter et Chételat. Buts: 5e Rothen (Zenhäuser) 1-0. 11e Boillat (Brailard) 1-1. 15e Zenhäuser 2-1. 22e Rothen (Voillat) 3-1. 23e Rothen 4-1. 35e Zenhäuser (Voisard) 5-1. 39e Voillat 6-1. 40e Voisard (Zenhäuser, Rothen) 7-1. 43e Rothen 8-1. 47e Brailard 8-2. 54e Aubry (Marolda, Ferrari) 8-3. 57e Rothen (Voisard) 9-3.

Les Mélézes: 200 spectateurs. Arbitres: MM. Simic, Schorpp et Peter. Buts: 19e B. Zimmermann (Kratiger, à 5 contre 3) 0-1. 29e Braide (Thalmann) 0-2. 33e Vuilleumier (Seydoux, à 5 contre 4) 1-2. 34e B. Zimmermann (Kratiger, à 5 contre 4) 1-3. 36e Mayor (Bergamo) 2-3. 39e B. Zimmermann (à 5 contre 4) 2-4. 43e Kratiger (Mäusli, Gspöner) 2-5. 48e Mouche (Vuilleumier, à 5 contre 4) 3-5. 53e B. Zimmermann (Anthamatten, I. Zimmermann) 3-6. 57e Gazzola (B. Zimmermann, à 3 contre 3) 3-7. 57e B. Zimmermann (Anthamatten) 3-8.

Pénalités: 9 x 2' contre Star Chaux-de-Fonds, 10 x 2' contre Viège. Star Chaux-de-Fonds: Willemmin; Ganguillet, Dubois; Dupertuis, Seydoux; Mozzini, Degen; Mouche, S. Kubacki, Vuilleumier; Mayor, Hofmann, Bergamo; Endres, Birbaum, Jeannotat; C. Kubacki; Meyer. Viège: Bodenmüller; Gazzola, Volken; Kolb, Roten; Gspöner, Kappeler; I. Zimmermann, B. Zimmermann, Anthamatten; Thalmann, Braide, Manz; Kratiger, P. Zimmermann, Truffer; Mäusli. Notes: Star Chaux-de-Fonds joue sans Leuba (malade), Viège sans Imboden (blessé).

supériorité numérique pour redonner un avantage de deux buts à ses couleurs. «C'est un but qui nous a fait mal moralement, regrettera Tony Neininger. En effet, la pénalité infligée à Willemmin (ré: pour cage déplacée) était injuste et ce quatrième but a été difficile à avaler.»

Si difficile que Seydoux parut encore sous le choc lorsqu'au début du dernier rond il laissa traîner un puck devant sa cage. Une aubaine pour Kratiger qui augmenta l'écart. Les chances stelliennes se réduisirent alors considérablement. Mouche donna pourtant encore un espoir à ses coéquipiers à la 48e

minute. C'était un feu de paille car Viège, logiquement, porta l'estocade à la 53e minute. Dès lors, les Stelliens se désunièrent et concédèrent deux nouveaux buts à 3 contre 3. Star Chaux-de-Fonds, qui avait déjà encaissé trois buts en infériorité numérique, payait encore un lourd tribut aux pénalités.

EN ATTENDANT CHAMPÉRY

«En évoluant à cinq nous aurions pu mieux nous défendre, estimait Tony Neininger. Mais, je le répète, nous ne sommes pas encore de taille à lutter contre un adversaire aussi solide. L'important maintenant pour nous est de bien préparer le match de

samedi prochain contre Champéry car demain à Sierre ce sera encore très difficile.»

Pour sa part, Mike Mc Namara accueillait ce succès avec soulagement: «Il était important pour nous de ne pas prendre cette rencontre à la légère car après les deux points perdus à Champéry nous n'avions pas le droit à l'erreur, surtout dans la perspective de nos prochaines échéances (ré: contre Fleurier et Sierre)» Des Fleurisais qui doivent s'attendre à une partie très ardue vendredi face à ces Haut-Valaisais qui ont posé et poseront encore bien des problèmes à d'autres ténors. Suivez notre regard... J.C.

Patinage artistique - Championnats suisses juniors à Neuchâtel

Chammartin derrière une «Japonaise»

Catherine Chammartin avait raison de se méfier de Lucinda Ruh. Cette Suissesse de l'étranger, résidant au Japon, a en effet fait l'étalage de son talent ce week-end à Neuchâtel, où elle a emporté le titre de championne suisse juniors. La Chaux-de-Fonnienne n'a, elle, pas de remords à avoir.

Lucinda Ruh, licencié au club de Bülach, ont en effet triomphé devant les quelque 300 spectateurs présent à la patinoire du Littoral. Il faut dire que cette citoyenne de Tokyo est entre de bonnes mains puisque son professeur japonais, M. Sato, n'est autre que le père de Yuka Sato qui représentera le Japon aux prochains championnats du

monde à Prague. Une chose est sûre, on va entendre encore parler de Lucinda Ruh car son potentiel est considérable. Quant aux autres participantes, elles ont également démontré posséder de grandes aptitudes intéressantes, on pense à Vera Achana et Monika Lépol, et contribué à élever le niveau d'une compétition d'excellente facture.



Chammartin - Ruh - Léopold Des visages que l'on risque de revoir. (Impar-Galley)

Championnats d'Europe

L'ombre de Klimova

La grâce de Marina Klimova, éblouissante à Albertville, est encore dans les mémoires des amoureux de danse sur glace. La belle Maja Usova, associée à Alexander Zhulin, n'a pas réussi à Helsinki à la faire oublier, même si elle a assuré la domination de l'école russe dans cette discipline en remportant le titre européen. Quant au couple helvético-ukrainien Diane Gerencser-Alexander Stanislavov, il a terminé 19e.

Enfin, les Finlandais Susanna Rahkamo et Petri Kokko ont pris une troisième place plus que méritée. Sur la valse triste de Sibelius, ils ont laissé une impression mélancolique et raffinée. Ce couple, qui patinait d'habitude dans un style très «show», a effectué une reconversion parfaitement réussie. Le tout sous la houlette de Martin Stocknicky, l'ancien entraîneur des Duchesnay à Oberstdorf. Quant au couple helvético-ukrainien Diane Gerencser-Alexander Stanislavov, il a payé un tribut logique à son choix audacieux d'une musique japonaise, où dominaient les percussions. Tous les juges n'ont pas apprécié et Gerencser-Stanislavov n'ont pu améliorer à la faveur de ce libre leur 19e position. Danse. Classement final: 1. Usova-Zhulin (Rus) 2.0. 2. Gritchouk-Platov (Rus) 4.0. 3. Rahkamo-Kokko (Fin) 6.0. Puis: 19. Gerencser-Stanislavov (S) 37.8. (si)

On ne peut pas en dire autant du comportement des deux garçons présents, puisque, la moyenne minimale (4,6) n'ayant pas été atteinte, le titre n'a pas été attribué. Pour ce qui est de la danse, cette compétition a permis aux frères Cornelia et Thomas Diener d'obtenir leur premier sacre.

CLASSEMENTS Championnats suisses juniors. Filles: 1. Ruh (Tokyo) 1.5. 2. Chammartin (La Chaux-de-Fonds) 3.0. 3. Léopold (Zurich) 5.5. 4. Achana (Olten) 6.5. 5. Pédat (Genève) 8.0. Garçons: 1. Schatzle (Bâle) 1.5. 2. Beer (Winterthur) 3.0. Titre non attribué la moyenne minimale (4,6) n'ayant pas été atteinte. Danse: 1. T. et C. Diener (Engelberg) 2.4. 2. Petit-Maier (Genève) 3.6. 3. L.-A. et F. Pécoud (Genève) 6.0. J.C.

BRÈVES

Saut à skis Niemenin qualifié A la faveur de sa victoire lors de la deuxième journée comptant pour la Coupe d'Europe sur le tremplin de Willingen (All), le Finlandais Toni Niemenin s'est d'ores et déjà qualifié pour les championnats du monde de Falun (Su).

Athlétisme MPM pour Privalova Au cours d'une réunion en salle à Moscou, la Russe Irina Privalova, médaille de bronze du 100 m à Barcelone, a établi une nouvelle meilleure performance mondiale du 300 m en 35''45. Le précédent meilleur temps était la propriété de la Jamaïcaine en 35''83.

Hockey sur glace - Deuxième ligue: Tramelan prend sa revanche sur Franches-Montagnes

En route vers les sommets

Plainte contre Antisin
Ambri-Piotta, et avec lui son joueur Petr Malkov, ont décidé de porter plainte contre Misko Antisin (Zoug), coupable d'avoir blessé gravement le Russe au genou lors d'un récent match de championnat. Le club a pris cette résolution après s'être entretenu au cours du week-end avec l'agent du joueur, Jürg Schmellentin. A signaler qu'Antisin s'est blessé samedi au genou. (si)

Allaine facilement

En rigolant

● ALLAINE - CRÉMINES 10-1 (2-0 4-0 4-1)

Allaine a renoué avec la victoire, et ce avec une facilité déconcertante. Certes, l'adversaire n'était pas de taille. Ce dernier, toujours à la recherche de ses premiers points, ne peut rivaliser avec aucun adversaire, même à 5 contre 3 il ne pouvait trouver la faille.

La différence de rythme était trop grande. Nénès Aubry était tout sourire. Il trouvait même le culot de sortir Savary dans les ultimes secondes. Malgré la lourde défaite, les gars de Bachmann prenaient goût à la plaisanterie.

Patinoire de Porrentruy: 50 spectateurs.
Arbitres: MM. Micheloud et Largy.

Buts: 5e Richert (T. Siegenthaler) 1-0. 9e Th. Siegenthaler 2-0. 21e T. Siegenthaler 3-0. 29e O. Siegenthaler (Maillard) 4-0. 32e Bechir 5-0. 33e Bédard (Meyer) 6-0. 47e Meyer (O. Siegenthaler) 7-0. 48e Jolidon (Richert) 8-0. 51e V. Ast 8-1. 52e Steullet (Bédard) 9-1. 59e Bédard 10-1.
Pénalités: 8 x 2' contre Allaine et 3 x 2' contre Crémises.

Allaine: Savary; Reber, Jolidon; O. Siegenthaler, Bédard; Maillard, Corbat, Meyer; Steullet, T. Siegenthaler, Crelier; Richert, Béchir.

Crémises: J.-D. Ast; Struchen, Greder; Geiser, V. Ast; B. Wahli, Simonin, H. Wahli; J. Vogt, F. Vogt, Gafner; Steiner, Ziehli, Clevenot; Tuescher. (cc)

BRÈVES

Tennis

Sydney: victoires de Sampras et Capriati

Tête de série numéro 1, Pete Sampras a remporté la finale du tournoi de l'ATP Tour de Sydney, une épreuve dotée de 300.000 dollars, en prenant le meilleur, en deux sets (7-6 6-1), sur l'Autrichien Thomas Muster (No 7). Dans le simple dames, l'Américaine Jennifer Capriati, 16 ans, a pris facilement le dessus face à Anke Huber (6-1 6-4).

Ivanisevic forfait

Comme son ami Marc Rosset, Goran Ivanisevic a été contraint de déclarer forfait pour l'Open d'Australie. Victime d'une fracture de fatigue au pied droit, le numéro 5 du tournoi s'est retiré du tableau hier.

● TRAMELAN - FRANCHES-MONTAGNES 9-6 (4-0 4-1 1-5)

Après deux tiers-temps d'une rencontre souvent échevelée mais passionnante, Tramelan comptait sept longueurs d'avance sur son adversaire jurassien. Ce score assouvissait le désir ardent de réhabilitation animant les joueurs de Jean Helfer, avant même le coup de sifflet initial. N'oublions pas que, lors du match aller à Saignelégier, Tramelan avait été proprement humilié par son voisin.

Appliquant d'emblée un fore-checking haut et forcené, les Tramelots gagnaient constamment aux alentours une équipe de Saignelégier tenaillée, depuis quelque temps déjà, par le syndrome de la défaite.

On ne jouait que depuis 13 minutes dans le premier tiers-temps lorsque le percutant Christian Kaufmann - son équipe évoluant en infériorité numérique - inscrivait un troisième but. De cette réussite se dégageait un certain nombre de considérations. A savoir que, tout d'abord, Tramelan allait gagner. Qu'ensuite, la défense franc-montagnarde se désolidarisait totalement de son gardien et qu'enfin, la première triplette d'attaque des Lovières était décidément magique. Le deuxième tiers temps ne différait du premier que statistiquement. Tramelan marquait à nouveau quatre fois alors que, par l'entremise de Gigon, les Jurassiens s'écroulaient enfin. Sentant qu'une déculottée se dessinait et profitant d'un relâchement prévisible de Rolf Brunner et des siens, les Francs-Montagnards choisissaient l'ultime période pour retrouver un peu de leur honneur perdu.

Après ce nouveau match au sommet, les portes des finales s'entrouvrent un peu plus devant les Tramelots, elles semblent se refermer au nez d'une

équipe de Franches-Montagnes jadis ambitieuse.

Patinoire des Lovières: 968 spectateurs.

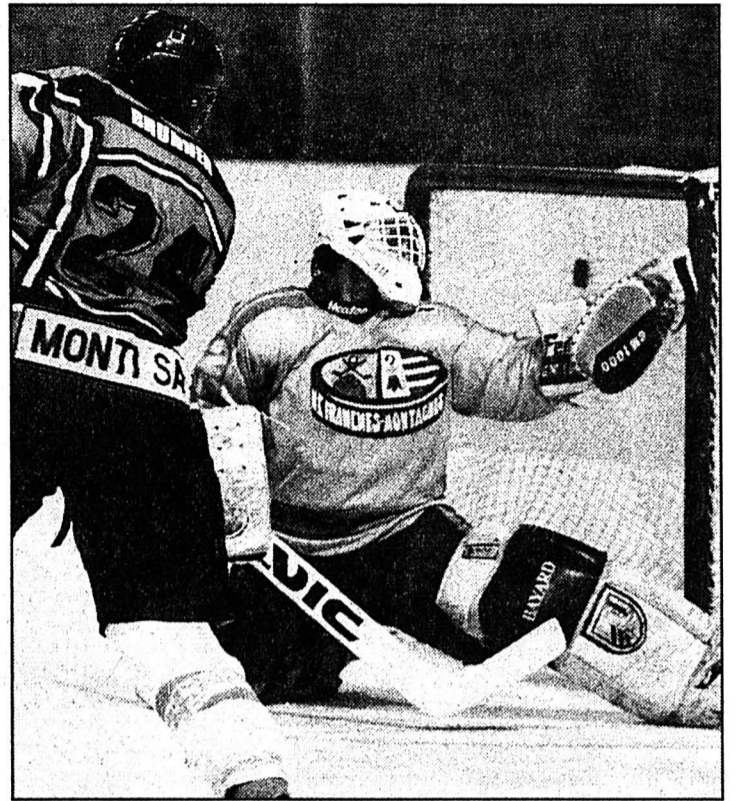
Arbitres: MM. Derada et Schneider.

Buts: 8e Habegger (Wirz) 1-0. 11e Brunner (Schmid) 2-0. 13e Kaufmann 3-0. 18e Brunner (Giovanni) 4-0. 25e Vuilleumier (Bieri) 5-0. 31e Schmid (Brunner) 6-0. 34e Habegger (Wirz) 7-0. 35e Gigon 7-1. 36e Vuilleumier (Bieri) 8-1. 44e Guichard 8-2. 45e Kaufmann (Wirz) 9-2. 49e Hennin (J.-Cl. Kohler) 9-3. 51e Gehringer 9-4. 56e D. Kohler (J.-Cl. Kohler) 9-5. 59e Gehringer 9-6.

Pénalités: Tramelan 9 x 2', Franches-Montagnes 12 x 2'.

Tramelan: Schupbach; Schmid, Habegger; Morandin, Raetz; Giovanni, Nicolet; Kaufmann, Wirz, Brunner; Ramseier, Bieri, Vuilleumier; Gigon, Feusier, Voirol.

Franches-Montagnes: Goudron (34e Unternaehrer); Boehlen, Bertrand; Borruat, Gehringer; Lamelle, Cattin; Hennin, J.-Cl. Kohler, D. Kohler; Houser, Guichard, Scherler; Gigon, Aubry, Frésard. (pc)



Brunner - Goudron
C'est 4 à 0 pour Tramelan. (Impar-Galley)

Les Ponts-de-Martel étrillé

Le leader sans pitié

● UNIVERSITÉ NE - LES PONTS-DE-MARTEL 17-0 (7-0 4-0 6-0)

La visite des Ponliers sur les bords du lac n'a pas vraiment troublé, ni fait frémir les chefs de file de la subdivision. La belle galerie ne tarda pas à se rendre à l'évidence de cette vérité absolue. Même s'il ne prit pas immédiatement une hauteur vertigineuse, le pointage évolua de façon telle qu'il ne laissa planer aucun doute quant à l'issue de cette aimable explication (c'était la journée du fair-play).

Après un bout de parcours prometteur à l'automne, la troupe de Michel Turler s'enlise quelque peu dans un creux de vague inquiétant. C'en fut la confirmation samedi soir face à des Universitaires pour qui cette confrontation ne fut pas la meilleure des préparations avant d'affronter quatre «gros bras» (Franches-Montagnes, Le Locle, Saint-Imier et Tramelan) et d'honorer l'échéance des championnats universitaires (27 janvier, à Neuchâtel).

Littoral: 250 spectateurs.
Arbitres: MM. F. Guerne et C. Bastaroli.

Buts: 2e Soukup (Bonny) 1-0. 8e Ross (Magnin) 2-0. 13e Graham (Ross) 3-0. 16e Ross (Magnin) 4-0. 17e Sureau (Soukup) 5-0. 19e Mariani (Gosselin) 6-0. 20e Soukup (Bonny-Kisslig) 7-0. 21e Rochette (Gosselin, Bobillier) 8-0. 27e Mariani (Bonny)

9-0. 30e Magnin (Marini) 10.0. 36e Gosselin (Lapointe) 11-0. 45e Gosselin (Rochette, Lapointe) 12-0. 47e Soukup (Mariani, Bonny) 13-0. 57e Bonny (Mariani, Soukup) 14-0. 58e Bonny (Soukup) 15-0. 59e Rochette (Lapointe) 16-0. 60e Bonny (Soukup, Sureau) 17-0.

Pénalités: 4 x 2' plus 1 x 5' (Floret) contre Université NE. 6 x 2' contre Les Ponts-de-Martel.

Université NE: Rioux (41e Haymoz); Racine, Bobillier; Floret, Kisslig; Mariani, Positano; Bonny, Soukup, Sureau.

Les Ponts-de-Martel: E. Jean-Mairet (30e Barth); Jeaneret, Stauffer; Gremaud, Barbezat; Martin, Zwahlen; Batscher, Tissot, Guye; Wahl, Zbinden, B. Jean-Mairet; Oppliger, Audétat, Ipek. (deb)

CLASSEMENT

1. Uni. NE	12	10	1	113	28	21	
2. Saint-Imier	12	10	0	61	42	20	
3. Tramelan	12	8	1	3	97	47	17
4. Unterstadt	12	6	4	2	76	57	16
5. Fran.-Mont.	12	7	1	4	69	45	15
6. Le Locle	12	6	0	6	53	37	12
7. Pts-Martel	12	3	2	7	38	73	8
8. Court	12	3	0	9	45	78	6
9. Allaine	12	2	1	9	38	71	5
10. Crémises	12	0	0	12	11	123	0

PROCHAINE JOURNÉE

Samedi 23 janvier, 17 h: Les Ponts-de-Martel - Allaine. **18 h 30:** Saint-Imier - Unterstadt/Etat FR. **20 h:** Le Locle - Tramelan. **20 h 15:** Franches-Montagnes - Université NE. **Dimanche 24 janvier, 18 h:** Crémises - Court.

Saint-Imier dispose du Locle sur le tard

Dernier tiers décisif

● SAINT-IMIER - LE LOCLE 3-1 (0-0 0-1 3-0)

Face à une équipe locloise bien organisée et motivée, les Imériens ont connu passablement de problèmes samedi soir. Privée de nombreux joueurs et de Nikles dès la mi-match, l'équipe de D. Poulin s'est imposée sur le tard.

Alors que débutait le troisième tiers-temps, le tableau d'affichage indiquait 0-1 et Dan Poulin décidait de jouer à deux lignes. Obligé d'évoluer à 4 contre 5, Ermoli gagnait un puck dans son camp de défense

et réussissait à servir Dubail, lequel parvenait à égaliser.

Ce but cassait le ressort de l'équipe de Jimmy Gaillard et multipliait les forces imériennes. Obtenant encore deux réussites dans cette dernière période, les Imériens gagnaient ainsi chèrement.

Patinoire d'Erguel: 400 spectateurs.

Arbitres: MM. Gerber et Turrian.

Buts: 23e Theurillat (Raval) 0-1. 42e Dubail (Ermoli) St-Imier à 4 contre 5, 1-1. 45e Dietlin 2-1. 52e Wyssen 3-1.

Pénalités: 3 x 2' contre Saint-Imier, 5 x 2' contre Le Locle.

Saint-Imier: Allemann; Rysser, Jakob; Gobat, Dietlin; Gollay; Wyssen, Ermoli, Dubail; Hinni, Houriet, Doganna; Y. Vuilleumier, Nikles, Delalay.

Le Locle: Luthi; Kolly, Baccerra; Tschanz, Vuillemeuz; Hadorin, Guinand; Niederhauser, Meyer, Gerry; Pillorget, Dumas, Girard; Anderegg, Raval, Theurillat.

Notes: Nikles (évacué à la mi-match) souffre d'une rotule déplacée et pourra reprendre prochainement du service. (mbo)

Court a joué de malchance à Fribourg

Sur le mauvais patin

● UNTERSTADT/ÉTAT FR - COURT 12-5 (5-1 2-0 5-4)

Luttant afin de ne point finir avant-dernier, Court n'a pas abordé le match dans les meilleures conditions. En effet, blessé au front lors de l'échauffement, son portier titulaire Ruch a dû être emmené à l'hôpital pour subir des points de suture. Cela ne l'a pas empêché de revenir et de reprendre sa place à la mi-match.

Comme un malheur ne vient pas seul, les hommes de l'entraîneur Guex ont vécu deux minutes d'enfer au milieu du tiers initial durant lesquelles ils ont encaissé trois buts. Du suspense, il n'y en a donc pas eu. De ce fait, les Fri-

bourgeois ont poursuivi sur leur lancée.

Saint-Léonard: 50 spectateurs.

Arbitres: MM. Vallat et Turrian.

Buts: 10e Bucher (Riedo) 1-0. 12e Lüdi (Curty) 2-0. 12e Bucher 3-0. 14e Widmer 3-1. 17e Riedo (Braaker) 4-1. 19e Roulin (Curty) 5-1. 23e Braaker (Lüdi) 6-1. 28e Bucher (Riedo) 7-1. 43e Curty (Lüdi) 8-1. 46e Kaufmann (Eberli) 8-2. 47e Winkler (Guex) 8-3. 51e Privet 9-3. 51e Braaker 10-3. 54e Eberli 10-4. 56e Bucher (Riedo) 11-4. 59e Guex (Schori) 11-5. 60e Mettraux (Lüdi) 12-5.

Pénalités: 9 x 2' et 1 x 5' (Privet) contre Unterstadt/Etat FR, 6 x 2' plus 1 x 5' (Widmer) et 1 x 10' (Schneeberger) contre Court.

Unterstadt/Etat FR: Lange-negger; Privet, Jeanbourquin; Bonvini, Loetscher; Roulin, Dougoud; Riedo, Braaker, Bucher; Laurenza, Mettraux, Jaquier; Curty, Lüdi, Müller.

Court: Kohler (30e Ruch); Freudiger, Widmer; Houmar, Hostettmann; Schneeberger, Kaufmann, Eberli; Imhof, P. Lauper, S. Lauper; Schori, Guex, Daneluzzi; Winkler, Garressus. (jan)

DU CÔTÉ DES SANS-GRADE

3e ligue groupe 9

Les Breuleux - Moutier II	... 6-3
Corgémont - Tavannes	... 7-5
Court II - Tramelan II	... 5-2
Courtételle - Courrendlin	... 12-4
Reuchenette - Reconvilier	... 5-4

CLASSEMENT

1. Courtételle	12	8	0	4	71	49	16
2. Les Breuleux	12	7	1	4	61	53	15
3. Moutier II	12	6	2	4	71	53	14
4. Court II	12	7	0	5	55	49	14
5. Reuchenette	12	6	1	5	49	63	13
6. Reconvilier	12	5	2	5	50	43	12
7. Tavannes	12	5	1	6	48	48	11
8. Corgémont	12	5	0	7	69	65	10
9. Tramelan II	12	5	0	7	60	71	10
10. Courrendlin	12	2	1	9	38	78	5

Groupe 10

Couvet - Star CdF II	... 8-4
Les Brenets - La Brévine	... 10-7
Ser.-Peseux - Couvet	... 7-3
Star CdF II - Le Landeron	... 3-1
Savagnier - Le Locle II	... 3-6
St-Imier II - Fr.-Mont. II	... 5-2
St-Imier II - Les Brenets	... 11-8
Fr.-Mont. II - Savagnier	... 6-9
Le Landeron - Ser.-Peseux	... 1-8

CLASSEMENT

1. Les Brenets	13	8	1	4	87	77	17
2. Le Locle II	11	8	0	3	75	51	16
3. Star CdF II	12	8	0	4	68	47	16
4. Couvet	12	7	1	4	65	50	15
5. St-Imier II	12	6	3	3	69	64	15
6. Ser.-Peseux	13	7	0	6	77	81	14
7. Savagnier	13	5	0	8	56	69	10
8. La Brévine	12	4	1	7	48	60	9
9. Le Landeron	13	3	1	9	49	67	7
10. Fr.-Mont. II	13	2	1	10	43	71	5

4e ligue groupe 9a

Laufon - Crémises II	... 9-4
Courend. II - Bassecourt	... 3-8
Glovelier - Courtételle II	... 10-1

CLASSEMENT

1. Laufon	7	7	0	0	69	18	14
2. Bassecourt	8	7	0	1	61	27	14
3. Glovelier	8	5	0	3	55	34	10
4. Crémises II	7	2	0	5	37	34	4
5. Courtételle II	8	2	0	6	25	64	4
6. Courend. II	7	1	1	5	21	46	3
7. Court III	7	1	1	5	23	68	3

Groupe 9b

Fr.-Mont. III - Cortébert	... 2-7
Corgém. II - Sonceboz	... 2-8
Courtélarly - Fuet/Bellelay	... 6-3

CLASSEMENT

1. Cortébert	8	7	0	1	73	24	14
2. Sonceboz	8	6	0	2	55	31	12
3. Courtélarly	8	5	0	3	42	41	10
4. Fr.-Mont. III	9	5	0	4	56	40	10
5. Fuet/Bellelay	7	3	0	4	38	31	6
6. Corgém. II	9	2	0	7	33	80	4
7. Saicourt	7	0	0	7	23	73	0

Groupe 10a

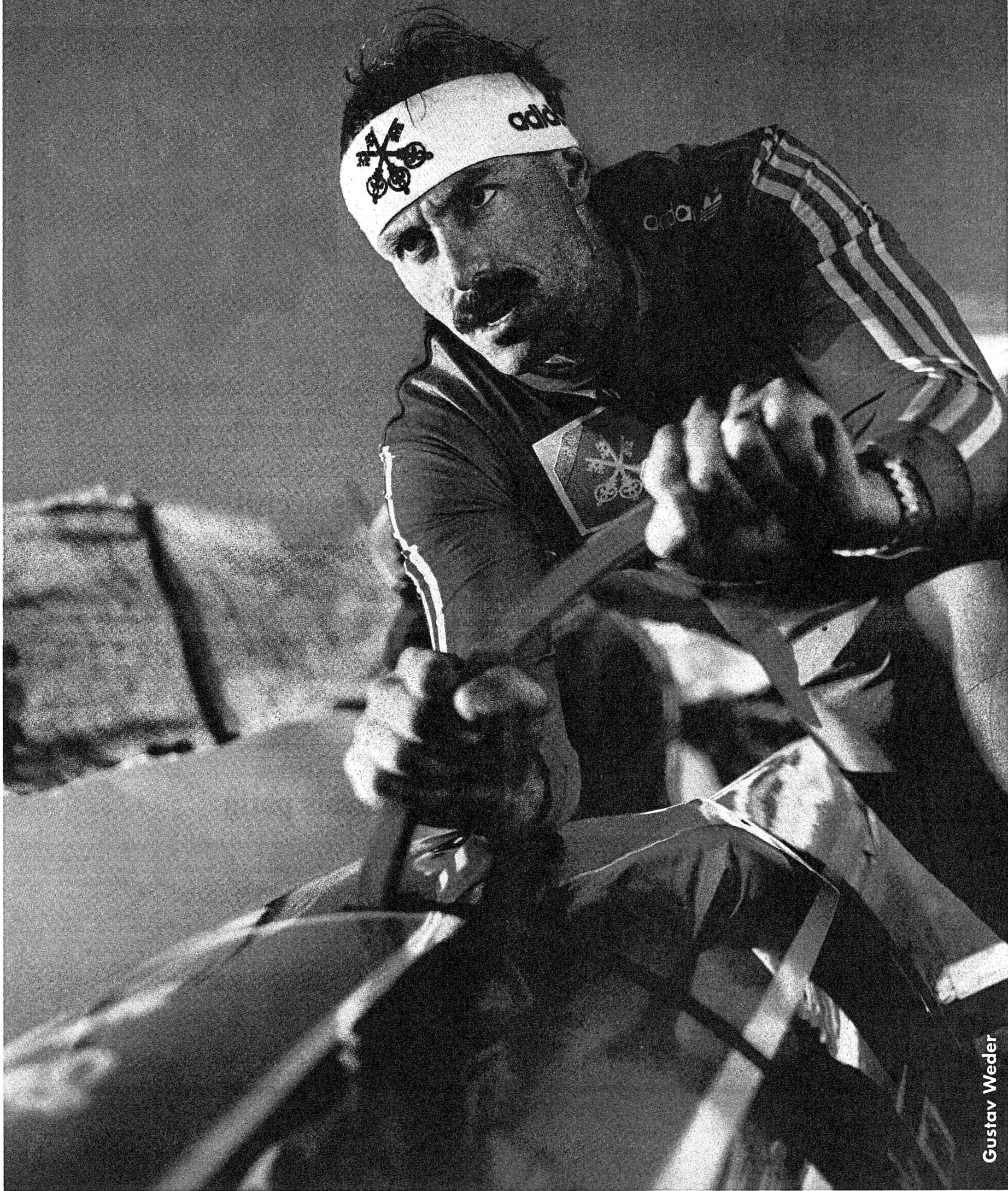
Pts-Martel II - Couvet	... 10-2
Pl.-de-Diesse - Marin	... 8-3
Uni NE II - Dombresson	... 14-2
Savagnier II - Breuleux II	... 6-8

CLASSEMENT

1. Uni NE II	9	9	0	0	128	23	18
2. Pts-Martel II	9	8	0	1	77	24	16
3. Pl.-de-Diesse	9	6	0	3	66	46	12
4. Dombresson	9	4	1	4	46	55	9
5. Couvet	9	3	1	5	37	69	7
6. Marin	9	2	0	7	36	65	4
7. Breuleux II	9	2	0	7	32	91	4
8. Savagnier II	9	1	0	8	24	73	2



AVANTAGE



Gustav Weder



**Société de
Banque Suisse**

UNE IDÉE D'AVANCE

Hockey sur glace - LNA: en battant Zurich, Ajoie se replace dans la course pour la huitième place

Tout est à nouveau possible

Frayeur pour Gigandet
Xavier Gigandet s'est fait une belle «chaleur» samedi lors de la descente de St-Anton, auteur d'une glissade au terme de laquelle il a percuté à pleine vitesse matelas et barrières de protection, les pulvérisant sous l'impact, avant de terminer son embarquée sous les cabines des commentateurs de télévision, au milieu des tubulaires! Une chance folle pour l'Yvernois, dont la chute aurait pu se terminer de façon dramatique. (si)

LNB

Rapperswil en échec

● RAPPERSWIL - HERISAU
5-5 a.p. (3-4 1-0 1-1 0-0)

Lido: 2800 spectateurs.
Arbitre: M. Clémence.
Buts: 3e Dolana 0-1. 4e Taylor 1-1. 5e Langer 2-1. 8e Germann 2-2. 10e Rauch 3-2. 11e Vlk 3-3. 17e Dolana 3-4. 27e Naef 4-4. 44e Bullard 5-4. 54e Dolana 5-5.
Pénalités: 3 x 2' contre chaque équipe.

● LANGNAU - DAVOS 2-4
(0-2 2-2 0-0)

Ilfishalle: 6269 spectateurs.
Arbitre: M. Rechsteiner.
Buts: 19e P. Egli 0-1. 20e Roth 0-2. 21e Hodgson 1-2. 23e Thibaut 1-3. 23e Hodgson 2-3. 32e Equilino 2-4.
Pénalités: 3 x 2' contre Langnau, 8 x 2' plus 10' (P. Egli) contre Davos.

● LAUSANNE - LYSS 6-3
(2-2 0-2 1-1)

Patinoire de Malley: 1385 spectateurs.
Arbitre: M. Moreno.
Buts: 3e Kohler 0-1. 7e Gasser 1-1. 11e Gaulin 2-1. 11e Gertschen 2-2. 32e Keller 3-2. 33e Tanner 4-2. 51e Pasquini 5-2. 52e Weber 5-3. 60e Gaulin 6-3.
Pénalités: 9 x 2' plus 10' (Tanner) contre Lausanne, 9 x 2' contre Lyss.

● MARTIGNY - BÜLACH 9-2
(4-0 4-1 1-1)

Forum d'Octodure: 2000 spectateurs.
Arbitre: M. Moor.
Buts: 4e Glowa 1-0. 12e T. Heldner 2-0. 16e Baumann 3-0. 20e Mongrain 4-0. 21e Aebersold 5-0. 21e Aebersold 6-0. 24e Aebersold 7-0. 24e Blöchliger 7-1. 28e Glowa 8-1. 41e Bernard 9-1. 55e Tschumi 9-2.
Pénalités: 4 x 2' plus pénalité de match (Michellod) contre Martigny, 10 x 2' plus 10' (Lukowich) contre Büllach.

● THURGOVIE - OLTEN 4-9
(1-3 2-2 1-4)

Weinfeld: 3050 spectateurs.
Arbitre: M. Schmid.
Buts: 1re Loosli 0-1. 9e Weisser 1-1. 12e Graf 1-2. 16e Gagné 1-3. 25e Gagné 1-4. 26e M. Hirschi 1-5. 34e Posma 2-5. 35e Weisser 3-5. 43e Richard 3-6. 52e Egli 3-7. 53e Posma 4-7. 59e Gagné 4-8. 60e Müller 4-9.
Pénalités: 5 x 2' contre Thurgovie, 6 x 2' contre Olten.

CLASSEMENT

1. Davos	27	18	1	8	122-	83	37
2. Rapperswil	27	15	5	7	123-	91	35
3. Olten	27	15	3	9	126-	86	33
4. Herisau	27	15	2	10	110-	103	32
5. Büllach	27	14	3	10	96-	109	31
6. Martigny	27	15	0	12	110-	81	30
7. Lausanne	27	12	0	15	94-	98	24
8. Thurgovie	27	11	0	16	89-	131	22
9. Langnau	27	9	1	17	98-	109	19
10. Lyss	27	3	1	23	76-	153	7

PROCHAINE JOURNÉE

Mardi 19 janvier, 20 h: Büllach - Rapperswil, Davos - Thurgovie, Herisau - Lyss, Langnau - Martigny, Olten - Lausanne.

● ZÜRICH - AJOIE
2-4 (0-1 0-1 2-2)

Après sa défaite face à Coire, tous condamnaient le HC Ajoie à attendre patiemment la fin du tour qualificatif pour reprendre sérieusement la compétition. Suite à cet échec en effet, la huitième place paraissait inaccessible pour le HCA, même si Richmond Gosselin affirmait y croire plus que jamais. En battant Zurich samedi soir, les Jurassiens ont pourtant franchi un nouveau pas qui les ramène à cinq points de leur concurrent le plus direct, Bienne.

Richmond Gosselin ne veut pas faire de lien entre la condamnation du HCA et les bonnes performances réalisées depuis. «Je peux compter sur les doigts d'une seule main les matches où mon équipe ne s'est pas donnée à fond, affirme-t-il. Nous avons toujours fait le maximum. Il se trouve que ce soir, la victoire était au rendez-vous.» Cette performance méritoire, Ajoie la doit surtout à son gardien. Markus Bachschmied, élu d'ailleurs meilleur joueur ajoutot de la rencontre, a sorti un match exceptionnel.

Un de ces matches qui restent dans la mémoire des amateurs d'exploits de gardien. «Depuis la pause de Noël, Markus a été super. Il est concentré et donne une sûreté à toute l'équipe. De la façon dont il joue, il devient indiscutablement le premier gar-

Hallenstadion: 7718 spectateurs.

Arbitres: MM. Kunz, Dolder et Suter.

Buts: 12e Voisard (Brich, à 5 contre 4) 0-1. 30e Dupont (à 5 contre 4) 0-2. 43e Dupont (Voisard) 0-3. 44e Zeiter (à 4 contre 5) 1-3. 59e Priakhin (penalty) 2-3. 60e Taccoz (à 5 contre 6) 2-4.

Pénalités: 5 x 2' contre Zurich, 11 x 2' plus 10' (Borner) contre Ajoie.

Zurich: Simmen; Vollmer, Hager; Zehnder, Guyaz; Faic, Bayer; Priakhin, Sherven,

dien de l'équipe» analysait le Kid.

Il faut dire aussi qu'il a été aidé par ses camarades, attentifs comme jamais. «Je crois que nous avons compris que nous devons jouer de manière disciplinée, affirmait Mauro Borner. Le spectacle présenté peut en souffrir un peu.» Il est vrai que l'essentiel réside dans les points qui sont engrangés. Et samedi, contrairement à jeudi où Ajoie méritait également, le salaire a été payé sous la forme de deux unités qui relancent Ajoie dans la course à la huitième place.

MALADIE CONTAGIEUSE

Ajoie a fort bien débuté la partie. Zurich a été ainsi tout de suite mis au parfum. Cette équipe, que certains disent condamnée, en veut encore. C'est dire que lorsque Voisard profitait d'une punition infligée à Sherven pour ouvrir la marque, personne n'a eu le culot de crier à l'injustice. Le tir du capitaine ajoutot était suffisamment appuyé pour contraindre Simmen à débiter son centième match de LNA avec Zurich de triste manière.

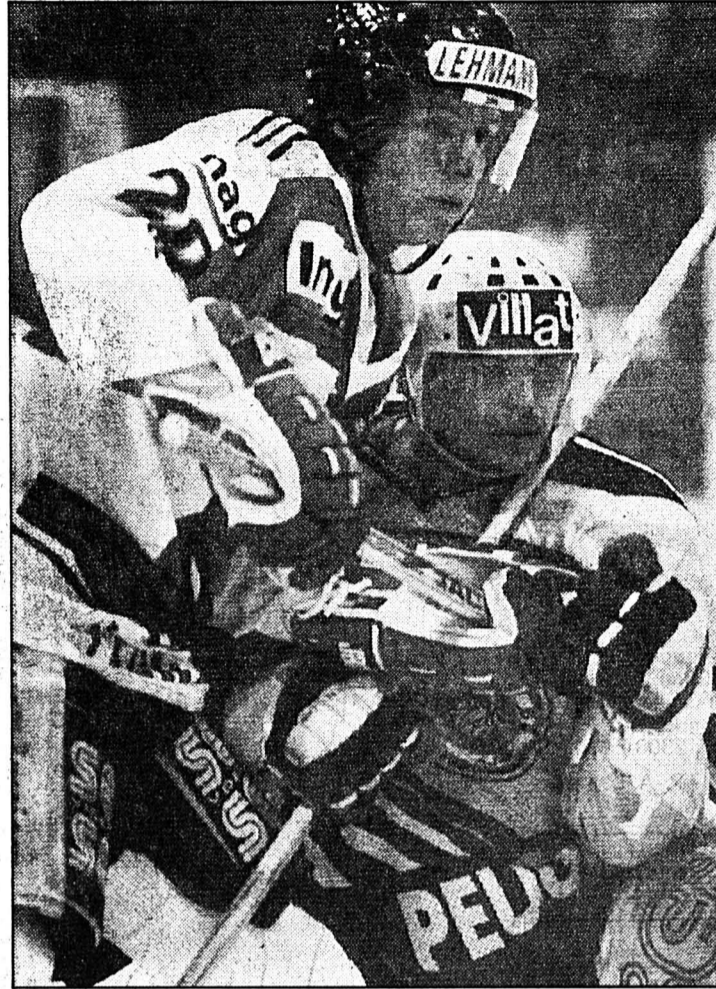
Il est vrai également que la maladie qui touche Ajoie cette saison doit être contagieuse. Le plus souvent, les Romands sont maladroits devant les buts. Samedi, Zurich a pris leur relève, Priakhin et Sherven ont ainsi manqué de lucidité devant l'excellent Bachschmied.

Ajoie persistait à jouer de manière disciplinée, mais ne renonçait pas pour autant à tenter sa chance. Ainsi, alors que Ton se retrouvait sur le banc d'infamie, Norman Dupont effectuait un centre-tir qui se terminait au fond des filets. A croire qu'Ajoie avait particulièrement travaillé ses power-play cette semaine. «Lorsque l'on joue trois matches par semaine, on travaille surtout la tactique et on essaye de garder un certain rythme,

Hotz; Ton, Weber, Thöny; Kobel, Zeiter, Morger.

Ajoie: Bachschmied; Brich, Voisard; Gschwind, Niederöst; Clavien, Reinhart; Lambert, Dupont, Fuchs; Griga, Hagmann, Taccoz; Kohler, Borner, Stählin; Pestrin.

Notes: Ajoie est privé des services de Créatin (blessé). Ajoie dispute son centième match de LNA, tout comme Simmen avec le CP Zurich. Zurich annonce le renouvellement du contrat de Guyaz pour deux ans.



Ton - Borner

Les Jurassiens ont prouvé au Hallenstadion qu'ils n'étaient pas morts. (Keystone)

confiait Gosselin. Les power-play sont surtout une question de concentration et d'exécution. Lorsque tu es en forme et mentalement prêt, ça marche beaucoup mieux.»

FRAYEUR

Reste que les Jurassiens n'ont pas passé une soirée si tranquille que cela. Ils ont ainsi dû passer plus de trois minutes à 5 contre 3, sans dégâts fort heureusement. «Je pense qu'une équipe qui ne peut profiter de pareille supériorité ne mérite pas de remporter une partie» estimait encore Mauro Borner.

C'est certainement vrai. Comme il est vrai également que les Ajoulots ont peut-être bénéficié d'une certaine chance lorsque M. Kunz, pourtant souvent injuste envers les Jurassiens, a annulé un but zurichois à la fin du tiers intermédiaire. «L'arbitre était bien placé et il a tout de suite désavoué le juge de but, souligne Gosselin. Markus m'a affirmé que le puck n'avait pas franchi la ligne.»

Cette annulation a coupé les ailes aux gars de Del Curto. Le but inscrit par Dupont au début du dernier «vingt» n'arrangeait d'ailleurs rien sans que, pour autant, les Allemands ne renoncent totalement. Les Ajoulots ont ainsi été victimes d'une nouvelle frayeur lorsque Zeiter, en infériorité numérique, inscrivait le premier but zurichois. «C'est la poisse, poursuivait Richmond Gosselin. Le tir est dévié par la jambe de Clavien.» Et ce n'était pas tout.

Priakhin bénéficiait ensuite d'un penalty lorsque Brich effectuait une faute à moins de deux minutes de la fin. Le Russe ne se faisait pas faute de tromper Bachschmied et de donner ainsi le signal de départ d'un sprint fou. Et là, les Ajoulots s'en tirèrent tout à leur honneur, parvenant même à inscrire un quatrième but alors que Simmen avait déserté sa cage.

Ajoie venait de se relancer de superbe manière dans la course à la huitième place. (mr)

Bob à deux - Championnats d'Europe: cinquième titre pour Gustav Weder

Un doublé à la clé

A St-Moritz, Gustav Weder a été fidèle au rendez-vous des championnats d'Europe de bob à deux. Le pilote saint-gallois, associé à son freineur Donat Acklin, a en effet remporté sur la piste grisonne son cinquième titre consécutif. Les spécialistes helvétiques ont même réussi le doublé, puisque la médaille d'argent est revenue à Celest Poltera. Et ce, en dépit du fait que le champion national en titre, Reto Götschi, n'a pas supporté la pression et a été relégué au septième rang.

Sans parler de promenades de santé, force est de reconnaître que Gustav Weder, qui est âgé de 32 ans, n'a jamais été poussé dans ses derniers retranchements pour obtenir cette nouvelle victoire. Le Saint-Gallois, en signant le meilleur temps

dans chacune des quatre manches, a en effet creusé un écart de 54 centièmes de seconde sur Celest Poltera-Marco Battaglia. Médaille de bronze, le deuxième bob allemand, piloté par Sepp Dostthaler, a pour sa part concédé déjà près d'une seconde (0'82).

Le nouveau champion d'Europe le reconnaissait d'ailleurs lui-même. Relevant de blessure, Weder s'est montré très prudent lors de la poussée de départ. Ce qui ne l'a pas empêché pourtant de signer, lors de sa troisième descente, le meilleur temps de la saison sur la piste de St-Moritz.

Quant à Celest Poltera, il a été crédité du deuxième «chrono» derrière Weder dans trois des quatre manches. Le Grison (30 ans), qui disputait son deuxième

championnat d'Europe seulement, a fort bien tenu son rôle.

Reto Götschi (28 ans) par contre a craqué. Le Zurichois a raté trois de ses quatre descentes, connaissant notamment de sérieux problèmes pour négocier le virage du «Horse Shoe», qu'il aborda à chaque fois avec une ligne trop basse. Tout a été réglé du titre national acquis, il est vrai, en l'absence de Weder, Götschi aspirait lui aussi à monter sur le podium. Son manque d'expérience internationale lui aura finalement été fatal et il a dû se contenter d'un septième rang qui ne saurait le satisfaire.

WEDER DÉSIGNÉ

A l'issue de ces championnats d'Europe de bob à deux Gustav Weder a été assuré de disputer les championnats du monde de

la spécialité, qui auront lieu les 6 et 7 février à Igls, en Autriche. La deuxième place disponible pour la Suisse sera attribuée au terme d'une sélection interne entre Celest Poltera et Reto Götschi.

Pour les championnats du monde de bob à quatre, les 13 et 14 février, Christian Meili est partant certain. Une décision sera prise quant à une éventuelle éliminatoire entre Weder et Götschi le week-end prochain, après les championnats d'Europe de bob à quatre.

St-Moritz. Championnats d'Europe de bob à deux (4 manches): 1. Weder-Acklin (S I) 2'58"91. 2. Poltera-Battaglia (S II) à 0"54. 3. Dostthaler-Sehr (All II) à 0"82. **Puis:** 7. Götschi-Acklin (S II) à 1"38. (si)

AUTRES PATINOIRES

● BIENNE - FR GOTTERON 2-6
(1-2 1-3 0-1)

Stade de Glace: 5722 spectateurs.
Arbitre: M. Savaria (Fr).
Buts: 14e Brasey (Bobillier, Rottaris, à 5 contre 3) 0-1. 14e Maurer (Bobillier, à 4 contre 4) 0-2. 17e Boucher (Aeschlimann, Yuldashev) 1-2. 23e Yuldashev (Aeschlimann) 2-2. 27e Raymond (à 5 contre 4) 2-3. 31e Silver (Balmer, Rottaris) 2-4. 33e Leuenberger (Brasey) 2-5. 48e Gauch (Khomutov, Princi) 2-6.
Pénalités: 6 x 2' contre chaque équipe.

Bienne: Anken; Pfsi, Schmid; Shirajev, Schneider; D. Dubois, Cattaruzza; Glanzmann, Fontana, Burillo; Yuldashev, Boucher, G. Dubois; Metzger, Schümperli, Aeschlimann. **FR Gotteron:** Stecher; Hofstetter, Balmer; Descloux, Bobillier; Brasey, Princi; Khomutov, Bykov, Schaller; Leuenberger, Raymond, Maurer; Brodmann, Rottaris, Silver.

● AMBRI-PIOTTA - BERNE 2-4
(0-2 1-1 1-1)

Valascia: 6753 spectateurs.
Arbitre: M. Stalder.
Buts: 2e Vrabc (Schenkel, à 4 contre 4) 0-1. 9e Rutsch (Baumgartner) 0-2. 30e Leonov (B. Muller, à 5 contre 4) 1-2. 38e Vrabc (Ruotsalainen, à 3 contre 5) 1-3. 49e Léchenne (Fischer, Robert) 2-3. 58e Rogenmoser (Bärtschi) 2-4.
Pénalités: 6 x 2' contre Ambri-Piotta, 14 x 2' contre Berne.
Ambri-Piotta: Pauli Jaks; B. Celio, Tschumi; Casaroli, F. Celio; Muller, Gianini; Peter Jaks, Vigano, Leonov; Fischer, Léchenne, Robert; Wittmann, N. Celio, Studer.
Berne: Tosio; Ruotsalainen, Rauch; Rutsch, Baumgartner; Salis, Beutler; Rogenmoser, Vrabc, Roth; Micheli, Triulzi, Bärtschi; Tschanz, Habscheid; Schenkel.

● ZOUG - KLOTEN 3-5
(1-2 1-1 1-2)

Herti: 6258 spectateurs.
Arbitre: M. Bertolotti.
Buts: 11e Ihnacak (Yaremchuk, C. Muller) 1-0. 12e Hoffmann (R. Sigg) 1-1. 15e Celio (Bruderer, Schlagenhaut, à 5 contre 4) 1-2. 21e Hollenstein (Eldebrink) 1-3. 39e P. Schafhauser (Ihnacak, Yaremchuk, à 5 contre 4) 2-3. 44e R. Müller (Monnier) 3-3. 49e Schlagenhaut (Celio, Bruderer) 3-4. 60e Johansson (à 5 contre 6) 3-5.
Pénalités: 4 x 2' contre chaque équipe.
Zoug: Schöpf; B. Schafhauser, A. Künzi; P. Schafhauser, Ritsch; Burkard, Stadler; Neuenschwander, Soguel, D. Meier; Ihnacak, Yaremchuk, Antisni; Monnier, Steffen, C. Müller; R. Müller.
Kloten: Pavoni; D. Sigg, Eldebrink; Bruderer, Weber; R. Sigg, Mazzoleni; Hollenstein, Johansson, Wäger; Schlagenhaut, Ochsner, Celio; Erni, R. Meier, Hoffmann; Rufener.

● LUGANO - COIRE 7-3
(0-3 3-0 4-0)

Resega: 3875 spectateurs.
Arbitre: M. Megert.
Buts: 8e Millar (Capaul) 0-1. 17e Vitollin (Signorelli) 0-2. 18e Keller (Heim) 0-3. 37e Astley (Howald, Larionov, à 5 contre 4) 1-3. 39e Eberle 2-3. 40e Propp 3-3. 41e Propp (Larionov) 4-2. 49e Propp (Howald, Larionov) 5-3. 55e Honegger (Astley, à 5 contre 4) 6-3. 59e Astley (Larionov, à 5 contre 4) 7-3.
Pénalités: 3 x 2' contre Lugano, 7 x 2' contre Coire.
Lugano: Wahl; Bertaggia, Bourquin; Astley, Honegger; Leuenberger, Sutter; Eberle, Aeschlimann, Lüthi; Eggmann, Larionov, Propp; Walder, Rötheli, Howald.
Coire: Liesch; Locher, Stoffel; Stocker, Capaul; Gull; Derungs; Ackermann, Schädler; Millar, Vitollin, Signorelli; Heim, Holzer, Keller.

CLASSEMENT

1. FR Gotteron	28	19	3	6	125-	79	41
2. Kloten	28	20	0	8	132-	75	40
3. Berne	28	17	4	7	124-	98	38
4. Lugano	28	16	1	11	110-	93	33
5. Zoug	28	14	3	11	114-	91	31
6. Ambri	28	14	3	11	103-	94	31
7. Zurich	28	10	3	15	87-	99	23
8. Bienne	28	9	3	16	95-	132	21
9. Ajoie	28	8	0	20	81-	135	16
10. Coire	28	3	0	25	73-	148	6

PROCHAINE JOURNÉE

Mardi 19 janvier, 20 h: Ajoie - Lugano, Berne - Kloten, Coire - Ambri-Piotta, FR Gotteron - Zoug, Zurich - Bienne.

à tous nouveaux élèves conducteurs

AVIS

AVIS

CTTR, Centre de Théorie du Trafic Routier vous assure votre formation obligatoire en une semaine

Dans les locaux de la Maison du Peuple (4e étage ascenseur), Serre 68, La Chaux-de-Fonds
Pour tous renseignements: heures de bureau ☎ 039/242 242

132-508144



Patinoire des Mélèzes

Mardi 19 janvier 1993
à 20 heures

La Chaux-de-Fonds reçoit Nendaz

Les cannes sont offertes par:

Montremo S.A., Emancipation 55, 2300 La Chaux-de-Fonds

Les pucks sont offerts par:

VAC René Junod SA

Léopold-Robert 115, La Chaux-de-Fonds

SBS, Léopold-Robert 18, 2300 La Chaux-de-Fonds

La Suisse assurances, agence principale, Jean-Pierre Botteron

Jardinière 75, 2300 La Chaux-de-Fonds

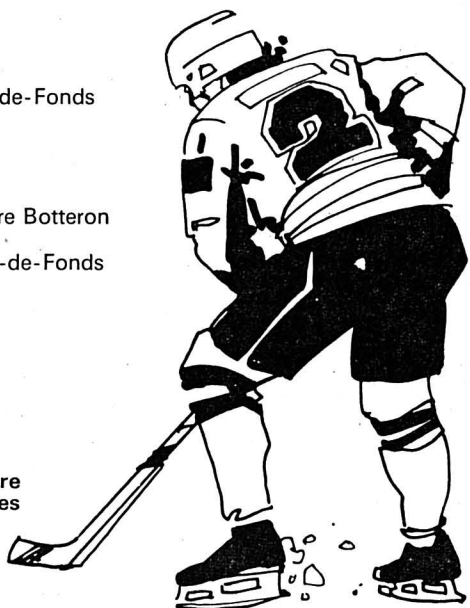
Confiserie Mirabeau, rue Neuve 7, 2300 La Chaux-de-Fonds

Points de vente: Kiosque Pod 2000 - P.-A. Lagger
Bar Le Rallye

Prochain match de championnat à domicile:
samedi 30 janvier 1993 à 20 heures
HCC - SAAS-GRUND

Carte de membre du Puck-Club:
No 107 gagne un bon de Fr. 30.- au Magasin Populaire
No 96 un billet d'entrée pour un match aux Mélèzes

Avec le soutien de



IMMOBILIER

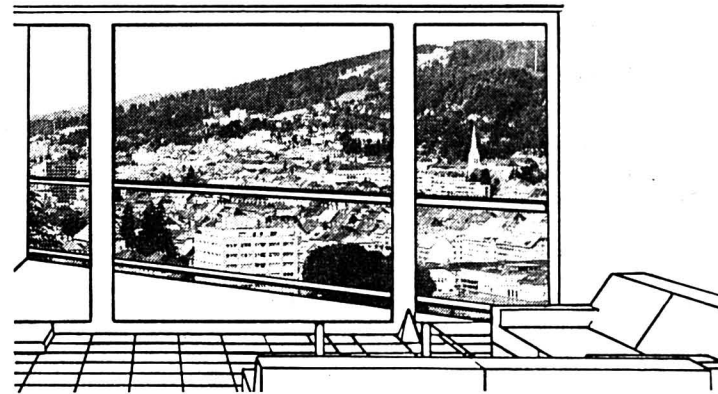
Depuis votre séjour, voici la vue plongeante que vous aurez sur la ville de La Chaux-de-Fonds, au soleil de l'après-midi.

Pour en savoir plus, demandez notre notice pour la réalisation de votre future

villa - rue Charles l'Eplattenier

Exemple villa A 2
Coût 1993 -

Fr. 395.000.-



Renseignements



Réalisation

NCL

N.C.L. ARCHITECTURE URBANISME S.A.

132-12083

Publicité intensive, Publicité par annonces

Particulier cherche

IMMEUBLE LOCATIF

Bon rendement. Intermédiaires s'abstenir.

Ecrire sous chiffres 470-019 à ASSA Annonces Suisses SA, avenue Léopold-Robert 31, 2301 La Chaux-de-Fonds.

A louer, 1.2.1993 ou à convenir, rue Numa-Droz, La Chaux-de-Fonds

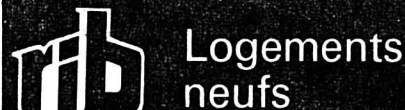
APPARTEMENT 4½ PIÈCES

dans les combles, cheminée de salon, cuisine agencée,

☎ 038/24.53 63, heures bureau.

28-513003

IMMOBILIER



LES GENEVEYS S/COFFRANE, 1er-Mars 33

2½ pièces, 58 m², cuisine agencée, véranda, disponible tout de suite ou à convenir.

4½ pièces, 94 m², cuisine agencée, véranda, disponible tout de suite ou à convenir.

VILLIERS, La Champey

4½ pièces, 112 m², cuisine entièrement agencée, loggia, avec garage.

Fr. 1860.-, charges comprises. Disponible tout de suite ou à convenir.

CERNIER, Bois-du-Pâquier 3

4½ pièces, au centre de Cernier dans immeuble neuf à proximité des commerces et transports publics, cheminée, cuisine entièrement agencée.

Fr. 1880.-, charges comprises. Disponible tout de suite ou à convenir.

LE LOCLE, rue des Envers 48-50

3 pièces, dans ancien immeuble entièrement rénové, cuisine agencée, ascenseur.

Dès Fr. 1190.-, charges comprises. Disponible tout de suite ou à convenir.

4½ pièces, 92 et 106 m², dans ancien immeuble entièrement rénové, cuisines agencées, ascenseur.

Dès Fr. 1440.-, charges comprises. Disponible tout de suite ou à convenir.

☎ 038/31 90 31

Régie F. Bernasconi & Cie
Clos-de-Serrières 31
2003 Neuchâtel

28-486

PRÊTS PERSONNELS

Mensualités attractives

HYPOTHÈQUES (SUISSE):

TAUX: 7% fixe 3-4 ans

HYPOTHÈQUES (FRANCE):

TAUX: 7,5% à 8%

AB FINANCES Tél. 022/738 30 42

18-2524/4x4

Génération Vénus
Lingerie, latex, cassettes X,
magazines et accessoires
Bois-Noir 48, CP 3048
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/26 93 77

132-12954

IMMOBILIER



Un financement exceptionnel pour être chez soi

SAINT-IMIER

Immeuble rénové, situation calme, dans le haut du village.

Appartement 3 1/2 pièces

avec balcon au sud. Deux caves. Mensualité 'Propriétaire': Fr. 812.- + charges

384 28-440

HABITATIONS POUR TOUS

13, av. Léopold-Robert
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/23 83 68

IMMOBILIER

Nous louons au centre de LA CHAUX-DE-FONDS

1 appartement de 3 pièces

Cuisine agencée habitable, salle de bains, W.-C. séparés, grand hall d'entrée, galetas.

Libre tout de suite ou selon entente.

Loyer mensuel: Fr. 730.- + charges.

Pour visiter, veuillez vous adresser à:

FABRIO BOESIGER

Agence immobilière et fiduciaire

Rue des Prés 84

2503 BIENNE

☎ 032/22 82 15

6-1130

Centre



Neuchâtel

Nous louons ou vendons des surfaces pour expositions, commerces, artisanat, bureaux, petite industrie etc., modulables et aménageables selon vos besoins spécifiques.

Etage	hauteur en m.	charge kg/m²	loyer Fr./m²/an	vente Fr./m²
sous-sol	2,55	1500	58.-	950.-
rez	4,00	1500	113.-	1850.-
1er	3,02	800	121.-	2000.-
2e	2,73	400	116.-	1900.-
3e	2,73	400	128.-	2100.-

Parking intérieur et extérieur. Bureau pilote.

Notre adresse pour des locaux multi-usages



Alfred Müller SA

Av. des Champs-Montants 14b
2074 Marin, Tél. 038 3312 22

197-12684

Nettoyages Au propre et au figuré

NETTOYAGES
Brianza Tél. 039/28 60 68 - 28 21 98
La Chaux-de-Fonds

132-12772



Entreprise de nettoyages en tous genres

2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 31 89

132-12752



CONCIERGE SERVICE

Nettoyages en tous genres, conciergerie

Natel 077/37 51 72

☎ 039/26 57 68

La Chaux-de-Fonds

132-12779

Feu: 118

Ski alpin - Slalom dames de Cortina d'Ampezzo: Vreni Schneider fait le trou

Une nouvelle démonstration

Déjà victorieuse du slalom de Maribor la semaine dernière, Vreni Schneider a récidivé de magnifique façon en remportant celui de Cortina d'Ampezzo, creusant une nouvelle fois de somptueux écarts sur ses rivales. La Néo-Zélandaise Annelise Coberger (deuxième) a concédé 1"13 à la Glaronaise et Karin Buder (troisième) et première d'un «paquet» de cinq Autrichiennes) 1"17...

On croyait bien avoir tout écrit sur Vreni Schneider, mais les superlatifs manquent pour décrire la prestation de la Glaronaise dans la première manche de ce spécial, disputé sous un soleil radieux et par une température printanière.

A 28 ans, malgré une carrière exceptionnelle au cours de laquelle elle a déjà tout gagné, la skieuse d'Elm est encore capable de couper le souffle de l'observateur le plus blasé. Avec une joie de skier à faire pâlir d'envie plus d'une de ses jeunes rivales...

HESS REJOINTE

Sur une pente d'assez faible déclivité et au travers d'un piquetage très direct, très «filant», Vreni Schneider – qui avait choisi le dossard No 1 comme en Slovénie – a réalisé un véritable festival.

Effaçant avec une facilité déconcertante les embûches du tracé dans son style d'une incroyable fluidité et d'une sobriété exemplaire, la Suissesse se fendit d'une manche dont la perfection n'attendit pas le passage des concurrentes suivantes pour éclater. Comme à Maribor, la

Glaronaise avait incontestablement placé la barre très haut.

On devait même rapidement s'apercevoir que Vreni avait carrément «tué» la course, tant sa supériorité était insolente et les écarts irrémédiables: l'Autrichienne Elfi Eder, deuxième de la manche, pointait à 1"02! La Glaronaise put ainsi se permettre de doser son effort sur le second parcours, pour néanmoins fêter avec une impressionnante marge de sécurité son quarante-deuxième succès en Coupe du Monde.

En slalom, avec vingt et une victoires, elle rejoint désormais Erika Hess, détentrice du record de succès dans la discipline.

QUELLE RÉGULARITÉ!

Si la reine de la deuxième manche se met à frapper avec constance dès la première, ses rivales ont bien du souci à se faire... Parmi celles-ci, en l'absence de la Suédoise Pernilla Wiberg, seule Annelise Coberger paraît en mesure d'inquiéter la Suissesse.

Trop timorée le matin (septième) sur un parcours pourtant taillé à sa mesure, la Néo-Zélandaise a signé le meilleur temps sur le second tracé pour conquérir son quatrième podium consécutif en spécial cet hiver! La victoire devrait bien finir par venir récompenser les mérites de la skieuse des Antipodes.

Côté helvétique, Vreni Schneider s'est une fois de plus battue seule, ou presque, aux avant-postes. Excellente quatrième sur le premier parcours, fatal en revanche à Katrin Neuschwaneder, Christine von Grünigen a été éliminée sur le second, de même qu'Annick Chappot.

La jeune Vaudoise, qui n'a terminé aucun slalom cet hiver, a perdu ses dernières chances de qualification pour Morioka. Treizième, la Grisonne Martina Accola devrait en revanche avoir décroché son billet. (si)



Vreni Schneider

La Glaronaise a été impressionnante à Cortina d'Ampezzo.

(Keystone)

Bowe a les fourmilles - Riddick Bowe est décidé à être un champion actif. Ainsi, l'Américain a-t-il affirmé que la première défense de son titre mondial des poids lourds face à son compatriote Michael Dokes, le 6 février à New York, sera la première d'une série de huit à dix combats annuels. (si)

Ski nordique

Revanche russe

Battues la veille par Stefania Belmondo dans le 10 km, les Russes ont pris leur revanche dans le relais 4 x 5 km de Coupe du monde de Cogné, dans le Val d'Aoste.

Svetlana Nageikina, Larisa Latsutina, Lioubov Jegorova et Elena Välbe se sont en effet imposées, dans cette épreuve disputée avec deux parcours en style classique et deux en libre, devant l'Italie et la Norvège, la Suisse obtenant pour sa part une convaincante sixième place.

Plus que ce sixième rang, c'est l'écart qui a séparé les Suissesses de la tête de la course qui est à relever: le retard de 1'09"4 concédé à l'arrivée constitue en effet le plus mince écart jamais enregistré par un relais helvétique dans une épreuve de Coupe du monde.

SMIRNOV GAGNE

Chez les messieurs, Vladimir Smirnov a signé sa deuxième victoire de la saison à Bohinj, en Slovénie. L'ex-Soviétique, qui porte désormais les couleurs du Kazakhstan, y a en effet remporté un 15 km disputé en style libre.

Côté suisse, Jeremias Wigger (26e) et Giachem Guidon (29e) ont obtenu des points de Coupe du monde.

LE POINT

MESSIEURS

Bohinj (Slo), 15 km (libre): 1. Smirnov (Kaz) 34'49". 2. Mogren (Su) à 8"6. 3. Dählie (No) à 13"4. **Puis les Suisses:** 26. Wigger à 1'57"8. 29. Guidon à 2'05"6. 40. Capol à 2'26"4. 52. Diethelm à 2'55"0. 64. Haas à 4'25"5.

Coupe du monde (6 épreuves): 1. Dählie 392. 2. Ulvang (No) 391. 3. Smirnov 380. **Puis les Suisses:** 56. Wigger 11. 57. Capol 10. 68. Guidon 2.

DAMES

Cogné (It), 10 km (libre): 1. Belmondo (It) 25'13". 2. Välbe (Ru) à 0"9. 3. Jegorova (Ru) à 32"7. **Puis les Suissesses:** 10. Honnegger à 1'19"3. 11. Albrecht à 1'20"4. 26. Knecht à 2'16"9. 34. Schwager à 2'37"1.

Cogné (It), Relais 4 x 5 km (2 x classique et 2 x libre): 1. Russie (Nageikina, Latsutina, Jegorova, Välbe) 57'17". 2. Italie (Van-zetta, Paruzzi, Di Centa, Belmondo) à 14"9. 3. Norvège (Moen, Myklebust, Hegge, Nilsen) à 38"8. **Puis:** 6. Suisse (Honnegger, Schwager, Knecht, Albrecht) à 1'09"4.

Coupe du monde (5 épreuves): 1. Välbe 400. 2. Jegorova 330. 3. Latsutina (Ru) 265. **Puis les Suissesses:** 20. Honnegger 61. 28. Albrecht 43. 30. Mettler 33. 48. Knecht 5.

Le nouveau roi

Le Suédois Tomas Fogdö est le nouveau numéro 1 mondial en slalom. Le jeune Suédois (23 ans en mars) en a administré une nouvelle preuve en s'adjugeant le spécial de Lech am Arlberg devant l'étonnant Slovène Jure Kosir (deuxième à 0"17) et Alberto Tomba (troisième à 0"24), pour fêter sa troisième victoire de la saison dans la discipline.

Douzième de cette épreuve derrière le meilleur Suisse, Oliver Kühni, le Luxembourgeois Marc Girardelli a marqué de précieux points en Coupe du monde en s'octroyant le combiné. (si)

Ski nordique - Championnats du Giron jurassien à Zinal

Nouvelle razzia locloise

On prend les mêmes et on recommence! Cette expression fort connue sied particulièrement bien aux championnats de ski de fond du Giron jurassien, organisés ce dernier week-end par le Ski-Club du Locle et déplacés, manque de neige oblige, à Zinal, dans le Val d'Anniviers. Que ce soit dans les épreuves individuelles ou dans les relais, les Loclois ont une nouvelle fois raflé les médailles d'or.

Concourant en même temps que les skieurs de l'Association valaisanne des clubs de ski (AVCS), les Neuchâtelois et les Jurassiens ont ainsi eu l'occasion de se mesurer à généralement plus forts qu'eux. «Il ne faut pas oublier que la plupart sont des pros. C'est pourtant de cette façon que l'on s'améliore» constatait très justement le chef fond du Giron, Laurent Donzé. Qui s'y frotte s'y pique parfois! Si le Loclois Daniel Sandoz a aisément obtenu le titre de champion jurassien, il s'est fait devancer de plus de trente se-

condes par un autre Neuchâtelois, un certain... André Rey, garde-frontière V évoluant sous les couleurs de l'AVCS. «Je suis pourtant surpris en bien de ma performance, car je sors d'une vilaine grippe» expliquait-il. Un résultat qui lui permet en tous les cas de voir l'avenir avec confiance, à la veille de sa première course «longue distance» en Autriche, dimanche prochain.

RETOUR REMARQUÉ

Souffrant samedi de douleurs dorsales, Feuz a dû se contenter de la quatrième place, devant les Jurassiens Frésard et Kaempf qui ont peiné à se départager. Du côté des juniors, Châtelain l'a emporté sur Oppliger, lequel ne lui a concédé que neuf secondes.

Chez les dames, retour remarqué et victoire de Véronique Beuret qui, malgré les apparences, s'est laissée un rien surprendre par Marianne Cuenot-Huguenin, une autre fille bien

connue dans les Montagnes neuchâteloises.

RÉPUTATION TROMPÉE

Les relais se sont déroulés hier sur un tracé plus court, mais rendu toujours aussi rapide grâce à une neige assez glacée. Grand favori de cette épreuve, le quatuor loclois Feuz, Schumacher, Sandoz et Dumont a eu tôt fait de montrer sa supériorité; tout comme l'équipe de Saignelégier, qui a conservé la deuxième place du début à la fin.

La lutte pour la médaille de bronze s'est révélée plus serrée entre les formations des Cernets-Verrières et de Mont-Soleil. Ce n'est que dans le dernier relais que les Neuchâtelois sont revenus sur leurs adversaires, perdant ainsi leur réputation d'«éternels quatrièmes».

CLASSEMENTS

Seniors I et élites: (15 km): 1. Sandoz (Le Locle) 41'01". 2. Frésard (Saignelégier) à 1'42".

CLASSEMENTS

MESSIEURS

St-Anton. Descente (3200 m): 1. Heinzer (S) 2'03"48. 2. Runggaldier (It) à 0"12. 3. Mader (Aut) à 0"21. 4. Skaardal (No) à 0"22. 5. Ortlieb (Aut) à 0"31. 6. Girardelli (Lux) à 0"41. 7. Mahrer (S) à 0"55. 8. Duvillard (Fr) à 0"65. 9. Arnesen (No) à 0"93. 10. Perathoner (It) à 0"96. 11. Besse (S) à 1"01. 12. Assinger (Aut) et Vitalini (It) à 1"15. 14. Rey (Fr) à 1"17. 15. Ghedina (It) à 1"23. **Puis les autres Suisses:** 21. Gigandet à 2"12. 32. Lehmann à 2"97. 35. Locher à 3"12. 46. Caduff à 4"18.

Lech. Slalom: 1. Fogdö (Su) 1'44"36. 2. Kosir (Slo) à 0"17. 3. Tomba (It) à 0"24. 4. Stangassinger (Aut) et Gstrein (Aut) à 0"43. 6. Roth (All) à 0"50. 7. Aamodt (No) à 0"73. 8. Strolz (Aut) à 0"79. 9. Bauer (All) à 1"09. 10. Ericson (Su) à 1"14. 11. Kühni (S) à 1"28. 12. Girardelli (Lux) à 1"55. 13. Ladstätter (It) à 1"68. 14. Grosjean (EU) à 1"72. 15. Mayer (Aut) à 2"37. 16. Von Grünigen (S) à 2"43. **Puis:** 21. Staub (S) à 2"88. **Combiné:** 1. Girardelli (Lux) 13,08. 2.

Mader (Aut) 25,32. 3. Strolz (Aut) 30,49.

Coupe du Monde. Général: 1. Girardelli (Lux) 875. 2. Tomba (It) 532. 3. Aamodt (No), 485. 4. Heinzer (S) 436. 5. Mader (Aut) 424. 6. Thorsen (No) 343.

Descente: 1. Heinzer (S) 324. 2. Besse (S) 240. 3. Girardelli (Lux) 209.

Slalom: 1. Tomba (It) 356. 2. Fogdö (Su) 245. 3. Stangassinger (Aut) 202.

DAMES

Cortina. Super-G: 1. Maier (Aut) 1'16"94. 2. Merle (Fr) à 0"20. 3. Eder (Aut) à 0"31. 4. Zeller (S) à 0"54. 5. Wachter (Aut) et Zelenskaia (Ru) à 0"56. 7. Seizinger (All) à 0"68. 8. Zurbriggen (S) à 0"76. 9. Ertl (All) à 0"77. 10. Cavagnoud (Fr) à 0"93. 11. Schuster (Aut) à 1"04. 12. Ginther (Aut) à 1"10. 13. Compagnoni (It) à 1"14. 14. Bour-nissen (S) à 1"15. 15. Roffe (EU) à 1"31. **Puis les autres Suissesses:** 30. Summermatter à 2"44. 41. Heubi à 3"21. 46. Rey-Bellet à 3"38. 49. Picenoni à 3"74. 52. Bernet à 3"92. 59. Dätwyler à 4"82.

Cortina. Slalom: 1. Schneider (S) 1'32"39. 2. Coberger (NZ) à 1"13. 3. Buder (Aut) à 1"17. 4. Maierhofer (Aut) à 1"83. 5. Salvenmoser (Aut) à 2"29. 6. Eder (Aut) à 2"45. 7. Wachter (Aut) à 2"50. 8. Chauvet (Fr) à 2"73. 9. Hrovat (Slo) à 3"01. 10. Strobl (Aut) à 3"17. 11. Gallizio (It) à 3"29. 12. Vogt (All) à 3"34. 13. Accola (S) à 3"77. 14. Serra (It) à 3"82. 15. Ginther (Aut) à 4"40. **Puis les autres Suissesses:** 22. Zingre à 5"52. **Combiné:** 1. Wachter (Aut) 31,61. 2. Vogt (All) 42,69. 3. Ginther (Aut) 50,11.

Coupe du Monde. Général: 1. Wachter (Aut) 741. 2. Merle (Fr) 583. 3. Seizinger (All) 533. 4. Maier (Aut) 420. 5. Schneider (S) 370. 6. Vogt (All) 350.

Super-G: 1. Maier (Aut) 211. 2. Seizinger (All) 162. 3. Eder (Aut) 160. **Slalom:** 1. Coberger (NZ) 300. 2. Schneider (S) 250. 3. Wiberg (Su) 180. **Par nations (messieurs + dames):** 1. Autriche 6007 (3046 + 2961). 2. Suisse 3583 (2166 + 1417). 3. Allemagne 2880 (746 + 2134).

OJ I garçons (3 km): 1. Oppliger (Mont-Soleil) 20'26".

OJ II filles (5 km): 1. Isler (Mont-Soleil) 23'22".

OJ II garçons (5 km): 1. Chaignat (Saignelégier) 17'15".

OJ III filles (5 km): 1. Simon-Vermot (La Brévine) 17'13".

OJ III garçons (10 km): 1. J. Schmid (La Brévine) 30'46".

Relais messieurs (4 x 10 km): 1. Le Locle I (Sandoz, Feuz, Schumacher, Dumont) 1h32'44".

2. Saignelégier I à 4'05". 3. Cernets-Verrières I à 5'38". 4. Mont-Soleil I à 7'01".

5. La Chaux-de-Fonds I à 8'09". 6. Les Breuleux I à 9'18".

7. La Brévine I à 10'11". 8. Vue-des-Alpes I à 10'41".

9. Cernets-Verrières II à 18'18". 10. La Brévine II à 18'23".

Relais OJ filles et garçons (3 x 5 km): 1. La Brévine I (J. Schmid, Girardin, O. Bachmann) 37'10".

2. La Brévine II à 3'08". 3. Le Locle I à 3'52".

(paf)

Football - Italie: le Milan AC poursuit son impressionnante série à Brescia

L'emprise s'étend encore

L'AC Milan a encore étendu son emprise sur le Calcio en s'imposant dimanche 1-0 à Brescia. Le rouleau compresseur milanais a disposé de ses frères lombards grâce à l'attaquant Daniele Massaro, auteur du seul but de la rencontre à la 22e minute. Cette victoire est la huitième d'affilée en championnat d'Italie des joueurs de Silvio Berlusconi, invaincus en 51 matches.



Rossi - Gullit Les Milanais semblent imbattables. (AP)

Deuxième du classement, l'Inter n'a pas baissé les bras en battant Parme 2-1 à domicile. L'ennemi juré du Milan AC espère toujours refaire son retard de huit points sur les rossoneri, leaders avec 29 points en 16 matches. «L'Inter est deuxième et je l'ai toujours considéré comme un rival dangereux», a souligné l'entraîneur du Milan AC Fabio Capello.

La Juventus, à la recherche d'une victoire depuis le 22 novembre, a enfin relevé la tête en venant à bout de Pescara 2-1 grâce à Roberto Baggio, auteur d'un doublé sur ses terres. (si)

Badminton - LNA: le BCC réalise deux bonus

Un cavalier seul

La première du Badminton-club local a passé un week-end agréable. Sans forcer son talent et en dépit de l'absence sur blessure de Bettina Gfeller, elle a allégrement disposé de Smash Allschwil et Saint-Gall sur le score sans appel, comme à l'aller, de 8-0. Elle maintient son second rang et attend désormais de pied ferme le leader Olympic Lausanne, dans deux semaines aux Crêts.

trop de différence de niveau. Ce fut très rapide, sans résistance; pour nous, ça n'a été qu'un round d'entraînement avant la venue d'Olympic.» Mais que peut faire un club dont le meilleur joueur est noté A37 (Markus Hegar) face à une formation dont le moins bien classé est déjà A19, Nicolas Déhon en l'occurrence? Pas grand-chose.

Dans le même registre, Saint-Gall n'avait hier pas l'ombre d'une chance dans la mesure où Allschwil avait battu les Brodeurs 8-0 au tour précédent... Forts de six points en quatorze rencontres, le club de Suisse orientale fit rapidement naufrage. Seule inconnue du week-end, le remplacement de Bettina Gfeller (A4), indisponible jusqu'aux play-offs en raison d'une blessure au genou, a été assuré de belle manière par Myriam Farine. La jeune Chaux-de-Fonnière n'a guère tremblé et montré qu'elle était digne de la confiance placée en elle.

En LNB, la deuxième phalange a alterné le bon et le moins bon. Auteurs d'une performance très moyenne face au dernier classé, le BC Berne, les Chaux-de-Fonnières ne se sont imposés que de justesse (3-5) là où ils auraient dû triompher sans difficulté. Contre toute attente, le BCC II s'en est bien mieux tiré le lendemain aux dépens d'Uni Lausanne, pourtant mieux coté que Berne. En disposant du club vaudois par 6-2, les joueurs de l'entraîneur Koleva ont montré que les progrès en double étaient possibles. A noter la première apparition, positive au demeurant, d'Anne Cornali (B1) à ce stade de la compétition.

RÉSULTATS

Championnat interclubs. LNA. 15e journée: Vitodurum Winterthour-Olympic Lausanne 3-5. Uzwil - Tavel 8-0. Uster - Greifensee - St. Gall 7-1. Uni Berne - Basiliak 2-6. Allschwil - La Chaux-de-Fonds 0-8. 16e Journée: Saint-Gall - La Chaux-de-Fonds 6-2. Tavel - Uster-Greifensee 5-3. Uzwil - Allschwil 7-1. Vitodurum Winterthour-Uni Berne 8-0. Le classement: 1. Olympic Lausanne 55. 2. La Chaux-de-Fonds 54. 3. Vitodurum Winterthour 49. 4. Basiliak 41. 5. Uster-Greifensee 31. 6. Uzwil 28. 7. Tavel 23. 8. Allschwil et Uni Berne 17 (37-91). 10. St-Gall 6. Olympic Lausanne, La Chaux-de-Fonds, Vitodurum Winterthour, Basiliak sont qualifiés pour les play-off. Saint-Gall dans le tour de promotion-relégation.

LNB. Groupe ouest. 15e journée: BC Lausanne - Uni Lausanne 5-3. Hägendorf - Fribourg 4-4. Pratteln - Uni Bâle 4-4. BC Berne - La Chaux-de-Fonds II 3-5. Uni Berne II - Aesch 5-3. 16e tour: Aesch - Fribourg 2-6. Pratteln - BC Berne 7-1. Uni Berne II - Hägendorf 3-5. Uni Lausanne - La Chaux-de-Fonds II 2-6. Uni Bâle - BC Lausanne 4-4. Classement (tous 16 parties): 1. Fribourg 54. 2. La Chaux-de-Fonds II 47. 3. Hägendorf 44. 4. Uni Bâle 35. Uni Lausanne 35. 6. Aesch BC Lausanne 27 (57-71). 8. Pratteln 20. 9. Uni Berne II 19. 10. BC Berne 9. Fribourg qualifié pour le tour de promotion-relégation. BC Berne est relégué en première ligue. (jpr)

Rallye-Raid - Paris-Dakar: Saby et Peterhansel sacrés

Une interminable fin

Bruno Saby a obtenu un sacre attendu sur la célèbre plage du Lac Rose, épilogue du 15e Paris-Dakar. Le Français, assuré de triompher pour la première fois dans le prestigieux rallye, a laissé son compatriote et coéquipier chez Mitsubishi Jean-Pierre Fontenay s'adjuger l'ultime spéciale.

jeu d'un dernier succès d'étape. Le Français, souverain tout au long de l'épreuve au guidon de sa Yamaha, a signé ainsi sa troisième victoire consécutive dans le rallye. «J'ai voulu gagner la dernière spéciale et j'ai attaqué très fort, a-t-il expliqué. J'ai chuté lourdement, mais j'ai quand même gagné.»

Les deux hommes ont construit leur victoire lors de la deuxième étape africaine du rallye, un terrible marathon dans les dunes algériennes entre Beni-Ounif et El Golea. Cette étape a été fatale à l'armada Citroën, qui doit se contenter de la deuxième place au général avec le Français Pierre Lartigue.

Saby, qui avait brillé dans les rallyes du championnat du monde en remportant notamment le Monte-Carlo et le Tour de Corse, a promis de se consacrer désormais aux rallyes-raids. «Maintenant, j'en suis sûr», a-t-il dit en prenant dans ses bras son fils Pierre, aux anges.

Peterhansel, qui brilla naguère dans les compétitions d'enduro, a négocié le virage depuis longtemps. Lui aussi reviendra l'année prochaine, avec des ambitions intactes. «J'adore ça», a-t-il dit.

Autos. Spéciale Nouakchott - Dakar: 1. Fontenay (Fr), Mitsubishi, 33'06". 2. Weber (All), Mitsubishi, à 4". 3. Pierre Lartigue (Fr), Citroën, à 34". Classement final: 1. Saby (Fra), Mitsubishi, 24 h 56'02". 2. Lartigue (Fra), Citroën, à 1 h 09'45". 3. Ariul (Fra), Citroën, à 4 h 02'08".

Motos. Spéciale: 1. Peterhansel (Fr), Yamaha, 38'50". 2. Arcarons (Esp), Yamaha, à 17". 3. Charbonnier (Fr), Yamaha, à 2'11". 4. Pilet (Fr), Honda, à 4'46". 5. Sireyjol (Fr), Suzuki, à 5'58". Classement final: 1. Peterhansel (Fra), Yamaha, 51 h 51'51". 2. Charbonnier (Fra), Yamaha, à 1 h 22'19". 3. Arcarons (Esp), Yamaha, à 8 h 01'01". (si)

Italie

Table of Italian football league results including teams like Ancona, Udinese, Brescia, AC Milan, etc.

CLASSEMENT

Table of Italian football league standings listing teams and their points.

Angleterre

Table of English football league results including teams like Everton, Manches. C., Arsenal, etc.

CLASSEMENT

Table of English football league standings listing teams and their points.

Espagne

Table of Spanish football league results including teams like Barcelone, Osasuna, Burgos, etc.

CLASSEMENT

Table of Spanish football league standings listing teams and their points.

France

Table of French football league results including teams like Auxerre, Nantes, Le Havre, etc.

CLASSEMENT

Table of French football league standings listing teams and their points.

Revanche avec Holyfield? Mike Holyfield, qui avait annoncé sa retraite définitive peu de temps après sa défaite face à Bowe, a confirmé son intention de remonter sur le ring en compagnie de son nouveau promoteur, Hammer, le chanteur de rap. Holyfield a enfin expliqué qu'il souhaitait combattre un boxeur classé parmi les dix meilleurs mondiaux durant l'été ou l'automne avant d'obtenir une revanche face à Bowe. (si)

TOUS AZIMUTS

HOLLANDE

Dix-septième journée: FC Volendam - PSV Eindhoven 3-1. Feyenoord Rotterdam - FC Groningue 3-1. Ajax Amsterdam - FC Utrecht 1-1. RKC Waalwijk - Go Ahead Eagles Deventer 2-1. Roda JC Kerkrade - Sparta Rotterdam 1-2. Vitesse Arnhem - Willem II Tilburg 2-0. Classement: 1. PSV Eindhoven 16/26. 2. Feyenoord Rotterdam 17/25. 3. FC Utrecht 17/24. 4. MVV Maastricht 17/22. 5. Ajax Amsterdam 14/19. 6. FC Twente Enschede 15/19.

BELGIQUE

Dix-neuvième: Boom - Standard Liège 2-6. Lokeren - Genk 0-2. Molenbeek - Anderlecht 2-2. Club Bruges - Ekeren 1-3. Anvers - Beveren 3-2. Malines - Waregem 0-0. Lommel - Gand 0-0. Charleroi - Lierse 1-1. FC Liège - Cercle Bruges 1-1. Classement: 1. Anderlecht 18/30. 2. Standard Liège 19/27. 3. Malines 19/23. 4. Waregem 19/23. 5. Gand 19/23. 6. Club Bruges 19/22.

ÉCOSSE

Aberdeen - Airdrieonians 7-0. Hibernian - Dundee United 2-1. Classement: 1. Glasgow Rangers 24/42. 2. Aberdeen 25/37. 3. Celtic Glasgow 25/30. 4. Hearts 25/29. 5. Dundee United 25/26.

PORTUGAL

Huitièmes de finale de la Coupe: Sporting Lisbonne (1) - Fatima (2B) 3-2. Vitoria Setubal (2) - Boavista (1) 0-1. Porto (1) - Benfica Lisbonne (1) 1-1 a.p. Guimarães (1) - Belenenses (1) 1-0. Amdora (2) - Paços Ferreira (1) 1-0. Odivelas (3) - Alverca (2B) 1-2. Braga (1) - Penafiel (2) 1-1 a.p. Porto-Benfica et Braga-Penafiel seront rejoués.

WORLD CUP 94

Eliminatoires de la World Cup 94. Zone Afrique. Groupe A: Burundi - Algérie (0-0). Classement: 1. Algérie 3/3. 2. Burundi 3/3. 3. Ghana 2/2.

Groupe B: Swaziland - Cameroun 0-0. Classement: 1. Cameroun 3/5. 2. Swaziland 3/3. 3. Zaïre 2/0.

Groupe C: Togo - Zimbabwe 1-2. Classement: 1. Zimbabwe 4/7. 2. Égypte 3/4. 3. Angola 2/1. 4. Togo 3/0.

Groupe D: Afrique du Sud - Nigeria 0-0. Classement: 1. Nigeria 3/5. 2. Afrique du Sud 3/3. 3. Congo 2/0.

Groupe E: Botswana - Côte d'Ivoire 0-0. Classement: 1. Côte d'Ivoire 3/4. 2. Niger 2/3. 3. Botswana 3/1.

Groupe F: Bénin - Tunisie 0-5. Éthiopie - Maroc 0-1. Classement: 1. Maroc 4/7. 2. Tunisie 4/6. 3. Éthiopie 4/3. 4. Bénin 4/0.

Groupe G: Mozambique - Gabon 1-1. Classement: 1. Gabon 3/5. 2. Sénégal 2/2. 3. Mozambique 3/1.

Groupe H: Namibie - Madagascar 0-1. Classement: 1. Madagascar 4/7. 2. Zambie 3/4. 3. Tanzanie 3/3. 4. Namibie 4/0.

Tennis - Championnats cantonaux et Masters SBS: Strambini battu en finale

Une surprise nommée Lüthi

On attendait Reto Staubli ou Alexandre Strambini... et on a vu Severin Lüthi. Le jeune joueur bernois s'est en effet imposé dans le Masters SBS masculin au terme d'un superbe parcours. Du côté féminin, Sabine Rybysar a retourné une situation désespérée en demi-finale pour disposer de Katia Labourey, avant de s'incliner en finale - au tie-break de la troisième manche - contre Karin Hirschi.

Marin
Renald TSCHOUMY

Une fois de plus, le public a pu assister à du tennis de haut niveau. Il a malheureusement profité d'un tel spectacle pour la dernière fois.

Récession oblige, le pool de sponsoring de l'Association cantonale neuchâteloise de tennis a évidemment revu sa participation à la baisse. Regrettable corollaire: il n'y aura plus de Masters pour joueurs de série nationale dans la région. «Mais nous n'en abandonnons pas l'idée, précise le président cantonal Gérard Brodt. Reste que nous avons vécu une semaine pleine. Notre manifestation répond à un besoin certain, ainsi que le nombre record d'inscriptions (réd: 228) en atteste.»

STRAMBINI FATIGUÉ

Severin Lüthi (N3-42) a donc accompli un tournoi remarquable. S'il a bénéficié d'une certaine chance en quart de finale - le favori Reto Staubli, cinquième joueur suisse, a été contraint à l'abandon en raison

d'un torticolis - il a prouvé par la suite que sa performance ne devait rien au hasard.

En finale, les faveurs de la cote allaient logiquement au Juraiss Alexandre Strambini (N2-18). Mais c'est le jeune Bernois (il est né en 1976) qui est sorti vainqueur de ce duel de coéquipiers de fond de court. «Je ne l'ai jamais vu aussi bien jouer, reconnaissait Strambini. Il a vraiment «sorti» un tennis fantastique. Quant à moi, je me ressens peut-être d'une certaine fatigue consécutive aux tournois juniors que j'ai disputés aux Etats-Unis. Je manquais d'agressivité.»

GAËLLE WIDMER FANTASTIQUE

Du côté féminin, le week-end a été marqué du sceau de la petite Gaëlle Widmer. Non contente d'avoir littéralement exécuté sa camarade Joëlle Aiassa en finale du tableau R1-R3 (6-0 6-1), elle a disputé un remarquable tournoi N, battant successivement Monika Maj (N4-64) et surtout Sandrine Bregnard (N2-16)! «Jamais je n'aurais imaginé accomplir un aussi beau parcours, rigolait-elle. La semaine dernière, Sandrine m'avait battue en deux sets. J'espérais certes mieux me comporter, mais de là à la battre...»

En demi-finale cependant, la Neuchâteloise n'a pas pu s'opposer au tennis de Karin Hirschi (N4-55).

SEPT BALLES DE MATCH!

Cette dernière allait d'ailleurs s'imposer au terme d'une superbe finale, mais non sans avoir tremblé, puisqu'elle menait 5-1, service à suivre, dans la troisième manche quand elle s'est bloquée. Sabine Rybysar (N3-17) a écarté quatre balles de match pour revenir à 5-5, avant de contraindre la Bernoise au tie-break. Et Karin Hirschi a encore eu besoin de trois balles de match pour conclure une finale

qu'elle a bien failli laisser échapper.

«Quant Sabine a égalisé à 5-5, j'étais convaincue que je n'allais pas pouvoir gagner, reconnaissait-elle. Elle jouait de manière tellement décontractée que j'avais l'impression de ne plus pouvoir m'opposer à elle.» Hirschi a cependant su réagir.

En demi-finale, Sabine Rybysar avait déjà retourné une situation désespérée face à Katia Labourey.

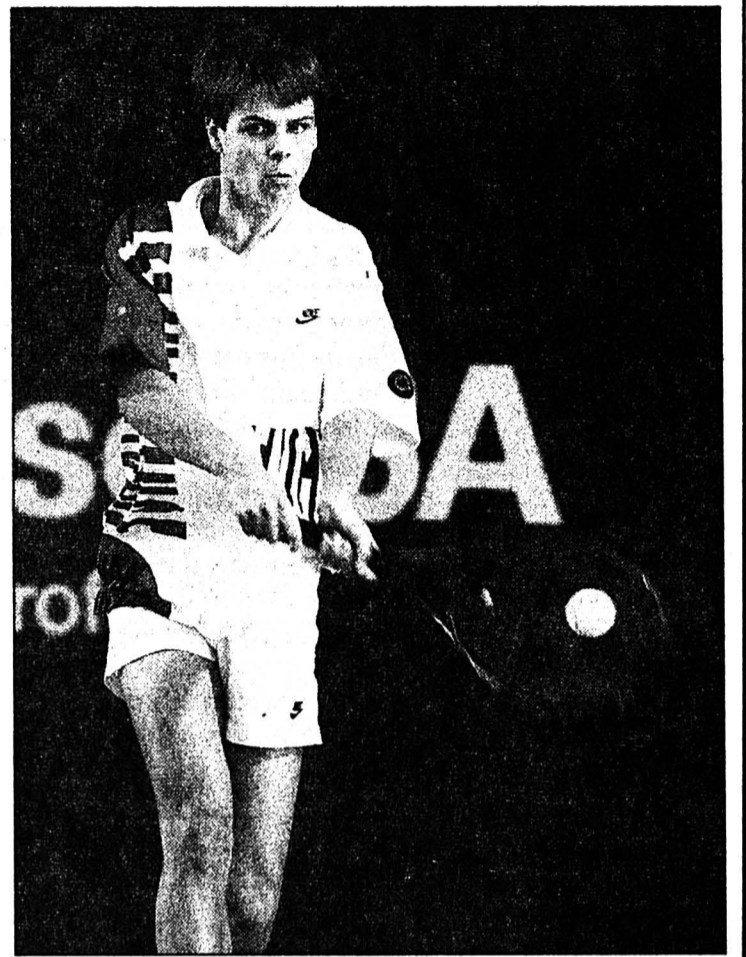
La Neuchâteloise, tête de série numéro 1, menait en effet 4-1 et 40-15 dans la troisième manche, avant d'être victime d'un blanc total. «Je n'avais plus de force, admettait-elle. Comme si je sortais d'un sauna...» Et Sabine Rybysar a remporté le set 6-4.

SERMIER CONFIRME

On n'omettra pas de signaler la confirmation de Johan Sermier chez les messieurs R1-R3. Le Chaux-de-Fonnier a battu Laurence Hill en pratiquant un bon tennis, confirmant ainsi son titre de l'été dernier. Et en catégorie R4-R6, les victoires d'Olivier Cavadini (face à Bas Alberti) et de Samantha Prétôt retiennent l'attention.

Le rideau est donc tombé sur les championnats cantonaux et Masters SBS de simple: place aux doubles, dès vendredi, à Colombier!

R.T.



Severin Lüthi

Le Bernois a disputé hier le meilleur match de sa carrière. (Impar-Galley)

Tennis de table

Le CTT Eclair au ralenti

Mauvais week-end pour le CTT Eclair. Samedi à Genève, les Chaux-de-Fonniers ont dû se contenter d'un match nul (5-5), alors que le lendemain, ils ont plié l'échine à Bümpfiz (4-6).

Toute belle histoire a une fin. Face à Urania Genève, la paire Britka/Dominique Benoît a perdu son double, mésaventure qui ne lui était plus arrivée depuis trois ans. Heureusement que lors des simples, Britka (trois victoires), Dominique et Pierre-Alain Benoît (chacun une) se sont hissés à la hauteur de leur réputation.

Mais hier à Bümpfiz, à l'occasion du premier match du second tour du championnat de LNB, les membres du CTT Eclair ont mordu la poussière. Si, comme il fallait s'y attendre, Britka a remporté ses trois simples et le double (associé à Dominique Benoît), Dominique et Pierre-Alain Benoît n'étaient pas en grande forme dans la banlieue bernoise, qui se sont tous deux inclinés en simples.

LE POINT

Messieurs. LNB. Groupe 1. Septième tour: Urania Genève - CTT Eclair 5-5. Münsingen - Monthey 3-6. Bümpfiz - ZZ Lancy 6-1. Rio Star Muttenz - Carouge 4-6. Huitième tour: Rio Star Muttenz - Münsingen 2-6. Urania Genève - Carouge 6-3. Monthey - ZZ Lancy 6-2. Bümpfiz - CTT Eclair 6-4. Classement (8 matches): 1. Münsingen 12. 2. Bümpfiz 9 (37-28). 3. ZZ Lancy 9 (36-29). 4. Eclair La Chaux-de-Fonds 8 (40-37). 5. Monthey 8 (24-33). 6. Rio Star Muttenz 7. 7. Carouge 6. 8. Urania Genève 5. (si)

BRÈVE

Rugby
Cinq Nations: la France battue
Invaincue dans son jardin de Twickenham depuis 1988 et détentrice du trophée, l'Angleterre a éprouvé de la peine à prendre la mesure de la France en ouverture du tournoi des Cinq Nations 1993: la sélection anglaise ne s'est imposée que d'un pion (16-15). Dans l'autre rencontre de la journée, à Murrayfield, l'Ecosse a pris la mesure de l'Irlande (15-3).

Volleyball - LNA: TGV-87 s'impose sans briller à Sursee

Le minimum

● SURSEE - TGV-87 0-3 (5-15 12-15 14-16)

Face à un adversaire inférieur dans tous les domaines, TGV se devait de signer un succès sans équivoque. Tout autre résultat pouvait être considéré comme un affront. Pourtant les Tramelots n'ont pas toujours pris Sursee très au sérieux. A l'exception du premier set, ils se virent contraints de courir après le résultat, parvenant à s'imposer à chaque fois de justesse.

Cet état d'esprit minimaliste a d'ailleurs exaspéré Hans Bexkens. «Nous aurions dû nous imposer largement dans chaque set. Il suffisait de continuer à jouer normalement. La volonté ainsi que deux ou trois mau-

vaises balles de notre part ont permis à Sursee de revenir dans le match. Pourtant lorsque l'équipe tourne, elle est capable du meilleur», constatait le Batave.

Le premier set fut conforme aux prévisions. TGV-87, avec une insolente facilité, imposa sa meilleure organisation, mettant au jour les lacunes criardes des Lucernois. Ce premier set ne rendit guère service aux joueurs de Tramelan. Ils agirent, par la suite, avec une coupable légèreté permettant ainsi à Sursee de prendre confiance. Emménés par l'Américain Stephen Florentine, les Lucernois n'en demandaient pas autant. Pour eux, chaque point représentait presque une victoire. Ainsi furent-ils

les premiers surpris de mener 10 à 4 au deuxième set. Hans Bexkens fut obligé de secourir énergiquement sa troupe. La machine tramétoise se remit alors à tourner à plein régime. Et la phalange de La Marelle égalisa à douze partout, avant de s'imposer.

Centre pour paraplégiques: 120 spectateurs.
Arbitres: MM. Rek et Slongo.

Sursee: Erard, Wetzel, Florentine, Flückiger, Rostetter, Borter; Augsburg, Anton.

TGV-87: Visinand, Zerika, Ochsner, Mac, Ischy, Lovis; Monnet, Berger.

Durée du match: 76 minutes. (JdJ)

Première ligue masculine: le VBCC s'impose au tie-break

Spectaculaire mano a mano

● LA CHAUX-DE-FONDS - KÖNIZ II 3-2 (11-15 15-12 15-7 12-15 15-11)

Lors de son tournoi de la semaine dernière, le VBCC avait démontré de belles dispositions qui laissaient présager d'une bonne forme physique et morale à la veille de la reprise du championnat. Samedi, la tâche s'avérait toutefois peu aisée dans la mesure où l'adversaire du jour, le VBC Köniz II, deuxième du classement, faisait figure de favori.

Victorieux au tie-break, et actuellement quatrièmes, les gars de Borowko prenaient ainsi une belle revanche sur des Bernois qui, lors du match aller, s'étaient imposés sur le même score.

La rencontre, âprement disputée et truffée d'échanges spectaculaires, s'est soldée par un succès d'autant plus réjouissant qu'il a permis l'utilisation de la totalité du contingent dont les passeurs - pour la circonstance

Borowko et Garcia - ont été particulièrement inspirés. L'équipe s'homogénéise, l'entente et la complicité entre les joueurs s'affinent, reste toutefois à peaufiner les schémas tactiques, l'inventivité et la finition dans les (encore trop fréquents) passages à vide.

La Chaux-de-Fonds: Borowko, Cossa, Blanc, Waisenker, Jeanfavre, Garcia, Wolff, Egger. (cr)

Derniers résultats

MESSIEURS

Masters SBS N ouvert. Quarts de finale: Lüthi bat Staubli (1) 2-1 ab. Sieber (4) bat Bregnard 6-3 6-2. Zepfel (3) bat Krapl 6-3 6-2. Strambini (2) bat Blättler 6-2 6-1. Demi-finales: Lüthi bat Sieber 6-1 6-2. Strambini bat Zepfel 7-6 6-2. Finale: Lüthi bat Strambini 7-6 6-4.
R1-R3. Finale: J. Sermier bat Hill 3-6 6-3 6-1.
R4-R6. Finale: Cavadini bat Alberti 6-1 3-6 6-1.
R7-R9. Finale: Wallbank bat Schüpbach 6-3 6-2.

DAMES

Masters SBS N ouvert. Quarts de finale: Labourey (1) bat Werlen 6-4 6-3. Rybysar (3) bat Serp 6-0 6-0. Hirschi bat Vögeli 6-2 6-1. Widmer bat Bregnard (2) 7-6 6-3. Demi-finales: Rybysar bat Labourey 6-3 5-7 6-4. Hirschi bat Widmer 6-4 6-2. Finale: Hirschi bat Rybysar 6-1 2-6 7-6.
R1-R3. Finale: Widmer bat Aiassa 6-0 6-1.
R4-R6. Finale: Prétôt bat Rusca 6-3 6-4.
R7-R9. Finale: Friedrich bat Rieder 6-2 7-5.

LE POINT

MESSIEURS

LNA, 13e tour: Uni Bâle - Lugano 0-3 (10-15 13-15 14-16). LUC - Galina Schaan 3-0 (15-6 15-6 15-5). Plateau de Diesse - Nâfels 0-3 (6-15 8-15 3-15). Jona - Chénos 2-3 (15-12 15-0 10-15 5-15 11-15). Sursee - TGV-87 0-3 (5-15 12-15 14-16). Classement: 1. LUC 13-24. 2. Nâfels 14-22. 3. Lugano 13-20. 4. Chénos 13-18. 5. Jona 13-14. 6. Galina Schaan 13-12 (22-23). 7. TGV-87 13-12 (22-25). 8. Plateau de Diesse 13-8. 9. Sursee 13-2. 10. Uni Bâle 14-0.

Première ligue, groupe B: Spiez - Guin 3-0. NUC - Tatra Bern 1-3. Münsingen - Yverdon 3-0. La Chaux-de-Fonds - Köniz II 3-2. Bulle - VBC Bern 1-3. Classement: 1. Münsingen 10-20. 2. Köniz II 10-16. 3. Spiez 10-14. 4. La Chaux-de-Fonds 10-12. 5. Yverdon 10-10. 6. Tatra Bern 10-8 (16-19). 7. Guin 10-8 (15-22). 8. VBC Bern 10-4 (14-26). 9. Bulle 10-4 (13-26). 10. NUC 10-4 (12-26).

LNB, 10e journée. Groupe ouest: Uni Bern - Gerlafingen 3-0. Colombier - CS Chénos II 3-0. Köniz - Meyrin 3-1. Lausanne VBC - Bienne 0-3. Fribourg - Lavaux 3-0. Classement: 1. Bienne 20. 2. Uni Bern 18. 3. Fribourg 14. 4. Meyrin 10 (23-19). 5. Köniz 10 (19-17). 6. Lavaux 8 (16-21). 7. Gerlafingen 8 (13-24). 8. Chénos II 6. 9. Colombier 4. 10. Lausanne VBC 2.

Groupe C: Delémont - Oberwil 0-3. Bévillard-Malleray - Oensingen 3-1. TGV-87 II - Soleure 1-3. Gelterkinden - Reinach 0-3. Schönenwerd - Münchenbuchsee 3-0. Classement: 1. Schönenwerd 10-18 (28-7). 2. Gelterkinden 10-18 (27-7). 3. Soleure 10-14 (21-11). 4. Reinach 10-14 (22-12). 5. Bévillard-Malleray 10-10 (24-19). 6. Münchenbuchsee 10-10 (17-21). 7. Oberwil 10-8. 8. Oensingen 10-6. 9. Delémont 10-2. 10. TGV-87 II 10-0.

DAMES

LNA, 13e tour: Bellinzona-Schaffhouse 0-3 (14-16 6-15 12-15). RTV Bâle - Bienne 0-3 (10-15 10-15 11-

15). Uni Bâle - Uni Bern 3-0 (15-5 15-4 15-12). GE Elite - Montana Lucerne 3-0 (15-8 16-14 15-6). BTV Lucerne - Glarona Netstal 3-0 (15-4 15-4 15-1). Classement (13 matches): 1. BTV Lucerne 24. 2. GE Elite 22. 3. Schaffhouse 20. 4. Uni Bâle 18. 5. Montana Lucerne 16. 6. Bienne 10. 7. Bellinzona 8. 8. RTV Bâle 6 (13-35). 9. Uni Bern 6 (12-35). 10. Glarona Netstal 0.

LNB, Groupe ouest: Köniz - Meyrin 3-1. NUC - Moudon 1-3. Cheseaux - Gerlafingen 3-0. Uni Bâle II - Uettiligen 3-0. Fribourg - Guin 3-0. Classement: 1. Cheseaux 11-22. 2. Moudon 10-18. 3. Fribourg 11-18. 4. Köniz 11-16. 5. Uni Bâle II 10-12. 6. NUC 10-8. 7. Gerlafingen 11-8. 8. Guin 11-4. 9. NATZ Fribourg 6-2. 10. Uettiligen 10-2. 11. Meyrin 11-2.

Première ligue, groupe A: Montreux - Le Mont 3-0. Colombier - Yverdon 0-3. GE Elite II - Sion 3-2. Nyon - Ecublens 0-3. Lausanne VBC - Penthalaz 3-1. Classement: 1. Ecublens 10-18 (29-5). 2. Lausanne VBC 10-18 (29-9). 3. Montreux 10-12 (22-16). 4. Yverdon 10-12 (21-17). 5. GE Elite II 10-12 (19-18). 6. Penthalaz 10-10. 7. Sion 10-8. 8. Le Mont 10-6. 9. Colombier 10-4. 10. Nyon 10-0.

Groupe B: Uni Bern II - Wittigkofen 0-3. NUC II - Avenches 3-1. Marly - Bienne II 0-3. Berthoud - Sempre Bern 1-3. Thoun - VBC Bern 3-1. Classement: 1. Sempre Bern 10-20. 2. Bienne II 10-16. 3. Wittigkofen 10-14 (23-13). 4. Uni Bern II 10-14 (23-15). 5. Thoun 10-12. 6. Berthoud 10-6 (15-24). 7. Marly 10-6 (13-27). 8. Avenches 10-4 (15-26). 9. VBC Bern 10-4 (14-26). 10. NUC II 10-4 (11-27).

Basketball - LNB masculine: le BBCC se fait peur avant d'assurer un succès important

C'est (presque) bon!

Montréal: la saga d'un toit - La Régie des installations olympiques de Montréal a annoncé qu'elle avait finalement décidé d'abandonner le principe d'un toit rétractable pour le stade qui avait accueilli les Jeux de 1976. Depuis qu'elle a été levée pour la première fois, en juillet 1989, la toile, qui a coûté quelque 60 millions de dollars canadiens, a subi dix-sept avaries lors de huit incidents différents. (si)

JEUX

SPORT-TOTO

221 - 221 - 2xx - 111x

LOTÉRIE À NUMÉROS

1 - 8 - 13 - 16 - 17 - 34
Numéro complémentaire: 2
Joker: 060 448

TOTO-X

8 - 13 - 17 - 18 - 19 - 37
Numéro complémentaire: 9 (si)

PMUR

Samedi à Vincennes, dans le Prix du Forez.

Tiercé: 3-11-8.
Quarté+: 3-11-8-14.
Quinté+: 3-11-8-14-13.

Rapports pour 1 franc

Tiercé dans l'ordre: 316,50 frs.
Dans un ordre différent: 33,80 frs.
Quarté+ dans l'ordre: 904,30 frs.
Dans un ordre différent: 45,20 frs.
Trio-Bonus: 11,30 frs.

Rapports pour 2 francs

Quinté+ dans l'ordre: 6487,20 frs.
Dans un ordre différent: 78,00 frs.
Bonus 4: 15,60 frs.
Bonus 3: 5,20 frs.

Hier à Vincennes, Prix Europe 1 ex Prix de Toulouse.

Tiercé: 9-6-4.
Quarté+: 9-6-4-3.
Quinté+: 9-6-4-3-2.

Rapports pour 1 franc

Tiercé dans l'ordre: 2764,00 frs.
Dans un ordre différent: 552,80 frs.
Quarté+ dans l'ordre: 15.460,40 frs.
Dans un ordre différent: 1058,00 frs.
Trio-Bonus (sans ordre): 135,10 frs.

Rapports pour 2 francs

Quinté+ dans l'ordre: 336.707,20 frs.
Dans un ordre différent: 5632,80 frs.
Bonus 4: 323,40 frs.
Bonus 3: 107,80 frs.

TV-SPORTS

F2
20.40 Journal des courses.

EUROSPORT

09.30 Ski alpin.
13.30 Patinage de vitesse.
15.00 Tennis.
19.00 Football.
22.00 Football.
23.00 Boxe.

LA CHAUX-DE-FONDS - BIRSFELDEN 90-81 (47-39)

C'est (presque) bon! En battant Birsfelden samedi, les gars du BBCC ont quasiment assuré leur appartenance au carré d'as de ligue nationale B. Autrement dit: leur participation au tour de promotion-relégation LNA-LNB. Il faudrait en effet un véritable cataclysme - à savoir une défaite de plus de 47 points samedi prochain à Chêne - pour que l'équipe chaux-de-fonnière échoue au poteau. Peu probable, en vérité...

Par **Renaud TSCHOUMY**

Pierre-Alain Benoît l'avait annoncé: le match n'allait pas s'apparenter à une sinécure. Et on en a eu la confirmation au Pavillon des sports.

A l'image d'un Joël Debortoli étonnamment nerveux (il a écopé de sa quatrième faute peu après la mi-temps et n'a pas eu son rendement habituel), le BBCC a semblé crispé, victime de ce que l'on appelle le petit bras en tennis...

GRANGE FAIT FORT

Après un bon début (5e: 11-3), le BBCC perdit de son assurance. Corollaire: tout était à refaire quatre minutes plus tard (15-15). L'entraîneur bâlois Fritz Hänger avait su prendre un temps mort au bon moment.

Mais les Chaux-de-Fonnières ne se laissèrent pas abattre. Sous l'impulsion d'Alain Bottari et de Didier Chatellard (les deux meilleurs acteurs), ils reprirent l'avantage. (13e: 26-20). Olivier Grange fit également une entrée remarquée, qui boucla proprement le nouvel Américain de Birsfelden Tyrone Shoulders. «La prestation d'Olivier est à relever, soulignait Pierre-Alain

Benoît. Elle me fait d'autant plus plaisir qu'il est à peine sur le parquet que les critiques fusent.» Mais le pivot chaux-de-fonnière a fait taire toutes les mauvaises langues par son abat-tage. Et toc!

Inexorablement, le BBCC prit donc le large. Mais si, à la pause, l'affaire semblait bien emmanchée (47-39), rien n'était fait. Et on allait s'en rendre compte par la suite.

FAUTE STUPIDE

Joël Debortoli commit deux fautes en l'espace d'une quarantaine de secondes (24e). Il n'avait plus droit à la moindre erreur... «Je pense qu'il aurait réussi à finir le match sans prendre la cinquième, précisait Benoît. Mais j'ai préféré le sortir pour le calmer, car sa quatrième faute était vraiment stupide.»

Evoluant sans leur mercenaire durant près de quatre minutes, le BBCC parvint cependant à tenir le choc. A la sortie de «Jou», le score était de 62-48. Il était de 68-57 quand il revint (29e). Paradoxalement, c'est à partir de cet instant que le BBCC se mit à douter. «Durant les dix dernières minutes, je ne savais plus quoi faire» avouera l'entraîneur.

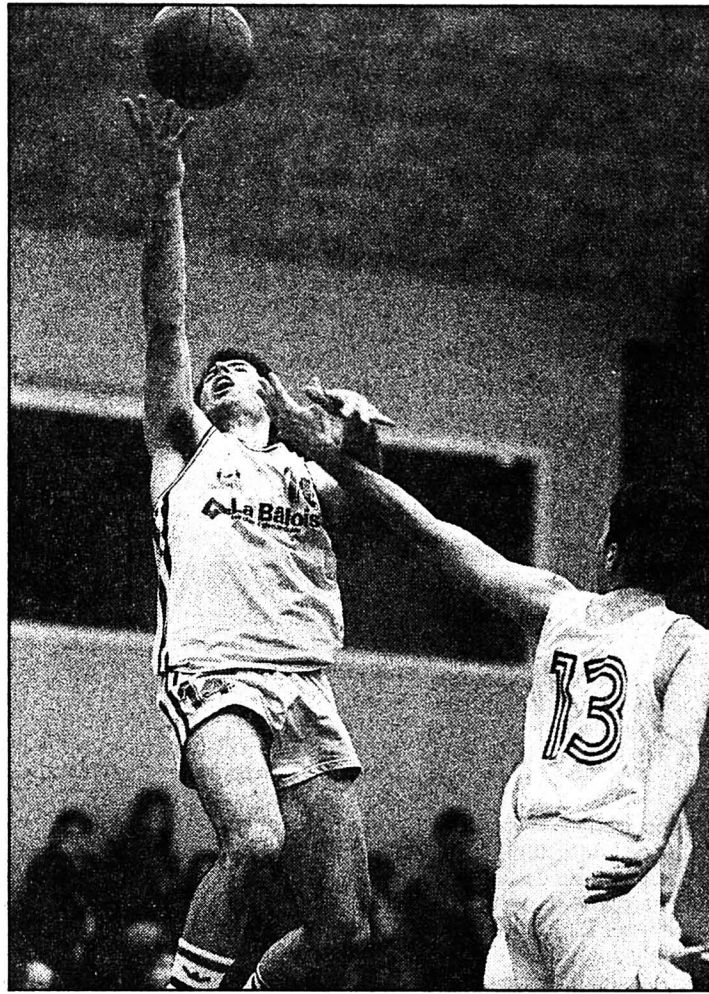
SHOULDERS EN VUE

Tyrone Shoulders - «Ce n'est de loin pas le vieux cheval dont on avait parlé» s'étonnait Benoît - causa passablement de ravages au sein de la défense chaux-de-fonnière. Et Michel Donati se mit à «arroser» le panier avec succès. Petit à petit, Birsfelden grignotait son retard.

A moins de trois minutes du terme, l'écart n'était plus que de six points (84-78). Mais Olivier Grange inscrivit un panier ô combien important, panier suivi d'une interception salutaire de Didier Chatellard. Bottari et Cramerer assurèrent le succès chaux-de-fonnière en plaçant deux contres irrésistibles.

OBJECTIF ATTEINT

Le BBCC, s'il a accompli l'essentiel, n'en a pas moins tremblé jusqu'aux dernières minutes. «Cette équipe ne nous convient franchement pas, analysait Pierre-Alain Benoît. Et son joueur américain nous a posé



Dominique Cramerer

Le BBCC a remporté le match qu'il ne devait pas perdre. (Impar-Galley)

d'énormes problèmes. Mais le principal était de gagner, histoire d'effectuer le déplacement à Chêne en position de force.» L'objectif de la saison est donc atteint, ou presque. Car on

ne voit franchement pas l'équipe chaux-de-fonnière, au bénéfice du meilleur pourcentage de réussite de la catégorie, se ramasser une claque à Chêne. R.T.

Pavillon des sports: 250 spectateurs.

Arbitres: MM. Busset fils et Gautschi.

La Chaux-de-Fonds: Bottari (23), Müller (2), Sauvain (6), Forrer (3), Philidius (1), Grange (6), Chatellard (9), Cramerer (10), Debortoli (30).

Birsfelden: Seker, Holub (8), Spale (10), Shoulders (38), Sutter (1), Lanaro, Donati (16), Pavloski, Wenger (8).

Notes: La Chaux-de-Fonds sans Benoît (blessé), Birsfelden

sans Brun (blessé). Sorti pour cinq fautes: Wenger (32e).

En chiffres: La Chaux-de-Fonds inscrit 35 paniers pour 66 tirs (53%), dont 4 à trois points (3 x Debortoli et Bottari), et 16 lancers-francs sur 20 (80%). Birsfelden inscrit 30 paniers pour 80 tirs (37%), dont 6 à trois points (3 x Shoulders, 2 x Donati et Spale), et 15 lancers-francs sur 21 (71%).

Au tableau: 5e: 11-3; 10e: 16-17; 15e: 31-24; 25e: 62-48; 30e: 71-60; 35e: 84-74.

LNA masculine: victoire à l'arraché d'Union NE

Deux prolongations

UNION NE - VEVEY 126-119 a.p (55-48 101-101 114-114)

Un match n'aura pas suffi, une prolongation non plus: c'est au terme de deux prolongations que le vainqueur a finalement été désigné. Dans une Salle omnisports chauffée à blanc, les Neuchâtelois ont montré qu'ils avaient assez de cran pour passer l'épaule, même en l'absence de leur capitaine Margot. Folle rencontre.

Le match avait à peine commencé que, déjà, montait une agressivité inhabituelle. Peut-être à cause de la présence des nombreux spectateurs veveysans.

Dans les gradins comme sur le terrain, personne ne se faisait de cadeaux. Les Neuchâtelois pratiquèrent une défense de fer et n'hésitèrent pas à jouer l'intimidation. Au grand dam des Veveysans qui perdirent peut-être trop de souffle à discuter avec les arbitres.

DOUTES VAUDOIS

L'attaque des «verts» orchestrée par Tovornik (51 pts) tournait

bien. Assez vite, les visiteurs allaient accuser un retard d'une petite dizaine de points. Jusqu'à la mi-temps.

Bien sûr, les Veveysans n'allaient pas baisser les bras. La fatidique barre de la sixième place, juste derrière eux, était là pour doper leur volonté. Pourtant, les quatrièmes fautes de Bertoncini - excellent d'un bout à l'autre - et de Schurffranz - seule vraie force à l'intérieur - allaient les faire douter. Ce sont finalement les remplaçants Gay et Stoanov qui comblèrent le retard à la fin du temps réglementaire. Union NE manqua sa chance de gagner le match, Vevey prolongeait la partie.

SUSPENSE

Les deux prolongations tiennent du Hitchcock. Les paniers marqués de haute lutte succédaient aux grosses bourdes. Exemples: Union NE mène, il reste dix secondes, Nocelli a la balle. Au lieu de la garder, il part au panier mais le manque.

Autre exemple: Union mène de deux points, Zorkic tente un tir désespéré à trois points, il

reste deux secondes. Faute de Jackson: trois lancers-francs pour Vevey. Zorkic inscrit le premier: plus qu'un point d'écart. Il inscrit le second: égalité. S'il met le troisième, tout est fini. Il le rate, rebond d'Isotta... et en avant pour une nouvelle prolongation.

Heureusement, la deuxième sera un peu mieux gérée. Les quelques points d'avance permettront à Union NE de s'éviter de trop grandes frayeurs, mais Dieu que l'on a eu chaud! Le match de Coupe - à Vevey - va briser tous les records de décibels: entre les deux équipes, la hache de guerre est déterrée.

Salle omnisports: 1000 spectateurs.

Arbitres: MM. Galley et Donnet.

Union NE: Tovornik (51), Nocelli (15), Huber (10), Jackson (18), Gojanovic (18), Isotta (9), Lamberlet (5).

Vevey: Bertoncini (36), Guex (6), Zorkic (35), Murry (2), Morard (10), Schurffranz (21), Stoanov (9).

Notes: Union NE sans Margot ni Siviero (blessés). (nh)

LNB féminine: fructueuse reprise pour le BBCC

Collectivité payante

WOLLISHOFEN - LA CHAUX-DE-FONDS 53-89 (26-42)

Pour son premier match de championnat de l'année, le BBCC se déplaçait en terre zurichoise bien décidé à entamer le second tour par une victoire. Opération réussie, puisque les Chaux-de-Fonnières ont disposé des Zurichoises par plus de trente points d'écart, au terme d'un match fluide et agréable.

Basant leur jeu sur des actions rapides et collectives, les filles d'Yves Mühlebach firent rapidement plier l'échine aux Zurichoises, tant et si bien qu'elles menaient de seize points à la douzième minute (16-32), moment que choisit la coach de Wollishofen pour passer d'une défense individuelle à une défense de zone.

Ce changement, bien que gênant quelque peu les Chaux-de-Fonnières, n'entraîna en rien leur marche en avant.

La seconde mi-temps débuta sur un rythme encore plus endiablé et les filles de Wollishofen encaissèrent un sec 14-0 en quatre minutes (24e: 28-56).

Les coéquipières de Sandra Rodriguez gardèrent le pied au plancher, jouant de manière efficace, interceptant un grand nombre de ballons en défense et misant leur jeu sur la contre-attaque et la collectivité. Ce match aura permis aux Chaux-de-Fonnières de repartir d'un bon pied.

Salle de Zurich: 20 spectateurs.
Arbitres: MM. H. et S. Honnegger.

Wollishofen: Imoberdorf (10), Suhnet (8), Fabrikant (6), Sturm (4), Polichetti (4), Hürlimann (13), Uttinger (8).

La Chaux-de-Fonds: Ganguillet (16), Gritti (9), Ducommun (2), Leonardi (8), Brodin (2), Bolle (3), Favre (13), Rodriguez (16), Longo (11), Krebs (11).

Notes: le BBCC inscrit 1 panier à trois points (Longo). (rf)

LA CHAUX-DE-FONDS

LE LOCLE

HAUT-DOUBS

NEUCHÂTEL

VAL-DE-RUZ

VAL-DE-TRAVERS

JURA

JURA BERNOIS

Route
des microtechniques**Le collectif
passe à l'action**

Une cinquantaine de personnes ont participé, jeudi dernier, à la réunion pour un tunnel sur la route des microtechniques».

Page 23

Administration
cantonale bernoise**Représentation
des Romands**

Répondant à une interpellation, le Gouvernement se penche sur la représentation des Romands dans l'administration cantonale, en soulignant que les objectifs fixés, en matière de bilinguisme, demandent du temps.

Page 26

Canton du Jura

**André Schaad
en liberté**

André Schaad, prévenu de banqueroute simple, voire de faillite frauduleuse, d'abus de confiance et de gestion déloyale et qui était incarcéré dans les prisons delémontaines, a été libéré dans les premiers jours de décembre 1992 contre le paiement d'une caution de 100.000 francs. Le juge d'instruction a considéré que les risques de fuite à l'étranger étaient désormais réduits.

Page 27



Météo:
Brouillard sur le Plateau, se dissipant à la mi-journée. Au-dessus et dans les autres régions, ensoleillé.

Demain:
Nuageux en début de journée, ensuite bien ensoleillé. Bâcles de brouillard le matin sur le Plateau.

Lac des
Brenets
750,69 mLac de
Neuchâtel
429,03 m

Fête à souhaiter lundi 18 janvier: PRISCA



11°

Lever: 8 h 12

Coucher: 17 h 13



0°

Lever: 4 h 39

Coucher: 13 h 23



Brouillard

500 m



L'Impartial

Fondation neuchâteloise des Centres ASI**De véritables entreprises**

Il y a une trentaine d'années, le Canton de Neuchâtel faisait œuvre de pionnier en créant des centres de travail et de production ASI. L'esprit paternaliste cédait le pas à une approche plus digne des handicapés. Actuellement, la Fondation neuchâteloise chapeaute trois centres de ce type, à la Chaux-de-Fonds, Neuchâtel et environs et au Val-de-Travers. Coup d'œil sur ces entreprises particulières qui font face, elles aussi, à la récession économique.

Le Val-de-Travers possède à Travers un atelier occupant 30 personnes, toutes externes. A Neuchâtel, on dénombre 140 personnes, dont 15 sont internes. Le plus grand centre du canton est celui de La Chaux-de-Fonds qui abrite le siège social de la Fondation et tient sa comptabilité générale.

Les ateliers de la rue des Terreaux 38 à 40 et ceux tout fraîchement décentralisés à la rue du Jura industriel 34, accueillent 170 travailleurs et travailleuses, dont 60 sont internes; 80 personnes valides, des animateurs et moniteurs professionnels, assurent l'encadrement en ateliers et dans la vie quotidienne. Condition impérative, un résident doit pouvoir travailler dans un atelier.

**MÉCANIQUE, JOUETS,
CUISINE, ETC.**

Les activités des Centres ASI se partagent entre une grosse part de sous-traitance et des productions propres. Chaque centre fait sa prospection et ses choix, maintenant une collaboration inter-centres et un catalogue

commun. A La Chaux-de-Fonds, un cadre technico-commercial a été engagé pour renforcer le marketing et prospecter de nouveaux secteurs.

Le Centre ASI a déjà une belle diversité. A la rue des Terreaux 48-50, se trouvent une menuiserie, pour travaux lourds et confection de petits meubles, ainsi qu'une caisserie et un secteur de peinture artisanale, sans oublier la fabrication des jeux et jouets en bois, dont la vente s'étend jusqu'au Japon. Des ateliers de conditionnement simple offrent des travaux d'étiquetage et mise sous enveloppes, des montages de prises et de luminaires. Les 8500 lampes équipant les tunnels de Neuchâtel ont toutes été montées au Centre ASI. Il y a encore de la mécanique et de l'horlogerie ainsi que la fabrication de curvimètres, un appareil de mesure mécanique qui résiste à la concurrence électronique. Un atelier de préformation reçoit une douzaine de personnes au bénéfice de mesures AI en vue de leur réinsertion. Le secteur des services généraux offre aussi des emplois en cuisine, en buanderie et en service de maison, qui donnent de bonnes chances de réinsertion professionnelle.

**DÉCENTRALISATION
RUE DU JURA**

Depuis mars 1991, des ateliers décentralisés ont été ouverts en zone industrielle chaux-de-fonnière. Ce lieu que constitue le Centre des Terreaux permettait de renforcer l'apprentissage ou le réapprentissage de l'autonomie. Les handicapés ont ainsi à prendre le bus pour se rendre au travail, peuvent aller manger où bon leur semble. Cette incitation à l'indépendance a si bien réussi que le réfectoire de la rue du Jura est quasi déserté. «Nous remarquons qu'il est faux de les surprotéger» constate Yves Scheurer, président de la Fondation neuchâteloise.

Dans des locaux modernes de 1600 m², loués pour 25 ans, un équipement performant a été installé pour la tôlerie, la serrurerie, le soudage, le thermolaquage, ce dernier domaine étant à la pointe du progrès avec un système de lessivage unique dans le canton.

Avec l'imprimerie, la mécanique générale dévolue essentiellement à la sous-traitance et une petite cellule administrative, cet atelier décentralisé occupe 70 à 75 personnes et pourrait encore recevoir une trentaine de collaborateurs.

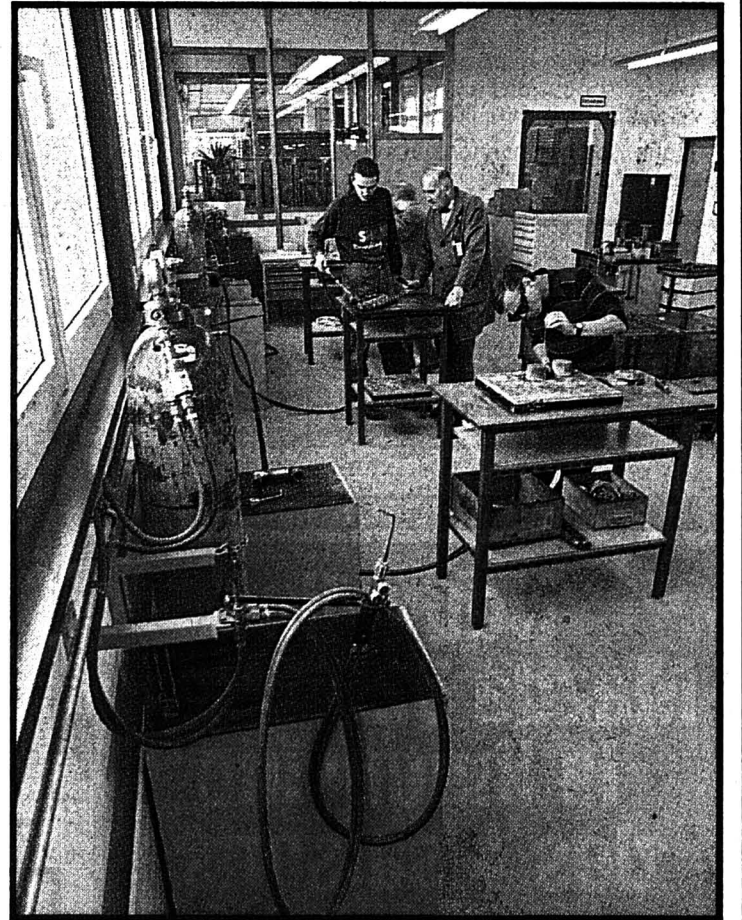
**ON NE CASSE PAS
LES PRIX**

Pour se battre sur le terrain économique, les membres du Comité de direction de la Fondation savent qu'ils doivent user des mêmes armes que l'industrie privée; tout au plus ont-ils quelques handicaps et handicapés de plus. Yves Scheurer précise clairement: «Nous devons travailler exactement comme une autre entreprise quant aux prix, à la qualité et aux délais de livraison. Simplement, nous disposons d'une main-d'œuvre moins performante et les subventions (de l'OFAS) font la différence».

Contrairement à une idée répandue dans le public, les Centres ASI ne cassent pas les prix. «Certes, nous négocions des contrats et des devis, mais avec des critères commerciaux semblables à d'autres entreprises», souligne Pierre-André Pétermann, directeur du Centre de La Chaux-de-Fonds. Les handicapés doivent être le plus près possible du système économique général, seul gage d'une possibilité de réinsertion».

**CHÔMAGE PARTIEL
EN 1992**

Dans la période actuelle, les Centres ASI sont aussi foudroyés par la récession. L'année dernière, alors que les prévisions du

**Le Centre ASI de La Chaux-de-Fonds**

L'atelier de mécanique est doté d'un équipement performant et moderne. (Impar-Gerber)

chiffre d'affaires avaient déjà été réduites de 3,2 à 2,9 mio de francs, les deux premiers mois ont été plus mauvais que prévus. La recherche de développement a été renforcée, les coûts comprimés et la rationalisation est devenue un mot d'ordre général. L'Etat garantit le déficit des Centres ASI dans les limites budgétaires. Le comité a donc demandé d'introduire le chômage partiel, essentiellement pour le personnel valide et à 20% pour les mois de juin à octobre, à 15% pour novembre. En décembre, les Centres n'ont plus

chômé et l'année a été équilibrée.

Ces mesures ont permis d'éviter des licenciements et de garder intact un outil de production toujours plus utile, sachant que la liste d'attente des travailleurs handicapés s'allonge et qu'il reste certainement, dans des entreprises, des secteurs peu rentables ou de trop moindre importance que les responsables des Centres ASI aimeraient bien voir aboutir dans leurs ateliers. Avis aux intéressés. I.B.

● Lire également en page 19

REGARD**Faire tomber le mur**

Avec l'évolution de la société, la population handicapée a bien changé et l'esprit qui l'entoure également. Fini le paternalisme et la pitié et place au souci de rendre une dignité humaine aux personnes concernées; un sens à leur vie aussi et le travail y contribue.

Cette philosophie guide tout le processus d'occupation mené dans les Centres ASI, où l'on cherche à proposer un travail intéressant, qui valorise la personne, mais vise encore une certaine rentabilité.

Si l'on garde en mémoire que la réinsertion est le but final d'une majorité de travailleurs handicapés, il est bien utile que leur cadre de travail corresponde à celui du secteur privé.

Avec ses 5 millions de francs de chiffre d'affaires sur l'ensemble du canton, la Fondation neuchâteloise est la plus importante de Suisse. Elle était déjà pionnière par son organisation pratique et son développement économique. L'année dernière, elle a maintenu ce rôle d'avant-garde en demandant à appliquer le chômage partiel, les Centres ASI neuchâtelois étant les premiers à faire cette démarche. Du côté des travailleurs sociaux, ce fut l'étonnement suivi d'un brin de panique. Mais alors où va-t-on, si le social se met au chômage? On restait simplement dans notre monde industriel développé et on gardait les pieds sur terre. Il est fini le temps où économie et subventionnement social étaient séparés par un mur, rendement d'un côté et assistance de l'autre. En acceptant que l'un et l'autre soient imbriqués et solidaires, la poignée de mains se resserre entre valides et handicapés, en toute dignité, d'égal à égal. Sait-on qui, demain, seront les handicapés? Certainement pas ceux qui souhaitent profondément avoir un travail.

Irène BROSSARD

Succession de René Felber au Conseil fédéral**Francis Matthey sur les rangs**

Sollicité par son parti cantonal, le socialiste neuchâtelois Francis Matthey a accepté d'être candidat pour l'élection au Conseil fédéral, en remplacement de René Felber. Le comité précédant le congrès socialiste cantonal du 22 janvier devra encore prendre position et, le cas échéant, adresser formellement la candidature au comité directeur du Parti socialiste suisse (PSS).

Selon le Parti socialiste neuchâtelois (PSN), c'est «après réflexion» que Francis Matthey a décidé d'accepter d'être candidat à l'investiture du groupe socialiste des Chambres. Conseiller national et conseiller d'Etat, le Neuchâtelois ne sera officiellement candidat que lorsque son parti aura transmis sa requête au Comité directeur du PSS. Il lui restera alors à

passer le cap de l'investiture par ses pairs socialistes des deux Conseils. L'élection elle-même se déroulera au cours de la session de printemps.

Contacté hier soir, M. Matthey a estimé «qu'après ses expériences à la ville de La Chaux-de-Fonds et au Conseil d'Etat», il se sentait capable de passer au stade fédéral. Comme l'occasion se présente et que Neuchâtel peut conserver un siège au gouvernement, M. Matthey a donc accepté la proposition du PSN.

TOUS GENEVOIS

Quant à ses éventuelles chances, il les a estimées partagées avec les autres candidats qui se profilent. Tout en rappelant au passage que le groupe parlementaire socialiste a la possibilité de présenter une ou plusieurs candidatures aux Chambres fédérales.

Ces autres – tous Genevois – font parler d'eux pour l'investiture socialiste. Christiane Brunner, présidente de la FTMH, fait figure de favorite. Le fait qu'elle soit une femme et représentante d'un canton ne siègeant plus au Conseil fédéral depuis plus de septante ans joue en sa faveur. Le conseiller d'Etat Bernard Ziegler, autre candidat potentiel, a affirmé qu'il ne serait partant que si Christiane Brunner n'était pas choisie par le PS genevois.

Le conseiller d'Etat genevois Christian Grobet, enfin, fait figure d'outsider. Selon le journal «La Suisse», un comité de socialistes suisses propose sa candidature. Interrogé par le quotidien genevois, M. Grobet a affirmé que si le PS genevois le désignait, il s'accorderait «un délai de réflexion» avant de se lancer dans l'aventure. (Imp, ats)

**COMITÉ NEUCHÂTELOIS
DU SECOURS SUISSE D'HIVER
VENTE ANNUELLE
DE PIN'S 1993 des
22 et 23 janvier**



Au lieu de la traditionnelle étoile de Noël, nous vous proposons l'achat d'une épinglette (pin's) en six couleurs due au talent d'ELZINGRE.

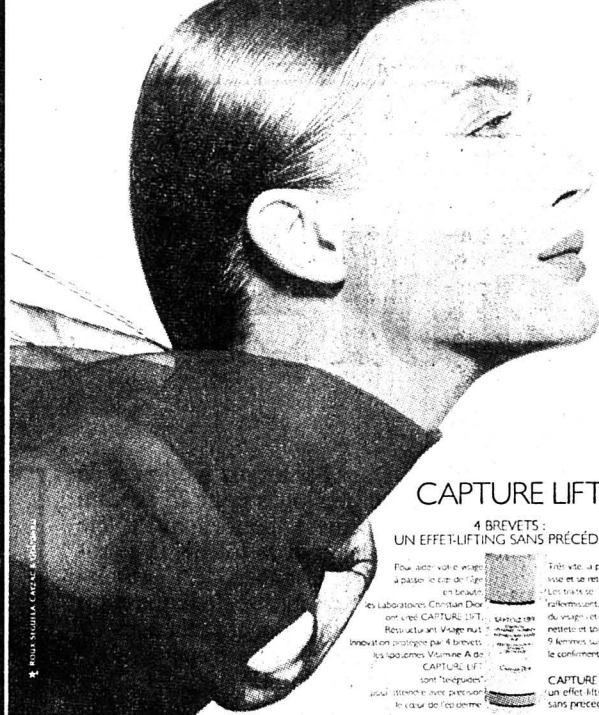
Prix de vente: Fr. 5.- pièce.

Grâce à votre générosité, nous viendrons en aide à des personnes de La Chaux-de-Fonds qui traversent des situations difficiles.

Nous vous remercions d'avance de réserver bon accueil à nos vendeurs.

157-800472

Christian Dior



CAPTURE LIFT

4 BREVETS: UN EFFET-LIFTING SANS PRÉCÉDENT
 Pour aller vite et être à l'aise, il est important de choisir une épinglette qui convient à votre type de cheveux et à votre niveau de perte. Christian Dior vous propose un produit innovant qui agit sur le cuir chevelu et les racines des cheveux. C'est un effet lifting sans précédent.

Du 19 au 23 janvier

Une spécialiste Christian Dior vous attend et vous expliquera volontiers ce produit révolutionnaire.

Elle sera ravie de vous offrir lors de votre achat dès Fr. 55.- un très chic cadeau.

Bienvenue!

Carte de fidélité = 10%

INSTITUT DE BEAUTÉ - BOUTIQUE
 Av. Léopold-Robert 53 - La Chaux-de-Fonds
 Tél. 039/237 337 - Fax 039/231 426
PARFUMERIE DUMONT DE L'AVENUE
 132-12404

BAR LES ARCADES
 Avenue Léopold-Robert 51, 2300 La Chaux-de-Fonds
est à nouveau ouvert!
 BIENVENUE A TOUS!
 132-507982

Le Docteur Bijan SOHRABIAN

Psychiatrie et psychothérapie

a le plaisir de vous annoncer l'ouverture de son cabinet

dès le 18 janvier 1993

39, rue Daniel-JeanRichard, 2300 La Chaux-de-Fonds
 Tél. 039/23 24 42
 Consultations sur rendez-vous 450-102047

L'annonce, reflet vivant du marché

IMMOBILIER

A vendre ou à louer

**belle villa
de 5-6 pièces + garage**

située au Nord de la ville de La Chaux-de-Fonds.
 Pour tous renseignements, écrire sous chiffres
 O 132-733492 à Publicitas, case postale 2054,
 2302 La Chaux-de-Fonds 2.

paci

**A louer ou à vendre
Surfaces industrielles**

1000 m²

Morcelables au gré du preneur

**Surfaces commerciales
et bureaux**

Avenue Léopold-Robert
avec places de parc privées et publiques

1200 m²

Morcelables au gré du preneur

Pour tous renseignements, téléphoner au
039/26 40 40 132-12230

Lunetterie Centrale

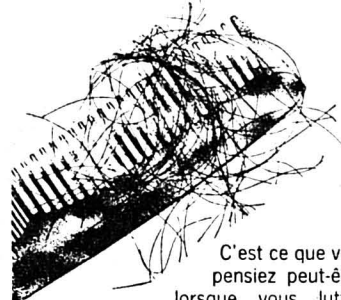
Lunetterie Centrale
Lunetterie Centrale
Lunetterie Centrale

**Jacques-E. Mahéas
Daniel-JeanRichard 15**

Tél. 039/23 22 00

La Chaux-de-Fonds 470-353

**Impuissant
contre la
chute des cheveux?**



C'est ce que vous pensiez peut-être, lorsque vous luttiez encore à l'aide de votre «recette de famille» contre la calvitie menaçante - la chute des cheveux visible chaque jour (sur le peigne!).

Entre-temps vous avez toutefois dû reconnaître que le problème de la chute des cheveux doit être résolu par des spécialistes. Et cela non pas seul, mais en collaboration avec un institut spécialisé, qui peut appliquer de manière précise les expériences de milliers de traitements à chaque cas particulier. Ils veilleront à ce que la crainte du peigne plein de cheveux appartiendra bientôt au passé. Première consultation gratuite et sans engagement. Réservation téléphonique souhaitée.



Genève Rue du Port 8 022 210 87 33
 Lausanne Rue du Bourg 8 021 20 45 43
 Sion Rue du Rhône 26 027 22 36 26
 Fribourg Grand'Place 16 037 23 27 53
 Berne Neuhaus-Parcasse 3 031 21 29 68
 Bienne Rue Neuve 19 032 22 33 45
 Bâle Cigarstrasse 78 061 681 90 80
 Aarau, Coire, Lucerne, Olten, Rapperswil,
 Soleure, St-Gall, Thurgau, Winterthur, Zurich
 Ouvert sans interruption dès 10h 163
 44-5240343



220-358640/4x4

souple et mince

Cures de jeûne et de désintoxication de l'organisme selon le Dr Buchinger et le Dr F.X. Mayr.

Détente, délassement et régénération dans une ambiance soignée, dans un charmant environnement naturel et sous un contrôle médical compétent et individuel.

***** 1738 Schwefelberg-Bad/BE
 Romantik Kurhotel Schwefelbad
 Téléphone 037/39 26 12
 Fax 037/39 24 08

EXPO \$OLDES

20, 21, 22 et 23 janvier 132-12372



**LE CONSEIL COMMUNAL
DE LA VILLE
DE LA CHAUX-DE-FONDS**

MISE À BAN

Avec l'autorisation du Président du Tribunal du district de La Chaux-de-Fonds, le Conseil communal met à ban la ligne de tir de La Sombaille exploitée par la Direction de police et située sur l'article No 12102 du Cadastre de La Chaux-de-Fonds.

En conséquence, défense formelle et juridique est faite à toute personne non autorisée de pénétrer dans la ligne de tir.

Les parents et tuteurs sont responsables des mineurs placés sous leur surveillance.

Les contrevenants seront passibles de l'amende prévue par la loi.

La Chaux-de-Fonds, le 6 janvier 1993.
 AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL
 Le Chancelier: D. Berberat
 Le Président Chs Augsburgner

MISE À BAN AUTORISÉE
 La Chaux-de-Fonds,
 le 8 janvier 1993
 Le président du Tribunal
 Yves Fiorellino
 132-12406

AVIS OFFICIEL



**OFFICE DES POURSUITES
DE LA CHAUX-DE-FONDS**

Enchères publiques d'un appartement en propriété par étages (PPE) à La Chaux-de-Fonds

Le vendredi 22 janvier 1993 à 15 heures, à l'Hôtel judiciaire, avenue Léopold-Robert 10 à La Chaux-de-Fonds, salle de ventes, 2e étage, l'Office des poursuites de La Chaux-de-Fonds, vendra par voie d'enchères publiques, sur réquisition du créancier hypothécaire au bénéfice du premier rang, les deux parts de copropriété par étages ci-dessous désignées, copropriétaires de l'article 12907 du cadastre de La Chaux-de-Fonds, appartenant à M. Georges Balet, rue Stavay-Mollondin 11 à La Chaux-de-Fonds, savoir:

Cadastre de La Chaux-de-Fonds

Désignation des parts de copropriété à vendre:

Parcelle 12378/P, rue Stavay-Mollondin: PPE copropriétaire du 12907 195/1000 avec droits spéciaux sur l'unité juridique comprenant: Etages: 3 et 4e: appartement nord-est de huit pièces et demie, une cuisine, une salle de bains, un W.-C.-douche, un W.-C. séparé, trois réduits, un hall, deux balcons, surface indicative 220 m²; plus le local annexe suivant: Entre-sol: Annexe P1, cave: surface indicative 7 m².

Parcelle 12371/H: rue Stavay-Mollondin: PPE copropriétaire du 12907 pour 7/1000 avec droits spéciaux sur l'unité juridique comprenant: Etage: entresol: garage, surface indicative 27 m².

Estimation cadastrale: (1982)

Parcelle 12378/P: Fr. 322 000.-

Parcelle 12371/H: Fr. 28 000.-

Estimation officielle: (1992)

Parcelle 12378/P: Fr. 445 000.-

Parcelle 12371/H: Fr. 38 000.-

Désignation de l'immeuble divisé en propriété par étage, comprenant les unités d'étages mises en vente:

Parcelle 12907 - rue Stavay-Mollondin, bâtiment, place-jardin de 1959 m². Assurance incendie (1991) Fr. 1 800 000.- + 50%. L'immeuble sis à la rue Stavay-Mollondin 11, construit en 1979, est composé de six appartements et de neuf garages: cette PPE possède un style résidentiel dans environnement de qualité; situé dans un parc de verdure de 1597 m², il est bordé au sud, au nord et à l'ouest de magnifiques arbres et jardins et jouit d'un horizon merveilleux sur la ville et la chaîne jurassienne.

Pour une désignation plus complète de l'immeuble, on se réfère au Registre Foncier de La Chaux-de-Fonds, dont un extrait est déposé à l'Office soussigné, ainsi qu'au rapport de l'expert, à la disposition des intéressés. Les conditions de vente, l'état des charges, le règlement de la propriété par étages, seront déposés à l'Office soussigné, à la disposition des intéressés, dès le 6 janvier 1993.

Les parts de copropriété, formant les articles 12378/P et 12371/H seront vendues en bloc d'une manière définitive et l'adjudication sera prononcée en faveur du plus offrant et dernier enchérissant. Aucun droit de préemption des copropriétaires n'est annoté au Registre Foncier selon l'article 712c CCS.

Les enchérisseurs devront se munir d'un acte d'état civil ou, pour les sociétés, d'un extrait récent du Registre du commerce, ainsi que des sûretés nécessaires en garantie du paiement. Les intéressés sont rendus expressément attentifs aux dispositions légales concernant l'acquisition d'immeubles par des personnes domiciliées ou ayant leur siège à l'étranger, ou par des sociétés suisses considérées comme étrangères en raison d'une participation étrangère prépondérante.

Les parts de copropriétés mises en vente et leurs dépendances, pourront être visitées le lundi 11 janvier 1993, de 10 à 11 heures.

Renseignements: Office des poursuites de La Chaux-de-Fonds, avenue Léopold-Robert 10, 039/28 54 64.

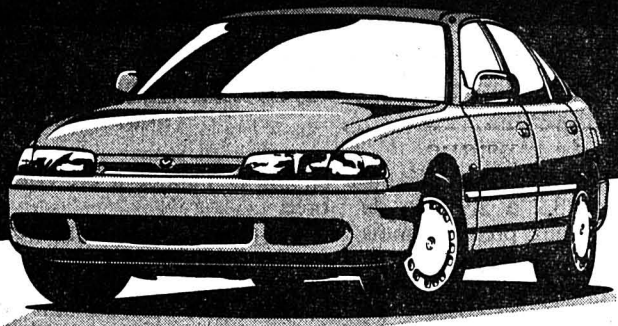
La Chaux-de-Fonds, le 16 décembre 1992.

OFFICE DES POURSUITES

Le Préposé: J.-P. Gailloud 470-543

AUTOS - MOTOS - VELOS

**Nouvelle
Mazda 626 4WD:
la limousine
des 4 saisons.**



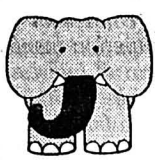
4WD pour ne pas y aller par 4 chemins dans la neige, la gadoue, la pluie ou (sous des climats plus cléments) le sable. Système à traction intégrale permanente perfectionné. Moteur 2,0i 16V 117ch. Donc, inutile de consulter la météo pour venir faire un essai. Garantie: 3 ans ou 100 000 km.

Garage de l'Avenir SA

661024.41
 rue du Progrès 90
 La Chaux-de-Fonds
 039/23 10 77

Rouler de l'avant. **MAZDA**

OFFRES D'EMPLOI



JUMBO

Hypermarchés
Brico Bâti-Centres



JUMBO BRICO-BÂTI-CENTRE

cherche pour sa succursale de La Chaux-de-Fonds

**une employée
de bureau**

Son travail consistera dans un premier temps à seconder la responsable du domaine administratif ainsi que de l'information/caisse avec possibilité d'avancement.

Suisse ou permis C uniquement.

Date d'entrée: tout de suite.

Veillez faire vos offres écrites à: M. Dainotti, gérant, Brico-Bâti-Centre, bd des Eplatures 18, 2304 La Chaux-de-Fonds. 132-12420

Une classe de la ville invitée par Engelberg

Sur nos cimes, quand l'Europe...

Les élèves chaux-de-fondiers ont réagi rapidement à l'invitation lancée par la commune d'Engelberg après le vote du 6 décembre dernier et offrant de passer gratuitement une semaine de sport et d'échanges dans la station. Une classe de 4e scientifique du Centre Numa-Droz a été ainsi choisie pour représenter le canton de Neuchâtel. Les 19 élèves sont partis hier et rentreront vendredi prochain, après avoir grignoté un bout du «Röstigraben».

avec l'aide de l'Office du tourisme, de commerçants, sponsors et d'habitants, ont tout préparé. Deux cents écoliers de la station partageront cette semaine de détente avec les 140 élèves attendus du «Welschland», soit 7 classes, une par canton romand. Le Jura bernois est représenté par une classe de Tramelan.

De part et d'autre, organisateurs et bénéficiaires, dont la direction de l'Ecole secondaire, ont bien spécifié que les contacts et échanges, sur les pistes de ski et ailleurs, devaient favoriser une meilleure connaissance réciproque.

A cet effet, les élèves ont aussi exprimé, par lettre, les arguments de leur déception du vote négatif à l'EEE, appuyant leurs remarques sur les spécificités locales d'une population à forte composante étrangère et d'une économie qui a besoin d'ouverture. Ils ont aussi dit leur vision de l'Europe et leurs préoccupations face à l'avenir, étant très directement concernés par la libre circulation des personnes. «Nous ne pouvons plus imaginer de parfaire notre formation à l'étranger, à l'exception de 35% d'entre nous qui sont Européens et qui possèdent la double nationalité. Le non à l'EEE a créé une discrimination à l'égard des «Purs Petits Suisses» qui nous est intolérable».

Si, en gare de La Chaux-de-Fonds, les écoliers et écolières brandissaient hier un drapeau européen, il ont pris dans leur bagage un drapeau de leur ville et de leur canton. Là-bas, tous



La classe de 4 S1 du Centre Numa-Droz

Ils sont partis hier rencontrer des camarades suisses alémaniques.

(Impar-Gerber)

ces emblèmes seront exposés le temps du séjour et on imagine le panorama coloré et inédit qu'ils formeront, souhaitant que les esprits et les cœurs en gardent des traces.

INVITATION GÉNÉREUSE

L'invitation honorée comprend le transport gratuit et c'est, excusez du peu, un train spécial qui a emmené tous les participants romands de Lucerne à En-

gelberg. Le logement en hôtels et tous les repas sont également offerts, de même qu'un abonnement sur les 25 installations de la station et des leçons par les professeurs des écoles de ski.

Ce matin, les petits Romands ont rencontré leurs camarades suisses alémaniques. Une grande fondue les rassemblera tous sur les sommets jeudi soir, suivie d'une descente à la lumière des torches. Après la dis-

tribution de prix et médailles gagnés dans le concours de ski et les discours officiels et échanges de cadeau, vendredi matin, les élèves feront encore une belle descente de luge pour dire adieu à une région ainsi découverte.

Cette semaine idyllique brillera sans nul doute des feux des étoiles européennes. Pour le reste, attendons le retour et le rendu. I.B.

Rédaction

LOCALE

Tél: 039/210 210

Fax: 039/210 360

Irène BROSSARD
Alain MEYRAT
Denise de CEUNINCK

BRÈVES

Les délicieuses Brood à Bikini Test

Innocence et rock'n'roll

C'était vendredi soir. Oui, les Brood (quatre filles dans la tempête) n'emploient que des instruments d'époque. Oui, elles sont restées prisonnières d'une histoire à paradoxe temporel. Non, ça n'a aucune chance de passer sur la bande F.M. Car c'était tout simplement du rock primitif et jubilatoire, comme des milliers de kids en jouaient quand le calcul et les plans de carrière n'étaient encore que de la science-fiction. D'une grandiose évidence. En première partie, le rock certes vigoureux de Run Chicken Run, décidément trop disparate dans ses influences, n'emporta guère l'adhésion du public. (mam)

L'Afrique noire à l'Ecole secondaire

De mémoire de griot

Invité de l'Ecole secondaire, vendredi à Beau-Site, le «Théâtre des corps», compagnie de Pointe-Noire, au Congo, a cloué sur leurs sièges les élèves de 3es années, toutes sections confondues, captivés qu'ils étaient par les aventures de Sekhélé, par les tam-tams et les danses. Sekhélé, conteur africain, est né sans nombril. Un signe du destin assurément, dont il va se servir pour confondre les plus grands. Afrique ancestrale, Afrique moderne, se sont affrontées dans une pièce mise en scène par le mime suisse Jean-Pierre Amiel qui a créé la compagnie au Congo. Alors que Sekhélé, conteur d'un autre temps, énonce ses maximes: «Lorsqu'un homme fait de la poussière en marchant, c'est qu'il a les pieds sur la terre», recense les oiseaux, ou commente la différence entre un bon et un mauvais fou, police et militaires, campe l'autorité contemporaine et celle-ci sera flouée par le rusé Sekhélé. On admire, au cours du spectacle, les danses, celles des crocodiles, de la guérison de la petite fille, la virtuosité des joueurs de tam-tams, les chants incantatoires. (ddc)

«Es wurde uns interessieren, mit Ihnen über die Abstimmung vom 6. Dezember zu diskutieren». Vanessa a été la porte-parole de la 4S1 et a rédigé ces mots - et une lettre entière - en allemand, le 9 décembre dernier pour exprimer le souhait de ses camarades de répondre à l'invitation lancée par cette commune de Suisse centrale.

Avec ses 18 camarades de classe, elle a sauté de joie et préparé ses cahiers et dictionnaires quand elle a su, par une réponse datée du 30 décembre, que sa classe était choisie pour cette grande rencontre se déroulant du 17 au 22 janvier. A Engelberg, un comité d'organisation,

Section locale de l'Association suisse des invalides

Tout va bien!

Paraissant la semaine dernière (voir «L'Impartial» du 8 janvier), un communiqué du comité central de l'Association suisse des invalides faisait part de ses difficultés financières l'amenant à se lancer dans la collecte d'habits usagers pour couvrir son déficit.

Cette nouvelle a jeté l'émoi dans les sections et également auprès des clients des centres ASI. Ces derniers ne sont nullement concernés puisqu'ils fonctionnent de manière autonome,

«comme des entreprises», précisons-nous, sous le contrôle d'une Commission de surveillance dont l'Association cantonale ASI est membre.

Il n'est dès lors pas inutile de rappeler que l'ASI, dans sa forme d'association, est une société qui regroupe, en toute liberté, des membres qui sont handicapés ou rentiers AI.

Elle est organisée sur le plan local et la section de La Chaux-de-Fonds se porte bien, avec 488 membres. Sa collecte a rapporté

plus que prévu. Cette association dispose d'un immeuble, rénové et inauguré l'année dernière, à la rue du Vieux-Cimetière, où se déroulent des activités de loisirs et autres.

La section ASI de La Chaux-de-Fonds se débrouille seule et même paie scrupuleusement ses cotisations à l'Association nationale. Elle n'est ainsi pas touchée par les difficultés mentionnées par l'Association centrale et, bien sûr, les centres ASI encore moins. (ib)

Concert et semaine universelle de prière

Clôture éblouissante

Pour clore sa semaine universelle de prière, l'Alliance évangélique de La Chaux-de-Fonds a donné, samedi soir, au Temple de l'Abeille, un concert varié et éblouissant, avec la fanfare de la Croix-Bleue, la chorale de la Stadmission (notre photo Impar-Gerber), le groupe des Gédéons, la fanfare et la chorale de l'Eglise Mennonite des Bulles, quelques musiciens de l'Armée du Salut, le groupe musical de la Paroisse de l'Abeille et une chorale commune aux Eglises évangéliques Libre et de Réveil.

Le «Notre Père», composé par Cyril Squire, directeur du Conservatoire et interprété en chœur d'ensemble a ému l'auditoire qui a également exprimé sa foi dans des cantiques de circonstance.

Cette semaine de prière a eu une conclusion fervente, digne du recueillement qu'elle a suscité. (Imp).



NAISSANCES

Nous avons tous bien patienté, nous sommes bien récompensés

ADRIEN

est né le 14 janvier 1993

Clinique LANIXA S.A.
2300 La Chaux-de-FondsAngela et Laurent
FRANCHINIRue du Collège 17
2300 La Chaux-de-Fonds

ENFIN! Depuis le temps que tout le monde les attendait,

NOÉMIE et RACHEL

sont arrivées!
Le 14 janvier 1993Clinique LANIXA S.A.
2300 La Chaux-de-FondsMary-Lorraine et Thierry
GUINAND - ROHRBACH
Valanvron 4
2300 La Chaux-de-Fonds

Société de musique

Une plaquette pour le 100e

La Société de musique de La Chaux-de-Fonds a été fondée le 18 janvier 1893, lors d'une assemblée générale convoquée à l'amphithéâtre du collège primaire par un communiqué, paru le jour précédent dans la presse locale.

La plaquette du 100e anniversaire est sortie de presse, Pierre Schneeberger en a illustré la couverture. Document substantiel, il a été rédigé par MM. John Nussbaum, André Gendre, Jean-Claude Bolliger, Michel Robert-Tissot, qui retracent l'histoire, tandis que des encadrés mettent en évidence des critiques parues, dans les journaux locaux, sous la plume des différents chroniqueurs qui ont tenu cette rubrique depuis 1893.

Propos des présidents, de Norbert Moret, François Pan-

tillon, liste des concerts et poèmes, enserrent de nombreuses photographies, documents infiniment précieux.

Dès mercredi 20 janvier, les membres de la Société de musique pourront obtenir la plaquette, contre présentation du bon qu'ils ont reçu: à La Tabatière du théâtre, à l'Imprimerie de La Fusion, chez Muller Musique, auprès des Offices du tourisme de La Chaux-de-Fonds, Le Locle et Neuchâtel. Les amateurs pourront l'acquérir aux mêmes adresses. DdC

● Lundi 18 janvier 1993, Salle de musique, à 20 h 15, le Trio Pantillon (4e génération) créera une œuvre de François Pantillon, petits-fils d'un des fondateurs. Au programme encore Beethoven et Mendelssohn.

PUBLI-REPORTAGE

trimlines

Retrouvez votre ligne après les fêtes!

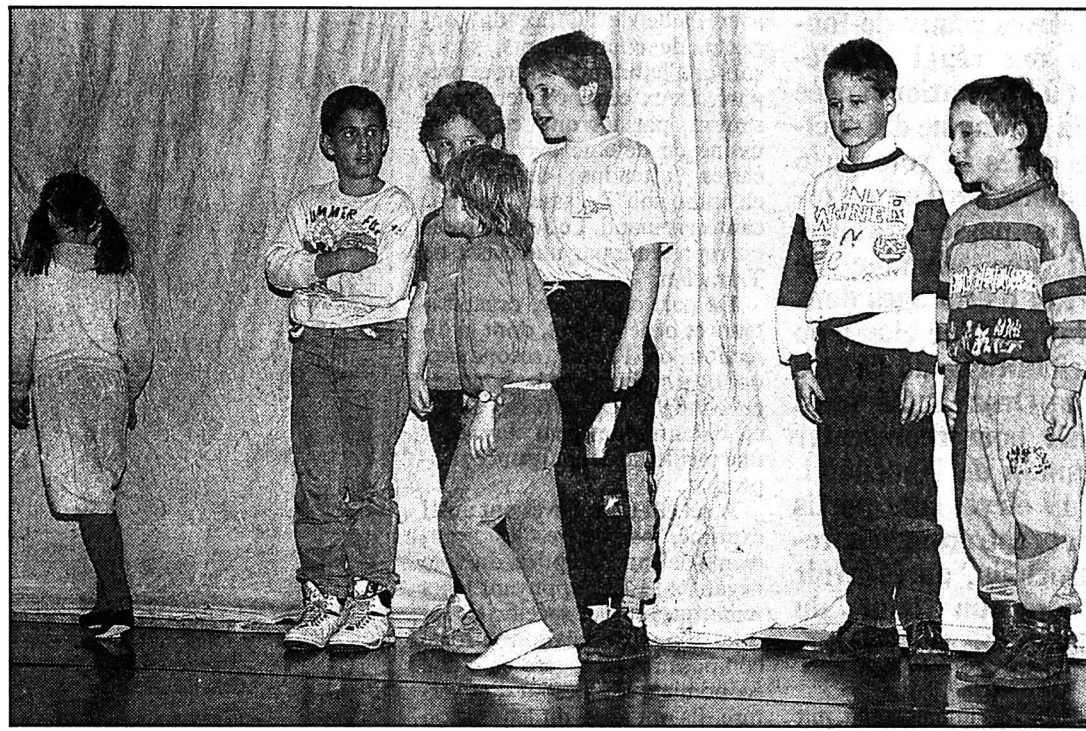


Vous savez qu'il est souvent difficile de perdre le poids pris pendant les fêtes sans le reprendre après coup; de plus votre reflet dans le miroir vous déçoit: mais... En fait, il existe une solution à votre problème: la méthode Trimlines. Il s'agit d'un régime alimentaire basé sur une nourriture saine et équilibrée. Ce programme personnalisé comprend 3 phases: amaigrissement (≈ 1kg/semaine), stabilisation et maintien. Grâce à Trimlines vous retrouverez votre ligne et votre bien-être. Renseignements sans engagement et analyse de graisse GRATUITE: Trimlines, Patricia Zahnd, rue de la Serre 11 bis (Espace Dany Flore), 2300 La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/28 04 30. 132-12867

Scouts neuchâtelois en assemblée

Le foulard n'était pas obligatoire

Ils étaient tous prêts, même s'ils n'étaient pas tous en uniforme: vendredi soir au Locle, l'Association du scoutisme neuchâtelois (ASN) tenait son assemblée générale. Au programme, soucis financiers, nouveaux responsables élus, gros gâteau pour fêter le 50e du journal «Le Montperreux» et la perspective du Camp fédéral, qui attend 22.000 scouts suisses cet été au-dessous de Langenthal.



Les louveteaux de Saint-Paul Irrésistibles, ces petites voix.

Pour commencer, un conte chinois sous forme de théâtre d'ombre interprété par les louveteaux loclois du groupe Saint-Paul. De petites voix et un grand enthousiasme, chaleureusement applaudis.

En préambule, la présidente de l'ASN, Christiane Wenger, a remercié le président de la ville, Rolf Graber, d'être présent, malgré ce tiers-temps «qui oblige les conseillers communaux à faire de la haute voltige». Pour Rolf Graber, les activités des scouts sont ambitieuses, parfois même anachroniques.

Ambitieuses, car ils continuent à appliquer certaines valeurs morales «dans un monde parcellisé, spécialisé». Or les scouts se veulent défenseurs «d'une vision globale de la vie, une valeur qui mérite d'être défendue et surtout, transmise». Christiane Wenger déplorait

la disparition de la subvention de l'Etat de Neuchâtel, à la suite des restrictions budgétaires et espérait que cette situation ne serait pas immuable. Propos corroborés par le caissier, qui a du même coup remercié les généreux donateurs, notamment la Loterie romande et le Sport-

Toto. Néanmoins, les cotisations demeureront telles quelles.

MON BEAU CHALET

Quant au chalet cantonal de Montperreux, on devra y effectuer certains travaux de rénovation cette année. Le responsable de la commission ad hoc souli-

gnait que les gardiens sont «cool», ce dont personne ne se plaint. Mais bien des déboires naissent de leur gentillesse: bonjour les dégâts! Les locations ont été moins nombreuses. «C'est pourtant l'aménagement très riche de nouveaux espaces dans le grand dortoir qui nous a incité à suggérer au comité cantonal de revoir les tarifs de location. Malgré cela, nous restons le chalet le meilleur marché de la région».

UN «REALITY SHOW»

La cheftaine cantonale Sylvie Buet et le chef cantonal Jean-Luc Geiser ont passé le flambeau à Anouk Rochat et Jean-Michel Uldry, non sans avoir dû exécuter un épique «reality show» pour la plus grande joie du public.

Au programme 1993, un point chaud: le Camp fédéral (qui a lieu tous les 10 ou 15 ans), organisé au-dessous du Langenthal, entre Berne et Lucerne, du 18 juillet au 13 août grosso modo. Ce camp, qui aura pour thème «Contraste», attend d'ores et déjà 22.000 scouts suisses et 2000 scouts de l'étranger.

La soirée s'est conclue de fort agréable façon, autour d'un gros gâteau pour fêter le 50e anniversaire du journal «Le Montperreux» et d'un vin d'honneur offert par la ville. CLD

Rédaction du LOCLE
Tél: 039/31 33 31
Fax: 039/31 33 32

Jean-Claude PERRIN
Claire-Lise DROZ

BRÈVES

Exposition à Gérardmer Le Locle de la partie

Une exposition aura lieu du 23 au 30 janvier dans une des villes jumelées avec Le Locle, Gérardmer (et à son initiative). Aussi de la partie, la ville belge de Warremme, jumelée avec Gérardmer. Pour sa part, Le Locle présentera, par le biais d'une partie du stand conçu pour Modhac, ses institutions, sa vie culturelle et commerçante et ses sociétés locales. A pied d'œuvre: le président de la ville, Rolf Graber, le conservateur des Moulins du Col-des-Roches, Orlando Orlandini et Claude Philippekin, président du comité de jumelage du Locle. Samedi 30 janvier, pour la clôture, les Francs-Habergeants animeront la soirée. (Imp)

Centre d'apprentissage des Montagnes neuchâteloises

Plusieurs domaines dans la mécanique



Comme nous l'avions signalé dans notre édition du samedi 16 janvier, le centre d'apprentissage des Montagnes neuchâteloises, situé à Dixi, organise une journée portes ouvertes, vendredi 22 janvier prochain, de 14 h à 21 heures. Les apprentissages présentés sont parfois assez «pointus» et les jeunes gens apprennent notamment à manier des machines à commande numérique (photo Impar-Droz). La photo publiée, samedi, présente d'autres domaines de ces apprentissages.

La Chaux-du-Milieu Auberge du Vieux Puits vendue aux enchères

L'Office des faillites du Locle annonce qu'il mettra en vente aux enchères l'immeuble hôtel et café-restaurant (l'auberge du Vieux Puits), à La Chaux-du-Milieu le 3 mars à 14 heures à l'Hôtel judiciaire du Locle. L'estimation officielle, y compris les accessoires immobiliers, est fixée à 1.438.000 francs. (Imp)

Championnats jurassiens de ski de fond

Un grand merci au Valais!

A cause du manque décidément chronique de neige, il a fallu déplacer les Championnats jurassiens de ski de fond du Locle à Zinal dans le Val d'Anniviers, à quelque 230 kilomètres d'ici. Malgré moult inquiétudes, cette émigration s'est finalement merveilleusement bien passée et... terminée. Hier, en fin d'après-midi, concurrents et supporters se sont retrouvés aux Hauts-Geneveys pour la remise des prix, avec ambiance champêtre à la clé.

Ce changement de cap, décidé en toute dernière minute, n'aurait jamais pu se faire sans la participation très active du Ski-Club valaisan qui, avec la collaboration de l'Office du tourisme du lieu, s'est démené pour trouver un logement à tous les Neuchâtelois et Jurassiens. «En parallèle, les clubs régionaux ont joué le jeu; et la neige était super!», confie Gilles Dumont, président du comité d'organisation, fatigué mais heureux.

Car hier, dans le Val-de-Ruz, ils ont été nombreux à lui exprimer leur reconnaissance à l'égard de tout le boulot accompli durant ces dernières semaines. Même décentralisée, cette manifestation s'est révélée comme une véritable fête du ski de fond et du sport en général; avec, en plus, une ambiance hyper chaleureuse. Au chômage technique, le speaker officiel Louis-Albert Brunner s'est transformé, pour la bonne cause, en joueur de cor des Alpes.

Un accordéoniste a agrémenté la cérémonie. Bref, tout a été réuni pour que les coups de gueule (il y en a eu quelques-uns malheureusement) se métamorphosent en coups de cœur. Que ce soit sur les pistes ou dans la vie et malgré l'indispensable esprit de compétition, seul le fair-play doit sortir vainqueur.

N'est-ce pas là le meilleur moyen d'aller de l'avant? (paf)

Cuche et Barbezat contre les Chasseurs en Exil

Match d'impro au Casino

Qui va gagner? Ce sera dur, très dur. Un match d'improvisation mettra face à face le duo Cuche et Barbezat et les non moins célèbres Chasseurs en Exil, le 29 janvier au Casino. Une revanche sur le match gagné par... Cuche et Barbezat à La Chaux-de-Fonds en octobre dernier. Le tout sera transmis en direct par Baraka sur les ondes de la première.

Un match d'impro, c'est une vraie séance de torture, en tout cas un bon exercice pour les nerfs. En résumé, on confronte deux équipes, on présente les thèmes et les partenaires doivent imaginer une histoire très très vite, avec à-propos et sur un mode plaisant. Un juge surveille ces joutes oratoires, mais c'est le public qui joue l'applaudimètre. On demande foudroyants réflexes! Mais tels qu'on les connaît les uns et les autres, cette qualité-là est d'ores et déjà assurée.

Cuche et Barbezat, qui continuent d'assurer avec Philippe Maeder les destinées de La Grange, se sont taillé un beau succès avec leur «Nouveau spectacle» présenté urbi et orbi. Et les Chasseurs en Exil, qui sont pour ainsi dire chez eux au Locle, auront déjà présenté leur «Nouveau spectacle» (coïncidence) à La Grange, les 27 et 28 janvier. Ces duettistes de charme, alias Frédéric Gérard et Kaya Güner s'inscrivent dans un cadre général de chansons, mimes, bouffonneries, gags, dérision, parodie. Pour la nouvelle mouture, on vous laisse la surprise. (clé)

● Cuche et Barbezat contre les Chasseurs en Exil, Casino, vendredi 29 janvier à 20 heures. Réservations: Office du tourisme, au Locle, tél. 31.43.30

SERVICES

- PHARMACIE D'OFFICE Mariotti, jusqu'à 20 h. En dehors de ces heures ☎ 31 10 17 renseignera.
- PERMANENCE MÉDICALE ☎ 31 10 17, ou service d'urgence de l'Hôpital, ☎ 34 11 44.



Coucou, les revoilou

Toujours aussi charmants et «brindezingues», les Chasseurs en Exil. (Grange-sp)

Bon de participation

au tirage au sort de dix places gratuites pour «Cuche et Barbezat contre les Chasseurs en Exil» au Casino, au Locle, le 29 janvier à 20 heures.

Question: Comment se nomme le nouveau spectacle des Chasseurs en Exil?

Réponse:

Nom:

Prénom:

Adresse:

NP Localité:

A expédier avant jeudi 21 janvier à minuit à: L'Impartial, Service de promotion 14, rue Neuve, 2300 La Chaux-de-Fonds

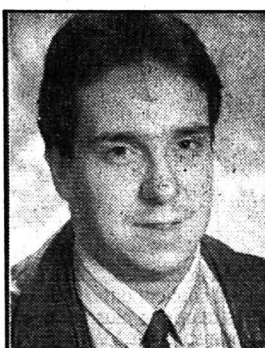
Les gagnants seront avertis personnellement.

PUBLI-REPORTAGE

Agence de voyages

croisitour

Les artisans de l'évasion



Votre agence de voyages Croisitour S.A. a le plaisir de vous présenter M. Pascal Capt, chef de notre nouvelle agence du Locle, depuis le 1er janvier 1993.

Fort de l'expérience acquise durant 10 ans dans le tourisme et le voyage, M. Capt est à même de vous conseiller judicieusement tout en vous offrant un service soigné et personnalisé pour vos voyages d'agrément, de groupes ou commerciaux.

Nous vous remercions d'ores et déjà de la confiance que vous lui témoignerez.

CROISITOUR S.A.
31, rue Daniel-JeanRichard, 2400 Le Locle, ☎ 039/31 53 31.

DIVERS



Physic club

LA CHAUX-DE-FONDS: EPLATURES 19, 039 / 26 67 77
LE LOCLE: HENRY-GRANDJEAN 1, 039 / 31 75 08

Notre offre:

■ FITNESS, DES 42.-
PAR MOIS - NEW COURS
ABDO FESSIER, STEP



Notre offre:

■ PISCINE CHAUFFÉ À + 30°
■ PISCINE + ACQUA-GYM
ILLIMITÉE DES 35.-
PAR MOIS

NOUS, NOUS VOUS SUIVONS DE PRES!

- SAUNA BAIN TURC ■ PISCINE - AQUAGYM ■ DANSE MODERN JAZZ
- AÉROBIC ■ STEP ■ LOW IMPACT ■ FITNESS ■ STRETCHING
- GYM ABDO FESSIER ■ GYM DOS SPÉCIFIQUE ■ SOLARIUM
- GARDERIE D'ENFANTS

GASTRONOMIE

**LE RESTAURANT DE LA CROISSETTE
VOUS PROPOSE SON MENU DU JOUR**

que ce soit au bureau, à la fabrique ou à domicile.

Grâce au nouveau plateau repas, vous avez la
possibilité de manger chaud n'importe où!

7 JOURS SUR 7 sur simple appel
(jusqu'à 10 heures)
nous vous apportons le plat du jour
Livraison rapide par notre service traiteur

REPAS SERVICE

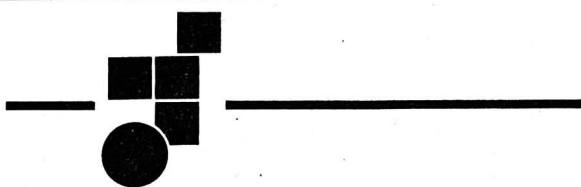
Pour tous renseignements, demander M. François Berner,
Marais 10, Le Locle, ☎ 039/31 35 30, fax 31 35 50



157-14083

L'annonce, reflet vivant du marché

OFFRES D'EMPLOI



Une entreprise de pointe dans la fabrication de
monnaies, médailles et articles estampés,
engage

un graveur acier

formation Ecole d'Art ou équivalente, pour tra-
vaux soignés au poinçon et étampe.

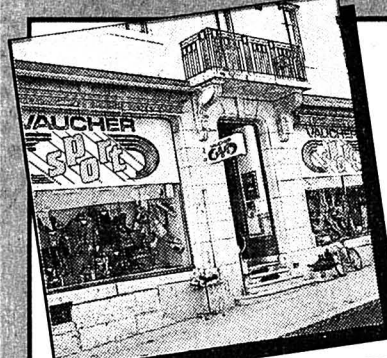
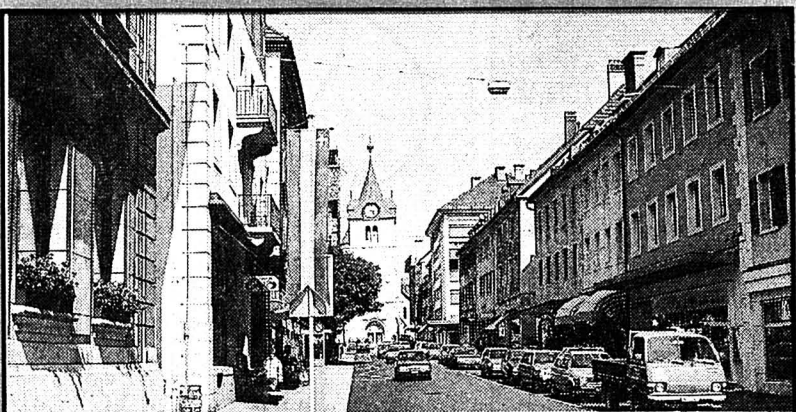
Date d'entrée à convenir.

Offres manuscrites avec curriculum vitae et pré-
tentions de salaire sont à adresser au Service du
personnel de:

HUGUENIN MÉDAILLEURS S.A.
Bellevue 32, 2400 Le Locle
☎ 039/31 57 55

157-14131

J'ACHÈTE AU LOCLE



Votre magasin de sport
VAUCHER



LE LOCLE
Rue du Temple - ☎ 039/31 13 31
L'assurance d'être bien conseillé

157-14070



Eric ROBERT

Radio, TV, hi-fi, vidéo

Temple 21, 2400 Le Locle
☎ 039/31 15 14

157-14067



Coiffure Salvatore
Maîtrise fédérale

La mode bouge...
faites confiance à ceux
qui bougent avec elle

HOMMES - FEMMES
Grande-Rue 38, Le Locle
☎ 039/31 67 31

157-14047



Agence de voyages
croisitur
Les artisans de l'évasion

Rue D.-JeanRichard 31
Tél 039/31 53 31
CH-2400 Le Locle

132-124352

UN SERVICE PERSONNALISÉ

IMMOBILIER

Gérance d'immeubles
Toutes transactions immobilières
Promotion immobilière
Achat - Vente - Courtage

Régie immobilière P. Béguin

Tél. 038/53 50 82

A louer au Locle, dans quartier résidentiel

**APPARTEMENT
DE 4 1/2 PIÈCES**

Rénové, cuisine agencée, balcon, cave
Entrée: 1er février 1993

450-1107

**Hôpital
du Val-de-Ruz**

2046 Fontaines

Nous cherchons pour notre service de gériatrie

une INFIRMIÈRE-ASSISTANTE.

Ce poste à temps complet
est à repourvoir tout de suite

Les renseignements sont à demander
à l'infirmier-chef (tél. 038/53.34.44).
Les offres écrites sont à adresser à
la Direction de l'Hôpital.

450-1099

DIVERS

GILBERT COSANDEY

BIJOUTIER
Service à domicile gratuit
Jaluse 25, 2400 Le Locle
☎ 039/31 42 57

157-14147

Crédit rapide

038/51 18 33
Discrétion assurée.
Lu à sa de 10 à 20 h
Meyer Finance
+ Leasing
Tirage 28
2520 La Neuveville

6-1975

AMINCIR

par les soins
esthétiques
**NOUVEAU
PRESSOTHÉRAPIE**
INSTITUT
JUVENA
Grande-Rue 18
Le Locle
☎ 039/31 36 31

157-14050

Feu: 118

Christine Arnothy

Vent africain

Roman

Droits réservés: éditions Bernard Grasset
et Sciaky presse, à Paris

Issue du même milieu paumé que moi, elle possédait un atout incomparable, elle avait été aimée, elle avait eu une enfance heureuse. Moi, je n'avais jamais été qu'un sentimental hargneux, parce que repoussé. Je nous imaginais soudain au parloir d'une prison, elle me rendait visite, à moi, condamné à perpétuité. Elle pleurait de l'autre côté de la plaque de mica. Quelle occasion d'être su-

blime et de rester fidèle à un type qui ne sortirait jamais du trou!

- Ça devrait s'arranger avec Angie, je t'aiderai...

Elle comprit qu'il valait mieux me laisser tranquille. Elle m'apaisait, elle devenait compagne, complémentaire. Au fil des heures, je pénétrais avec elle dans le monde abstrait de cette forteresse en argile. Des vagues d'enthousiasme nous submergeaient. Nous assistions chaque matin à la naissance du jour, nous attendions ensemble le lever du soleil, toujours précédé par une invasion de nuages rouges. Et nous le regardions basculer en fin de journée derrière l'horizon.

Le générateur d'électricité de la maison était en panne; la nuit venue, Ahmed allumait les lampes-tempête. Nous passions des cercles de lumière aux zones d'ombre, l'obscurité nous

troublait. Nous n'étions que des instruments humains livrés à une force qui essayait sur nous ses gammes. Clown grave au visage blanc, la lune nous espionnait à travers les vitres nues.

Quelques femmes souriantes et timides circulaient et baissaient le regard à notre passage, elles n'avaient pas l'habitude de côtoyer les maîtres. Maîtres? Nous n'étions que des escrocs marginaux livrés aux caprices du hasard. Je luttais contre la sensation dérangeante qu'était le désir d'être heureux, j'enviais les destins simples. Les femmes, ces figurantes serviables d'un théâtre d'ombres, nous croisaient avec des piles de serviettes fraîchement repassées sur le bras, et des enfants noirs, beaux et élancés, propres, jouaient d'interminables parties de ballon dans la cour intérieure. Nous explorions sur la

pointe des pieds la demeure, Annie était censée tout connaître et me montrer les trésors secrets du coin et des recoins, mais évidemment, elle découvrait tout avec moi. Nous parcourions des couloirs silencieux et, au bout des esclaiers intérieurs aux marches de pierre brute, nous découvrions les unes après les autres, au premier étage, des pièces nues. L'une d'elles, aux murs entièrement recouverts de faïence dont chaque carreau portait un hiéroglyphe, nous sidérait; le sol d'une autre petite salle était recouvert de tapis.

- La future mosquée est ici, dit Ahmed qui apparaissait d'un instant à l'autre - nous ne savions jamais s'il était près ou loin de nous.

- La mosquée, intégrée dans la maison comme le sont les chapelles dans les châteaux.

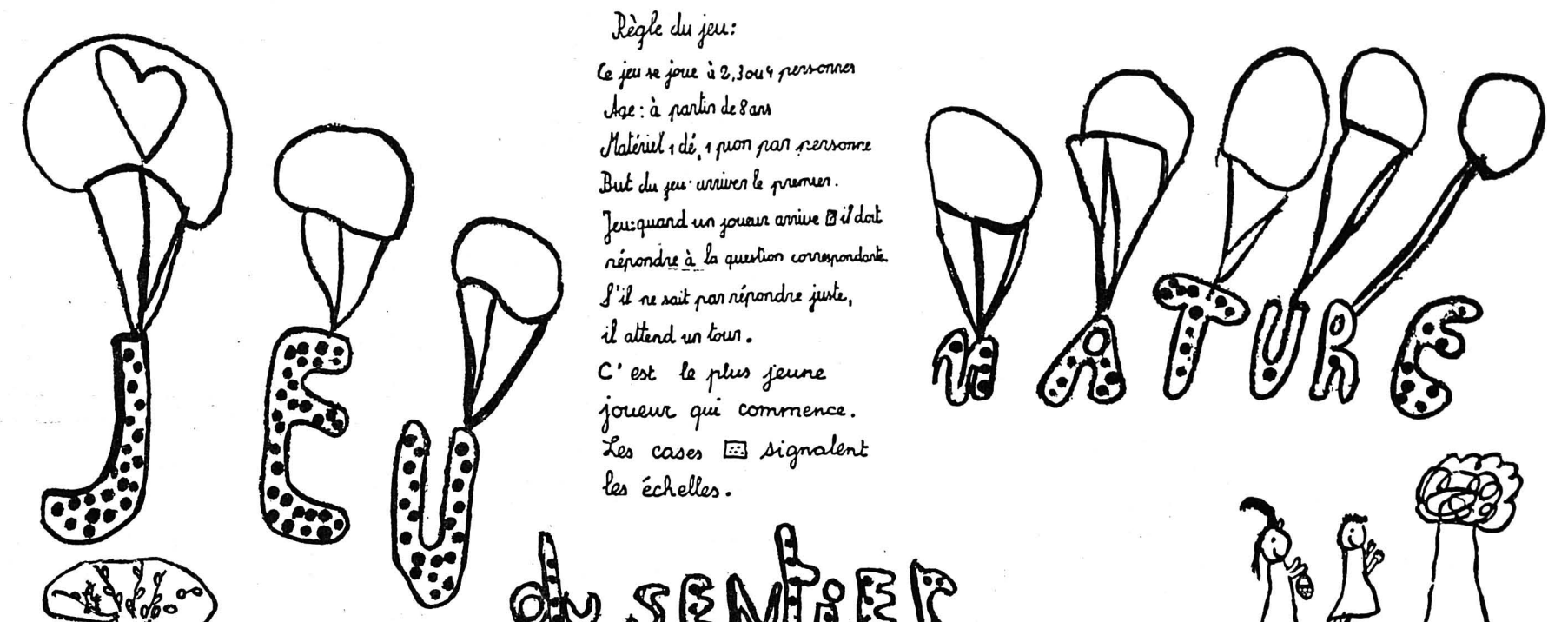
(A suivre)

Par la classe 4A
Daniel-JeanRichard



Questions:

- 1) Quel est le nom de la feuille qui se trouve sur le drapeau du Canada?
- 2) Pourquoi les enfants appellent-ils les graines de l'érable hélicoptères?
- 3) Comment est la feuille du marronnier?
- 4) Quels sont les arbres qui se trouvent sur les armoires du locle?
- 5) Comment s'appelle l'arbre qui se trouve sur le drapeau du Liban?
- 6) Où se trouve le sentier nature?
- 7) Comment s'appellent les fruits des érables et des piénes?
- 8) Donne les noms de deux arbres qui ont des feuilles pennées?
- 9) Qui a fait le sentier nature?
- 10) Combien d'espèces y a-t-il?
- 11) Comment peut-on savoir l'âge d'un arbre?
- 12) Peut-on aller avec un chien au sentier nature?



Règle du jeu:
Ce jeu se joue à 2, 3 ou 4 personnes
Age: à partir de 8 ans
Matériel: 1 dé, 1 pion par personne
But du jeu: arriver le premier.
Jusqu'à ce qu'un joueur arrive il doit répondre à la question correspondante. S'il ne sait pas répondre juste, il attend un tour.
C'est le plus jeune joueur qui commence.
Les cases [] signalent les échelles.

du SENTIER

Le sentier nature est un très très beau chemin. Souvent, on voit un arbre et à côté il y a un bout de bois et dessus il y a une plaque avec son nom en français, en latin et son âge.



Mon premier est un déterminant. Mon deuxième est une chose que l'on mange tous les jours. Mon tout est un arbre.

- Réponses
- 1) l'érable
 - 2) quand elles tombent de l'arbre, elles tournent comme l'hélice de l'hélicoptère
 - 3) elle est digitée
 - 4) ce sont des sapins
 - 5) c'est un cèdre
 - 6) Montpign, Joux-Blé, Combe Girard
 - 7) ce sont des samaras
 - 8) le frêne et le sorbier des oiseaux
 - 9) le Club Jurassien
 - 10) 33 espèces
 - 11) quand il est abattu on compte les cernes sur le tronc
 - 12) oui, naturellement

réponses: 1. déterminant, 2. nourriture, 3. hélice, 4. sapin, 5. cèdre, 6. Montpign, Joux-Blé, Combe Girard, 7. samaras, 8. frêne, sorbier des oiseaux, 9. Club Jurassien, 10. 33 espèces, 11. cernes, 12. oui.

Un tunnel pour la route des microtechniques

Le collectif passe à l'action

Une cinquantaine de personnes ont participé, jeudi dernier, à la réunion «pour un tunnel sur la route des microtechniques». Si certains représentaient les associations adhérentes qui sont maintenant une douzaine, d'autres, souvent riverains du tracé, étaient venus pour s'informer plus complètement.

Denis Goll, cheville ouvrière de l'association, a rappelé les orientations et les limites de l'action décidée. Se défendant de faire de la politique à l'approche des élections législatives, les Verts qui ont lancé l'opération affirment: «Le collectif sera dissout dès qu'il n'aura plus cet objectif précis».

L'INQUIÉTUDE DES AGRICULTEURS

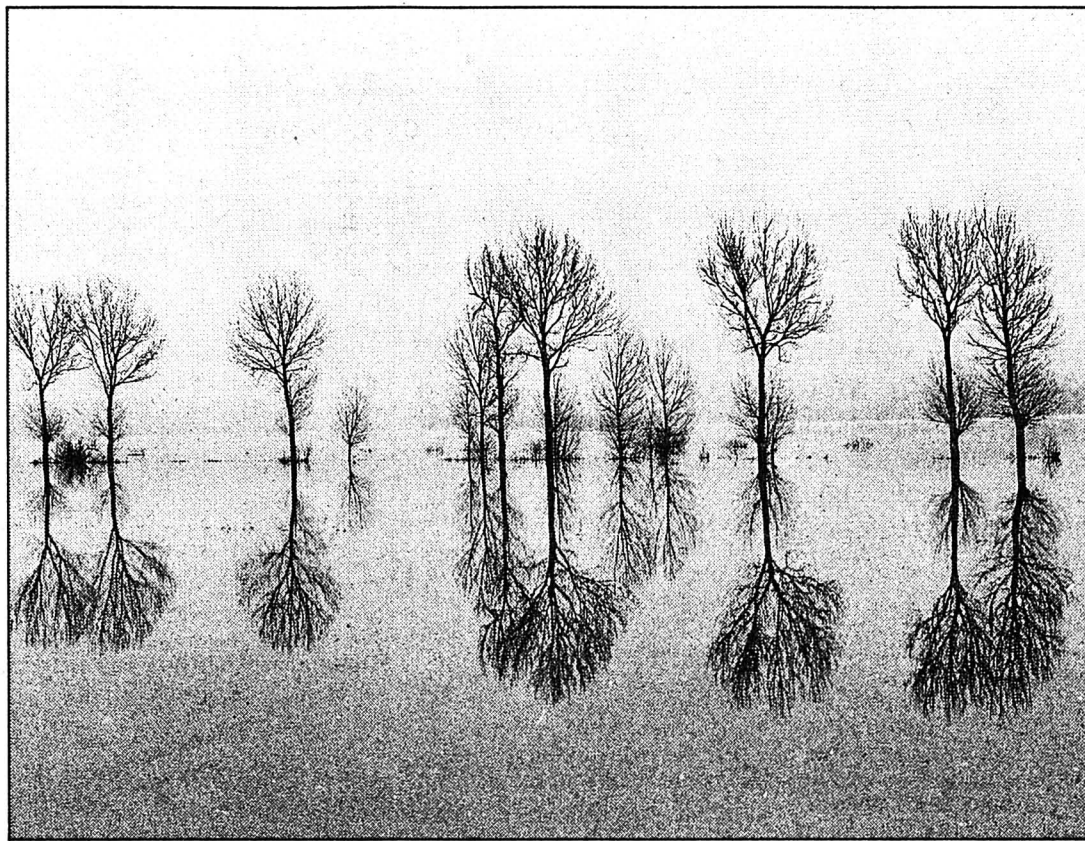
Au cours du débat qui suivit, plusieurs agriculteurs ont pris la parole. Pour David Roland, de la FDSEA: «La route nous prendra des terrains, alors qu'on vient déjà de supprimer plusieurs hectares à la Pastorale des Fins pour la future zone industrielle du Bas de la Chaux.»

Certains, comme Jean-Marie Nappes de la société linéenne du Russey, sont «totalement opposés à toute autre alternative que le tunnel». D'autres, «plus verts que les verts» selon leurs propres dires, condamnent la route elle-même. «On accélère le déplacement des gens sans apporter aucune solution à notre vie actuelle et future», dit par exemple M. Bernard Pater, professeur.

LE PROBLÈME DU COÛT

Bien sûr, en arrière plan du débat, les questions de gros sous sont bien présentes. C'est ainsi que les responsables du collectif parlent de 126 millions de FF pour le tronçon Les Fins - Villers-le-Lac. Comme les factures sont très souvent largement supérieures aux devis, on attrape le vertige devant de telles sommes et leurs implications fiscales. La situation financière du département permettra-t-elle d'ailleurs de mener à bien l'ensemble du projet actuel?

Le chiffrage de l'«alternative



Le collectif s'interroge

Où ira cette eau, si on remblaie?

(Roy)

tunnel» n'est pas aisé. Les informations de différentes sources divergent: 140 millions de FF par km, pour le Conseil général, contre 120 pour des spécialistes des tunnels. Rappelons que le tunnel devrait mesurer environ quatre kilomètres. L'entretien s'élèvera chaque année à 1% du coût initial. Afin d'avoir une estimation fiable, les responsables du collectif ont convié la S.P.I.

Batignoles à examiner les lieux et à établir un avant-projet. Deux ingénieurs doivent venir sur place le 22 janvier.

MORTEAU: NON AU TUNNEL

Pierre Cheval, maire de Morteau, que nous avons interrogé sur ce sujet, nous a confirmé son opposition formelle. «Il n'est pas possible pour nous d'envisager

que le trafic passe aussi loin de Morteau. Les conséquences économiques seraient catastrophiques.»

Pourtant, le collectif a décidé, en fin de réunion, de populariser ses propositions par la réalisation d'une plaquette à diffuser largement auprès des décideurs, en allant, comme dit M. Nappes, «jusqu'aux ministères concernés s'il le faut». (dry)

PARTI PRIS

Stratégie souterraine pour un tunnel

Il n'échappe à personne que le collectif pour le percement d'un tunnel en lieu et place d'un axe aérien sur la route des microtechniques, entre Les Fins et Villers-le-Lac, est téléguidé par le parti d'Antoine Waechter. Le fait que le coordinateur de ce collectif ne soit autre que le porte-parole de la section Haut-Doubs des Verts en est déjà une preuve, sachant que ce personnage a été l'instigateur du collectif.

Une initiative qui n'est donc pas neutre et encore moins dénuée d'arrière-pensées politiques partisanes et électorales à deux mois des législatives. Une preuve supplémentaire en a été donnée lors de la présentation des candidats écolos à la presse en décembre dernier à Besançon. Ce parti vert a clairement et solennellement déclaré alors que, dans le nord de la circonscription de Pontarlier, son cheval de bataille serait la route des microtechniques avec comme objectif de défendre, c'est le cas de le dire, une conception souterraine des choses. Pourquoi pas. C'est là le droit le plus strict de ce parti. Mais par honnêteté vis-à-vis des associations indépendantes et apolitiques qui, loin des calculs

politiciens et des stratégies électorales ont rejoint le collectif, mues par d'autres motivations et préoccupations, les Verts devraient afficher la couleur. Ce serait pour le moins faire preuve du respect le plus élémentaire à l'égard des associations qui se sont engagées gratuitement dans cette action.

Le sentiment d'une quelconque utilisation ou récupération politique entacherait de discrédit ce collectif et en éclabousserait malheureusement toutes les composantes. Et comment ne pas éprouver un tel sentiment, lorsqu'on sait que le président départemental des sociétés de protection de la nature du Doubs (membre du collectif), appartenant à une autre formation politique que les Verts, est en liberté très surveillée au sein de ce collectif. La volonté d'hégémonie et de contrôle unilatéral de ce collectif n'est-elle pas évidente?

Il serait pour le moins indécent que l'énergie investie par les sociétés locales dans cette action soit détournée à d'autres fins et que l'on aperçoive le bout du tunnel au soir du 21 ou du 28 mars, terme de la consultation législative.

Alain PRÊTRE

Près de Pontarlier

Fin de soirée tragique

Une voiture occupée par quatre jeunes gens s'est embourbée, hier matin près de Pontarlier, après avoir percute un arbre. Deux jeunes, d'Arçon, ont été brûlés vifs; les deux autres ont été hospitalisés dans un état grave.

Les quatre amis, tous du même village à la porte du Saugeais, avaient passé la soirée au chalet de La Malmaison, près du Théâtre Forestier. Vers deux heures du matin, ils décident de regagner Arçon dans la vallée. La journée a été exceptionnellement douce, mais la nuit est glaciale.

Frédéric Lhomme prend le volant et s'engage dans le chemin forestier en pente, qui doit lui permettre de rejoindre la départementale 436. Sur son trajet, une plaque de verglas dans un virage à gauche. Le conducteur ne peut maîtriser sa voiture, qui quitte la chaussée et percute violemment un arbre sur le bas-côté. Presque aussitôt sa 205 prend feu. Un sinistre extrêmement rapide et intense, alors que les quatre occupants du véhicule sont encore sous le choc.

David Bourgeois (18 ans), qui occupe la place de passager avant droit, parvient à s'extirper de l'habitacle en feu. Il réussit à sortir le conducteur qui est déjà grièvement brûlé. Sous leurs yeux la petite voiture se transforme en véritable torche. Impossible de porter secours aux deux autres. Sandra Lamy (18 ans) et Stéphane Simon (19 ans) périssent dans les flammes.

Malgré leurs graves blessures, les deux rescapés trouvent la force d'aller chercher du secours. Le passager part à pied, à travers bois, vers Arçon. Son ami, brûlé à 50%, se dirige vers les lumières du village de Doubs. Il sonne à la première maison, relate brièvement le drame à ses occupants puis tombe dans le coma.

Transporté dans un premier temps à l'hôpital de Pontarlier, il est ensuite très rapidement transféré au centre des grands brûlés de Lyon. L'autre blessé, retrouvé peu après, est hospitalisé sur place.

Quant aux sauveteurs, ils découvrent ce que tout le monde redoute alors, les corps sans vie des deux autres jeunes dans la voiture calcinée. Les gendarmes s'efforçaient hier d'établir les causes de ce drame qui semble avoir le verglas et une vitesse excessive pour origine. (p.sch)

Rédaction
du HAUT-DOUBS
Tél: 81 64 03 80
Fax 81 64 21 08

Alain PRÊTRE
Eric DOTAL
Pascal SCHNAEBELE
Roland VERY
Denis ROY

BRÈVES

Maïche

Trois enseignants en moins

Trois postes de professeur seront supprimés à la rentrée de septembre au collège Montmiroir à Maïche. Un poste de maths, un de lettres et un troisième d'histoire-géographie. Cette mesure aura pour effet de porter les effectifs de certaines classes à 30 élèves et plus. L'administration justifie ces suppressions par le fait que l'établissement perdra 11 élèves à la rentrée. (pr.a)

Le Russey

Démision

Gilles Robert, 35 ans, professeur de collège à Maïche, adjoint au maire du Russey démissionne de la présidence de la fédération départementale de protection de la nature. Il prend cette décision par convenance personnelle, ne disposant pas de suffisamment de temps pour se consacrer pleinement à cette tâche qui exige de fréquents déplacements à Besançon. D'autre part il entend recentrer ses activités sur le Haut-Doubs horloger, où de nombreux problèmes méritent qu'on y conserve l'investissement et le militantisme nécessaires. (pr.a)

LOTO

Premier tirage

3 - 36 - 13 - 44 - 42 - 21.
No complémentaire le 9.

Second tirage:

17 - 33 - 40 - 35 - 12 - 21.
No complémentaire le 41.

TAPIS VERT

Tirage du dimanche 17 janvier

Valet de pique
Dix de cœur
Valet de carreau
Sept de trèfle

FRANÇOISE

Médium

23 ans d'expérience, vue à la télévision, cartes, boule, aide efficace, affection, protection, solitude. Tél. 039 23 03 21.

22-885/4x4

132-12385

tout pour la vue...

novoptic

2300 La Chaux-de-Fonds
Av. Léopold-Robert 51
Immeuble Richemont
039/23 39 55

L'annonce, reflet vivant du marché

IMMOBILIER

A louer au Locle dans quartier résidentiel

APPARTEMENT 3 1/2 PIÈCES

Cuisine agencée, balcon, cave. Entrée à convenir.

☎ 038/53 50 82

450-1107

A louer, centre Le Locle

Appartement de 2 pièces

avec cuisine agencée, salle de bains, W.-C., cave et chambre haute.

Libre: de suite ou à convenir.

☎ 039/23 26 55 (heures de bureau)

132-12083



À VENDRE aux Brenets

en zone résidentielle à proximité de la forêt, vue et ensoleillement maximum, magnifique

APPARTEMENT DE 4 1/2 PIÈCES

tout confort et en parfait état. Garage.

Notice détaillée à disposition. S'adresser à:

GÉRANCE CHARLES BERSET
La Chaux-de-Fonds
Jardinière 87, ☎ 039/23 78 33

470-119
L'IMMOBILIER DEPUIS 100 ANS

MAIGRIR à CONDITION

de ne pas faire n'importe quoi, chez n'importe qui, à n'importe quel prix. Vous prendre seul(e) en mains c'est bien, mais combien de fois avez-vous essayé?

Si nous vous prenons en mains, ce sera une fois pour toutes car nous vous apprendrons à rester mince et en forme sans vous priver.

NOUS LE PROUVONS DEPUIS 10 ANS

Pourquoi attendre l'été pour maigrir et regressir en le cachant sous le premier pull de septembre

10 kilos en 5 semaines

et + ou - en + ou - de temps

à l'issue duquel un bilan médical vous donnera la mesure de votre santé

c'est ce que vous propose

le spécialiste de l'amaigrissement rapide sans carence

HYGIAL

Cabinets-conseils d'hygiène alimentaire

Genève 022 786 60 49 Lausanne 021 23 58 34 Sion 027 22 48 88 Neuchâtel 038 25 37 07

18-2417/4x4

Recensement des oiseaux d'eau du lac de Neuchâtel

Les hôtes de l'hiver

Le recensement international des oiseaux d'eau a eu lieu hier dans toute l'Europe. A Neuchâtel, une équipe de 10 personnes a arpenté la rive nord du lac, de Marin à Vaumarcus, pendant toute la matinée. Résultats? Les hôtes de l'hiver recensés en novembre dernier sont encore bien présents. Mais pincement au cœur du côté des recenseurs qui n'ont cette année plus qu'une portion réduite à contrôler...

population d'oiseaux d'eau, composée à 90% d'hivernants, «n'avait que très peu varié par rapport au recensement du 15 novembre dernier», relevait André Schertenleib.

Variation par contre il y a eue par rapport au recensement de janvier 92: avec 1315 spécimens, les grèbes huppés sont légèrement moins représentés. Une augmentation a en revanche été constatée du côté du canard colvert (493 soit 100 de plus), du fuligule milouin (854, 100 de plus) et du fuligule morillon (3015, soit 300 de plus). Quant au cormoran (106), au cygne tuberculé (48), au grèbe jougris (2), au grèbe à cou noir (17) ou castagneux (16) et au héron cendré (40), c'est peu ou prou le statu quo. Comme d'ailleurs pour le garron (74), le harle bièvre (176), le foulque (990), le goéland leucophaée (249) et cendré (74) ainsi que la mouette rieuse (3367) et le canard chipeau (116). A relever, pour ce dernier volatile, une colonie importante près de la STEP de Neuchâtel qui trouve là de quoi se nourrir aisément...



Recensement sur les bords du lac de Neuchâtel

On y a même observé des oiseaux farceurs, «croqués» par notre photographe.

(Impar-Galley)

Percera, percera pas? A huit heures du matin, on était encore bien incertain sur la tenue du recensement, tant le brouillard était épais sur les rives du Littoral. Et puis, micro-climat neuchâtelois aidant, la rive nord du lac s'est lentement dégagée. Pour le plus grand plaisir de 10 membres du GEON (Groupe d'étude ornithologique neuchâtelois) qui ont pu arpenter les rives. Pour constater, jumelles aux yeux, que dans le nouveau secteur qui leur a été attribué, la

MOULES ZÉBRÉES

D'une manière générale, grâce à la prolifération des moules zébrées, la population d'hivernants sur le lac de Neuchâtel augmente d'année en année, remarque A. Schertenleib. Ce qui

n'empêche pas ce passionné d'ornithologie d'avoir éprouvé un petit pincement au cœur hier en parcourant les rives.

L'organisation des recensements a en effet été modifiée cette année. La Confédération, en collaboration avec la station ornithologique suisse de Sem-

pach, a institué un comptage mensuel confié à des personnes rémunérées. Conséquence? Le GEON ne se voit plus qu'attribuer une zone réduite de contrôle qui exclut la splendide réserve du Fanel. «Pour les recenseurs amateurs bénévoles que nous sommes depuis plus de

quarante ans, c'est un peu une déception», confie A. Schertenleib. Ce qui ne l'empêchera pas de continuer d'arpenter: l'amateur éclairé qu'il demeure s'est vu confier un secteur d'observation dans le cadre de la mise à jour de l'Atlas des oiseaux de Suisse. C. P.

BRÈVES

Peseux

Début d'incendie

Vendredi à 23 h 30, un début d'incendie s'est déclaré dans un appartement rue du Chasselas 15 (3^e étage) à Peseux. Les premiers secours de Neuchâtel et de Peseux ont rapidement circonscrit le sinistre. Les causes sont d'ordre technique.

Boudry

Augmentation encore

Le chef-lieu du district a bouclé son recensement. Boudry comptait au 31 décembre 1992 près de 100 habitants de plus que l'année précédente. Un total comparable de 5133 habitants, soit un bonus de 96 personnes. Une progression constante mais qui se tasse: on enregistrait une hausse de 189 habitants entre les deux années précédentes... Selon les nouveaux critères de calcul, Boudry compte 1377 Neuchâtelois, 2438 Confédérés et 1322 étrangers. Soit un total de 5137 personnes pour 2254 ménages. (ao)

AGENDA

Petit Cortailod

Dessins chez Jonas

La galerie Jonas, au Petit-Cortailod, a accroché à ses cimaises les dessins de l'artiste neuchâteloise Christiane Dubois. Vernie hier, l'exposition sera ouverte jusqu'au 14 février, du mercredi au samedi de 14 h 30 à 18 h 30 et le dimanche de 14 h 30 à 17 h. (comm)

Neuchâtel

Pluriculturalisme

Le Centre de formation et de recherche appliquée en psychologie et sciences de l'éducation de l'Université de Neuchâtel a mis sur pied un module de formation sur le thème «Apprendre dans des contextes pluriculturels». En six journées d'étude (12 février, 2 avril, 30 avril, 5 juin, 10 septembre et 24 septembre 1993) le module se veut une mise à jour des moyens d'analyse et d'action au sein de la situation culturelle mouvante de notre époque marquée par les migrations, la construction de l'Europe et le changement dans le rapport nord-sud, est-ouest. Il s'adresse à un public d'enseignants, de chercheurs et de formateurs. Renseignements: Séminaire de psychologie, tél. (038) 20 87 18. (comm)

Action Terre des hommes dans le canton

Des cartons pour la Bosnie

Pour faire face à la dramatique situation d'urgence que vit la Bosnie en cet hiver, Terre des hommes a mis sur pied une action de récolte de denrées alimentaires et de produits hygiéniques qui font cruellement défaut dans ce pays torturé par une guerre fratricide. Dans le canton, les bénévoles et les bonnes volontés se sont mobilisés.

Les donateurs sont invités à constituer et apporter eux-mêmes des paquets alimentaires standards dans les différents centres de collecte du canton. Pour éviter des problèmes lors de la distribution des paquets, Terre des hommes recommande aux donateurs de se conformer à la liste suivante: 1 litre d'huile comestible supportant la cuis-

son, 1 kg de sucre, 1 kg de sel, 2 kg de riz, 4 paquets de pâtes, 2 kg de thon, bœuf ou sardines en boîte (porc à éviter!), 1 kg de lait en poudre, 2 kg de lentilles, 4 brosse à dents, 2 tubes de dentifrice, 4 savons de Marseille et 2 paquets de serviettes hygiéniques.

Ces denrées sont censées permettre à une famille de quatre personnes de subsister pendant trois semaines. Elles doivent être emballées dans un carton solide avec une liste du contenu apposée dessus.

L'action de Terre des hommes a déjà permis d'envoyer plus de 370 paquets alimentaires en Bosnie. 125 cartons neuchâtelois, acheminés bénévolement

par le transporteur Von Arx S.A., de Peseux, sont arrivés à Split vendredi dernier. D'autres convois sont prévus. Les dons en espèces au CCP 10-11504-8 avec mention «Terre des hommes, Action Bosnie» sont aussi les bienvenus. (cp-comm)

● Centres de ramassage: Neuchâtel, Eglise Saint-Nicolas, chemin des Valangines 97, dans l'entrée droite. Cornaux, à la cure de 17 h à 19 h du 24 au 29 janvier. Couvet, dans la salle paroissiale de l'église catholique (tél. (038) 63 33 25). La Chaux-de-Fonds, un lieu d'entreposage doit encore être déterminé. Les paquets peuvent aussi être envoyés à Terre des hommes, Action Bosnie, Port franc 17, Quartier Flon, 1003 Lausanne.

Pro Polonia: Noël émouvant à Saint-Blaise

La tradition au rendez-vous

La salle de la paroisse catholique de Saint-Blaise a résonné des plus beaux chants de Noël polonais, samedi soir. Venues du Locle, de La Chaux-de-Fonds, du Littoral, voire de plus loin encore, plus de cent-vingt personnes, sympathisantes ou membres de Pro Polonia, ont célébré, dans la tradition, leur «oplatek».

Fête de la mi-janvier pour Pro Polonia, la célébration de Noël a attiré à Saint-Blaise une foule inhabituelle cette année. Le nouveau président de l'association — qui vient de marquer ses dix ans d'activité par de nombreuses manifestations, dont une exposition de peinture, des conférences et un récital — M. Wojciech Romanowski, avait tenu à ce que tout se passe au plus près de la tradition: partage de l'«oplatek», galette de pain azyme que l'on rompt en souhaitant ses bons vœux, sonnerie du «hejnał» cracovien, mets polonais avec barszcz, bigos et gâteaux traditionnels, cantiques de Noël très émouvants, avec la participation de la cantatrice Malgor-

zata Dybek-Poraszka, ouverture de la danse par une polonaise classique.

A noter, au nombre de ses invités, la présence de Mgr Sokolowski, recteur auprès de la Mission catholique polonaise en Suisse, à Marly, ainsi que celle de quelques pensionnaires de Foyer-Handicap, de La Chaux-de-Fonds. Au nombre des objectifs futurs de l'association figurent, en effet, un échange de handicapés, qui devrait se concrétiser cette année, de même que le voyage retour d'agriculteurs du canton qui avaient reçu une délégation pay-sanne de la région de Lublin, voici deux ans. L'échange d'écoliers ou gymnasiens. L'accueil d'étudiants en beaux-arts. notamment, sont à l'étude.

Relais entre la Pologne et notre région, Pro Polonia n'accueille pas exclusivement des membres polonais, et toute personne désireuse de participer à ses activités est la bienvenue. (sg)

● Contacts: Pro Polonia, M. W. Romanowski, tél. 038/41 25 31.

Chasse-Peines à Hauterive

Acte II

Balayé en votation populaire les 7 et 8 décembre 1991 après aboutissement d'un référendum, le plan de quartier du Verger des Chasse-Peines revient sur le devant de l'actualité. Le Conseil communal d'Hauterive, estimant que le référendum et la votation populaire ne concluaient pas à une interdiction de construire, mais constituait plutôt une prise de position de la population à l'égard du premier projet présenté, vient de mettre à l'enquête publique une seconde mouture sensiblement allégée. Les documents et plans relatif à ce nouveau plan de quartier peuvent être consultés au Bureau communal d'Hauterive jusqu'au 28 janvier. Toute opposition motivée doit être formulée par écrit jusqu'à cette date.

Rappelons que la superficie du nouveau plan de quartier proposé a été diminuée par l'amputation de sa partie nord-est initialement destinée aux villas. De plus la surface prévue pour les commerces a été réduite au profit de la surface destinée à l'habitation. (comm-cp)

Association Pro Viziru Le Landeron-Cressier

Le temps des interrogations

Après de longs mois de silence, l'Association Pro Viziru a enfin reçu des nouvelles de ses amis roumains. Un courrier dont la teneur laisse supposer que des dissensions sont apparues au village. Une situation jugée assez sérieuse pour que l'association, qui tenait vendredi dernier son assemblée générale au Landeron, se décide à envoyer une équipe réduite sur place en mars.

Le dernier convoi de l'Association Pro Viziru remonte à avril 92. Onze personnes avaient acheminé en Roumanie plus de 10 tonnes de matériel ainsi que des médicaments. Depuis, très peu d'informations sont parvenues à l'association neuchâteloise.

Ce n'est en effet qu'au début de la semaine dernière que deux lettres de Viziru sont enfin venues rompre le silence. Pour expliquer que le matériel apporté à Viziru avait permis aux responsables roumains de l'association d'ouvrir un magasin en mai dernier. L'argent retiré de la vente du matériel (quelque 6200 fr) a été placé en banque.

Mais des dissensions sont apparues à Viziru quant à son utilisation. Le maire souhaiterait pouvoir l'utiliser pour la construction de deux pompes au village. La nappe phréatique étant

polluée, certains responsables locaux de l'association préféreraient amorcer la construction d'une amenée d'eau depuis le Danube. Une projet dont l'enveloppe financière est cependant nettement plus élevée.

«Les choix à faire semblent avoir apporté beaucoup de tensions au village», constatait F. Beutler. Surtout qu'avec un taux d'inflation calculé en multiple de cent, l'argent placé en banque, dans la monnaie du pays, se dévalue très rapidement. Sans parler des relations entre les responsables roumains de l'association et l'autorité: «Depuis la révolution, les autorités de Viziru n'ont pas vraiment changé», constatait F. Beutler.

Pour évaluer la situation et avant toute nouvelle action, l'assemblée a donc décidé d'envoyer un délégué sur place en mars prochain.

Dans la partie statutaire, l'assemblée a réélu Fred Beutler à la présidence. Les comptes de l'exercice 92 se soldent par un bénéfice d'un peu plus de 200 francs. En fin de séance, Louis Rochat a parlé de ses multiples voyages en Roumanie et des expériences faites avec les habitants de Poplu, village soutenu par une autre commune de l'Entre-deux-Lacs. (cp)

Conférence européenne à Neuchâtel

Optoélectronique à la une

Après Londres, Florence, Berlin Glasgow et Paris, c'est au tour de Neuchâtel d'accueillir la Conférence européenne d'optique intégrée (European Conference on Integrated Optics - ECIO), sixième du nom, qui aura lieu du 18 au 22 avril sous le patronage du CSEM et de la FSRM.

Parallèlement à la conférence, qui réunira les spécialistes mondiaux pour traiter d'une variété de thèmes, une exposition sera organisée au cours de laquelle quelque 35 participants présenteront des applications indus-

trielles. La conférence sera aussi l'occasion de découvrir les projets RACE, ESPRIT, BRITE et EUREKA à travers une session dédiée aux efforts européens en matière d'optoélectronique intégrée. A relever aussi la présentation pour la première fois du potentiel technique et scientifique en optoélectronique de l'Union soviétique.

Le dernier jour de la conférence permettra aux participants de visiter différents laboratoires suisses actifs dans le domaine de l'optoélectronique. (cp-comm)

39e Championnat romand de «ski» PTT aux Bugnenets

Pas d'or blanc pour la Régie

«Lâche les freins, c'est tout droit...». A défaut de neige, les employés PTT de Suisse romande ont troqué les lattes contre la trottinette, le vélo tout-terrain et les chaussures de cross. Bonne humeur garantie! Samedi et hier, les Bugnenets ont accueilli le 39e Championnat romand de «ski» de la Régie fédérale.

encore plus de saveur à ce championnat devenu amical, tous les prix ont été tirés au sort.

PIROUETTES ET BELLES GAMELLES

«C'est la première fois que nous devons changer totalement la formule. Et même sans neige, c'était sympa», ajoute Jean-Pierre Papis. La solution est toute trouvée pour un prochain hiver «sans». La convivialité n'est pas sortie perdante du troc. A témoin la folle ambiance qui régnait hier matin pour la course de «trottinerbe». Piroquettes et belles gamelles en prime!

Malgré la suppression des courses de ski, la participation réjouit les organisateurs. «Les employés PTT romands sont très liés et ils aiment se retrouver dans ce type de manifestation», glisse M. Papis. Rappelons, qu'habituellement, la compétition n'a rien de folklorique, les coureurs pouvant se qualifier pour les championnats suisses et européens.

Pour l'occasion, un dessin d'Elzingre - un timbre-poste à skis - s'est retrouvé sur un pin's, ainsi que sur le T-shirt que chaque compétiteur pourra emporter. (mdc)

RÉSULTATS

VTT. Dames 1: 1. Chantal Locatelli, Neuchâtel; 2. Jacqueline Zaugg, DT Lausanne; 3. Claire-Lise Schlup, DT Lausanne. Dames 2: 1. Sophie Overney, Cerniat; 2. Thérèse Jakob, SC Riffenmatt; 3. Mireille Chabloz, ASPTT Chablais. Vétérans: 1. Willy Calame, Union sportive PTT; 2. Raymond Léger, AST Sion; 3. André Millasson, Châtel-



Course de «trottinerbe»

«Tu t'accroupis et tu fonces». Des conseils pas toujours faciles à suivre... (Schneider)

St-Denis. Juniors: 1. Cédric Progin, Amicale PTT Bulle; 2. Fabrice Sahli, Neuchâtel; 3. Frédéric Borloz, ASPTT Chablais. Seniors 1: 1. Clément Chappuis, Bienne; 2. Jacques Gremaud, DT Lausanne; 3. Stéphane Cretton, ASPTT Sierre. Seniors 2: 1. Gilbert Waelle, Neuchâtel; 2. Claude Boegli, Moutier; 3. Philippe Leuenberger, ASPTT Court. Seniors 3: 1. Jean-Pierre Cretton, DT Lausanne; 2. René Gassmann, Neuchâtel; 3. Gérald Rouiller, ASPTT Chablais. CROSS. Dames 1: 1. Jacqueline

Zaugg, DT Lausanne; 2. Danièle Rebetez, ASPTT Court; 3. Chantal Locatelli, Neuchâtel. Dames 2: 1. Mireille Chabloz, ASPTT Chablais; 2. Nathalie Fahrni, DT Neuchâtel; 3. Sophie Overney, Cerniat. Vétérans: 1. Francis Vuilleumier, Cerniat; 2. André Millasson, Châtel-St-Denis; 3. Charles Schlunegger, Union sportive PTT. Juniors: 1. Fabrice Sahli, Neuchâtel. Seniors 1: 1. Philippe Murith, Amicale PTT Bulle; 2. Ami Moulin, SC St-Martin; 3. Jacques Gremaud, DT Lausanne. Seniors 2: 1. Daniel Oppliger,

St-Imier; 2. Patrick Vauthier, Enges; 3. Jean Amstutz, Tavannes. Seniors 3: 1. Christian Oehrl, Plain-Air PTT; 2. Raphaël Moulin, Verbier; 3. Karl Fahrni, Neuchâtel. TROTTINETTE. Dames: 1. Myriam Rime, Morges; 2. Sandrine Kolly, Bulle; 3. Jacqueline Zaugg, DT Lausanne. Vétérans: 1. André Millasson, Châtel-St-Denis; 2. Willy Calame, Union sportive PTT; 3. Raymond Léger, AST Sion. Juniors: 1. Pierre-Alain Tercier, Bulle; 2. Cédric Progin, Bulle; 3. Fabrice Sahli, Neuchâtel.

Rédaction du VAL-DE-RUZ
Tél: 038/21 26 03
Fax: 038/21 38 34

Simone ECKLIN

Rédaction du VAL-DE-TRAVERS
Tél: 038/61 38 77
Fax: 038/61 36 82

Mariano De CRISTOFANO

BRÈVES

Val-de-Ruz

Un notaire de plus

Lors d'une récente séance, le Conseil d'Etat a délivré le brevet de notaire à Christian Blandenier, domicilié à Chézard-Saint-Martin, ce qui porte à trois le nombre de notaires installés dans le district du Val-de-Ruz. (comm)

Fontainemelon

Gym en pleine forme

En 1992, la société de gymnastique de Fontainemelon a fêté le centième anniversaire de sa fondation. Lors de sa soirée annuelle, particulièrement animée cette année grâce à la nouvelle table de régie installée par la commune, Michel Lamberger, pour sa première année de présidence, a été très heureux de retracer les événements de l'année écoulée. Il a présenté ensuite le objectif de 1993, dont le point fort sera sans conteste l'organisation de la Fête cantonale des jeunes gymnastes, les 12 et 13 juin prochain. M. Lamberger pourra d'ailleurs compter sur le soutien et l'aide de son comité: Claire-Lise Bésomi, vice-présidente, Ghislaine Vuilleumier, secrétaire, Joaquim Martins, caissier, ainsi que Patrick Vuilleumier et Bertrand Robert. Aujourd'hui, la société compte un effectif de 120 personnes, y compris la section Mère et enfants, ainsi que le groupe gym-hommes du mercredi soir. Après les fêtes du centenaire, la société de gymnastique repart avec un nouvel idéal et l'élan de dynamisme qui a toujours prévalu dans la population de Fontainemelon. (ha)

AGENDA

Fleurier

Martin Luther King

Samedi 23 janvier à 20 heures, le Théâtre de la Marelle de Lausanne présentera, dans le cadre de la semaine pour l'unité des chrétiens, «Les idées noires de Martin Luther King» de Jean Nagel. La représentation aura lieu à la salle Fleurier à l'invitation des paroisses de Fleurier. (mdc)

Les Hauts-Geneveys

La passion «lévrier»

Nella Longo habite le village des Hauts-Geneveys depuis trois ans dans une petite maison avec jardin, à la rue de la Chapelle. Elle exploite un salon de coiffure à Serrières, mais sa véritable passion, ce sont les lévriers afghans.

Le lévrier est doté d'une sorte d'élégance naturelle, sa fourrure est somptueuse. Selon Nella

Longo, le principal défaut du lévrier afghan, c'est la désobéissance puisqu'il est d'un tempérament fougueux, têtu et indépendant. Mais «il est gentil et très affectueux. C'est un bon gardien capable de courir à vive allure, pouvant atteindre la vitesse de 60 km/h».

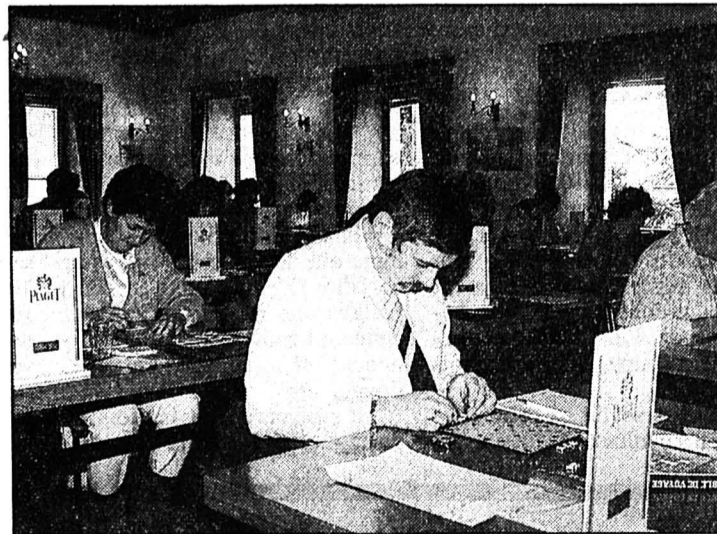
Avec ses trois lévriers, Mme Longo a participé à de nom-

breux concours nationaux et internationaux, où elle a obtenu d'excellents résultats. Lors du championnat mondial de Valence en mai 1992, elle a obtenu, avec Kookaie Kefalais, une quatrième place en classe ouverte dans la catégorie femelle de 15 mois à six ans. L'année passée encore, le jeune mâle Absorbäs Isfahan s'est classé au 2e

rang au niveau suisse. Nella Longo a toujours recherché une certaine qualité dans la race avant de se lancer dans l'élevage. Aujourd'hui, c'est chose faite: elle possède pour ses chiens un affixe, «Astirkali's», soit un nom de lignée. Mme Longo se réjouit déjà d'une prochaine nichée de petits lévriers. (ha)

Tournoi de scrabble à Fleurier

Le monde en simultané



Fleurier accueillait, samedi après-midi, le simultané mondial de scrabble. Cette compétition permet aux membres des onze fédérations nationales de par le monde de se mesurer en même temps et sur les mêmes parties. Les tirages de lettres sont parvenus au club organisateur, le SC Areuse, sous enveloppes cachetées.

Le simultané mondial, qui a un but promotionnel et qui fait appel aux techniques de base de ce sport cérébral, est organisé une fois l'an.

Outre Fleurier, où 28 joueurs se sont affrontés, les autres lieux suisses de compétition étaient Genève, Lausanne, Fribourg et Avenches. (Texte et photo mdc)

Budget 1993 et taxes à Noiraigue

Un climat morose

La commune de Noiraigue n'échappe pas à la règle. Son budget 1993 affiche un excédent de charges de près de 170.000 francs, pour des dépenses totales de 1,6 million. Si l'introduction d'une taxe hospitalière et la révision du tarif de vente de l'eau sont acceptées, le déficit sera inférieur à 100.000 francs. Le législatif en débatta vendredi soir.

Dans son rapport, l'exécutif né-raoui explique s'être livré à l'établissement du budget «dans un climat morose». La marge de manœuvre est faible, les charges imposées croissant sans cesse. «Des efforts importants ont été consentis, notamment par une réduction de la dotation en personnel administratif (ndlr: de 1,9 à 1,5 poste) et par la réduction des postes d'entretien des bâtiments et de l'infrastructure publique».

Mais le Conseil communal annonce la couleur. «Les charges ne pourront plus être réduites». Il faut donc trouver de

nouvelles recettes, même si la période n'est pas «particulièrement heureuse». L'exécutif appelle de ses vœux l'introduction d'une taxe hospitalière et la révision du tarif de l'eau.

Pour 1993, il est proposé d'adopter une taxe hospitalière s'élevant à 10% de l'impôt communal. Les personnes physiques paieront sur la fortune et le revenu, alors que les personnes morales s'en acquitteront sur la base du capital et du bénéfice. Cette taxe devrait permettre d'encaisser 69.000 francs. Pour les années à venir, le Conseil communal serait compétent pour adapter le taux.

Quant au tarif de l'eau, l'exécutif souhaite faire passer de 30 à 100 francs l'émolument fixé à titre de raccordement sur la conduite principale. Cela devrait rapporter environ 7000 francs par an.

L'adoption des deux modifications précitées aurait pour effet de faire baisser le déficit du budget 1993 de 169.260 francs à 93.000 francs. (mdc)

Tribunal du Val-de-Ruz

Mariée à son insu?

Ressortissant yougoslave, M. H. réside en Suisse depuis plus de trois ans, mais sa dernière autorisation de travail est échu depuis février 1992. Pour obtenir le permis B, il a fait croire aux autorités helvétiques qu'il s'était marié avec sa compatriote H. S., elle-même déjà au bénéfice d'un tel permis.

Devant le tribunal, M. H. a admis les faits, expliquant que compte tenu de la guerre qui ravage son pays d'origine, la Bosnie, il a tout tenté pour ne pas devoir y retourner.

M. H. a encore ajouté qu'il avait promis à sa compatriote H. S. une somme de 10.000 francs en échange de l'obtention du permis B. Les deux protagonistes se faisant alors passer pour mari et femme.

H. S., qui, selon M. H., était au courant de toutes ses démarches pour mystifier les autorités suisses, nie avoir été sa complice. Elle a déclaré que lorsqu'elle avait reçu une correspondance de l'administration cantonale portant son prénom et le nom de famille de M. H., elle s'était rendue au bureau communal pour signaler l'erreur. C'est là qu'on lui aurait appris qu'elle était annoncée comme étant l'épouse de M. H. Elle admet toutefois avoir, lors d'un voyage en Italie, menti aux douaniers qui ne voulaient pas laisser M. H. rentrer en Suisse, en prétendant qu'ils étaient mariés.

Le président a renvoyé son jugement à huitaine. (pt)

● Le Tribunal était placé sous la présidence de M. Daniel Jeanret assisté de M. Patrice Phillot, substitué au greffier.

Saint-Imier: inauguration du véhicule de lutte contre les hydrocarbures

Bel exemple de régionalisation

Promu au 1er janvier dernier Centre de renfort en matière d'hydrocarbures – il l'était déjà en matière de feu – le Service de défense imérien inaugure officiellement, samedi, le véhicule et la remorque qui lui permettront la meilleure efficacité en la matière. Un exemple de régionalisation et une adaptation nécessaire à l'évolution des risques, dans une zone où la protection des eaux est particulièrement importante.



Saint-Imier

Le nouveau véhicule du Centre de renfort, et tout le matériel qu'il contient, répondent aux besoins d'une région où la protection des eaux est capitale. (Impar-Eggler)

Cette inauguration officielle fut l'occasion d'une cérémonie à laquelle assistaient notamment le maire de Saint-Imier, John Buchs, le préfet et le vice-préfet de district, Marcel Monnier et Bernard Grünig, le président du Conseil général imérien, Gérald Aeschlimann, le député Francis Daetwyler et les représentants de plusieurs communes et autres corps de pompiers concernés.

Le rôle de centre de renfort signifie, rappelons-le, que les pompiers imériens sont prêts, en tout temps, à intervenir dans chaque localité qui les appellera, de La Ferrière à Sonceboz en passant par Tramelan. C'était déjà le cas en matière de feu, et c'est donc valable pour les hydrocarbures depuis le 1er de l'an: chaque corps local de pompiers a la possibilité – et même le devoir – de faire appel à ses collègues imériens dès qu'il se trouve confronté à un sinistre

qui dépasse ses capacités matérielles.

PRIS EN CHARGE PAR LE CANTON

Rappelons que le nouveau véhicule et sa remorque, qui contiennent tout le matériel nécessaire à une intervention rapide et efficace en matière d'hydrocarbures (dont le Service de défense possédait déjà une partie, mais disséminée sur plusieurs véhicules) ont été financés par le canton.

Et c'est donc Bernhard Gassmann, responsable du contrôle des citernes et de la lutte contre les accidents dus aux hydrocarbures et aux produits chimiques, dans le cadre de l'Office bernois de la protection des eaux, qui remettait l'engin au corps imérien. Il a rappelé que ce geste concrétise la décision prise le 21 juin 90 par les autorités cantonales.

En fait, depuis que la demande officielle est parvenue à Berne, il n'aura fallu que trois

petites années pour parvenir au but: un record, souligne Pierre Lehmann, commandant du Service de défense et «double» Centre de renfort pour la région qui s'étend de La Ferrière à Sonceboz, en passant par Tramelan.

UNE PREMIÈRE CANTONALE

Werner Tramaux, inspecteur de district, souligne que l'idée d'un centre pour hydrocarbures dans le Vallon s'est imposée dès 89.

C'est que le secteur abrite des nappes et autres sources alimentant une zone très étendue – de vastes surfaces y sont d'ailleurs placées sous le régime de la protection des eaux – alors même que l'augmentation des transports routiers a aggravé considérablement les risques de pollution.

Les compétences et l'efficacité du centre de renfort hydrocarbures biennois sont unanimement reconnues en Erguel. Mais, dans des conditions hivernales tout particulièrement, le temps de déplacement entre les bords du lac et le Haut-Vallon peut s'avérer trop important, surtout lors d'interventions où chaque minute rend la situation plus complexe.

Consciente de l'importance toute particulière que revêt ici la protection des eaux, l'Association des services de défense du district avait d'ailleurs signé une première cantonale, en automne 89, lorsqu'elle mettait sur pied un cours de deux jours consacré à la lutte contre les hydrocarbures.

MERCI!

John Buchs, maire de Saint-Imier, s'exprimait samedi au nom des autorités locales, mais aussi au nom de toute la région concernée par le nouveau centre de renfort. «Car le matériel n'est pas tout, loin de là, et nous sommes tous reconnaissants aux hommes qui s'engagent, chaque jour de l'année, pour veiller sur notre sécurité.»

Et Pierre Lehmann, commandant, concluait en exprimant un vœu que partage notamment, on le sait, le chef de l'exécutif imérien: «Il reste à espérer que le terme «régionalisation» prenne tout son sens...» (de)

Rédaction
du JURA BERNOIS
Tél: 039/44 18 00
Fax: 039/44 17 07

Dominique EGGLE

BRÈVES

Grandval

Mairie repourvue

La petite commune de Grandval a enfin repourvu sa mairie. En élections libres, ce week-end, l'électeur a effectivement plébiscité Roger Chopard (80 voix), conseiller municipal. Sept autres personnes ont obtenu une ou des voix, mais en nombre très nettement inférieur. Roger Chopard devenu maire, les responsables de la liste Union démocratique et sympathisants ont pour mandat de désigner son successeur au sein du municipal. (de)

Ski et EEE

Tramelots à Engelberg

La classe de 7e année de l'école secondaire de Tramelan a été retenue pour représenter Tramelan à Engelberg. Elle séjournera durant une semaine dans cette station pour y pratiquer le ski, sous la conduite des professeurs Hubert Boillat et Georges-A. Rossel. La commune d'Engelberg prend en charge tous les frais de cette semaine d'échange. Cette initiative fait suite à la votation du 6 décembre dernier. Cette commune invite une classe de chaque canton durant une semaine, pour pratiquer du sport bien sûr, mais surtout pour vivre des moments d'échanges qui ne pourront qu'être bénéfiques. (comm-vu)

Corgémont

Passeport-Vacances: on renouvelle

L'année dernière, 27 enfants de Corgémont ont pris part aux activités proposées dans le cadre du Passeport-Vacances organisé par Pro Juventute. La participation communale, qui se montait à 10 francs par élève, sera renouvelée cette année. (gl)

AGENDA

Moutier

Œcuménisme

Mercredi soir à la Maison des œuvres, dans le cadre de la Semaine universelle de prière pour l'unité des Chrétiens, le pasteur Michel Kocher donnera une conférence sur le thème «Entre désenchantement et persévérance, l'œcuménisme aujourd'hui». Cette soirée est organisée par les paroisses catholiques et protestantes de Moutier et du Cornet. (de)

Sornetan: un camp de théâtre de l'AJAC

La scène des 10 à 15 ans

L'AJAC (Association jurassienne d'animation culturelle) propose, à Sornetan, un nouveau camp de théâtre pour enfants et jeunes ados.

La commission théâtre de l'AJAC s'adresse aux 10 à 15 ans du Jura bernois et du nouveau canton, mais également aux jeunes Romands de Bienne et de Berne. Des animateurs qualifiés dirigeront ce camp d'une semaine, auquel sont cordialement invités non seulement les acteurs en herbe possédant déjà quelques expériences théâtrales dans le cadre de l'école ou parmi un groupe de jeunes, mais en-

core tous ceux qu'une telle activité intéresse et qui souhaitent y faire leurs premières armes.

Ce stage se déroulera du 13 au 17 avril prochain, à Sornetan donc; il pourra accueillir 50 participants, ce qui signifie que les premiers inscrits auront la priorité. On sait en effet que ce genre d'activités rencontre toujours un succès considérable.

Les places étant limitées, tous les intéressés des régions concernées feront bien de prendre contact au plus vite avec les organisateurs. (comm-de)

● Le secrétariat de l'AJAC, au 032/93 36 18, fera parvenir une formule d'inscription.

Jura bernois

Orientation pour adultes

En cette période d'incertitude économique, les adultes sont de plus en plus nombreux à s'adresser à l'office d'orientation professionnelle, pour envisager une réorientation de leurs activités, par envie ou par nécessité. Pour accompagner ces personnes dans leur cheminement, les conseillers en orientation proposent des ateliers spécifiquement conçus pour les adultes.

Le prochain de ces ateliers, destiné à toute personne qui souhaite ou doit réfléchir à une réorientation, débutera le 1er février prochain à Tavannes. Il offrira la possibilité de faire le point sur sa situation actuelle, de reprendre confiance en ses

propres ressources et d'identifier ses besoins pour élaborer des projets concrets.

Ces thèmes seront abordés tantôt par un travail individuel, tantôt en petit groupe facilitant l'expression de chacun, l'écoute de l'autre, le partage et l'entraide.

Cet atelier se déroulera sur cinq soirées, de 19 à 22 h, à l'Office d'orientation professionnelle, rue de Pierre-Pertuis 16, les 1er, 8, 15 et 22 février, ainsi que le 1er mars. (comm)

● Renseignements et inscriptions au 032/91 17 14, jusqu'au 26 janvier.

Représentation des francophones dans l'administration cantonale

Patience, amis Romands...

Répondant à une interpellation du député neuvevillois Jean-Pierre Verdon, le gouvernement bernois se penche sur la représentation des Romands dans l'administration cantonale, en soulignant que les objectifs fixés, en matière de bilinguisme notamment, demandent du temps...

S'appuyant sur un rapport présenté au Conseil national et concernant bien sûr l'administration fédérale, l'agrarier Jean-Pierre Verdon posait cet été une dizaine de questions, concernant des éléments statistiques d'une part, gestionnels d'autre part.

10% DE FRANCOPHONES

Etablissements scolaires, universitaires et tribunaux non compris, environ 10% des fonctionnaires bernois étaient romands, l'automne dernier. A l'Office du personnel, les Romands représentent seulement 4,8% des effectifs, mais à la Direction de l'instruction publique, ils occupent deux emplois sur dix.

Quant à savoir si cette proportion a évolué dans un sens ou

dans l'autre ces dernières années, le gouvernement précise qu'aucune statistique ne permet de le déterminer actuellement.

Jean-Pierre Verdon demandait, plus avant, si la représentation francophone est identique dans les différentes classes de traitement: «Leur nombre étant moins élevé, la fourchette est un peu moins large» que pour les Alémaniques, lui a-t-on répondu.

PRÉSENCE FRANCOPHONE

Voilà pour les éléments statistiques. Quant à la gestion du personnel, les «directives sur la représentation des langues officielles dans l'administration centrale» (1988) devraient assurer une présence francophone «appropriée» dans toutes les directions et à tous les échelons hiérarchiques.

Mais le Conseil exécutif souligne que les objectifs fixés par ces directives ne peuvent être réalisés que progressivement et en tenant compte du contexte financier et structurel. Patience, donc...

Le gouvernement bernois ne partage pas l'avis de la Commis-

sion du Conseil national, qui considère la possibilité de travailler dans sa langue maternelle comme un droit. A son sens, il s'agit plutôt de déterminer la langue de travail en même temps que les conditions de ce travail. Cependant, d'une part les agents publics de l'administration peuvent parler leur propre langue lors de séances internes, d'autre part l'allemand littéraire est employé, sur demande, plutôt que le dialecte.

COURS DE DIALECTE

«Last but not least», Jean-Pierre Verdon s'inquiétait des possibilités données aux fonctionnaires romands pour l'acquisition des connaissances linguistiques indispensables à l'accomplissement de leur tâche.

Réponse du gouvernement: non seulement des cours d'allemand et de dialecte sont organisés à leur intention depuis 89 par le canton (notamment dans le Jura bernois), mais encore les directions et autres offices peuvent soutenir, financièrement et par l'octroi de congés, ceux de leurs employés qui fréquentent individuellement des cours. (de)

SERVICES

COURTELARY

● MÉDECINS
Dr Chopov, ☎ 44 11 42.
Dr Ruchonnet, ☎ 44 10 10.

CORGÉMONT

● MÉDECINS
Dr Ennio Salomoni, ☎ 97 17 66.
Dr de Watteville, ☎ 97 11 67.

SONCEBOZ

● MÉDECIN
Dr Ivano Salomoni, ☎ 97 24 24.

SAINT-IMIER

● MÉDECIN DE SERVICE
☎ 077/37 33 37, 24 h sur 24 h.
● PHARMACIE DE SERVICE
☎ 111.

TRAMELAN

● MÉDECINS
Dr Graden ☎ 97 51 51.
Dr Meyer ☎ 97 40 28.
Dr Geering ☎ 97 45 97.

PHARMACIES

H. Schneeberger ☎ 97 42 48.
J. von der Weid, ☎ 97 40 30.

PATINOIRE

Ouv. me 13 h 30-16 h (public).

Le Gouvernement a choisi

Hêche en prison jurassienne

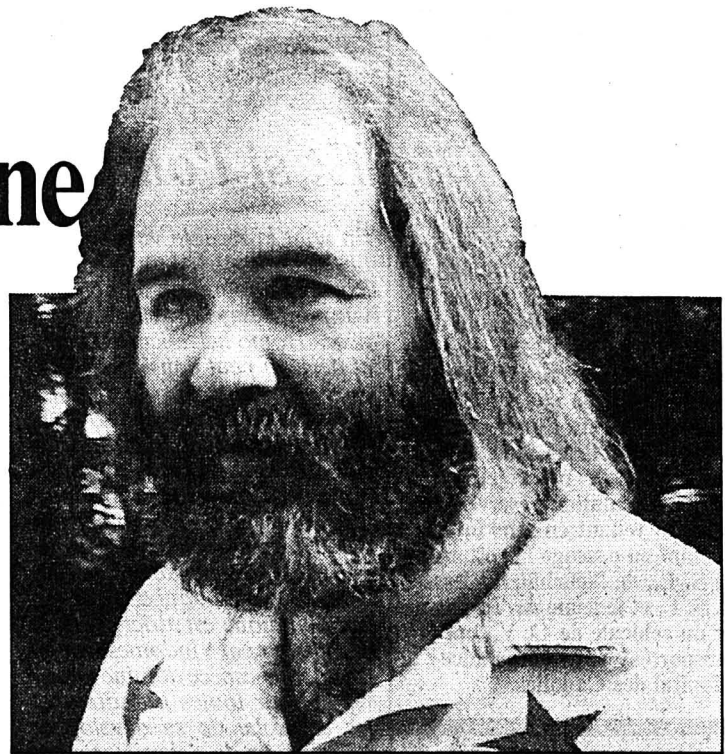
Comme il fallait s'y attendre, le Gouvernement jurassien a réagi immédiatement après le jugement du Tribunal fédéral lui donnant un délai échéant le 3 février. Il a décidé de ne pas remettre l'autonome jurassien Pascal Hêche aux autorités bernoises et de lui faire purger sa peine sous juridiction jurassienne. Hêche devrait donc être admis dans un pénitencier, mais il est probable que son avocat recoure à la Cour européenne des droits de l'homme, à Strasbourg.

S'ils en surprennent plus d'un, les considérants du TF sont clairs. La destruction de la Fontaine est un acte politique. Mais le principe selon lequel il ne peut y avoir deux jugements sur une seule affaire ne permet pas de rouvrir le procès. Le TF ne considère en effet pas comme un élément nouveau, qui consacrerait le droit à une révision du procès, la nature politique du délit commis, cela même si les tribunaux qui ont jugé précédemment n'ont pas tenu compte des mobiles politiques. Le TF souligne que Hêche n'a jamais invoqué la partialité des juges bernoises et n'en a pas demandé la révocation.

ment, demandant à Hêche de ne pas se soumettre aux vœux du Gouvernement cantonal et annonçant qu'ils feront tout afin de lui éviter d'être incarcéré, même dans le Jura. Ils appellent enfin à la solidarité des Jurassiens envers Hêche, solidarité qui n'ira pas de soi dans les circonstances actuelles. V. G.

Pascal Hêche

Le Gouvernement a pris sa décision: Hêche purgera sa peine dans les prisons jurassiennes. (Keystone)



Rédaction du JURA

Tél: 039/51 20 51 Fax: 039/51 24 85

Michel GOGNIAT

BRÈVES

Chorale des Emibois Première à succès

Après un an de silence et sous la direction de Claude Bouduban, la Chorale des Emibois est remontée sur scène, samedi soir à Saignelégier. L'Hôtel de ville affichait complet pour un concert ayant pour thème le romantisme allemand avec des œuvres de Schumann, Schoeogl et Brahms. Les auditeurs ont apprécié le grand travail accompli pour maîtriser des morceaux délicats. Ils ont aussi goûté les prestations du ténor Christian Rechen et du pianiste Christian Piquerez. Prochain rendez-vous de la Chorale: le samedi 23 à Neuchâtel et le dimanche 24 à Moutier. (mgo)

Saignelégier Latex accroché aux arbres

Bien des promeneurs dans les rues de Saignelégier ont été frappés de voir, pendant à un arbre devant le Café du Soleil, des préservatifs dans leur sachet. Le geste n'est pas innocent. Il signale simplement qu'à l'intérieur du bistrot se déroule depuis hier une exposition baptisée «Les aventures du latex». Il s'agit de toute une série de bandes dessinées, croquées par les meilleurs dessinateurs européens, sur le thème du petit bout de caoutchouc. Un but: démythifier le latex pour favoriser la prévention contre le sida. Cette exposition, ouverte jusqu'au 28 février, s'accompagnera d'un concert rock à l'hôtel de ville, le 23 janvier prochain avec les groupes Paradox de Genève et de Fou de Saint-Imier. Après quoi, cette exposition gagnera Delémont et Porrentruy. (mgo)

Une centenaire à Porrentruy La mère d'un barde patoisant

Madame Martine Badet entrera le 31 janvier dans sa centième année. A cette occasion, elle recevra les félicitations du Gouvernement cantonal et des autorités de Porrentruy. Mme Badet vit à l'unité de soins gériatriques de l'hôpital de Porrentruy. Elle est la mère de Joseph Badet, le Barotchet, auteur de nombreuses pièces de théâtre en patois, qui vit à Saint-Ursanne. (vg)

Par lettre du 14 janvier, le Gouvernement a fait connaître sa décision à Pascal Hêche, ce qui confirme son nouveau mandataire, Me Rémy Erard. Contrairement à ses devoirs, l'exécutif jurassien n'a diffusé aucune information à ce sujet. L'exécutif se fonde sur le jugement du TF qui, le 15 décembre dernier, avait admis la nature politique du délit commis par Hêche (destruction de la Fontaine de la Justice à Berne), tout en écartant toute possibilité d'un nouveau jugement.

Si le mandataire de Hêche recourt à la Cour européenne de Strasbourg, sans doute se fondera-t-il sur ces considérations juridiques, à savoir que le mobile politique ne constitue pas, selon le TF, un fait nouveau entraînant le droit à une révision du procès.

AUTONOMISTES DÉSAPPOINTÉS

Alors qu'ils étaient un peu en froid avec Hêche en raison de ses diverses attitudes depuis quelques semaines, les mouvements autonomistes font désormais bloc derrière lui, comme l'atteste le communiqué commun du Rassemblement jurassien, du Groupe Bélier et du Comité de soutien de Pascal Hêche. Ils exigent un nouveau juge-

Après une faillite de 5 millions

André Schaad en liberté

Ouverte au printemps et marquée par l'incarcération de son principal protagoniste depuis le 20 mai dernier, la faillite d'AMS Leasing et de son directeur André Schaad occupera la justice jurassienne pendant de longs mois encore. André Schaad, qui était incarcéré dans les prisons déléonaires, a été libéré dans les premiers jours de décembre 1992, contre le paiement d'une caution de 100.000 francs. Cet appui financier ayant été fourni notamment par des proches, le juge d'instruction a considéré que les risques de fuite à l'étranger étaient désormais réduits.

LIBÉRÉ APRÈS TROIS REFUS

André Schaad est pour l'instant prévenu de banqueroute simple, voire de faillite frauduleuse, d'abus de confiance et de gestion déloyale. Les dettes globales de ses entreprises dépassaient les 12 millions de francs. La réalisation de plusieurs actifs - sa villa de Bassecour et les meubles et objets d'art qu'elle contenait ont été vendus aux enchères - devrait per-

mettre de ramener le total de la faillite à quelque 5 millions de francs environ.

Après deux demandes de mise en liberté de Schaad présentées par son avocat, Me Alain Steullet et rejetées par le juge d'instruction cantonal, Pierre Seidler et par la Chambre d'accusation du canton du Jura, l'avocat avait recouru au Tribunal fédéral. Le TF a également rejeté la demande, soulignant dans ses considérants très fouillés que des présomptions bien fondées peuvent suffire au maintien d'un prévenu en détention préventive.

L'enquête étant toutefois entre-temps parvenue à son terme, le juge a décidé de libérer Schaad sous caution. Il appartient désormais au procureur Arthur Hublard de décider si Schaad sera renvoyé devant le juge unique, devant le Tribunal correctionnel de district ou devant la Cour criminelle cantonale. La peine probable encourue mais aussi une appréciation de l'importance des délits déterminent ce choix. Quoi qu'il soit, Schaad devrait être jugé cette année encore. V. G.

Centre de loisirs des Franches-Montagnes

20e programme d'animation

Le Centre de loisirs des Franches-Montagnes vient de publier son 20e programme d'animation. Belle preuve de vitalité: trois des quatorze cours annoncés sont déjà complets et les amateurs sont invités à s'annoncer pour la prochaine session de printemps.

Il s'agit de trois cours de natation réservés aux enfants non-nageurs, débutants et initiés. La piscine accueillera deux autres cours de natation pour adultes ainsi qu'un troisième pour mères et enfants dès l'âge de trois ans (animateurs: Anne-Marie Willemin et Gérard Ackermann). Le spécialiste

Gilles Grandjean animera deux cours de danse rock, l'un pour débutants, l'autre pour initiés. Il est recommandé de s'inscrire par couple. Au programme également, plusieurs cours de fitness pour hommes, dames débutantes et mixtes, ainsi que des séances de gymnastique-aérobic-stretching animés par Manuela et Jean Goudron, Marlyse Oberli et Sylvia Saxer. Ce programme est complété par les cours de danse-jazz-gym-stretching donnés par la Castou. (y)

• Renseignements et inscriptions au CL jusqu'au 23 janvier, tél. 039/51 24 74.

PARTI PRIS

Profil bas mais...

Si le Parlement et le Gouvernement jurassiens ont pu braver le TF au sujet de la loi UNIR - objet politique - l'exécutif cantonal ne pouvait pas remettre la compresse à propos de Hêche. Les considérants du TF sont clairs: le mobile politique, admis, ne constitue pas un motif de révision du jugement. Purement juridique, cette appréciation prête certes le flanc à la critique. C'est une brèche dans laquelle pourrait se profiler un recours à la Cour européenne des droits de l'homme.

Sous réserve de l'issue de celui-ci, Hêche devra donc purger sa peine. Mieux vaut qu'il le fasse sous la juridiction du Jura, a pensé avec raison le Gouvernement. Mais il a ensuite commis une lourde erreur d'appréciation, en ne diffusant

aucune information sur sa décision, contrairement à ses obligations dans ce domaine. Il a adopté ainsi un profil bas peu judicieux, d'autant plus qu'il était aisé de se placer dans le fil du jugement du TF.

L'attitude gouvernementale est en revanche heureuse dans la perspective de la médiation fédérale dans le conflit jurassien. La mauvaise image reflétée par les récents recours à la violence est ainsi effacée. Les médiateurs n'auront désormais aucune excuse s'ils ne font pas sortir la «Question jurassienne» de l'impasse rapidement. Le Gouvernement jurassien vient de leur tendre une perche de toute première importance.

Victor GIORDANO

Les musiciens jurassiens en assises à Alle

Entre temps forts et désillusion

Si le 34e concours de la Fédération jurassienne de musique (FJM), qui s'est déroulé à la mi-été à Saint-Imier, a été un des temps forts de l'année 92, les dirigeants des fanfares jurassiennes en appellent à une plus grande stimulation de la part de leurs membres: le recrutement s'affiche à la baisse, les cours de perfectionnement ne sont pas assez suivis tout comme le concours central qui a vu défilé 18 sociétés sur 73...

Quelque 300 délégués de la FJM étaient réunis hier à Alle pour faire le point sur leur vie associative. L'occasion pour le président Antoine Bernasconi de Malleray d'évoquer les joies et les craintes de la FJM.

Le président a quelques soucis du côté du recrutement. La FJM compte à ce jour 2155 musiciens, répartis dans 73 sociétés tant dans le nord que le sud du Jura. Par rapport à 1991, ce sont 13 membres en moins et la mise en veilleuse de la fanfare de Cormoret et de l'Union instrumentale de Tramelan. «C'est le moment de réagir, de faire preuve d'imagination», a lancé Antoine Bernasconi. S'il se réjouit de l'activité du groupe jeunesse, il déplore par contre le projet Armée 95 qui va faire passer le nombre de fanfares de régiment de 90 à 55. Une intervention en haut lieu, avec l'appui des politiciens du Jura, a été faite sur ce problème. Notons enfin, qu'au niveau du comité, Roger Linder de Saint-Imier, nommé dans la foulée membre d'honneur, sera remplacé par un autre Imérien, Tony Baertschi.

FORMULE À REVOIR?

C'est le Bienneois Jean-Claude Clenin qui préside la commission de musique. En 1991-1992, il note la participation d'une cinquantaine de jeunes aux cours de perfectionnement. Il estime que c'est bien trop peu, ce d'autant plus que les jeunes en question proviennent d'un nom-

bre limité de sociétés. Sujet à réflexion donc. Il se réjouit par contre du succès du stage musical qui se déroule chaque été à Saignelégier sous la houlette de Christian Sprungger et qui est à chaque coup bien étoffé. Source de souci également: la faible participation au concours central, soit 18 fanfares présentes sur 73! Un questionnaire a été adressé à chaque société pour envisager une nouvelle formule. Notons enfin que le prochain concours de la FJM se déroulera en 1995, en raison de la Fête fédérale prévue à Interlaken en 1996.

73 VÉTÉRANS DÉCORÉS

En fin d'assemblée, Roger Linder de Saint-Imier et Norbert Girard de Porrentruy ne se sont pas fait faute de décorer 73 vétérans. Entre parenthèses figure la fanfare à laquelle ils sont incorporés.

Vétérans jurassiens, 25 ans: Hubert Viéat (Saint-Imier), Gérard Périat (Alle), Alain Courtet, Pierre-André Varrin et Claude Trémolat (tous trois de Fontenais), Jean-Claude Respinguet (Vicques), Daniel-André Heizmann (Perrefitte), Claude Boss (Tramelan), Michel Luterbacher (Courroux), Adrien Oeuve (Coeuve), Denis Barth (Le Noirmont), Fritz Haldimann (Orvin), Jacques Overney (Cortébert), Marcel Bron (Corban), Hermann Müller (Péry), Gérard Courbat et Michel Choffat (Buix), Jean-Pierre Coulon et Josy Noirat (Cornol), Marcel Tabourat et Serge Eggenschwyler (Boécourt), René Doblér (Glovelier), Pierre Courtet (Chevenez), Daniel Joset et Jean-Louis Mahler (Courfaivre), Jean Maillard, Gérard Miserez, Francis Rebetez et Roger Jeangros (tous de Montfaucon-Les Enfers), Jean-Pierre Joss et Werner Glauser (Renan).

Vétérans fédéraux, 35 ans: André Farine (Les Pommerats), André Surmont (Alle), Ephrem Charmillot (Vicques), Jean-Louis Surdez (Tavannes), Gilles Juilliat et Josy Roy (Les Breuleux), Marc Grosjean (Plagne), Rémy Marquis et Gérard Sautebin (Mervelier), Paolo Sabella

(Bienne), Louis Froidevaux (Le Noirmont), Lucien Mouttet (Corban), Etienne Meusy (Boncourt), Francis Saner (Buix), Robert Huguélet (Prêles), Jean-Claude Hertzkat (Boécourt), Daniel Nicolet (Cormoret), Louis Simon (Glovelier), Philippe Laville et Martin Laville (Chevenez), Gérard Riat (Courgenay), Gottfried Schumpf (Courrendlin), Marcel Pin (Bienne), Rodolphe Hohermuth (Renan) et Jean-Daniel Botteron (Nods).

Vétérans jurassiens, 50 ans: Jean Dubois (Lamboing), Bernard Jodry et Henri Thuillat (Les Breuleux), Victor Trouillat (Coeuve), Léon Bapst (Buix), Joseph Riat (Chevenez), Jean Neukomm, Henri Wisard et Roger Wisard (Grandval), Gaston Nogués (Delémont) et Albino Bernasconi (Malleray), père par ailleurs du président de la FJM.

Vétérans mérite international, 60 ans: Armand Jardin (Delémont), Gerald Ganguillet (Tavannes), Georges Plomb (Boncourt), André Riat et Paul Riat (Chevenez) et André Hubleur (Vendlincourt). Mgo

SERVICES

SAIGNELÉGIER

- PHARMACIE DES FRANCHES-MONTAGNES ☎ 51 12 03.
• HÔPITAL maternité: ☎ 51 13 01.
• AMBULANCE ☎ 51 22 44.
• MÉDECINS Dr Barmettler, ☎ 51 12 84. Dr Meyrat, ☎ 51 22 33.

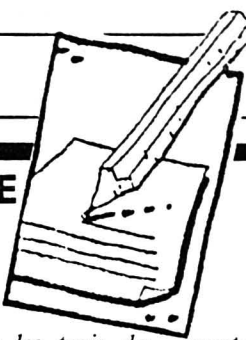
LE NOIRMONT

- MÉDECINS Dr Baumeler, ☎ 53 11 65. Dr Bosson, ☎ 53 15 15.

LES BREULEUX

- MÉDECIN Dr Tettamanti, ☎ 54 17 54.





FAITS DIVERS

Peseux

Deux blessés

M. C. S. de Neuchâtel circulait route de Neuchâtel en direction de Corcelles, samedi à 18 h 45. A la hauteur du No 8, il n'a pas été en mesure d'arrêter son auto derrière celle de M. G. V., de Peseux, qui était en présélection pour bifurquer à gauche afin de stationner devant l'immeuble No 8. Sous l'effet de ce choc, le véhicule de M. G. V. fut projeté sur la voie de circulation réservée aux véhicules venant en sens inverse, heurtant au passage la voiture de M. S. L., de Neuchâtel. Blessés, M. S. L. et le jeune A. V., passager du véhicule de G. V., ont été transportés par ambulance à l'Hôpital des Cadolles.

CARNET DE DEUIL

Tramelan

C'est aujourd'hui que l'on prendra congé de Madame Eveline Châtelain, née Rossel, qui s'en est allée dans sa 80e année. Domiciliée à la rue des Prés 43, Mme Châtelain avait eu la douleur en 1989 de perdre son mari, M. René Châtelain, avec qui elle partageait une paisible retraite. Personne tranquille, la défunte qui jouissait de l'estime générale, laissera un excellent souvenir au sein de sa famille et de ses nombreuses connaissances. Demain mardi, on conduira à sa dernière demeure terrestre Mme Marie Hasler, née Droz, domiciliée à la rue du 26-Mars 2. C'est déjà en 1978 que Mme Hasler a perdu son mari, M. Oswald Eric Droz, avec qui elle avait partagé son existence. C'est dans sa 86e année que Mme Hasler s'en est allée, laissant dans la peine sa famille, avec qui elle avait beaucoup d'attaches. Personne estimée, Mme Hasler laissera un très beau souvenir à ses proches. (vu)

SERVICES

LA CHAUX-DE-FONDS

- PHARMACIE D'OFFICE
Hôtel-de-Ville, L.-Robert 7, jusqu'à 19 h 30. Ensuite, Police locale, ☎ 23 10 17, renseignera.
- URGENCES MÉDICALE ET DENTAIRE
☎ 23 10 17 renseignera.
- HÔPITAL
☎ 27 21 11.

NEUCHÂTEL

- PHARMACIE D'OFFICE
Winkler, rue de l'Hôpital, jusqu'à 20 h. Ensuite ☎ 25 10 17.

VAL-DE-TRAVERS

- AMBULANCE
☎ 117.

COUVET

- HÔPITAL
maternité et urgences:
☎ 63 25 25.

VAL-DE-RUZ

- SERVICE DE GARDE PHARMACIE
en cas d'urgence ☎ 111
ou gendarmerie ☎ 24 24 24.
- HÔPITAL ET MATERNITÉ
Landeyeux: ☎ 53 34 44.
- AMBULANCE
☎ 117.

TRIBUNE LIBRE ET DROIT DE RÉPONSE

Et si l'on parlait un peu biologie

En effet la récente votation sur l'EEE nous amène tout naturellement à adopter un tel point de vue pour essayer de clarifier l'espèce «Homo helveticus». D'ores et déjà on peut considérer cette espèce comme «fossile vivant», qui a pu se perpétuer à travers les âges grâce à la séparation absolue du genre avec toutes les autres espèces proches ou lointaines du genre «Homo helveticus». La sous-espèce la plus en vue est sans conteste «H. h. blocheri sauvagus», qui comme son nom l'indique est strictement et définitivement indomesticable. Cette sous-espèce domine notablement sur toutes les autres, et les empêche de se développer voire même de s'exprimer comme par exemple «H. h. romandus desperatus» ou encore «H. h. baseli desabusatus». En conclusion, nous suggérons de renommer l'intégralité de l'espèce en «Homo helveticus primitivus», car sans conteste on se trouve en face d'une espèce qui globalement possède encore toutes les caractéristiques, qui étaient les siennes lors de son apparition sur terre.

ter deux fois (ou même trois fois si nécessaire) sur un projet aussi important. Une seule chose prime: l'urgence!! Il serait, en effet, vain de croire que les grandes sociétés suisses ou étrangères, implantées ou désirant s'implanter, auront beaucoup de patience. L'économie se ralentit peut-être, en tout cas elle ne s'arrête jamais. Les intérêts sur les charges d'un investissement d'une entreprise non plus. Pour prouver si nécessaire encore la nécessité d'une réaction très rapide, il suffit de relire les déclarations de nos partenaires dans l'AELE, qui insistent sur le fait qu'ils n'attendront pas les retardataires. Il a été possible de réunir 300.000 signatures pour l'initiative «stop FA-18» en l'espace de 2-3 mois, ce qui a eu comme conséquence que le peuple votera. Il est certain que l'on peut faire aussi bien (et surtout aussi vite) rien qu'avec les signatures des Romands pour relancer le débat européen. Notre avenir est encore à 100% entre nos mains, il nous suffit de vraiment vouloir réagir positivement (et pas négativement ou stupidement comme ceux disant vouloir prendre les armes et «bouffer du casque à boulon», auquel cas il n'y aura plus d'avenir du tout). Le peuple doit comprendre que notre gouvernement (ainsi que la classe politique en général) n'a plus les moyens de proposer un vote sur l'EEE sans justement donner des arguments à l'adversaire. Il est donc fondamental que l'initiative vienne de la base.

Envisager une séparation de la Suisse semble peu crédible et risqué d'entraîner le pays dans des troubles dont les risques réels sont peu estimables. Aujourd'hui celui qui prétend que la Suisse court un risque de «Libanisation» ou même «Yougoslavisation» passe pour un farfelu. Espérons qu'il en soit toujours ainsi! Souvenons-nous de ces interviews de Yougoslaves quelques mois avant l'éclatement de cet horrible conflit, beaucoup disaient: ils n'oseraient jamais provoquer une guerre. Il suffit parfois d'un seul individu un peu plus illuminé que d'autres pour qu'une guerre éclate (ou plus prosaïquement pour qu'une votation bascule!). Essayons de nous remémorer l'ensemble des points négatifs du résultat du vote sur l'EEE: – Au niveau économique, la Suisse a perdu une partie de sa compétitivité. Et ceci aussi bien en ce qui concerne l'exportation de biens industriels, que celui des prestations de service. – Au niveau environnemental, la Suisse devra maintenant subir la pollution de ses voisins sans grand moyen d'action. Et quand on sait l'importance de la pollution importée, on comprend l'importance d'une attitude globale sur ce point au niveau continental (si ce n'est mondial). – Au niveau politique, on assiste à l'isolement de plus en plus marqué de la Suisse. Ce qui a court terme nous sera forcément défavorable, car notre voix se fera de moins en moins entendre.

En clair dans les trois domaines clés, qui déterminent la prospérité d'un pays, nous avons encaissé une lourde perte. Nous ne pouvons pas rester sans réagir! Un argument en faveur de l'EEE des plus surprenants au premier abord et pourtant des plus corrects est celui-ci: après la connaissance du résultat du vote suisse, les milieux économiques japonais ont exprimé à voix haute leur grande satisfaction. Il faut savoir que les milieux dirigeants du Japon ont le sens de la stratégie innée dans le sang (généralité connue de tous ceux qui travaillent de près ou de loin avec ce peuple, et en particulier du soussigné). Si les milieux économiques japonais se sont réjouis de notre «nein», c'est qu'il leur était favorable! Et par conséquent avec la plus grande vraisemblance nous est défavorable. Le soussigné n'est qu'un petit parmi les petits, cependant en moins d'une semaine, j'ai eu l'occasion de sentir d'une manière tellement tangible qu'un ressort avait été brisé. Lors de chaque téléphone avec l'un ou l'autre de mes clients (petit ou grand), le même discours m'était proposé sous une variante ou l'autre: inquiétude, budget en baisse, réflexion sur une expatriation de tout ou partie de l'entreprise, diminution du personnel, etc, etc. Je vous laisse un peu imaginer mon dilemme: jeune entrepreneur avec finalement très peu de moyens, je consacre le reste de mon temps libre au développe-

ment d'une machine de traitement des déchets, qui sans être révolutionnaire, devrait atteindre un certain succès commercial car elle comble une lacune réelle du marché européen. J'aime ma région, j'apprécie mes collaborateurs dont la plupart ayant à peu près le même âge que moi, sont presque tous d'anciens copains (des études ou du sport ou...), mon plus cher désir est de donner du travail ici à mes amis. Et voilà maintenant pour ne pas compromettre gravement tous les efforts consentis avec mon associé familial, je suis contraint d'envisager la production en tout ou partie de ce produit, dans le futur, de l'autre côté de la frontière. C'est cruel! M. Delamuraz a dit qu'il avait «mal à la Suisse», en ce qui me concerne, j'ai «très mal à ma région», car elle est terriblement pénalisée, plus sans doute qu'un Zoug ou un Oberland bernois, ou encore... Je voudrais terminer par mon espoir d'une plus grande prise de conscience de chacun d'un élément très important: il serait totalement et gravement erroné de considérer tous les leaders des neinsager comme de funestes abrutis. Beaucoup (même la plupart) sont très intelligents et habiles, malheureusement ils pensent peut-être plus à leurs intérêts directs, qu'à celui de tous. Un jeune entrepreneur chrétien ayant basculé dans l'espèce des «H. h. romandus desabusatus». L.-D. Jospin
Rue du Temple-Allemand 33
La Chaux-de-Fonds.

Suppression des nurses en pédiatrie

Qui aime déjà l'hôpital? Même malade ou accidenté, qui aborde sans appréhension l'immobilisation pendant des journées entières dans un lit étranger, les appareillages sophistiqués, les piqûres et autres traitements? Alors imaginons la frayeur d'un enfant, d'un enfant malade, qui souffre, qui ne comprend pas ce qui lui arrive, ni pourquoi. Un enfant privé de son milieu familial, de sa chambre, de tous les objets familiers qui le rassurent, a plus encore besoin qu'on l'entoure pour supporter et accepter tout ce qu'il doit subir lors d'une hospitalisation.

Le rôle de la mère serait alors de rester à ses côtés. Mais le reste de la famille, les autres enfants, ont aussi besoin d'elle. Le personnel médical, médecins et infirmières, fait de son mieux, mais il est souvent tellement débordé qu'il ne peut que prodiguer les soins. Heureusement, il y a les nurses; elles remplacent la maman, entourant, rassurant, cajolent, consolent et aident l'enfant à passer ce cap difficile. Quand les nurses ne seront plus là, qui reprendra ce rôle important? Ma fille a dû être hospitalisée à plusieurs reprises et comptait

beaucoup sur les nurses. Elle avait compris qu'elle n'était pas toute seule, même quand j'étais obligée de partir. De mon côté, sachant que les nurses l'entouraient avec tendresse et affection, j'étais rassurée et j'avais moins de remords à la laisser pour m'occuper du reste de la famille. Alors Messieurs les politiciens, lorsque vous calculez vos budgets, ne faites, s'il vous plaît, pas d'économies au détriment des plus faibles! Pensez aux enfants, aux nôtres et aussi aux vôtres! Carole Voutat
Le Locle

TSR: une démolition en règle

La Télévision suisse romande, dans son Téléjournal du lundi 14 décembre à 19 h 30, a accordé quelques instants à notre initiative pour une «jeunesse sans drogue». Or ce n'était pas une présentation, mais une démolition en règle, avec mots choisis, destinée sans doute à discréditer notre initiative. La TSR a essayé de faire croire que les spécialistes nous sont opposés. Il est bon de savoir qu'à un récent congrès à Venise, avec plus de 1500 spécialistes en matière de toxicomanie venus du monde entier, les concepts de libéralisation et de remise de stupéfiants ont été unanimement rejetés et les seuls éloges que la Suisse a reçus pour sa politique plus que laxiste ont été des éloges... funèbres. Les spécialistes, contrairement à ce qu'on essaie de nous faire croire, ne favorisent pas de méthodes douteuses favorisant la toxicomanie, mais sont au contraire de notre côté, même s'ils ne font pas partie du comité. Et dans celui-ci nous trouvons P.-Y. Albrecht et les Foyers Rives du Rhône, de nombreux médecins, psychiatres, etc... Que dire de la prestation télévisée de celui à qui justement on fait porter le rôle de «spécialis-

te» de service sans qu'il le mérite? Il vient faire de la publicité pour la remise de stupéfiants et déclare sereinement que donner de la drogue, empoisonner, serait un acte d'«humanisme médical» (sic). Et on accorde à pareilles folies deux fois plus de temps qu'à la personne membre du comité d'initiative. Est-ce un hasard, par ailleurs, si c'est une des phrases sans doute la moins inspirée de Mme Aubry qui a été choisie (pourtant autrement plus formidable à la radio), et qui conforte l'image qu'on veut faire de nous, de râlours impénitents qui ne proposeraient «rien de nouveau». C'est totalement faux, puisque nous sommes les premiers à proposer dans notre pays une politique de la drogue cohérente et claire, les premiers à insister autant sur les aspects préventif, thérapeutique et sur la réinsertion sociale: nous sommes porteurs d'un véritable projet positif. Alors pourquoi vouloir pervertir notre message? Quel(s) intérêt(s) à la TSR de proposer pareille caricature d'information? Dr Franziska Haller
Membre du comité d'initiative
Zollikon

Course d'obstacles

Nous désirons attirer l'attention des personnes désireuses d'acheter un appartement sur les démarches longues et fastidieuses qui jalonnent la voie vers la réalisation de leur rêve. En effet, les obstacles ne manquent pas. Si l'acheteur désire faire préalablement quelques transformations, il y a lieu d'obtenir le permis qu'octroient les diverses instances communales (police du feu, urbanisme, etc). En général, on finit par s'entendre.

Ensuite, il faut convaincre la Commission cantonale pour la mise en vente d'appartements loués (C.V.A.L.) que l'appartement visé est libre de locataire et que l'achat ne diminuera pas le nombre d'appartements vacants. Et si, par malheur, la Commission ne comprend pas qu'un changement de propriétaire de logement en P.P.E. ne modifie en rien la situation sur le marché du logement, il ne vous reste qu'à confier votre perplexité au Tribunal administratif. Si

ce dernier devait vous donner raison, vous n'êtes pas encore au bout du parcours du combattant. Car, il vous appartient de prouver à la commune que votre revenu vous permet de devenir propriétaire. (Appréciez, braves gens la douce tutelle éclairée de nos pouvoirs publics!) Maintenant, votre rêve peut devenir réalité... Eliane Nolde
Rue du Nord 183a
La Chaux-de-Fonds

AVIS OFFICIEL

UNIVERSITÉ DE NEUCHÂTEL
Faculté des sciences
Mercredi 20 janvier 1993
à 16 h 30
au grand auditorio
de l'institut de chimie

Présentation publique de la thèse de doctorat de M. Didier Huguenin, chimiste diplômé de l'Université de Neuchâtel.

Caractérisation des charbons actifs par des techniques d'adsorption et de calorimétrie combinées

Le doyen: A. Robert

28-64

L'annonce, reflet vivant du marché

S O L D E S
CUISINES ET BAINS

autorisés du 11 au 30 janvier 1993

Super-rabais exceptionnel
Sur une foule de cuisines agencées, salles de bains et appareils électroménagers de toutes les marques! Apportez-nous vos plans, nous créerons avec vous la cuisine ou la salle de bains de vos rêves. Possibilité de commande pour montage jusqu'au printemps 1993.

Ing. dipl. FUST CUISINES BAINS
ELECTROMENAGER, LUMINAIRES, TV/HIFI/VIDEO

Neuchâtel, rue des Terreaux 5 038 25 53 70
Bienne, rue Centrale 36 032 23 88 77
Yverdon, rue de la Plaine 5 024 21 86 16
05-2569-11/4x4

Me Frédéric JEANNERET
notaire

a le plaisir de vous annoncer son association avec

Me Christian BLANDENIER
avocat et notaire

Dès le 1er avril 1993. L'Etude occupera ses nouveaux locaux, route de Neuchâtel 3 à Cernier

Jonchère 1b 2052 Fontainemelon Tél. 038/53 38 78 Fax 038/53 54 21
132-508091

LES PLANCHETTES

Chère épouse,
Que ton repos soit doux,
comme ton cœur fut bon.

Monsieur René Collaud;

Les descendants de feu Paul Bel-Stauffer;

Les descendants de feu Albert Collaud-Vuilleumier,

ainsi que les familles parentes et alliées ont le grand chagrin de faire part du décès de

Madame
Ida COLLAUD
née BEL

leur chère et bien-aimée épouse, sœur, belle-sœur, tante, nièce, cousine, parente et amie que Dieu a rappelée à Lui, mercredi, dans sa 87^e année.

LES PLANCHETTES, le 13 janvier 1993.

La cérémonie a eu lieu dans l'intimité de la famille.

Domicile de la famille: Les Plaines 70
2325 Les PlanchettesIL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART,
LE PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU.

RENAN

Le cœur d'une maman est un trésor,
que Dieu ne donne qu'une fois.

Jean-Michel et Lise Augsburg-Monnard, à Carouge;
Madame Gertrude Seeger-Juillerat, à Delémont,
et famille;Madame Yolande Maurer-Augsburger, à Martigny;
Madame et Monsieur Oje Försgardh-Vuilleumier
et famille, en Suède;Madame Nancy Juillerat-Marchand, à Sonvilier;
Monsieur et Madame Eric Augsburg et famille,
à Genève,

ainsi que les familles parentes et alliées ont la douleur de faire part du décès de

Madame
Esther AUGSBURGER
née JUILLERAT

leur chère maman, belle-maman, sœur, tante, cousine,
parente et amie enlevée à leur tendre affection vendredi,
dans sa 86^e année.

RENAN, le 15 janvier 1993.

Le culte sera célébré en l'Eglise de Renan mardi 19 janvier,
à 10 h 30, suivi de l'incinération.La défunte repose au pavillon du cimetière
de La Chaux-de-Fonds.Domicile de la famille: M. et Mme
Jean-Michel Augsburg
32, rue de la Gabelle
1227 CarougeLes personnes désirant honorer la mémoire de la défunte
peuvent penser au Service social pulmonaire, Courtelary,
ccp 25-236-6.IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART,
LE PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU.

Tu m'as fait connaître le chemin de la vie.
Tu me rempliras de joie en me faisant voir
ta face.

Psaume 16, v. 11

Madame Jacqueline Dill-Salvisberg, à Berne,
ses enfants et petits-enfants;Monsieur et Madame Jean-Pierre Salvisberg,
à Hombrechtikon (ZH),ainsi que les familles parentes et alliées ont le profond
chagrin de faire part du décès de

Mademoiselle
Elsa SALVISBERG

leur très chère tante, grand-tante, cousine, marraine et
amie que Dieu a rappelée à Lui, vendredi à l'âge de 87 ans.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 15 janvier 1993.

La cérémonie aura lieu au Centre funéraire mercredi
20 janvier, à 10 heures.

La défunte repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: 93, rue du Doubs
Prière de ne pas faire de visite

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

LES CONTEMPORAINS DE 1911

ont le chagrin d'annoncer le décès accidentel
de leur cher président

Charles SIEBER

Merci pour ton dévouement.

Ton cœur de maman, de grand-maman
et d'arrière-grand-maman ne fut rempli
que de douceur et d'amour.

Madame et Monsieur
Anne-Marie et Eric Achermann-Werner, au Locle;Monsieur et Madame
Michel et Pascale Gentil-Emmert, leurs enfants
Séverine, Melody, Tiffany et Maité, à Savigny;

Madame Martha Werner-Staub et famille, à Läufelfingen;

Madame Yvonne Stucki-Monning,
ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants;Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants
de feu Eugène Stucki-Perregaux;

Les enfants de feu Walther Stucki-Hügli,

ainsi que les familles parentes et alliées ont le grand
chagrin de faire part du décès de

Madame
Alice WERNER
née STUCKI

leur très chère et regrettée maman, belle-maman, grand-
maman, arrière-grand-maman, belle-sœur, tante, cou-
sine, parente et amie, enlevée à leur tendre affection, pai-
siblement, dans sa 95^e année.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 16 janvier 1993.

Seigneur, toi qui es bon et qui
pardones, riche en fidélité pour tous
ceux qui t'appellent, prête l'oreille à ma
prière, Seigneur.

Ps 86, v. 5.

La cérémonie aura lieu au Centre funéraire mardi 19 janvier,
à 15 heures.La défunte repose à la chambre mortuaire de la Résidence,
Billodes 40, Le Locle.Domicile de la famille: Crêt-Vaillant 10
2400 Le LocleLes personnes désirant honorer la mémoire de la dé-
funte, peuvent penser au Home médicalisé La Résidence,
ccp 23-1573-6.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

LA SOCIÉTÉ PHILANTHROPIQUE
SUISSE UNION,
CERCLE DU VAL-DE-RUZ

a la douleur d'annoncer le décès de son Ami

Monsieur
Francis LANDRY

Elle gardera un bon souvenir de cet ami dévoué.

SAINT-IMIER



Nous savons, en effet, que si cette
tente où nous habitons sur la terre
est détruite, nous avons dans le ciel
un édifice qui est l'ouvrage de
Dieu, une demeure éternelle qui n'a
pas été faite de main d'homme.
II Cor. 5, 1.

Monsieur et Madame Albert Paratte-Versel, à Pully;
Madame et Monsieur Maxence Gross-Paratte
et leur fille Laurence, à Pully;Madame Daisy Calame-Paratte et famille;
Madame Germaine Perrin-Fallet,ainsi que les familles parentes et alliées ont le chagrin de
faire part du décès de

Madame
Léa Ida PARATTE

leur chère sœur, belle-sœur, tante et cousine, que Dieu a
rappelée à Lui dans sa 79^e année, après une longue mala-
die supportée avec courage.

SAINT-IMIER, le 15 janvier 1993.

L'incinération aura lieu mardi 19 janvier à 10 h, au Centre
funéraire de La Chaux-de-Fonds, suivie de la messe de
requiem célébrée à 11 h, en l'Eglise catholique-chrétienne
de Saint-Imier.IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART,
LE PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU.

LA DIRECTION
ET LE PERSONNEL DE
MONTRES ROLEX S.A.
ont le pénible devoir
de faire part du décès de

Monsieur
Charles SIEBER

chef d'atelier - retraité
leur fidèle et dévoué col-
laborateur durant douze
années d'activité.

18-1704-20

LA FSG
LA CHAUX-DE-FONDS
HOMMES

a le profond regret
de faire part du décès de

Monsieur
Gilbert FIOT

membre de la société
depuis 24 ans.

CHEYRES

Le bonheur, la paix, la joie
tranquille. Il faut les reconnaître
au passage - et remercier.

Madame Nicole Geiser-Reuille et sa fille Maude,
à Saint-Sulpice;Monsieur et Madame Alain et Andreina Reuille-Squaratti
et leurs filles Jessica, Hélène et Delphine, à Kölliken;
Monsieur et Madame Marcel Reuille, à Lauzerte (France),
et famille;

Madame Paulette Reuille, à La Chaux-de-Fonds;

Madame Suzanne Reuille, à La Chaux-de-Fonds;

Madame Marcelle Reuille, à Moudon et famille;

Les descendants de feu Benjamin Gay-Antonin,

ainsi que les familles parentes et alliées ont la tristesse de
faire part du décès de

Madame
Rose REUILLE
née ANTONIN

enlevée à leur tendre affection mercredi dans sa 74^e année,
après une longue maladie.

CHEYRES, le 13 janvier 1993.

La cérémonie a eu lieu dans l'intimité de la famille.

Domicile de la famille: Mme Nicole Geiser-Reuille
rue du Pâquier
2123 Saint-SulpiceIL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART,
LE PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU.

RENAN

Je souhaite de tout cœur pour terminer
que chacun de nous se rende compte
qu'il peut apporter sa contribution à
l'édification d'un monde meilleur.

Henri Krebs
message du 1er août 1957
Renan

Madame Betty Krebs-Schreyer:

Michel-Henri et Carole Krebs-Ryser, leurs enfants
Denis et Floriane, à La Chaux-de-Fonds;

Viviane Touré-Krebs et son fils Jeremy;

Monsieur et Madame André Krebs-Furer,
à La Cibourg et famille;Monsieur et Madame Mario Marchand-Krebs,
à Bassecourt et famille,ainsi que les familles parentes et alliées font part du décès
de

Monsieur
Henri KREBS

leur cher époux, père, beau-père, grand-père, frère, beau-
frère, oncle, neveu, cousin, parent et ami, enlevé à leur
tendre affection samedi, dans sa 74^e année, après
plusieurs années de maladie, vécues aussi sereinement
que possible.

RENAN, le 16 janvier 1993.

La cérémonie aura lieu au Centre funéraire
de La Chaux-de-Fonds, mardi 19 janvier, à 14 heures.Le défunt repose au pavillon du cimetière
de La Chaux-de-Fonds.Domicile de la famille: Grand-Rue 53
2616 RenanAu lieu de fleurs merci de penser au Service de soins à
domicile du Haut-Vallon, 2610 Saint-Imier, ccp 23-3700-0.IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART,
LE PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU.

Un soir il n'y eut plus de lumière
et dans le cœur naquit le souvenir.
Repose en paix cher époux.

Madame Fabienne Fiot-Jean-Cartier;

Mademoiselle Denise Jean-Cartier;

Madame Missette Charault,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le grand
chagrin de faire part du décès de

Monsieur
Gilbert FIOT

leur très cher époux, beau-frère, parent et ami, enlevé à
leur tendre affection subitement, dans sa 73^e année.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 16 janvier 1993.

La cérémonie aura lieu au Centre funéraire
mardi 19 janvier, à 11 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: 1b, rue du Locle.

Prière de ne pas faire de visite.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

Suisse romande

- 8.45 Journal canadien
- 9.05 Top models (série)
- 9.25 Emilie, fille de Caleb (série)
- 10.10 Bermuda
- 10.40 Dinosaures (série)
- 11.00 Le cercle de feu (série)
- 11.25 Vive les animaux
De singe en singe: la société des singes.
- 11.50 K 2000 (série)
- 12.45 TJ-midi
- 13.10 Victor
(Suisse italienne).
- 13.10 Le droit d'aimer (série)
- 13.35 L'inspecteur Derrick (série)
- 14.40 Le retour dangereux
Film de R. Compton (1975), avec N. Nolte, D. Johnson, R. Matsson.
- 16.15 Le Saint (série)
- 17.05 Les Babibouchettes
- 17.10 Les animaux du bois de Quat' Sous
- 17.35 La petite maison dans la prairie (série)
- 18.25 Top models (série)
- 18.50 Téléduo
- 19.05 Journal romand
- 19.30 TJ-soir - Météo
- 20.10 Spécial cinéma

France 1

- 6.00 Riviera
- 6.25 Météo
- 6.30 Le destin du docteur Calvet
- 7.00 Journal
- 7.20 Club Dorothée avant l'école
- 8.25 Téléshopping
- 9.00 Hôpital central (série)
- 9.20 Haine et passions (série)
- 10.00 Remington Steele (série)
- 10.50 Millionnaire
- 11.20 Tournez... manège
- 11.55 La roue de la fortune
- 12.25 Le juste prix
- 13.00 Journal
- 13.35 Les feux de l'amour (série)
- 14.25 La loi est la loi (série)
- 15.15 Hawaii, police d'Etat (série)
- 16.10 Santa Barbara (feuilleton)
- 16.35 Club Dorothée
- 17.25 Le miel et les abeilles (série)
- 17.55 Hélène et les garçons (série)
- 18.25 Une famille en or
- 18.55 Coucou c'est nous!
- 19.50 Le bébé show
- 20.00 Journal - Météo

France 2

- 5.55 Beaumanoir (feuilleton)
- 6.30 Télématin
- 8.30 Amoureuxment vôte (feuilleton)
- 8.55 Top models (série)
- 9.15 Matin bonheur
- 11.20 Motus
- 11.50 Pyramide
- 12.25 Que le meilleur gagne
- 13.00 Journal
- 13.45 Tatort
Joyeux anniversaire, inspecteur.
- 15.15 La chance aux chansons
- 16.10 Des chiffres et des lettres
- 16.40 Beaumanoir (série)
- 17.05 Giga
- 18.45 Score à battre
- 19.20 Que le meilleur gagne plus
- 20.00 Journal - Météo

France 3

- 7.00 Ouvert le matin
- 7.30 Bonjour les petits loups
- 8.00 Continentales
- 9.30 Documentaire
- 10.25 Parole d'école
- 11.00 Carré vert
- 11.15 Le jardin des bêtes
- 11.30 Confidential femmes
- 11.45 La cuisine des mousquetaires
- 12.00 Les titres de l'actualité
- 12.45 Journal
- 13.00 Français, si vous parliez
- 14.20 Doña Beija (série)
- 14.45 Dynastie (série)
- 15.35 La croisière s'amuse (série)
- 16.25 Zapper n'est pas jouer
- 17.55 Une pêche d'enfer
- 18.25 Questions pour un champion
- 19.00 Le 19-20 de l'information
- 20.05 Hugo délire
- 20.15 La classe
- 20.40 Hugo délire

Arte

- 17.00 Récolte sanglante
Documentaire de Bob Connolly (1992 - 90').
- 19.00 Rencontre
Tous les jours, deux personnalités différentes, appartenant toutes deux au monde de la création, de la réflexion, des arts ou des lettres et que rien ne destinait à se rencontrer, se découvrent.
- 19.30 A per El, le vizir oublié
Documentaire de Alain Zivie.
L'égyptologue Alain Zivie dirige depuis plus de dix ans les fouilles sur le site de Saqqarah, en Egypte. Au centre du site, un monument remontant à près de cinq millénaires: la «Pyramide à degrés» et le vaste complexe du pharaon Djoser, de la IIIe dynastie.
- 20.30 8½ journal

RADIO



- 6.00 Infos SSR. 6.10 La Matinale.
- 6.30 Infos RTN. 6.45 Sports. 6.57 Bourse de l'emploi. 7.00 Infos SSR. 7.15 PMU. 7.30 Infos RTN.
- 8.00 Infos SSR, revue de presse.
- 8.20 Journal immobilier. 8.30 Bric-à-brac. 9.01 Arc-en-ciel.
- 9.35 Auto-Rétro. 10.00 Flash SSR. 10.30 Infos Santé. 11.35 PMU. 12.15 Infos RTN. 12.30 Infos SSR. 13.00 Dédicaces. 14.00 L'origine des bêtes. 14.15 Astuce.
- 15.00 Infos SSR. 15.15 Histoire d'une chanson. 15.30 Sketch. 15.45 Fait divers. 16.00 Le hit.
- 17.00 Infos SSR. 17.45 Infos RTN. 18.00 Infos SSR. 18.30 Magazine régional. 19.00 Sport-Contacts. 19.30 Musiques. 20.00 A cœur ouvert.

La Première

- 9.05 Les petits déjeuners de Patrick Ferla. 10.05 5 sur 5: la tête au carré.
- 11.00 Info pile + Bulletin boursier.
- 11.05 5 sur 5. 12.05 SAS. 12.30 Journal de midi. 13.00 Après-midi, de Jean Charles et Frank Musy.
- 17.00 Info pile + Bulletin boursier. 17.30 Journal du soir. 17.49 Journal des sports. 18.00 Journal du soir: édition principale. 18.22 Forum.
- 19.05 Baraka, par C. Jacot-Descombes. 22.05 Ligne de cœur. 22.30 Journal de nuit. 22.40 Ligne de cœur. 0.05 Programme de nuit.

Espace 2

- 9.15 Magellan. 9.30 Les mémoires de la musique. 11.05 Les temps qui courent. 11.30 Entrée public. 13.00 Rue des artistes. 13.30 Dessine-moi une histoire. 13.45 Musique d'abord.
- 17.05 L'avenir en jeu. 17.45 Bleu comme une orange. 18.00 Demain la veille. 18.05 En quête de disques. 19.05 Jazz. 20.05 Plein feu. 20.30 Concert du monde. 22.30 Journal de nuit. 22.40 Silhouette. 23.50 Novitads. 0.05 Notturmo.

Suisse alémanique

- 5.00 Guten Morgen. 7.00 Morgenjournal. 8.00 Espresso. 9.00 Memo. 10.00 Etcetera. 11.45 Kinderclub. 12.00 Rendez-vous. 12.30 Mittagjournal. 14.00 Siesta. 15.05 Hörspiel. 16.30 Siefertal. 17.00 Welle Eins. Regionaljournal. 18.30 Abendjournal/Echo der Zeit. 19.15 Platzkonzert. 20.00 DRWunschkonzert. 22.00 Persönlich. 23.00 Musikkoffer. 24.00 Nachclub.

FM France Musique

- 7.10 Mesure pour mesure. 8.30 Les carnets de Radio France. 9.10 Les mots et les notes. 11.33 Laser. 12.38 Les démons de midi. 14.02 Espace contemporain. 14.45 Concert. 16.18 La boîte à musique. 17.33 Histoire du jazz: jazz des origines et traditions. 18.03 Domaine privé. 19.05 Soliste: Mstislav Rostropovitch. 19.33 Les rendez-vous du soir. 20.30 Concert de l'Orchestre philharmonique de Radio France. 23.09 Ainsi la nuit. 0.33 L'heure bleue.

A 20 h 15 Le cercle des poètes disparus

Film de Peter Weir (1989), avec Robin Williams, Robert Sean Leonard, Ethan Hawke. Cet automne 1959 est marqué par le retour à Welton d'un ancien élève, John Keating, devenu professeur de littérature. Photo: un extrait. (tsr)



22.20 Le tournage du tournage de Dracula

- 23.10 TJ-nuit
- 23.20 Musiques, musiques
Quarante et unième Concours de l'ARD.
- 0.20 Bulletin du télétexte

TV 5 Europe

- 6.00 Le parc des braves
- 6.30 Télématin
- 7.25 Météo TV5
- 7.30 Télématin
- 7.55 Flash canal infos
- 8.00 Journal canadien
- 8.25 Météo TV5
- 8.30 Trente millions d'amis
- 8.55 Flash canal infos
- 9.00 7/7
- 10.00 L'événement
- 10.30 Reportages
- 11.00 L'heure de vérité
- 11.55 Flash canal infos
- 12.00 La chance aux chansons
- 12.40 Météo TV5
- 12.45 Journal suisse
- 13.15 Le parc des braves
- 13.40 Savoir plus
- 15.00 On aura tout vu
- 15.30 Ramdam
- 16.00 Journal TV5
- 16.15 Vision 5
- 16.30 Les débrouillards
- 17.05 Comment ça va?
- 17.30 Gourmandises
- 17.50 Science cartoon
- 18.00 Questions pour un champion
- 18.25 Europodyssee
- 18.30 Journal TV5 et météo
- 19.00 Le jeu des dictionnaires
- 19.25 Clin d'oeil
- 19.30 Journal belge
- 20.00 Enjeux / Le point
- 21.00 Journal TF1 et météo TV5
- 21.30 Sacrée soirée
- 23.00 Journal Soir 3 et météo TV5
- 23.05 In-Gall
- 0.20 Le cercle de minuit
- 1.30 La chance aux chansons

Fréquence Jura

- 8.00 Infos FJ - Météo. 8.10 Animation. 8.30 Revue de presse. 8.35 Animation: cette année-là. 9.00 Infos FJ. 9.15 Le zapper fou. 9.30 Boulevard de l'opérette. 9.45 Into mystérieuse. 10.00 et 11.00 Infos FJ. 10.30 L'autre info. 11.15 Reportage ou invités. 11.45 Jeu du rire. 12.15 Jura midi. 12.25 Animation. 12.30 RSR1. 17.05 Radio active. 18.00 RSR1. 18.20 Animation. 18.30 Jura soir. 18.45 Histoire de mon pays. 19.00 Café des arts. 20.00 Les Ensoirées.

A 20 h 45 Crocodile Dundee II

Film de John Cornell (1988 - 110'). Avec Paul Hogan, Linda Kozlowski, etc. Le bonheur et la tranquillité de Mick «Crocodile» Dundee sont perturbés par une affaire de drogue, qui l'entraîne dans une aventure périlleuse. Le héros affronte de redoutables trafiquants.

- 22.50 Combien ça coûte?
- 24.00 Chapeau melon et bottes de cuir (série)
- 0.55 Le bébé show
- 1.00 TF1 nuit - Météo
- 1.05 Santa Barbara (feuilleton)
- 1.35 7 sur 7
- 2.30 Passion (série)
- 3.05 L'homme à poigne
- 4.00 L'aventure des plantes
- 4.35 Musique
- 5.10 Les aventures du jeune Patrick Pacard

TCR Téléciné

- 14.25 Ciné-jeu *
- 14.30 Cette semaine à Hollywood *
- 14.35 Sherlock Holmes et le docteur Watson
- 14.55 Yves Montand chante
- 16.05 Détente *
- 16.30 Ciné-jeu *
- 16.35 Cinéma scoop/avant-première *
- 17.10 Diva
Film de J.-J. Beineix.
- 19.00 Ciné-jeu *
- 19.05 Ciné-journal suisse *
- 19.10 Au fil des mots *
- 19.35 Ciné-jeu *
- 19.40 Elephant Boy
- 20.05 TCRire *
- 20.10 Ciné-jeu *

A 20 h 15 Les bijoux des dieux

Film américain de Robert Van der Coolwijk. Un turbulent film d'aventure qui nous entraîne à la recherche du Monomotapa, un monument qui recèle un fabuleux trésor, quelque part en Afrique. Un endroit qui selon certains n'existe pas. Snowy Grinder, lui, y croit. A Zanzibar, il loue un bateau. Pas de chance, la Deuxième Guerre mondiale a atteint l'Afrique... l'aventure ne fait que commencer!

- 21.45 Trailer *
- 22.05 Ciné-journal suisse *
- 22.10 Compte à rebours (3/4)
- 23.45 Cinéma/scoop avant première *
- 0.05 L'esclave du pharaon (* en clair)

rjb Radio Jura bernois

- 6.05 Secouez l'édredon! 7.15 et 9.15 RJB info. 8.05 Matin tonique. 9.30 Jazz panorama. 10.05 Musique aux 4 vents. 11.00 «Chuis suisse...» 11.30 Les dédicaces. 12.00 Titres de l'actualité régionale, activités villageoises, etc. 12.30 Midi première. 12.45 La bonne occasion. 15.03 Musique aux 4 vents. 16.00 Hit-parade. 17.30 Titres de l'actualité. 17.45 RJB info. 18.30 Rappel des titres. 18.45 Fanfares, harmonies, brass bands. 19.45 Les horizons classiques.

A 20 h 50 La huitième nuit des Sept d'or

Emission présentée par Jacques Martin, Nagui et Bernard Pivot. En alternance avec la remise des trophées, un spectacle qui nous réservera des surprises, ses variétés avec le groupe Pow Wow, Willy Deville, Raymond Devos et Les Guignols de Canal +, et une rétrospective des présentations de télévision des années septante, concoctée par Pierre Tchernia.

- 23.10 Parole de flic
Film de J. Pinheiro (1985). Durée: 100 minutes.
- 0.45 Journal - Météo
- 1.05 Le cercle de minuit
- 2.15 Histories courtes
- 2.40 Taratata
- 3.55 Dessin animé
- 4.05 Tranin reporter
Documentaire.
- 4.15 24 heures d'info
- 4.30 Pyramide
- 5.00 La chance aux chansons

La Six

- 6.25 Les fous du rire
- 7.10 Boulevard des clips
- 9.05 M6 boutique
- 9.30 Boulevard des clips
- 11.05 Cagney et Lacey
- 11.55 Infoconsommation
- 12.00 M6 - Météo
- 12.10 Papa Schultz
- 12.35 Ma sorcière bien-aimée
- 13.00 Cosby show
- 13.30 Drôles de dames
- 14.15 Destination musique
- 17.00 Multitop
- 17.30 Les aventures de Tintin
- 18.00 Equalizer
- 19.00 Les routes du paradis
- 19.54 Six minutes
- 20.00 Cosby show
- 20.30 Le saviez-vous?
- 20.35 Ciné 6
- 20.40 Six minutes

A 20 h 45 Last Platoon

Film de Paul D. Robinson (1988 - 110'). Avec Richard Hatch, Donald Pleasence, Max Laurel. L'opération suicide d'un ancien marin du Vietnam qui, accompagné de trois dange-reux repris de justice, doit faire sauter un pont vietcong particulièrement surveillé.

- 22.35 Complot à Manille
Film de J. Duigan (1986).
- 0.15 Six minutes
- 0.25 Culture pub
- 0.50 Jazz 6
- 2.10 Culture rock
- 2.35 Cigales en France
- 3.00 La Corse
- 3.55 Fréquentstar
- 5.45 Salsa, opus 5

CANAL ALPHA +

- 20.02 Journal régional
- 20.25 Neuchâtel: une promenade dans l'histoire
- 20.31 La météo
- 20.35 Aujourd'hui l'espoir: La Bible, le livre des livres
Ce reportage présente la Bible, la Parole de Dieu. Traduit dans 2000 langues ou dialectes, c'est le livre le plus vendu.

A 20 h 45 Mosquito Coast

Film de Peter Weir, (1986 - 115'). Avec Harrison Ford, Helen Mirren, River Phoenix, etc. Les méaventures d'un inventeur surdoué, qui croit pouvoir recréer un univers tel qu'il le rêve en pleine jungle revenant au mythe de l'homme naturel.



- 22.45 Soir 3 - Météo
- 23.15 A la une sur la Trois
- 23.45 Numéros spéciaux Alice.
- 0.35 Continentales
- 1.20 Portée de nuit

Suisse alémanique

- 14.00 Schulfershen: Schulfershen im Unterricht. 14.15 Musikinstrumente und ihre Geschichte. 15.15 Tele-Gym. 15.20 Samschtig-Jass. 16.00 Tagesschau. 16.05 Forum: Magazin. 16.50 Kinder- und Jugendprogramm: das Spielhaus. 17.15 Erwischt! 17.40 Gutenacht-Geschichte. 17.55 Tagesschau. 18.00 Der Landarzt: die Erpressung. 19.00 Schweiz aktuell extra. 19.30 Tagesschau. 20.00 Traumpaar. 21.05 Time out. 21.50 Zahn vor zehn. 22.20 Die Frauen (film von G. Cuckor). 0.25 Nachtbulletin.

ARD Allemagne 1

- 9.45 Tele-Gym. 10.03 Weltspiegel. 10.45 Recht in Deutschland. 11.03 Wie ein Stern am Horizont. 12.35 Umschau. 13.05 Mittagmagazin. 13.45 Wirtschafts-Telegramm. 14.02 Die Sendung mit der Maus. 14.30 Der kleine Vampir. 15.03 ...denn Pulverdampf ist kein Parfum (film). 16.30 Die Campbells. 17.05 Sport-schau-Telegramm. 17.15 Punkt 5. 17.25 Regionalprogramme. 20.00 Tagesschau. 20.15 Jetzt oder nie. 21.00 Report. 21.45 In der Hitze der Nacht. 22.30 Tagesthemen. 23.00 Tatort. 0.40 Rancho Deluxe (film).

Allemagne 2

- 6.00 ARD-ZDF Vormittagsprogramm. 13.45 Abenteuer und Legenden. 14.30 Die Simpson. 15.03 Kinderstudio. 16.09 Des Hausgeist. 16.35 Der Millionär. 17.00 Heute. 17.10 Sport heute. 17.15 Länderjournal. 17.50 Ein Fall für zwei. 19.00 Heute. 19.20 Wetter. 19.25 Liebe, Krieg und Palmen. 21.00 Auslandsjournal. 21.45 Heute-Journal. 22.15 Der Mörder im Zwielicht (film). 0.10 Inspektor Hooperman. 0.35 Heute. 0.45 Barbarische Hochzeit (film).

SW3 Allemagne 3

- 10.20 This week. 10.35 Actualités. 10.50 Non-Stop-Fernsehen. 14.00 Die Moderne in der Klassik. 14.30 Der Knüller. 15.00 Hallo, wie geht's? 15.15 Miteinander. 15.45 Abenteuer Wissenschaft. 16.30 Nur Mut. 17.00 Den was man schwarz auf weiss besitzt. 17.30 Sesamstrasse. 17.59 Die Curiosity-Show. 18.30 Fängt ja gut an. 19.00 Hallo, wie geht's? 19.15 Abendschau. 19.45 Lindenstrasse. 20.15 Mark(t) und Pfennig. 21.00 Nachrichten. 21.15 Sport 3 extra. 22.30 Nachtausgabe. 0.05 Non-Stop-Fernsehen.

Suisse italienne

- 9.05 Sinfonia. 10.00 Maria Vandamme. 11.25 Max Folliès. 11.40 Maguy. 12.10 Cartoni a mezzogiorno. 12.35 Laverne e Shirley. 13.00 TG tredici. 13.10 Victor. 13.25 A conti fatti. 13.40 Was? 14.05 Marina. 14.35 Telescuola. 15.30 Wolf. 16.35 Raccontando il mondo. 16.45 Il disprezzo. 17.25 Tivutiva? 18.00 Baily e Larry 18.25 In bocca al lupo! 19.00 Il quotidiano. 20.00 Telegior-nale. 20.30 La casa vuota. 22.05 Rebus. 22.35 TG sera. 22.50 Grandangolo. 23.45 Saga della canzone francese: Gilbert Bécaud.

RAI Italie 1

- 13.30 Telegiornale Uno. 14.00 Fatti, misfatti e... 14.15 Buona fortuna. 14.30 Primiissimi. 15.00 DSE. 15.30 L'albero azzuro. 16.00 Big! 17.30 In principio - storie dalla Bibbia. 18.00 Telegiornale Uno. 18.10 Italia: istruzioni per l'uso. 18.45 Ci siamo. 20.00 Telegiornale Uno. 20.40 Una storia italiana (film). 22.30 Caffè italiano. 23.00 Telegiornale Uno. 23.05 Linea notte. 24.00 Telegiornale Uno - Oggi al Parlamento. 0.40 Mezzanotte e dintorni. 1.25 Ballata selvaggia (film). 2.50 Telegiornale Uno. 2.55 Melanie (film). 4.25 Telegiornale Uno.

tve Espagne

- 13.00 Euronews. 13.30 El arte del video. 14.00 No te rias que es peor. 14.30 Te espero en Madrid. 15.00 Telediario 1. 15.30 El show de la Una. 17.45 Para nosotros. 18.30 Clementina. 19.00 Jugando a vivir. 19.45 Pasa la vida. 21.00 Telediario 2. 21.30 El precio justo. 23.00 Tendido cero. 23.30 Los frutos de El Dorado. 0.30 Telediario internacional. 1.30 El informe del día.

RTP Portugal

- 18.30 Desporto RTPi. 19.30 Chuva na ariea. 19.55 A maravilhosa expedicao ás ilhas encantadas. 20.00 Telejornal. 20.30 Cinzas. 21.00 A mala de cartão. 22.00 Conversa afiada.

EUROSPORT Eurosport

- 12.00 International motorsport. 13.00 Euroscores. 14.00 Patinage de vitesse. 15.00 Tennis. 19.00 Football. 21.00 Eurofun. 21.30 Eurosport news. 22.00 Football. 23.30 Boxe. 0.30 Eurosport news.

Hôtelplan dévoile ses plans de voyages et vacances

Etats-Unis et Chine en vedette

Résultat plus que réjouissant pour Hôtelplan avec 421,5 millions de francs de chiffre d'affaires, un accroissement de 15,6% pour 1992, par rapport à l'année précédente. Le seul secteur Touropérateur a réalisé un chiffre d'affaires de 2982 millions de francs, soit 22% de plus qu'en 1991. Au total, 215.000 personnes (+16%) ont été enregistrées. C'est ce qu'a dévoilé la semaine dernière à Lausanne, l'agence de voyages dont la succursale chaux-de-fonnière prendra ses quartiers au mois de mars, dans le nouveau centre Migros MMM.

Le chiffre d'affaires d'Europe-Méditerranée se situe à 127 millions (+22%), alors que le groupe Voyages intervilles - avec Euro Disney, à Marne-la-Vallée - a doublé son chiffre. Autoplan, l'offre de vacances pour automobilistes, progresse de 17%. Avec un accroissement du chiffre d'affaires de 23%, les voyages outre-mer atteignent 109 millions. M-Travel

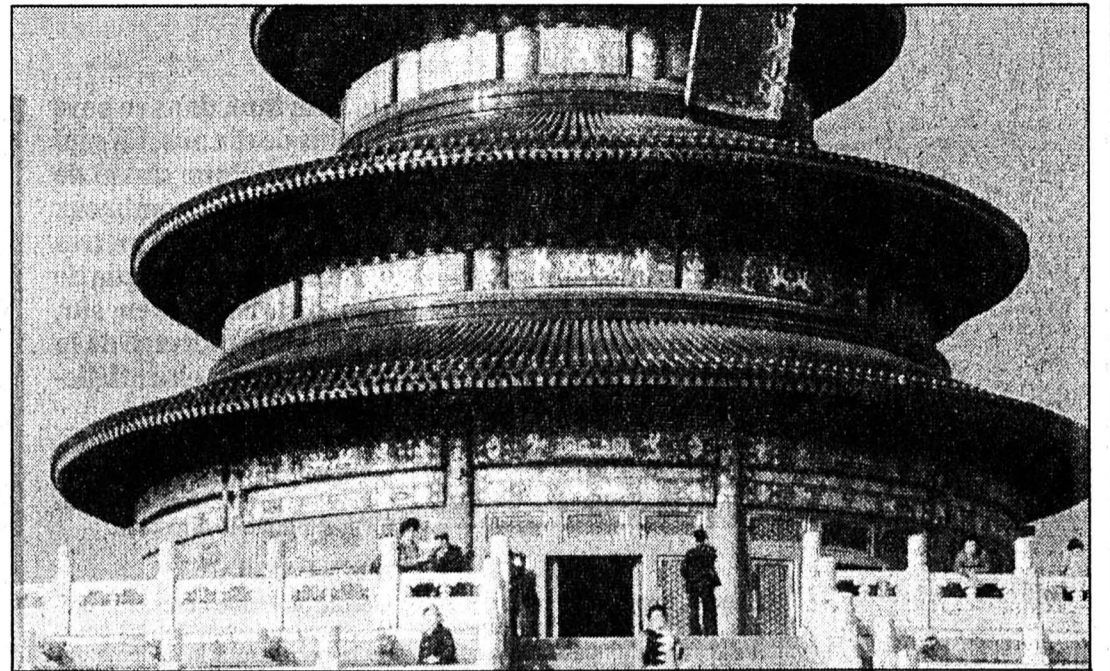
n'échappe pas à la règle: sa gamme de voyages avantageux permet un chiffre d'affaires de 36 millions de francs, soit une hausse de 25%.

HAUSSE ET BAISSÉ

Malgré la situation économique, la confiance règne pour l'avenir. Les affaires de cet hiver correspondent au budget. On constate une hausse des voyages intervilles. Quant aux Etats-Unis et à l'Extrême-Orient, ils sont toujours très demandés avec 10% de passagers en plus. En revanche, les Canaries (-10%), l'Egypte et l'Afrique australe, en raison de l'incertitude politique, essuient un sérieux revers.

Néanmoins, du côté d'Hôtelplan, on reste optimiste et particulièrement pour M-Travel, dont les prix sont calculés pour être les plus bas. Que ce soit à Majorque, à Minorque, en Tunisie, à Rhodes, en Crète, à Cos, à Chypre ou dans le sud de la Turquie. Ajoutons que les réductions pour enfants (de trois à seize ans), varient entre 30% et 50%.

Enfin, l'agence reste liée aux problèmes de l'environnement. Dans ses catalogues, une place importante est réservée aux réalités écologiques. A partir de cet été, le billet de chemin de fer sera offert du lieu de domicile jusqu'à l'aéroport.



Temple du Ciel à Pékin

La Chine figure parmi les destinations les plus attractives de la saison.

(sp/hp)

DOUZE CATALOGUES

La gamme des vacances et des voyages ne compte pas moins d'une douzaine de catalogues. Des voyages intervilles aux croisières, en passant par des offres dans les meilleurs hôtels ou appartements choisis en Italie (village de vacances de Roccamare ou encore Albarella), en Espagne, en France (Villefranche-sur-Mer, Cannes et Port-Grimaud où les familles sont les

bienvenues), en Autriche et en Suisse. Sans oublier les circuits en voiture.

ESPACES SAUVAGES

Si la Grande Bleue reste toujours prisée, certains penseront à un retour à la nature avec l'Irlande et l'Ecosse, deux pays extraordinaires, à la beauté sauvage et pleine de tempérament. Raison pour laquelle, Hôtelplan a élargi ses programmes. Pour les voyages longs cour-

riers, le Canada et les Etats-Unis, restent à l'affiche bien sûr, mais il y aura aussi la Chine et le Tibet ou l'agence a mis à son programme trois grands circuits commentés.

Enfin, le mot «croisière» évoque la mer bleue à perte de vue, la détente et le dévouement, le confort et l'élégance. Les croisières ont actuellement le vent en poupe. Dix-sept bateaux avec 33 itinéraires sillonneront mers et fleuves. R.D.

XXIe Festival du film à Avoriaz

Gros plan sur le fantastique

Jury et festivaliers viennent d'investir la station haute-savoiarde à deux pas de la frontière suisse. La neige, quant à elle, est déjà au rendez-vous, tandis que vampires et fantômes s'apprentent à ressurgir dans les nuits du XXIe Festival du film fantastique d'Avoriaz qui s'est ouvert samedi et se tiendra jusqu'au 23 janvier.

Douze films, pour la plupart américains, ont été retenus pour la compétition. Quatre autres longs métrages seront révélés au public hors compétition. Quant à la rétrospective (12 films), elle rendra hommage, cette année, à... Dracula, bien sûr.

Le nom du 21e président du Festival n'a pas encore été divulgué. Mais on connaît déjà quelques-uns des membres du jury qui décerneront samedi 23 janvier les prix. Parmi eux se trouvent notamment: Miguel Bose, Pascal Bruckner, Marc Caro, Peter Coyote, Hippolyte Girardot, Danièle Heymann, Emir Kusturica, Carole Laure, Christopher Lee, Bob Swain, Sylvie Vartan, Yan Zoritchak.

DIVERSITÉ

Côté films, la sélection, comme chaque année, est très diverse. Les thèmes abordés feront pas-

ser les festivaliers du Moyen Age («Evil Dead III», de Sam Raimi, Etats-Unis) au futur («Fortress», de Stuart Gordon, avec Christophe Lambert) en passant par toutes les époques («L'Œil qui ment», de Raul Ruiz, France-Portugal). La sélection a également choisi de présenter, en compétition, deux suites de désormais classiques du fantastique: «Hellraiser-3» (d'Anthony Hickox, Etats-Unis) et «Simétre-2» (de Mary Lambert, Etats-Unis).

De nombreux réalisateurs américains se présentent également pour la première fois à Avoriaz. C'est le cas de Bernard Rose avec son «Candyman», Manny Coto avec «Docteur Rictus», Drew Barrymore et son «Doppelgänger», ou Adam Friedman avec «To Sleep with a Vampire». Quant à Peter Jackson (Nouvelle-Zélande), il signe aussi une première œuvre avec «Braindead».

RETOUR ET SUITE

A noter également le retour dans la station de Richard Stanley (GB), prix des effets spéciaux en 1991 pour «Hardware», qui présente cette année «Le souffle du Dragon», et la venue des Espagnols avec «Action Mutante»



Beetlejuice, de Tim Burton

Dans la ligne du festival fantastique d'Avoriaz (RTSR)

de Alex-de-la-Iglésia. Parmi les films attendus hors compétition, on trouve «Chérie, j'ai agrandi le bébé», la suite du fameux «Chérie, j'ai rétréci les gosses».

Enfin, pour l'anecdote, Avoriaz projetera cette année, dans son cycle «Séance de Minuit», un film... libertain, «Sex and Zen», de Michael Mak (Honk Kong), ce qui rappellera sans doute à beaucoup les premières éditions du festival lorsque, le soir, des projections clandestines de films érotiques étaient organisées...

Thierry Boinet / AP

Philatélie

Lacs de montagne

Après l'émission de deux timbres de couleur différente (rouge et bleu) destinés à faciliter la séparation des envois en courrier A et en courrier B, d'autres mesures contribueront à rendre encore plus sûrs la reconnaissance et le traitement des deux catégories d'envois de la poste aux lettres, en particulier des envois provenant des boîtes aux lettres.

Il s'agit d'une part de l'émission, en première mondiale, de timbres avec code à barres intégré et, d'autre part, de l'impression d'un grand «A» comme surcharge sur le timbre. Ainsi, le client qui utilise de tels timbres n'a plus besoin d'apporter de mention particulière sur ses envois affranchis au tarif du courrier A.

TRAMES DIFFÉRENTES

Afin de perfectionner encore le traitement mécanique des deux catégories d'envois de la poste aux lettres et de rassembler des expériences dans l'utilisation d'une nouvelle technique, les timbres utilisés pour les deux échelons de taxe seront dans un premier temps codés avec des trames différentes suivant leur valeur. Ces trames se trouvent sur le bord droit du motif du timbre-poste et sont formées d'une bande de couleur et d'un espace vide de même largeur. La densité de la trame peut varier de 16 à 34 éléments par 20 mm; avec un écart minimal de deux éléments, une trame d'une rangée permet de coder 10 valeurs au plus. L'interprétation du code à barres s'effectue au moyen d'un système de lecture optique.



Le timbre de 80 c. (émission isolée) représente en revanche uniquement une image graphique avec un grand «A».

CARTE POSTALE DE 60 CENTIMES

Le relèvement du tarif des envois du courrier B nécessite également l'émission d'une nouvelle carte postale du service intérieur d'une valeur de taxe de 60 c. Cette carte porte l'impression d'une autre vignette, assortie à la série de timbres ordinaires «Lacs de montagne». L'illustration de la vignette est une représentation simplifiée du sujet du nouveau timbre de 60 c. (Lac de Tanay).

De même que les deux nouveaux timbres ordinaires, les cartes postales seront dorénavant munies d'un code à barres; pour des raisons techniques, ce code figurera toutefois des deux côtés du motif de la vignette.

CARNET DE TIMBRES

La série de timbres ordinaires «Transport postal» étant remplacée progressivement par la série «Animaux» et celle des «Lacs de montagne», les carnets de timbres ont dû être adaptés en conséquence et renferment le timbre de 60 c. «Lac de Tanay». Le nouveau carnet contient 10 timbres de 60 c. (taxe du courrier B) formant une bande de 5 x 2 timbres coupée dans le sens de la longueur. Les feuilles confectionnées spécialement pour la fabrication des carnets ne sont pas mises en vente.

Toutes ces nouvelles émissions seront valables dès mardi 19 janvier.

BOURSE-EXPOSITION À NEUCHÂTEL

24 janvier, Neuchâtel. (Rotonde). Bourse de 9-12 h et 14-17 h (Société philatélique).

CINÉMAS

LA CHAUX-DE-FONDS

● ABC (r 23 72 22) relâche.

● CORSO (r 23 28 88)

La mort vous va si bien (de R. Zemeckis avec M. Streep), tous les jours 18 h 45, 21 h, me aussi 16 h 30. La belle et la bête (dessin animé de W. Disney), pour tous, me 14 h 30.

● EDEN (r 23 13 79)

Méditerranée (de G. Salvatores) en V.O. ital. s.-t. fr.-all., tous les jours 18 h 30. Lunes de fiel (de R. Polanski avec E. Seigner), 18 ans, tous les jours 20 h 45.

● PLAZA (r 23 19 55)

Sister Act (de E. Ardolino avec W. Goldberg), pour tous, tous les jours 16 h 30, 18 h 45, 21 h.

● SCALA (r 23 19 18)

Maman, j'ai encore raté l'avion et je suis perdu dans New York (de C. Columbus, avec M. Calkin), pour tous, me 14 h. Des hommes d'honneur (de Rob Reiner avec Tom Cruise, Jack Nicholson), 12 ans, tous les jours, 16 h 15, 18 h 30, 20 h 45.

NEUCHÂTEL

● APOLLO 1

15 h, 17 h 15, La belle et la bête (de Walt Disney), pour tous. 20 h 15, Bodyguard (de M. Jackson, avec K. Costner), 12 ans.

● APOLLO 2

15 h, 17 h 45, 20 h 30, Fatale (de L. Malle avec J. Binoche), 16 ans.

● APOLLO 3

15 h, Maman, j'ai encore raté l'avion (de C. Columbus avec M. Calkin), pour tous. 18 h, Le mariage de Maria Braun (de Rainer Werner Fassbinder). 20 h 45, La mort vous va si bien (de R. Zemeckis avec M. Streep), 12 ans.

● ARCADES

15 h, 18 h, 20 h 30, Sister Act (de E. Ardolino, avec W. Goldberg), pour tous.

● BIO

15 h, 18 h, 20 h 30, Qiu Ju, une femme chinoise (de Zhang Yimou avec Gong Li), 12 ans.

● PALACE

14 h 30, 17 h 30 en V.O., 20 h 15, Des hommes d'honneur (de Rob Reiner), 12 ans.

● REX

15 h, 18 h, 20 h 30, La crise (de C. Serreau avec V. Lindon), 12 ans.

● STUDIO

15 h, 18 h, 20 h 30, Des ours et des hommes (de et avec Gary Sinise), 12 ans.

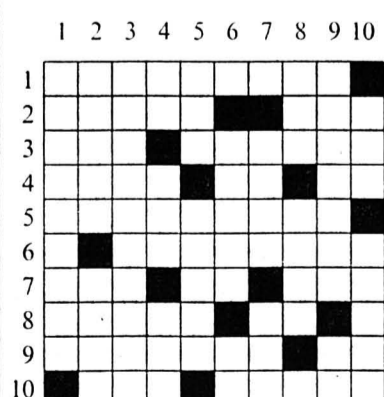
COUVET

● COLISÉE

20 h 30, Maman j'ai encore raté l'avion (de C. Columbus, avec M. Calkin), pour tous.

MOTS CROISÉS

No 288



Horizontalement: 1. Participant à une épreuve sportive, par exemple. 2. Insulaire. - Aurochs. 3. Le bon est apprécié. - Arbre de tacot. 4. Enveloppe. - Possessif. - Sélénium. 5. Malgré cela... 6. Voyages professionnels d'artistes. 7. Donc pas ailleurs. - Ile de l'Atlantique. - Vaut moins qu'une couronne. 8. Plante voisine de la gesse. - C'est vraiment n'importe qui. 9. Pointe rocheuse isolée perçant la glace d'un inlandsis. - Fleuve italien. 10. Point... de côté. - Premier grand prêtre d'Israël.

Verticalement: 1. La quatrième, c'est le temps dans la théorie de la relativité. 2. Esclave à Sparte. - Manifestation débordante. 3. Circonstances. 4. Saint de Bigorre. - Nourrice de Dionysos. - Est placé sur le dos des bêtes de somme pour le transport des fardeaux. 5. Elle porte les gros titres. - Petit mur. 6. Forme de... jalousie. - Eau française. 7. Sans affection. - Affluent de la Volga. 8. Lésé. - Agent de publicité. 9. Entrelacer. - Coule en Italie. 10. Bien roulée. - Suivant.

Solution No 287

Horizontalement: 1. Tabellions. 2. Ovation. - En. 3. Ré. - Tver. 4. Quantième. 5. Ugine. - Ruer. 6. Eléates. 7. Némésis. 8. Etaï. - Ont. 9. Ara. - Ulster. 10. Reus. - Eusse. Verticalement: 1. Torque. - Bar. 2. Aveugle. - Rè. 3. bA. - Aie. - Eau. 4. Etonant. 5. Li. - Têteau. 6. Loti. - Emile. 7. Inversé. - su. 8. Emu. - Sots. 9. Nérée. - Inés. 10. Sn. - Rostre.

Aide au développement et scolarisation des enfants du Plateau dogon, au Mali (II*)

La chance d'apprendre

Au Mali, l'école est obligatoire. Pourtant, dans ce pays où 31,2 % de la population a moins de dix ans, un seul enfant sur cinq s'assied sur un banc d'une classe de première année. Et ils sont encore moins nombreux à le faire au Plateau dogon, qui se dresse à 600 mètres d'altitude au sud-est du Mali. En cause, le manque de moyens d'enseignement et les distances, bien sûr, mais aussi la difficulté à faire passer le message de la formation dans une population tournée essentiellement vers une agriculture de survie.

Par
Claudio PERSONENI

par jour pour venir en classe et s'en retourner une fois l'école finie», explique le directeur.

A SIX PAR BANC

Boucar, appelons-le ainsi, a six ans. Sorti de sa maison de banco, il s'avance d'un pas rapide sur le sentier qui serpente dans la brousse. Il doit faire vite. Dans une heure, il doit avoir rejoint les 70 petits camarades de sa classe de première année à Bandiagara. Boucar a de la chance, beaucoup de chance. Il fait partie de cette minorité d'enfants qui a accès aux bancs d'école. Parce que ses parents ont accepté de se passer de lui dans les travaux des champs et lui ont permis de commencer sa première année d'école, mais aussi parce que le village qu'il habite n'est pas situé à plus de cinq kilomètres du chef-lieu du Plateau dogon. Au-delà, il aurait été vain d'espérer: ses parents n'ont pas de famille à Bandiagara qui aurait pu l'héberger et le nourrir cinq jours par semaine pour suivre les cours.

Oumar Ba, dit «Hablo», sait cela. Lui qui dirige depuis trois ans une des cinq écoles du premier cycle de Bandiagara, qui compte 12.000 habitants. «En tenant compte de la pause de midi, il n'est pas rare de voir des élèves parcourir jusqu'à 20 kilomètres

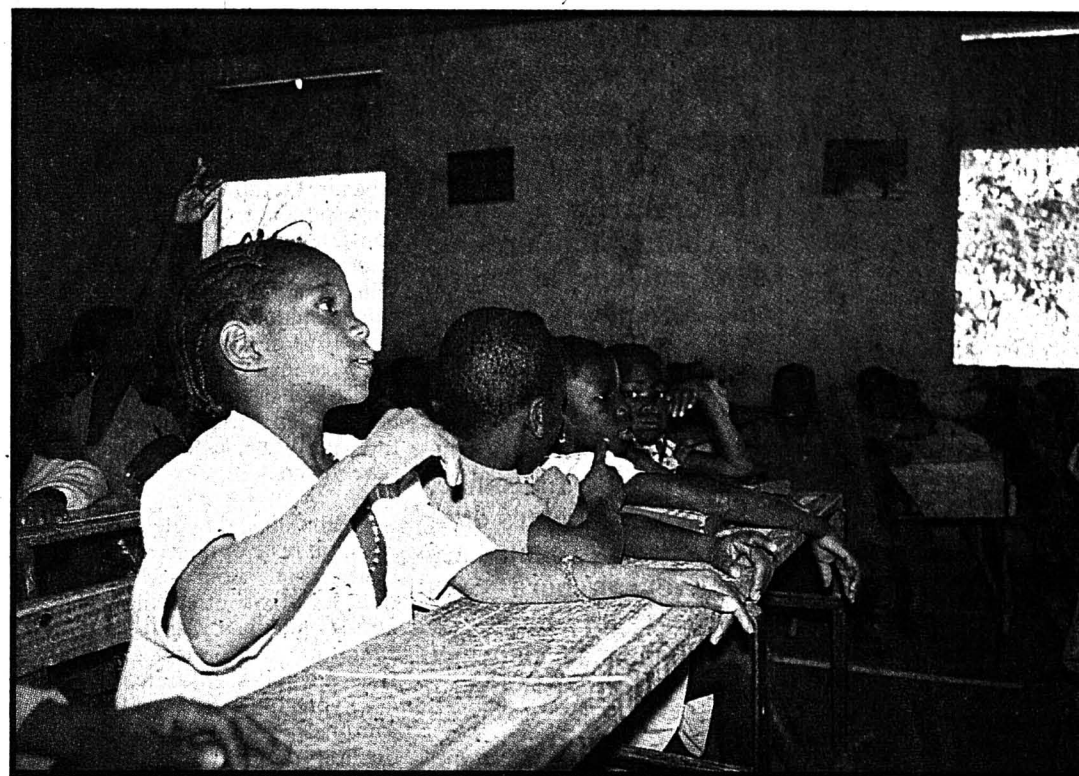
L'école où Hablo et ses cinq collaborateurs dispensent les cours de la première à la sixième année, accueille 342 élèves dans deux bâtiments de trois salles chacun. Dans ces deux bâtisses parmi les rares de Bandiagara construites en «dur», soit avec du ciment plutôt que de la terre, chaque jour, du lundi au samedi, jeudi excepté, 212 garçons et 130 filles âgés de 6 à 15 ans s'assent à six sur de vieux bancs prévus pour quatre. Quand ce n'est pas directement à même le sol. A 70 enfants dans la classe de première année, on comprend mieux pourquoi...

«J'ai des collègues qui ont plus de 100 élèves dans leur classe», relève Hablo. Avec de tels effectifs, pas facile de dispenser un enseignement de qualité. Surtout quand, en plus du manque flagrant de locaux, le matériel fait défaut. Certes, les livres sont fournis en principe par le Ministère de l'éducation nationale, mais pour les parents d'élèves, le simple prix des quelques rares cahiers nécessaires à leur enfant est déjà une dépense somptuaire. Sans parler des cours donnés en français, langue officielle au Mali, et qui, pour beaucoup d'enfants qui ne parlent au départ que les dialectes locaux, occasionnent des difficultés supplémentaires.

FORTE DÉPERDITION

Un enfant sur cinq scolarisé au premier cycle? Au Mali, l'école est pourtant obligatoire. «Le gouvernement veut un enseignement de masse et de qualité», relève Hablo. Mais du slogan à la réalité, il y a un pas. Pour une population estimée à 200.000 personnes, dont plus de la moitié a moins de 20 ans, le Plateau dogon compte 22 écoles.

Avec Bandiagara, chef-lieu de cercle, seules deux autres localités ont à la fois des écoles du premier et du second cycle. Si en



Apprendre

A septante par classe et pour un seul enfant sur cinq. (photo cp)

moyenne nationale, le taux de scolarisation dans le premier cycle dépasse les 20 %, sur le Plateau dogon, selon une étude faite par des diplômés de Bandiagara en 1988, il serait d'à peine 14,8 %: sur les 41.643 enfants âgés de 6 à 8 ans recensés à l'époque, seuls 6124 allaient en classe.

Une proportion qui ne doit pas avoir beaucoup varié depuis puisqu'en 91, les écoles du 1er cycle du cercle de Bandiagara accueilleraient 6585 élèves, confirme Salia Ouattara, inspecteur de l'enseignement fondamental. Et la déperdition du premier au second cycle – 7e, 8e et 9e années – est énorme: moins d'un enfant sur dix passe le cap de la sixième année pour continuer son école obligatoire.

«En moyenne, nous notons une déperdition de 68 %», explique l'inspecteur.

MANQUE DE MATÉRIEL

Derrière les chiffres bruts, une réalité à facettes multiples explique ces faibles taux de scolarisation. En premier lieu, l'éloignement de l'école du lieu d'habitation des élèves. Difficilement imaginable pour un élève habitant au-delà d'un rayon de cinq kilomètres d'envisager pouvoir suivre les cours.

«Allié au manque de possibilités d'hébergement des élèves externes, c'est le facteur le plus important», reconnaît l'inspecteur.

La capacité financière extrêmement limitée des parents, le manque de matériel didactique autant pour les élèves que pour les maîtres – certaines écoles n'ont parfois que 30 à 40 livres pour plusieurs centaines d'élèves –, l'état des classes et du rare mobilier, les changements fréquents de programmes, sont autant d'autres éléments défavorables.

«Des éléments sur lesquels nous pourrions cependant directement influencer avec des moyens supplémentaires», constate Salia Ouattara.

EMBAUCHE RARE

Tel n'est pas le cas des autres causes «subjectives» qui concourent à maintenir le taux de scolarisation si bas.

«Certaines zones ont toujours été un peu réfractaires à l'école», reconnaît l'inspecteur. S'y ajoute aussi le fait que les personnes obtenant un diplôme ont de plus en plus de peine à trouver de l'embauche une fois leurs études terminées. «A quoi bon envoyer nos enfants à l'école?», se disent donc certains parents.

Ce tableau pour le moins sombre n'empêche pas l'inspecteur

Ouattara de garder espoir et d'être optimiste pour l'avenir. D'abord parce que le secrétariat d'Etat à l'éducation de base fait actuellement un gros effort (la dotation en mobilier scolaire et en matériel didactique a été accrue ces dernières années), ensuite parce que l'idée de la scolarisation fait son chemin dans la population.

«D'une manière générale, les gens prennent conscience de la nécessité d'une meilleure scolarisation», constate l'inspecteur. A preuve, l'augmentation des effectifs constatée cette dernière année dans les écoles fondamentales ainsi que le nombre de demandes d'ouverture d'école de base qui sont faites par les villages (lire l'encadré).

LUEUR D'ESPOIR?

«Il n'y a pas si longtemps, il y avait des villages situés à quelques kilomètres seulement de Bandiagara où il n'y avait pas un seul lettré. Les gens étaient obligés de venir jusqu'au chef-lieu pour se faire lire leur lettre», explique Hablo Ba. Une situation qui est apparemment résolue aujourd'hui. Lueur d'espoir?

* Voir L'Impartial du 11 janvier.

DEMAIN: l'Europe

LUTTE CONTRE LA DÉSERTEIFICATION

Les enfants des écoles de Bandiagara luttent à leur manière contre la désertification des sols. Tout autour des bâtiments scolaires, les élèves ont planté quelque 600 arbres. Des neems, une espèce très résistante adaptée au climat sahélien qui caractérise de plus en plus la région du Plateau dogon. Chaque promotion plante ses propres arbres et s'en occupe. Alignés en rangées étagées par les ans, par-delà «la leçon de choses» qu'ils représentent pour les élèves, ils sont aussi le symbolique message d'espoir d'une population d'adultes en devenir.

Taux d'alphabétisation: un sur dix

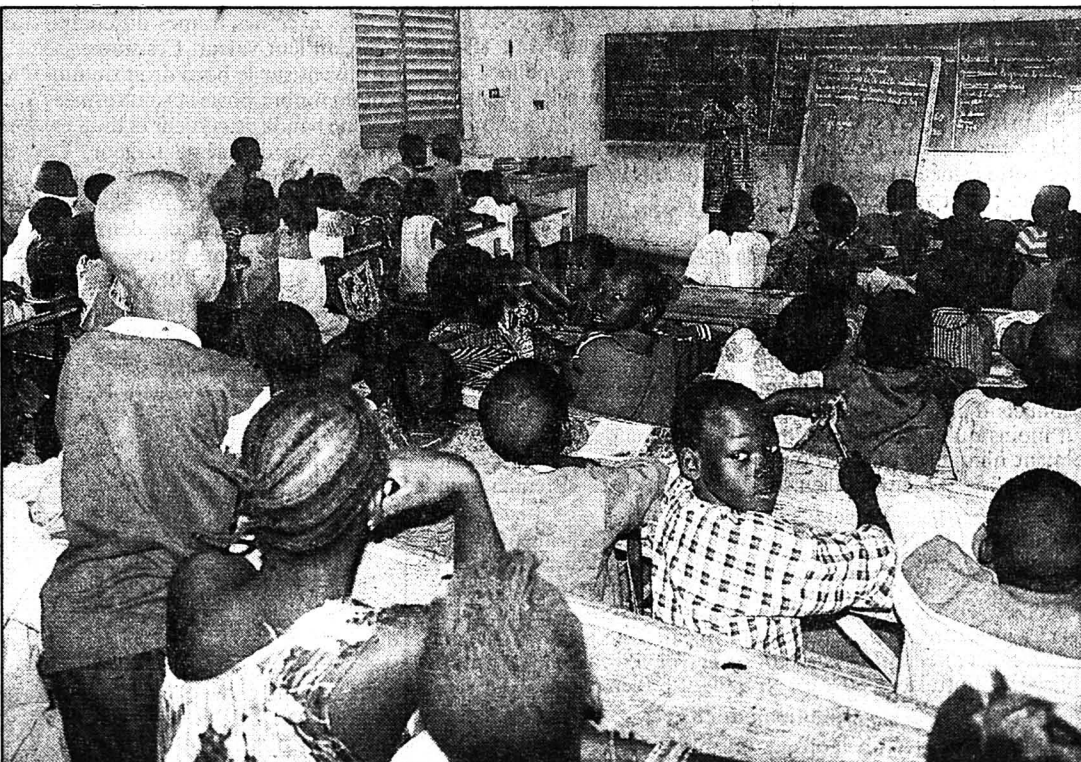
En 1990, selon les chiffres officiels, pour une population de 9,1 millions d'habitants dont plus de la moitié avaient moins de vingt ans, le Mali comptait 1558 établissements primaires fréquentés par un peu moins de 350.000 élèves, 31 établissements secondaires accueillant près de 76.000 élèves et sept universités pour plus de 5700 étudiants. La part du PNB allouée à l'éducation était de 2,8 % en 1990 (4,8 % en Suisse). Enfin, le taux d'alphabétisation était estimé à 10 % contre 99 % en Suisse.

Diplômés cherchent conseils

Confrontés à la quasi inexistence de débouchés, les diplômés de Bandiagara se sont regroupés au sein d'un groupement: l'Association des diplômés initiateurs et demandeurs d'emplois (ADIDE). Une association qui veut aussi contribuer au développement de la région à travers l'élaboration de différents projets. Outre un projet de commercialisation de produits maraîchers, l'ADIDE s'est attelée à l'étude de la réalisation d'une boulangerie et d'une coopérative de consommation. Une tâche pour le moins ardue dans une région qui manque de tout. Pour mener à bien ces projets, l'association a donc besoin non seulement d'aide, mais aussi de conseils. Les entreprises ou associations professionnelles qui souhaiteraient faire profiter l'ADIDE de leurs connaissances dans les domaines concernés peuvent prendre contact directement avec l'association, à l'adresse suivante: ADIDE, c/o Armand Kassogué, Boîte postale 25, Bandiagara, Mali.

Recherche correspondants

Pour s'ouvrir à d'autres horizons, partager des expériences et des amitiés, les six classes de l'école D de Bandiagara cherchent des correspondants en Europe. Les classes suisses de même niveau intéressées à ces échanges épistolaires peuvent s'adresser directement à: M. Hablo Ba, direction, Ecole de Bandiagara D, Bandiagara, Mali.



Espoir

L'idée de la scolarisation des enfants fait son chemin dans la population: les effectifs se sont accrus sensiblement durant l'année écoulée. (photo cp)

Ecoles de base

Face aux difficultés d'implantation d'écoles dans les villages et pour tenter de faire monter le taux de scolarisation, le gouvernement a autorisé la création d'écoles de base. Des écoles qui sont entièrement financées par les parents d'élèves et dont les conditions procédurales de réalisation sont nettement moins «draconiennes» que celles exigées pour la construction d'une école publique «normale». Les parents se regroupent, construisent un bâtiment et paient eux-mêmes un maître qualifié. L'enseignement est donné en français et couvre le cycle fondamental. Dès la quatrième année, l'élève peut, en principe, rejoindre les bancs de l'école publique la plus proche.

Parallèlement aux écoles de base, quelques villages du Plateau dogon – une dizaine – disposent de centres d'alphabétisation réalisés par la mission et financés pour moitié par les habitants des villages. Ces centres, initialement destinés aux adultes et où l'enseignement est donné en dogon pendant la première année puis en français, accueillent, depuis peu, de plus en plus d'enfants en âge scolarisable, qui n'ont pas eu la chance de trouver une place à l'école publique où à l'internat de la mission, à Bandiagara. Sur les 380 enfants qui sont actuellement dans ce cas, 14 ont demandé à intégrer les rangs de l'école publique cette année. Une demande qui n'a pas été vue d'un très bon œil par l'école «officielle».

«Nous estimons que les formateurs de ces centres n'ont pas le niveau requis», explique l'inspecteur Ouattara qui les a sommés, par lettre, de se conformer à la législation relative aux écoles de base et d'utiliser des personnes agréées. Ce qui fait bondir le père Jean Ronayette, responsable des centres d'alphabétisation de la mission: «Il y a actuellement pénurie d'enseignants. Parallèlement, la demande de scolarisation s'est fortement accrue ces dernières années. Il faut lui répondre par tous les moyens dont nous disposons».